



Normativité de l'acceptation de l'homosexualité dans le sport : étude des déterminants psychologiques, interpersonnels et environnementaux des attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes

Anthony Mette

► To cite this version:

Anthony Mette. Normativité de l'acceptation de l'homosexualité dans le sport : étude des déterminants psychologiques, interpersonnels et environnementaux des attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes. Psychologie. Université de Bordeaux, 2014. Français. NNT : 2014BORD0225 . tel-01157513

HAL Id: tel-01157513

<https://theses.hal.science/tel-01157513>

Submitted on 28 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année 2013/2014

Thèse n°

THÈSE

pour le

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Mention : Sociétés, Politique, Santé publique

Option : Psychologie sociale

Présentée et soutenue publiquement

Le 17 novembre 2014

Par Anthony Mette

Né(e) le 15 mars 1984 à Bordeaux

NORMATIVITE DE L'ACCEPTATION DE L'HOMOSEXUALITE DANS LE SPORT

*Etude des déterminants psychologiques, interpersonnels et environnementaux
des attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes*

Membres du Jury

Maître de conférences **A. LECIGNE**, Université de BordeauxDirecteur de thèse
Maître de conférences, **G. DECAMPS**, Université de BordeauxCo-directeur de thèse
Professeur **L. LAFONT**, Université de Bordeaux.....Présidente du jury
Professeur **M.-F. LACASSAGNE**, Université de Bourgogne.....Rapporteur
Professeur **M. LEVEQUE**, Université d'OrléansRapporteur
Maître de conférences **S. HEAS**, Université Rennes 2.....Examineur

« Pour comprendre l'homme et ses besoins, pour le connaître dans ce qu'il a d'essentiel, il ne faut pas opposer l'une à l'autre l'évidence de vos vérités. Oui, vous avez raison. Vous avez tous raison. La logique démontre tout. Il a raison celui-là même qui rejette les malheurs du monde sur les bossus. Si nous déclarons la guerre aux bossus, nous apprendrons vite à nous exalter. Nous vengerons les crimes des bossus. Et certes les bossus aussi commettent des crimes.

Il faut, pour essayer de dégager cet essentiel, oublier un instant les divisions, qui, une fois admises, entraînent tout un Coran de vérités inébranlables et le fanatisme qui en découle. On peut ranger les hommes en hommes de droite et en hommes de gauche, en bossus et en non bossus, en fascistes et en démocrates, et ces distinctions sont inattaquables. Mais la vérité, vous le savez, c'est ce qui simplifie le monde et non ce qui crée le chaos. La vérité, c'est le langage qui dégage l'universel. Newton n'a point « découvert » une loi longtemps dissimulée à la façon d'une solution de rébus, Newton a effectué une opération créatrice. Il a fondé un langage d'homme qui pût exprimer à la fois la chute de la pomme dans un pré ou l'ascension du soleil. La vérité, ce n'est point ce qui se démontre, c'est ce qui se simplifie. »

Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des Hommes* (1939, pp. 238–239)

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'étudier, chez les sportifs, les déterminants des attitudes envers l'homosexualité. Au regard des niveaux de Doise, il est attendu la proposition d'un modèle prédictif des déterminants à différents niveaux : intra personnel, interpersonnel, positionnel et idéologique.

Le travail comporte 4 volets : 1) une étude préliminaire auprès de 322 personnes permettant la validation d'un outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes, 2) une étude auprès de 1002 sportifs analysant les déterminants des attitudes notamment en distinguant le sport masculin et le sport féminin, 3) une étude sur la mise au jour des normes envers l'homosexualité, 4) une étude auprès de 572 footballeurs proposant un modèle prédictif des attitudes envers les gays et les lesbiennes, incluant le rôle de l'entraîneur et des processus collectifs.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent une nette différence dans l'acceptation de l'homosexualité en fonction du sexe. La normativité est le principal prédicteur des attitudes, tendant vers une grande acceptation chez les femmes et une conservation de l'hétérosexisme chez les hommes. Ainsi, dans le cadre du sport masculin, l'homosexualité apparaît comme un stigmat non protégé, lié directement à la dynamique de groupe. De plus, l'hétérosexisme est étroitement lié au sexisme, à la religion et au racisme.

En ce sens, il paraît primordial de mettre en place des actions de sensibilisation et de formations auprès des athlètes et des entraîneurs. Ces actions pourront s'effectuer sous l'angle général de la gestion de la diversité dans le sport.

Mots clés : attitudes, homosexualité, sport, hétérosexisme, homophobie, norme, diversité

Abstract

The objective of this research is to study, among athletes, determinants of attitudes towards homosexuality. With respect to levels of Doise, it is expected the proposal of a predictive model of the determinants at different levels: intrapersonal, interpersonal, positional and ideological.

The work consists of 4 components: 1) a preliminary study of 322 people for the validation of a tool for measuring attitudes toward gays and lesbians, 2) a survey of 1002 athletes analyzing the determinants of attitudes toward homosexuals, distinguishing men's sports and women's sports, 3) a study on the discovery social norms towards homosexuality in sport, 4) a survey of 572 football players offering a predictive model of attitudes toward gays and lesbians, including the role of the trainer and group processes.

Overall, the results indicate a clear difference between women and men athletes in the acceptance of homosexuality. Normativity is the main predictor of attitudes, tending towards a greater acceptance among women and preservation of heterosexism in men. Thus, in the masculine sport, homosexuality appears unprotected stigma directly related to group dynamics. In addition, heterosexism is closely related to sexism, racism and religion.

In this sense, it seems important to develop awareness and training with athletes and coaches. These actions may be carried out under the general terms of the management of diversity in sport.

Keywords: attitudes, homosexuality, sport, heterosexism, homophobia, norm, diversity

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à André Lecigne, qui m'a encadré avec bienveillance durant toute la durée de ce travail. Merci pour nos échanges, votre culture et votre soutien.

Bien évidemment, je me dois de remercier Greg Décamps, qui me « suit » depuis ma troisième année de licence. Je le considère comme le soutien indispensable dans mon parcours universitaire et scientifique.

Un grand merci également à Lucile Lafont, qui me fait l'honneur d'être présidente de ce jury de thèse. Ce fut un plaisir de travailler à vos côtés. Votre savoir et votre analyse sont pour moi d'une grande richesse.

Mme le Professeure Marie-Françoise Lacassagne et M. le Professeur Marc Lévêque, je vous remercie sincèrement d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse. Un grand merci à toi aussi Stéphane d'évaluer mon travail et de siéger à mon jury.

Parce que sans eux ce travail n'existerait pas, je remercie tous les sportifs, les entraîneurs, les dirigeants, les clubs, fédérations, associations qui ont participé et soutenu ce projet. Un merci particulier à Chantal Nallet, les collaborateurs de la DRJSCS Aquitaine et à Pascal Brethes pour leurs apports.

Plus personnellement, je remercie Sabrina et Solenne pour leurs connaissances statistiques, merci à Cyrielle pour son support, à Laetitia pour ses relectures, à Laetitia (la Basque) pour ses corrections, à Emilie pour ses questions et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce projet : Aurélie, Florent, Florian, Bertrand, Verena, Laura et Aude.

Enfin merci à mes proches, mes parents, mon frère. Merci à Christophe pour sa patience. Merci à tous mes amis pour leur soutien et leur compréhension quand j'étais absent les samedis soirs. Merci à vous tous.

Liste des communications et publications liées à la thèse

Articles publiés dans des revues à comité de lecture

Mette, A., Lafont, L., Lecigne, A., & Décamps, G. (2012). Etude sur les attitudes des sportifs français envers les homosexuels : Effets du genre et du type de sport. *Revue STAPS*, 2-3, 157-167.

Mette, A., Lecigne, A., & Décamps, G. (soumis). Predictors of Attitudes toward Homosexuality among male Athletes. *Journal of Sport and Social Issues*.

Conférences et communications dans des colloques scientifiques

Mette, A. (2014). Attitudes toward Homosexuals among French Professional Football Players, conférencier invité at the Building Bridges Conference and 25th anniversary General Assembly of the European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF), Ljubljana, Slovenia.

Mette, A., Lecigne, A., & Décamps, G. (2013). Analyse des attitudes homophobes dans le football : Intérêts cliniques et méthodologiques. *Communication affichée, Congrès de la société française de psychologie du sport*, Canet en Roussillon.

Mette, A. (2013). Synthèse des attitudes homophobes dans le sport – conférencier invité au *Printemps de l'homophobie*, Chambéry.

Mette, A., Lecigne, A., & Décamps, G. (2012). Analyse du climat et des attitudes homophobes dans le sport : différenciation entre sport masculin et sport féminin. Communication affichée, Congrès de la Société Française de Psychologie du Sport, Lille.

Mette, A. (2011). Etat des lieux de l'homophobie dans le sport Aquitain. Conférencier invité lors du Colloque International de la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne, Paris.

Mette, A. (2011). Etat des lieux de l'homophobie dans le sport Aquitain. Communication orale lors des 4èmes journées de psychopathologie du sport, Centre d'Accompagnement et de Prévention pour les Sportifs, Bordeaux.

Mette, A. (2011). Approche psychologique des incivilités/discriminations dans le sport. Table ronde, Congrès de la Société Française de Psychologie du Sport, Bordeaux.

Mette, A., Décamps, G., & Lecigne, A. (2011). Première analyse de l'homophobie dans le sport français et validation du questionnaire de mesure des attitudes envers l'homosexualité (ATLG). Communication affichée, Congrès de la Société Française de Psychologie du Sport, Bordeaux.

Mette, A., Décamps, G., & Lecigne, A. (2011). Validation du questionnaire d'identité sportive (AIMS) et intérêts pour les psychologues de la santé. Communication affichée, Congrès de Psychologie de la Santé de Langue Française, Chambéry.

Mette, A., & Décamps, G. (2009). La relation entraîneur-entraîné influence-t-elle la cohésion des équipes de football amateur ? Communication affichée, Congrès International de la Société Française de Psychologie du Sport, Paris, INSEP.

Rapports de recherche

Mette, A., Lecigne, A., Rault, A. & Décamps, G. (2013). Analyse de l'homophobie dans le football professionnel – Mise en perspective avec les théories de la diversité et les politiques de lutte contre les discriminations. Enquête dirigée par Anthony Mette pour le PFG et l'Institut Randstad.

Mette, A., Durrieu, A., & Fruchet, N. (2011). Etat des lieux de l'homophobie dans le sport Aquitain. Enquête dirigée par le Cabinet MB pour la DRJSCS Aquitaine.

Mette, A., Besnard, G., Laporte, E., Lafont, L., Décamps, G., & Lecigne, A. (2011). Réalité de l'homophobie dans le sport. Enquête réalisée par le Cabinet MB pour le Ministère des Sports.

Mette, A., Lafont, L., & Décamps, G. (2011). Enquête sur les attitudes homophobes dans le football Français. Bourse de Recherche João Havelange, FIFA et CIES.

Valorisation, Interventions presse et médias

Avril 2013 : Conférence de presse à la Mairie de Paris, rapport d'enquête sur l'homophobie dans le football professionnel avec le PFG et l'Institut Randstad.

Mai 2011 : Conférence de presse au Ministère des sports, rapport d'enquête sur l'homophobie dans le sport pour le Ministère des sports.

Depuis 2010 : Nombreuses interviews sur la thématique la thématique discriminations/homophobie et sur la santé des sportifs dans la presse régionale et national (Le Nouvel Obs, l'Equipe, Sud Ouest, 20 minutes, rue 89, Têtu, Addictions, etc.)

Depuis 2010 : Nombreuses apparitions télévisées et radio sur la thématique discriminations/homophobie et sur la santé des sportifs (Itélé, Yagg, France 2, TV7, RMC sport, France Inter, AFP, etc.)

Table des matières

ABBREVIATIONS.....	12
INTRODUCTION.....	13
PLAN DE THESE.....	16
PARTIE THEORIQUE : CONCEPTS ET REVUE DE LITTERATURE.....	20
CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DE « L'HOMOPHOBIE »	21
1. ASPECTS CONCEPTUELS ET HISTORIQUES	22
1.1 REPRESENTATIONS DE L'HOMOSEXUALITE ET LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE	22
1.2 LES DIFFERENTES FORMES DE L'HOMOPHOBIE.....	24
1.3 DE L'HOMOPHOBIE A L'HETEROSEXISME	26
1.4 LES VICTIMES HOMOSEXUELLES.....	29
2. ASPECTS SOCIOPOLITIQUES ET CONSEQUENCES DE L'HETEROSEXISME.....	31
2.1 PREVALENCE DE L'HETEROSEXISME.....	31
2.2 EVOLUTION DE L'ACCEPTATION DE L'HOMOSEXUALITE DANS LA SOCIETE FRANÇAISE	32
CHAPITRE 2 : L'HOMOSEXUALITE DANS LE SPORT, MANIFESTATIONS DE REJET, EVOLUTION ET APPROCHE DES DETERMINANTS	35
1. ENJEUX DE L'ACCEPTATION DE L'HOMOSEXUALITE DANS LE CONTEXTE SPORTIF	36
1.1 DESCRIPTION DES CLIMATS ET MANIFESTATIONS ENVERS LES LESBIENNES	36
1.2 ENTRE HETEROSEXISME ET HOMOSOCIABILITE DANS LE SPORT FEMININ.....	39
1.3 VERS UNE PLUS GRANDE ACCEPTATION DES SPORTIFS GAYS	42
1.4 REACTIONS DES SPORTIFS FACE A L'HETEROSEXISME.....	45
1.5 RETENTISSEMENTS POLITIQUES.....	47
2. MODELISATION DES DETERMINANTS DE L'HETEROSEXISME : DIFFERENTS NIVEAUX D'ANALYSE	49
2.1 LES DETERMINANTS INTRA INDIVIDUELS : NIVEAU 1	51
2.2 DES DETERMINANTS INTERPERSONNELS : NIVEAU 2	55
2.3 LES DETERMINANTS POSITIONNELS/CONTEXTUELS : NIVEAU 3	59
2.4 LES DETERMINANTS IDEOLOGIQUES : NIVEAU 4.....	64
CHAPITRE 3 : NORMATIVITE, INFLUENCES SOCIALES ET EXPRESSION DES ATTITUDES ENVERS LES HOMOSEXUELS	72
1. L'OBJET D'ETUDE « HETEROSEXISME » EN PSYCHOLOGIE SOCIALE.....	73
1.1 STEREOTYPES ET PREJUGES	73
1.2 REPRESENTATIONS SOCIALES ET ATTITUDES	74
1.3 MESURE DES ATTITUDES ENVERS L'HOMOSEXUALITE	76
2. NORMATIVITE ET STRATEGIES DE MASQUAGE/DEMASQUAGE	76
2.1 DESIRABILITE SOCIALE ET CLAIRVOYANCE NORMATIVE	77
2.2 CONTEXTE ET PROCEDURE	78
2.3 LES PHENOMENES DE « ZONE MUETTE »	79

2.4	IGNORANCE PLURIELLE.....	80
2.5	LES TECHNIQUES DE MASQUAGE/DEMASQUAGE	81
3.	PROCESSUS EN LIEN AVEC LES TECHNIQUES DE SUBSTITUTION.....	83
3.1	LA PRESSION NORMATIVE ENVERS CERTAINS GROUPES SOCIAUX	83
3.2	LA DIFFERENCIATION SOCIALE.....	84
3.3	L'EFFET PRIMUS INTER PARES	85
3.4	OUTILS PERMETTANT D'ÉVALUER LA PRIMAUTE DES PROCESSUS	86
4.	LA QUESTION DE L'INFLUENCE SOCIALE.....	87
4.1	NORMATIVITE DES ATTITUDES SUR DIVERS STIGMATES.....	87
4.2	PROTECTION NORMATIVE ENVERS LES HOMOSEXUELS	90
4.3	LA QUESTION DES NORMES ENVERS LES HOMOSEXUELS DANS LE SPORT.....	93
	QUESTIONNEMENT ET OBJECTIFS	96
	LA PERTINENCE SOCIALE DE L'HETEROSEXISME	96
	DES COMPLEMENTS DE CONNAISSANCE A APPORTER.....	96
	DES OBJECTIFS PRECIS ET UNE HYPOTHESE LARGE.....	100
	PARTIE EMPIRIQUE	101
	CHAPITRE 4 : ANALYSE DES ATTITUDES DES SPORTIFS ENVERS L'HOMOSEXUALITE	102
	1. ADAPTATION ET VALIDATION D'UN OUTIL DE MESURE DES ATTITUDES ENVERS LES GAYS ET LES LESBIENNES EN LANGUE FRANÇAISE (ETUDE PRELIMINAIRE)	102
1.1	INTRODUCTION ET OBJECTIF.....	102
1.2	METHODE.....	104
1.3	RESULTATS	106
1.4	DISCUSSION PARTIELLE	109
	2. ANALYSE DES ATTITUDES HOMOPHOBES ET RECHERCHE DE LEURS DETERMINANTS CHEZ LES SPORTIFS (ETUDE 1)	111
2.1	INTRODUCTION ET OBJECTIFS	111
2.2	METHODE.....	112
2.3	RESULTATS.....	116
2.4	DISCUSSION PARTIELLE	123
	3. LA QUESTION DE L'INFLUENCE SOCIALE SUR LES ATTITUDES ENVERS L'HOMOSEXUALITE DANS LE SPORT: L'HYPOTHESE D'UNE NORME HETEROSEXISTE (ETUDE 2)	125
3.1	INTRODUCTION ET OBJECTIF.....	125
3.2	MÉTHODE.....	127
3.3	RESULTATS.....	128
3.4	DISCUSSION PARTIELLE	132
3.5	CONCLUSION	133
	CHAPITRE 5 : FOCUS SUR LES DETERMINANTS DES ATTITUDES ET LES NORMES ENVERS LES HOMOSEXUELS DANS LE FOOTBALL (ETUDE 3).....	135

1. INTRODUCTION : LE FOOTBALL UNE VITRINE SOCIALE ?	135
1.1 HETEROSEXISME DANS LE FOOTBALL	136
1.2 PROBLEMATIQUE	139
2. METHODOLOGIE.....	141
2.1 PARTICIPANTS	141
2.2 PROCEDURE	141
2.3 ATTITUDES ENVERS L'HOMOSEXUALITE ET TECHNIQUE DE SUBSTITUTION.....	142
2.4 NIVEAU 1 : DETERMINANTS INTRAPERSONNELS	142
2.5 NIVEAU 2 : DETERMINANTS INTERPERSONNELS.....	142
2.6 NIVEAU 3 : DETERMINANTS POSITIONNELS	143
2.7 NIVEAU 4 : DETERMINANT IDEOLOGIQUE	143
2.8 ANALYSE DES DONNEES.....	143
3. RESULTATS	144
3.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	144
3.2 HYPOTHESES TESTEES POUR LES FOOTBALLEURS	152
3.3 HYPOTHESES TESTEES POUR LES FOOTBALLEUSES.....	159
4. DISCUSSION PARTIELLE.....	163
CHAPITRE 6 : DISCUSSION GENERALE.....	165
1. MECANISMES DISTINCTS ENTRE HOMMES ET FEMMES.....	165
1.1 UN NOUVEL OUTIL DE MESURE DES ATTITUDES ENVERS LES GAYS ET LES LESBIENNES EN LANGUE FRANÇAISE ...	165
1.2 FACTEURS INTRAPERSONNELS ET IDEOLOGIQUES	167
1.3 PRIMAUTE DES DETERMINANTS INTERPERSONNELS ET DE LA NORMATIVITE	168
1.4 IMPACTS DES FACTEURS « SPORTIFS » ET DU CONTEXTE.....	172
2. EVOLUTION DES ATTITUDES ET DES NORMES ENVERS L'HOMOSEXUALITE	174
2.1 VERS UNE ACCEPTATION DE L'HOMOSEXUALITE LESBIENNE.....	174
2.2 DES HOMMES INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT PLUS HOSTILES AUX HOMOSEXUELS	175
2.3 UN ATHLETE GAY PEUT-IL FAIRE SON COMING OUT ?.....	178
3. LIMITES ET PERSPECTIVES.....	182
3.1 APPROCHE PSYCHOSOCIOLOGIQUE ET CLINIQUE DE L'HOMOPHOBIE	182
3.2 D'AUTRES DETERMINANTS ET ACTEURS DES ATTITUDES ENVERS LES HOMOSEXUELS	184
3.3 VERS UNE POLITIQUE DU RESPECT ET DE LA GESTION DE LA DIVERSITE	186
REFERENCES	192
FIGURES	228
TABLEAUX	229
ANNEXES.....	231
ANNEXE 1 : PROPOS REFERENCES PAR LE PARIS FOOT GAY DANS SON RAPPORT D'ACTIVITE 2012	232
ANNEXE 2 : PRESENTATION DES DIFFERENTES DEFINITIONS DE L'HOMOPHOBIE.....	233
ANNEXE 3 : ETUDE ISSP 1998-1999 RAPPORTEE PAR KELLEY (2001)	234
ANNEXE 4: THEMATIQUES DE RECHERCHES SUR L'HOMOSEXUALITE DANS LE SPORT	235

ANNEXE 5: TRADUCTION DU QUESTIONNAIRE ATLG-S	236
ANNEXE 6 : ECHELLE DE DESIRABILITE SOCIALE.....	237
ANNEXE 7 : COMMUNICATION ECRITE POUR LA VALIDATION DE L'AIMS	238
ANNEXE 8 : REPARTITION DES SCORES DES HOMMES ET LOI NORMALE (ETUDE 1)	239
ANNEXE 9 : REPARTITION DES SCORES DES FEMMES ET LOI NORMALE (ETUDE 1).....	240
ANNEXE 10 : NORMALITE DES RESIDUS POUR LES HOMMES (ETUDE 1).....	241
ANNEXE 11 : NORMALITE DES RESIDUS POUR LES FEMMES (ETUDE 1)	242
ANNEXE 12 : PRESENTATION DE L'ETUDE.....	243
ANNEXE 13 : CONSENTEMENT ECLAIRE ET COORDONNEES.....	244
ANNEXE 14 : QUESTIONNAIRE D'IDENTITE SPORTIVE.....	245
ANNEXE 15 : QUESTIONNAIRE DE MESURE DES ATTITUDES ENVERS LES GAYS ET LES LESBIENNES.	246
ANNEXE 16 : EVALUATION DE LA NORME AVEC LA TECHNIQUE DE SUBSTITUTION	247
ANNEXE 17 : QUESTIONNAIRE SOCIODEMOGRAPHIQUE	248
ANNEXE 18 : REPARTITION GENREE DES SPORTS	252
ANNEXE 19 : SCORES BRUTS OBTENUS PAR LES HOMMES ET LES FEMMES (ETUDE 1)	253
ANNEXE 20 : SCORES PAR ITEM, AU QUESTIONNAIRE ATLG-S (ETUDE 3)	255
ANNEXE 21 : NORMALITE DES RESIDUS POUR LES HOMMES (ETUDE 3).....	256
ANNEXE 22 : REPARTITION DE CATEGORISATION DES SCORES (ETUDE 3)	257

Abbreviations

AIMS	Athletic Identity Measurement Scale
ATG	Attitudes Toward Gay men
ATL	Attitudes Toward Lesbians
ATLG	Attitudes Toward Lesbians and Gay men
DDCD	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
LGBT	Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres
LFP	Ligue de Football Professionnel
FFF	Fédération Française de Football
FIFA	Federation of International Football Association
FSGL	Fédération Sportive Gaie et Lesbienne
PFG	Paris Foot Gay
RS	Représentations Sociales
TIS	Théorie de l'Identité Sociale
UEFA	Union of European Football Association

Introduction

Contexte de recherche

Yoann Lemaire, footballeur, membre du FC Chooz pendant 14 ans, fait part, en 2005, de son homosexualité à son club. Très vite accepté par ses coéquipiers mais constamment moqué lors des rencontres avec des équipes adverses, Yoann décide de rendre publique son histoire avec son livre : « Je suis le seul footballeur homo – enfin j’étais » (Lemaire, 2009). S’en suivront de nombreuses sollicitations médiatiques, jusqu’au jour où Yoann va être pris à partie pour son homosexualité sous les yeux d’une caméra de France 3, en mai 2009. Là le joueur décide de prendre une année sabbatique. À l’été 2010, désireux de reprendre sa place dans l’équipe, il apprend par un communiqué signé de son président, Frédéric Coquet, son éviction définitive. Le communiqué précise que « *les raisons invoquées s’inscrivent dans un souci de protéger les deux parties. En effet, il nous semble important, compte tenu de la passion encore sensible depuis les événements de mai 2009 et la médiatisation qui en a résulté, d’éviter de nouveaux incidents* ». En quelques jours, la nouvelle se répand, et l’AFP résume en ouverture de la dépêche consacrée à ce sujet : « *Yoann Lemaire, joueur du club de football ardennais de Chooz (DHR) depuis 14 ans, s’est vu refuser sa licence 2010-2011 en raison de son homosexualité* ».

Le dimanche 4 octobre 2009, une équipe de football d’obédience musulmane, Créteil Bébel, refuse de rencontrer le Paris Foot Gay (PFG), association qui lutte depuis 2003 contre l’homophobie dans le milieu sportif et dans celui du football en particulier. La justification tient en quelques lignes adressées par mail : « *Désolé, mais par rapport au nom de votre équipe et conformément aux principes de notre équipe, qui est une équipe de musulmans pratiquants, nous ne pouvons jouer contre vous, nos convictions sont de loin plus importantes qu’un simple match de foot, encore une fois excusez-nous de vous avoir prévenus si tard.* » Par l’intermédiaire de Pascal Brethes alors président du PFG et Brahim Naït-Balk (2010) entraîneur de l’équipe première, le refus de jouer est largement débattu dans les médias mais sans succès.

Ces deux affaires sont le point de départ de ce travail de doctorat. Symboliques d’un nouveau regard porté sur le sport et l’homosexualité, elles ont alerté l’attention des médias.

D'autres évènements, publications ont depuis soulevé le débat¹. Michel Royer a par exemple consacré un documentaire à la question de l'homophobie dans le sport². Des sportifs homosexuels, évoluant dans de nombreuses disciplines (tennis, basket, golf, pentathlon, etc.) ont effectué ce que l'on appelle leur « coming out³ » et ont évoqué les difficultés qu'ils rencontraient et rencontrent encore dans leur pratique.

Dans le sport féminin, le coming out d'Amélie Mauresmo a particulièrement alerté les consciences. Dans un entretien en décembre 2007 au Figaro, elle revenait sur cet évènement : *« J'en ai tellement pris plein la figure et j'ai été prise dans un tel ouragan médiatique que je n'ai pas réussi à être à l'aise par rapport à cela pendant un an et demi. Très naïvement, je ne comprenais pas cette intrusion, alors que je l'avais déclenchée. Je l'ai très mal vécu, j'avais envie que les gens se focalisent sur la joueuse que j'étais et que ma vie personnelle n'éclipse pas mes performances. Je pense avoir réussi à ce que, maintenant, le public s'intéresse plus à ce que je fais sur un court que dans ma vie (...).*

Avec le recul, regrettez-vous votre coming out ?

Non. Mais j'aurais pu y aller plus en douceur. Je n'étais pas encore épanouie en tant que femme comme je peux l'être aujourd'hui, j'étais naïve et un peu bébé. Mais grâce à cette annonce, j'ai gagné ma tranquillité et j'ai dépassé tout cela, ce que j'apprécie énormément... »

Incontestablement, les évènements rapportés semblent faire état d'un contexte sportif discriminant à l'égard des homosexuels. Les sportifs, gays et lesbiennes relatent les nombreuses difficultés rencontrées dans leur pratique. Les propos homophobes sont souvent retranscrits dans les médias. **La thématique du sport et de l'homosexualité semble jouir d'un intérêt particulier dans notre société et dans une certaine mesure, alerter les consciences. Mais ces évènements homophobes sont-ils marginaux ou sont-ils**

¹ A titre d'exemple, le Paris Foot Gay recense tous les ans l'ensemble de ces propos dans le cadre du football professionnel et amateur, Cf. Annexe 1 p.227.

² Documentaire « Sports et Homosexualités, c'est quoi le problème » de Michel Royer diffusé en janvier 2010 sur Canal +

³ Le coming out, contraction de l'expression coming out of the closet, ou sortir du placard, désigne principalement l'annonce volontaire d'une orientation sexuelle ou d'une identité de genre. Ce fait de « rester dans le placard » tend à diminuer au regard d'une acceptation grandissante de l'homosexualité comme une caractéristique privée. Le coming-out peut se faire dans un ou plusieurs milieux : les membres de la famille (proche/éloignée), les amis, les collègues, les voisins, etc.

récurrents? De façon générale, le sport est-il un contexte « spécifique », où pourrait se créer et s'entretenir une forme de rejet des homosexuels ?

Afin de répondre à ces questions d'une grande pertinence sociale, ont été sollicités divers organismes en leur soumettant des projets de recherche scientifique. Parmi eux, la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale en Aquitaine (DRJSCS) s'est montrée rapidement intéressée par la thématique. La majeure partie de ce travail a donc été directement financée par cette institution régionale. Des projets réalisés avec le Ministère des Sports et la FIFA (via la bourse de recherche Joao Havelange en lien avec le Centre International d'Etudes du Sport) ont également permis de compléter ce travail.

Plan de thèse

Partie théorique : concepts et revue de littérature

La première partie de notre travail correspond à la présentation des concepts clés et à une revue de littérature. Le premier chapitre relate la notion d'homophobie, ses aspects théoriques et sociopolitiques. Le deuxième chapitre décrit tout d'abord les principales manifestations de l'homophobie dans le sport, leurs évolutions et les enjeux face aux discriminations subies par les gays et les lesbiennes. Puis sont présentés ensuite les facteurs qui ont été identifiés comme déterminants dans la tolérance envers les homosexuels dans le cadre sportif et ceux qu'il semble pertinent d'investiguer pour permettre une meilleure compréhension de phénomène. Enfin, dans le troisième chapitre, sont analysés les principaux biais de mesure dans l'analyse des attitudes envers des objets « sensibles ». Dans ce dernier chapitre il est notamment proposé de mettre à l'épreuve les considérations sur les « zones muettes » et la normativité des attitudes envers les homosexuels.

Problématique

L'analyse de la littérature effectuée a pointé différentes limites méthodologiques et théoriques, dans les études ayant investigué le champ de l'homosexualité dans le sport. L'ensemble des travaux référencés, dont les résultats des recherches ayant adopté une approche attitudinale basée sur les conflits inter groupes, suscitent trois grandes interrogations.

Les attitudes envers les homosexuels dans le sport peuvent-elles être analysées indifféremment en fonction du sexe des athlètes ; les sportifs hommes paraissant beaucoup plus discriminants que les sportives ?

Hormis les considérations sur la masculinité et la féminité qui ont été largement étudiées dans la littérature, quels sont les autres déterminants intra individuels, inter personnels, positionnels et idéologiques permettant de mieux analyser les attitudes envers les homosexuels ?

Enfin, la normativité envers les homosexuels varie-t-elle dans le contexte sportif en comparaison au contexte général et influence-t-elle les attitudes des joueurs ?

Hypothèse générale

En somme, ce travail amène à poser l'hypothèse générale suivante : les attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes varient fortement en fonction du sexe des athlètes et d'autres facteurs de différents niveaux y compris en fonction de la normativité; le pouvoir prédictif de chacun de ces déterminants restant à déterminer.

Objectifs

Afin de répondre à cette hypothèse et en fonction des considérations méthodologiques soulevées, ce travail sera articulé autour de 3 objectifs :

- Objectif 1 : valider un outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes en langue française
- Objectif 2: proposer une méthodologie de mesure de la normativité envers les homosexuels dans le sport
- Objectif 3 : proposer un modèle d'analyse des attitudes des sportifs envers les homosexuels

Partie empirique : travail de recherche

Dans cette seconde partie seront présentés les résultats des études ayant permis d'apporter des éléments de réponse à l'hypothèse générale formulée. Au total, 1896 personnes ont participé à ce travail, réparties dans 4 études successives.

Etude préliminaire : Adaptation et validation d'un outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes en langue française

Résumé : L'objectif principal de cette recherche est d'étudier les qualités psychométriques du questionnaire de mesure des attitudes envers les homosexuels, le ATLG-S (G. M. Herek, 1994). Notre population comprend 322 personnes dont 242 sportifs. Les analyses factorielles et la consistance interne d'ATLG-S se sont avérées satisfaisantes et

permettent une validation préliminaire de l'outil. Les analyses statistiques complémentaires indiquent que les attitudes les plus négatives sont déclarées par les personnes les plus « impliquées », à savoir les hommes sportifs.

Etude 1 : Analyse des attitudes homophobes et recherche de leurs déterminants chez les sportifs

Résumé : L'objectif de cette étude est de décrire les facteurs intrapersonnels, interpersonnels, positionnels, idéologiques, liés aux attitudes envers les homosexuels. Au total 1002 sportifs, 633 hommes et 369 femmes ont répondu au questionnaire ATLG-S (Mette, Lecigne, Lafont, & Décamps, 2012). Les résultats confirment la différenciation entre les contextes sportifs masculins et féminins, avec des sportifs hommes toujours hostiles envers les gays. Les régressions linéaires réalisées indiquent que les déterminants les plus significatifs sont les déterminants intra et interpersonnels.

Etude 2 : La question de l'influence sociale sur les attitudes envers l'homosexualité dans le sport: l'hypothèse d'une norme homophobe

Résumé : L'objectif de cette étude est d'analyser la présence de normes envers les homosexuels dans le sport à l'appui d'une technique de substitution issue de la théorie de l'ignorance pluraliste (Bowen & Bourgeois, 2001; Prentice & Miller, 1993). Au total, 1002 sportifs ont participé à cette recherche et ont répondu au questionnaire d'autoévaluation des attitudes envers les homosexuels (Mette et al., 2012) en évaluation classique et avec la technique de substitution. Les résultats indiquent des scores attitudinaux supérieurs en technique de substitution, à ceux, obtenus avec la technique classique et révèlent le caractère normatif des attitudes déclarées.

Etude 3 : Focus sur les déterminants des attitudes et des normes envers les homosexuels dans le football

Résumé : L'objectif principal de cette étude est d'investiguer l'influence des normes envers l'homosexualité sur les attitudes des joueurs envers les gays et les lesbiennes. Au total, 572 personnes ont participé à cette étude et ont répondu au questionnaire ATLG-S (Mette et

al., 2012). Les résultats décrivent un contexte footballistique masculin relativement hostile à l'homosexualité et inversement, un contexte footballistique féminin très tolérant. Les régressions linéaires réalisées indiquent un fort impact des déterminants interpersonnels et des normes, sur les attitudes des joueurs. Il semble, par ailleurs, que les hommes surévaluent négativement la norme envers les homosexuels. Cela représente ainsi une perspective d'étude importante pour les futures actions de promotion de la diversité dans le sport.

Portée des résultats

Incontestablement, le travail réalisé ici renforce l'idée que l'acceptation de l'homosexualité dans le sport diffère en fonction du sexe. De même, l'hétérosexisme dans le sport est à analyser sous l'angle de la normativité et de la dynamique de groupe. Les prochains travaux devront donc se centrer sur les valeurs, rôles, statuts, identités, normes en jeu dans chaque équipe. En complément, ce travail a souligné la proximité entre la thématique de l'homosexualité avec le sexisme et la religion. Dans une démarche pratique, il est donc primordial de proposer des actions de formation axées sur la diversité et la gestion des groupes sportifs.

PARTIE THEORIQUE : CONCEPTS ET REVUE DE LITTERATURE

« Mon admiration pour Gide fut sans bornes. A la différence de Maurras, il était mon secret. En lui, je reconnaissais mes aspirations inavouées : les séductions d'un amoralisme d'esthète, l'assouvissement de passions secrètes et contradictoires. » (Cordier, 2009, p. 17)

CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DE « L'HOMOPHOBIE »

Qu'est ce que l'homophobie ? Nombre d'auteurs ont tenté de répondre à cette question et ont enrichi leur définition au fil de leurs résultats. Louis-Georges Tin (2003, p. X) qui a dirigé la rédaction du dictionnaire de l'homophobie en langue française explique que *« l'homophobie n'est ni une fatalité transhistorique, impossible à combattre, ni un résidu de l'histoire destiné à disparaître de lui-même, avec le temps. Elle constitue un problème humain, grave et complexe, aux résonances multiples, qui nécessite une réaction concertée et une réflexion préalable »*. Selon cet auteur, l'homophobie reste un sujet délicat, intégrant plusieurs aspects théoriques (Tin, 2003). Leyens (2012, pp. 55–56) pour sa part, assimile l'homophobie au racisme qu'il définit comme *« un antagonisme profond ou au contraire une condescendance apparemment inoffensive, conscients ou non, à l'encontre de membres d'un groupe donné du seul fait de leur appartenance à ce groupe. Il se manifeste aussi bien au niveau du comportement – la discrimination – que ses croyances – les stéréotypes – et des réactions cognitivo-affectives – préjugés »*. Leyens (2012) explique ainsi que l'homophobie est un néologisme inventé par les scientifiques pour désigner une forme particulière de racisme, au même titre que le sexisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, l'âgisme, etc.

Dans ce chapitre, l'ensemble des définitions relatives à l'homophobie, ses formes et aspects théoriques seront présentés. Un parallèle avec la notion de discrimination sera ensuite proposé. La notion de discrimination revêt diverses définitions en fonction des champs d'étude. Celles-ci seront donc brièvement analysées ainsi que les conséquences des

discriminations et de l'homophobie sur les personnes homosexuelles. Ce premier travail de réflexion permettra de proposer une terminologie des concepts clés qui seront appliqués dans ce travail.

1. Aspects conceptuels et historiques

Dans la littérature, différents concepts sont reliés à celui d'homophobie. De cette conceptualisation dépendent également plusieurs postulats théoriques et méthodologiques. Ces postulats ainsi que les conséquences des discriminations envers les homosexuels sont ici décrits.

1.1 Représentations de l'homosexualité et lutte contre l'homophobie

Le mot « homosexualité » est apparu à la fin du XIX^{ème} siècle (Spencer, 1995). En 1868 et 1869 l'écrivain hongrois Karl-Maria Kertbeny forge les mots allemands *homosexuell* et *Homosexualität* en associant la racine grecque (homo, « semblable ») et la racine latine (sexualis, « sexuel »). Les mots français homosexualité et ses déclinaisons homosexuels et homosexuelles apparaissent peu après, rapidement rejoints par l'indispensable antonyme hétérosexuel (Fernandez, 1989). Ce que nous appelons maintenant homosexualité est un fait social constant dans toutes les sociétés et renvoie au désir, à l'amour, l'attirance sexuelle ou les rapports sexuels entre individus du même sexe.

Selon les époques et les cultures, l'homosexualité est plus ou moins acceptée ou réprimée dans ses différentes incarnations. Aujourd'hui, près de 80 pays (principalement en Afrique et au Moyen-Orient) condamnent les auteurs d'actes homosexuels à des peines plus ou moins importantes, allant jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité ou la peine de mort⁴. Toutefois, depuis le début du XXI^{ème} siècle, la tendance dans les sociétés occidentales, est à l'acceptation et à l'établissement d'un statut légal pour les homosexuels (union civile, mariage, etc.). Dans une certaine mesure, l'évolution de cette tolérance coïncide avec l'apparition de la lutte contre l'homophobie ; l'homophobie étant entendue comme une forme de rejet ou d'hostilité à l'égard des homosexuels, hommes et femmes.

⁴ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/orientation-sexuelle-et-identite/>

D'un côté, certains se plaignent de l'homophobie actuelle, qu'ils perçoivent comme forte ; de l'autre, certains contestent le bien-fondé de ces plaintes ; l'homophobie ne leur paraissant pas le débat d'actualité. André-Simonet (2003) explique que cette divergence d'analyse est étroitement liée à l'évolution du concept de « discrimination », dont les homosexuels ont été et sont encore en partie victimes.

Historiquement, l'homosexualité était étroitement liée au « mal », elle était réprimée et cette répression n'était pas perçue comme discriminatoire, car elle était légitime aux yeux de la majorité. La lutte contre la répression de l'homosexualité était une lutte contre l'intolérance plutôt qu'une lutte contre la discrimination. Ce n'était pas l'égalité qui était revendiquée, c'était le droit de ne pas mourir ou de ne pas être emprisonné en raison de son homosexualité. Peu à peu, l'homosexualité fut dépénalisée dans de nombreux pays rendant la lutte contre la discrimination possible. En effet, puisque les homosexuels n'étaient pas coupables, ils devaient être traités à égalité avec les hétérosexuels. C'est ainsi que la France a supprimé certaines discriminations législatives dont étaient victimes les homosexuels (Martel, 2008).

Aujourd'hui où la lutte contre la discrimination homosexuelle a progressé de manière spectaculaire, on constate qu'elle tend à se transformer en une lutte contre l'homophobie avec une affirmation de l'identité homosexuelle (Eribon, 2012). Entre ces deux combats, il n'y a bien évidemment pas de rupture nette ; il y a plutôt un changement de perspective, puisque ce n'est plus l'homosexualité qui pose problème mais l'homophobie. *« Les discriminations dont sont victimes les homosexuels sont donc de moins en moins fortes, du moins en occident et dans un contexte général, pourtant sous le nouvel éclairage de la lutte contre l'homophobie elles sont de moins en moins tolérables »* (André-Simonet, 2003, p. 133). La discrimination définie à l'article 225-1 du code pénal⁵, sur le critère de son orientation sexuelle, commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est ainsi punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste : à refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ; à entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque ; à refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ; à subordonner une offre d'emploi, une demande de stage ou une période de formation en entreprise.

⁵ Article complété par [LOI n°2014-173 du 21 février 2014 - art. 15](#)

1.2 Les différentes formes de l'homophobie

La défense des droits des homosexuels est à relier directement au concept d'homophobie. Ce n'est qu'en 1998 que le terme « **homophobie** » apparaît pour la première fois dans un dictionnaire de langue française. L'invention du mot semble appartenir à Smith (1971) qui a essayé d'analyser les traits de la personnalité homophobe. Un an plus tard, Weinberg (1972) définira l'homophobie comme la crainte d'être en contact avec un homosexuel dans un espace fermé. Cette définition fait ainsi référence à l'hostilité envers les homosexuels sous une dimension phobique. Dans cette même période sera proposé le terme **hétérosexisme**, analogie entre hétérosexuel, sexisme, et racisme qui décrit un système idéologique considérant l'homosexualité comme inférieure à l'hétérosexualité.

Hudson et Ricketts (1980) ont pour leur part proposé la distinction entre homophobie et **homonégativité**. Cette dernière se réfère non seulement au caractère d'aversion et d'anxiété propres à l'homophobie dans le sens classique du terme, mais aussi et surtout, à l'ensemble des attitudes cognitives négatives envers l'homosexualité au niveau social, moral, juridique et/ou anthropologique (Borillo, 2000).

Une première forme d'hostilité à l'encontre des homosexuels se caractérise par le sentiment de peur, de dégoût et de répulsion. Selon Borillo (2000), il s'agit d'une véritable manifestation émotive de type phobique comparable à l'appréhension que l'on peut ressentir dans des espaces fermés (claustrophobie) ou vis-à-vis de certains animaux ; comprenant une certaine dimension irrationnelle. Cette définition de l'homophobie fait donc référence à la définition originelle du terme (Weinberg, 1972) et se caractérise par son versant psychologique.

D'autres manifestations moins virulentes de l'homophobie mais peut-être plus insidieuses s'exercent au quotidien. Cet autre aspect de l'homophobie qualifié de social « *prend ses racines dans l'attitude de mépris constitutive d'une façon ordinaire d'appréhender et de catégoriser l'autre* » (Borillo, 2000, p. 15). **L'homophobie sociale**, partagée par un collectif, maintient ainsi les différences entre homosexuels et hétérosexuels, tout en faisant part d'une certaine tolérance. Cette homophobie se retrouve dans tous les milieux : dans la famille, à l'école, dans les armées, dans le monde du travail, dans le monde de la politique, des médias, dans le sport, les prisons etc. (Tin, 2003).

Le sociologue Welzer-Lang (1994) a proposé d'élargir la notion d'homophobie à des discours et à des comportements qui dépassant la simple appréhension envers les gays ou les lesbiennes, articulent une forme générale d'hostilité à l'égard des comportements opposés aux rôles socio-sexuels préétablis. Cet auteur parle ainsi **d'homophobie générale**, manifestation du sexisme, c'est-à-dire de la discrimination des personnes en raison de leur sexe (Le Bras, 2007) et plus particulièrement de leur genre (Halbert, 1997). Cette forme d'homophobie est donc une forme de discrimination envers les personnes qui montrent, ou bien à qui l'on prête, des qualités, des comportements attribués généralement à l'autre sexe. Très clairement, l'homophobie générale dépasse la simple discrimination liée à la sexualité, pour inclure également les enjeux et les représentations liées au genre. Toute allusion, suspicion d'homosexualité renvoie ainsi à l'identité de genre, au fait d'appartenir au genre correspondant à son sexe biologique et au fait de correspondre aux attentes envers celui-ci.

Ainsi, dans les sociétés fortement marquées par une domination masculine, l'homophobie organise une sorte de surveillance du genre, car la virilité doit se structurer non seulement en fonction de la négation du féminin, mais aussi du refus de l'homosexualité (Borillo, 2000). L'homophobie est également la stigmatisation ou la négation des rapports entre femmes qui ne correspondent pas à une définition traditionnelle de la féminité. Certains auteurs constatent néanmoins une différenciation dans le traitement de l'homophobie envers les hommes gays et les femmes lesbiennes. Selon Guyonnaud (2003, p. 76) « *l'histoire nous enseigne que la sévérité à l'égard des homosexuels est beaucoup plus grande – et de loin – que pour les lesbiennes* ».

Parallèlement à cet élargissement de la notion d'homophobie, un mouvement inverse de différenciation lexical s'est opéré. En raison de la spécificité des attitudes envers l'homosexualité (G. M Herek, 1984), les termes de **lesbophobie** et de **gaiphobie** ont été avancés par les associations militantes. L'homophobie spécifique se réfère donc spécialement aux gays et aux lesbiennes. Dans cette même approche, le concept de biphobie a également été proposé pour mettre en évidence la situation singulière des personnes bisexuelles, stigmatisées à la fois par les hétérosexuels et les homosexuels. Par ailleurs, Tin (2003) souligne la nécessité de prendre en compte la problématique très différente liée aux transsexuels, travestis et transgenres de toutes sortes, qui permet de penser la notion de transphobie.

Enfin, une dernière forme de l'homophobie concerne **l'homophobie intériorisée**. Selon Borillo (2000) les gays et les lesbiennes grandissant dans un monde généralement hostile aux homosexuels, et où il n'y a pas de modèles valorisés d'homosexualité, fait qu'ils intériorisent la violence homophobe qui les entoure (violence symbolique et physique). Bourdet-Loubère & Pugnière (2011) qui ont étudié les mécanismes de l'homophobie intériorisée auprès de 210 jeunes hommes français, distinguent 5 phases dans l'homophobie intériorisée : le déni, la répulsion, l'intériorisation, le clivage et l'acceptation. Cette théorie décrit donc un cheminement allant du déni total (généralement observé au début de l'adolescence) jusqu'à l'acceptation (apparaissant le plus souvent à l'âge adulte). Une des principales conséquences de l'intériorisation de l'homophobie est le sentiment de culpabilité, de honte. *« La honte se nourrit d'une haine de soi qui dépasse les sujets homosexuels parce qu'elle n'est jamais ni complètement individuelle, ni absolument consciente. Elle renvoie à l'incorporation du mépris que les autres véhiculent envers eux. Mais cette homophobie intériorisée, comme « peur de l'autre en soi » ne se limite pas à alimenter la honte en carburant social et psychologique : elle se projette souvent aussi dans une « haine de soi en l'autre », c'est-à-dire un rejet des autres homosexuels »* (Chauvin, 2003, p. 223). Pour renverser ce mécanisme de la honte (Chauvin, 2003; Cyrulnik, 2010), certains ont promu une construction de l'identité gaie, tant au plan personnel que collectif. Les manifestations et le militantisme gay s'insèrent ainsi dans cette construction. La gay pride, par exemple, *« vise d'abord une réappropriation de l'identité homosexuelle qui renverserait le stigmatisme en fierté, aussi bien privée que publique, désarmant l'injure initiale en revendiquant « tête haute » l'identité originellement assignée par la société homophobe »* (Chauvin, 2003, p. 226).

1.3 De l'homophobie à l'hétérosexisme

Comme le racisme, le terme homophobie désigne ainsi plusieurs aspects différents d'une même réalité : une dimension personnelle de nature affective se manifestant par un rejet des homosexuels et une dimension culturelle, de nature cognitive dans laquelle ce n'est pas l'homosexuel en tant qu'individu qui fait l'objet du rejet mais l'homosexualité comme phénomène psychologique et social. Smith, Oades et McCarthy (2012) indiquent que les définitions de l'homophobie sont aujourd'hui très, voire trop nombreuses et renvoient à des

réalités distinctes (Cf. Annexe 2, p.233). Les actes à caractère homophobe sont donc généralement mesurés sous la forme de discriminations, de stéréotypes et/ou de préjugés⁶.

Dans la littérature scientifique (en langue anglaise) afin de ne pas banaliser le terme racisme et de réunir les manifestations des conflits inter groupes, les chercheurs recommandent l'utilisation du terme « prejudice ». De même, plusieurs auteurs critiquent l'emploi du terme homophobie dans les travaux de nature scientifique (Hebl, Law, Charlie, & King, 2013; G. M. Herek, 2004; I. Smith et al., 2012). Au terme homophobie sont préférés ceux de « **stigmat sexuel** », « **hétérosexisme** » et « **discrimination envers l'orientation sexuelle** ». Ces concepts ont l'avantage de retirer toute la part émotionnelle, affective et psychopathologique présente dans le terme homo-phobie. L'ensemble de ces auteurs se situent avant tout dans une **approche interpersonnelle, contextuelle, culturelle** de la tolérance envers l'orientation sexuelle, au détriment des facteurs intrapersonnels.

Adapté au rejet de l'homosexualité et aux différentes discriminations liées à l'orientation sexuelle, les chercheurs emploient le terme « **sexual prejudice** » (Hebl et al., 2013; G. M. Herek, Cogan, & Gillis, 2009). Herek (2000) explique que le terme « sexual prejudice » renvoie aux attitudes négatives à l'égard d'un individu à cause de son orientation sexuelle. Cela caractérise les attitudes négatives des hétérosexuels envers les comportements homosexuels, les personnes homos ou bisexuelles et la communauté gaie, bi et lesbienne. Selon cet auteur, l'emploi de « sexual prejudice » a plusieurs avantages : (1) c'est un terme descriptif, (2) il insère les études sur l'hostilité envers l'orientation sexuelle dans le champ plus large de recherche en psychologie sociale des préjudices, (3) le terme préjudice est dénué de jugement ou d'explications irrationnelles.

En langue française, le terme de sexual prejudice se rapproche ainsi par certains aspects de la notion de **stigmat homosexuel ou stigmat envers l'orientation sexuelle** employée en psychologie sociale. Croizet et Leyens (2003, p. 14) définissent le stigmat comme « *une caractéristique associée à des traits et stéréotypes négatifs qui font en sorte que ses possesseurs subiront une perte de statut et seront discriminés au point de faire partie d'un groupe particulier ; il y aura « eux », qui ont une mauvaise réputation, et « nous », les*

⁶ Précisons qu'un stéréotype est généralement défini comme un ensemble de croyances à propos d'un groupe social et un préjugé intègre à cela une dimension affective. Un préjugé peut ainsi être défini comme une théorie naïve, prédisposant à agir défavorablement à l'encontre d'une personne ou d'un groupe sur la base de son appartenance à ce groupe. Si le stéréotype peut être positif, le préjugé reste globalement négatif (Légal & Delouvée, 2008).

normaux. » ». Il peut y avoir « nous les hétérosexuels » et « eux les homosexuels » ; et inversement. Selon ces auteurs, les êtres humains diffèrent les uns des autres d'une multitude de manières et ces différences, parce qu'elles sont souvent infimes, ne retiennent que peu ou pas notre attention. Néanmoins, des variations plus importantes comme la couleur de peau, la morphologie, l'orientation sexuelle, revêtent une importance sociale particulière. En conséquence, la discrimination -définie comme un comportement négatif et non justifiable, à l'encontre d'un membre d'un groupe donné (Légal & Delouvée, 2008)- en sera plus forte. Leyens (2012) qui assimile l'homophobie au racisme, explique que le racisme correspond à des processus normaux. A cette « normalité », Leyens avance trois notions : l'altruisme, l'ethnocentrisme et la catégorisation. *« L'altruisme fait appel à une sorte de bénévolat ou de coopération par lesquels nous nous aidons mutuellement. (...) L'ethnocentrisme fait en sorte que nous privilégions notre groupe et que nous le protégeons. Le racisme s'immisce lorsque la prédilection et la protection de son groupe sont accompagnés par le dénigrement et l'oppression d'un autre groupe (Leyens, 2012, p. 33) ».*

La **discrimination**, comme définie en psychologie sociale (Fiske & Leyens, 2008), stigmatise donc les individus en les classant dans une position d'infériorisation ou d'exclusion sur la base de préjugés dont ils sont l'objet ; c'est un traitement inégalitaire accompagné d'un sentiment d'animosité et de rejet à leur égard (Légal & Delouvée, 2008). Comme le soulignent Légal et Delouvée (2008), les études ont établi une échelle des discriminations comportant plusieurs degrés : le rejet verbal, l'évitement, la discrimination proprement dite, l'agression physique, l'extermination. La discrimination revêt ainsi des formes variées selon qu'elle s'exprime dans la vie courante en s'appuyant sur des traditions ou des opinions majoritaires, ou selon qu'elle prend une dimension plus institutionnelle et/ou légale. Dans tous les cas, la stigmatisation implique une relation de pouvoir asymétrique entre les personnes discriminées et les discriminants. Ce pouvoir est nécessaire, dans la mesure où il va faire accepter telle ou telle caractéristique à l'ensemble du groupe, et qu'il va permettre de distinguer ceux qui en sont porteurs (Croizet & Leyens, 2003).

1.4 Les victimes homosexuelles

Généralement, l'homophobie et/ou hétérosexisme entraînent de nombreuses souffrances chez les personnes qui en sont victimes. L'ensemble des auteurs s'accordent ainsi sur les conséquences de la non acceptation de l'homosexualité. Celle-ci peut se matérialiser dans les insultes, les préjugés, les blagues, les représentations caricaturales et le langage courant. Elle dépeint les gays et les lesbiennes comme des personnages extravagants, décadents, objets de dérision. Tin (2003) explique que ces violences physiques, morales restent cependant peu connues dans la mesure où celles et ceux qui les subissent refusent souvent de les dénoncer. « *La peur de voir leur homosexualité dévoilée, la peur des représailles aussi, surtout lorsque ces actes sont perpétrés au sein d'un groupe, d'une chambrée, d'une équipe, contraignent au silence les victimes les plus vulnérables* » (Tin, 2003, p. XIV).

En 1993, il a été révélé dans un rapport d'enquête de la commission gouvernementale du Massachusetts que 80% des jeunes gays et lesbiennes interrogés (N=3054) souffraient gravement d'isolement social. 53% des élèves entendaient des commentaires homophobes de la bouche des enseignants et administrateurs de leur école. 28% des élèves homosexuels quittaient l'école avant d'obtenir leur diplôme, contre seulement 11% des élèves hétérosexuels. 26% des jeunes homosexuels étaient mis à la porte du foyer familial par leurs parents. 19% des jeunes gays et lesbiennes étaient victimes d'agressions physiques à cause de leur orientation sexuelle. Le taux de suicide était 4 fois plus élevé chez les adolescents homosexuels que chez les hétérosexuels (The Governor's Commission on gay and Lesbian Youth, 1993 cité par Chamberland, 2007).

En France, une enquête sur le comportement sexuel des jeunes a permis d'estimer à 6% la proportion des jeunes de 15 à 18 ans attirés par le même sexe, à l'exclusion ou non d'une attirance pour le sexe opposé (Lagrange & Lhomond, 1997). Verdier et Firdion (2003) expliquent que le processus de prise de conscience de son homosexualité est largement entamé à 14 ans et que le premier sentiment d'être gay (ou non conforme) se manifeste durant la préadolescence : 12 ans ou 13 ans en moyenne dans des échantillons d'homosexuels masculins américains. Remafedi et al. (1998) soulignent que l'orientation bisexuelle ou homosexuelle est clairement un facteur de risque pour les tentatives de suicide chez les préadolescents et les adolescents masculins et que cet aspect devrait être pris en compte dans les pratiques cliniques des médecins et des personnels soignants ainsi que dans la politique de

prévention. Bourdet-Loubère et Pugnère (2011) estiment également que les études actuelles montrent qu'il existe des liens forts entre l'attirance sexuelle de type homosexuel, l'homophobie intériorisée et le risque de suicide chez l'adolescent et le jeune adulte.

Au niveau social, les conséquences de l'hétérosexisme sont également nombreuses et clairement identifiées dans la littérature. Dans leur étude qualitative Verdier et Firdion (2003) décrivent précisément l'ensemble des conséquences sociales de « l'homophobie » : **la stigmatisation, l'isolement, le manque de soutien social, le manque de soutien des pairs, des professeurs ou des éducateurs, les discriminations et dans les cas les plus graves, les violences physiques, les violences psychologiques, sexuelles**. D'autres études se sont enfin intéressées aux processus de stigmatisation de l'homosexualité et de ses conséquences sur la santé mentale. Corneau et Holmes (2008) expliquent notamment à partir du stress des minorités, les différents problèmes de santé mentale rencontrés par les homosexuels et qui ont pu être mis en évidence par les enquêtes épidémiologiques, voire de type qualitatif. Cette analyse est également comparable à l'ensemble des processus de stigmatisation dont sont victimes certains groupes. Berjot et Finez (2011) expliquent également que les situations provoquant la stigmatisation et la discrimination des personnes sont une source de menace potentielle du Soi ou de l'identité. Selon Croizet et Martinot (2003) les adultes stigmatisés disposent de plusieurs stratégies pour protéger leur estime d'eux-mêmes. En fonction des caractéristiques du contexte et de la personne, l'individu stigmatisé pourra mettre en place, soit des stratégies pour protéger son identité (personnelle, sociale), soit des stratégies pour relever son identité (personnelle, sociale). Dans l'ensemble, ces stratégies sont suffisamment nombreuses et efficaces pour que l'hypothèse d'un lien systématique entre le statut de stigmatisé et une dévalorisation de soi ait été invalidée dans de nombreuses situations et populations. Cependant, ces auteurs attirent l'attention sur la stratégie de désengagement psychologique. Les recherches sur le désengagement psychologique démontrent en effet comment « *les pressions sociales amènent les individus stigmatisés à abandonner « librement » les seuls domaines qui leur permettraient d'échapper aux déterminismes de leur stigmatisation* » (Croizet & Martinot, 2003, p. 58). Les individus stigmatisés ont tendance à s'échapper psychologiquement puis physiquement des espaces de revendication. Ainsi, l'acceptation de l'homosexualité, le cheminement intra psychologique que cela nécessite, tout comme le processus de stigmatisation, semble similaire aux autres « stigmates ».

EN RESUME

Le terme « homophobie » est passé dans le langage courant mais renvoie originellement aux déterminants personnels, émotionnels du rejet de l'homosexualité. Les chercheurs en psychologie sociale privilégient dorénavant le terme « d'hétérosexisme », qui regroupe l'ensemble des processus de discriminations, de stigmatisation dont sont victimes les homosexuels, en référence aux relations interpersonnelles et aux conflits intergroupe.

2. Aspects sociopolitiques et conséquences de l'hétérosexisme

2.1 Prévalence de l'hétérosexisme

Les réflexions autour de l'homosexualité et de l'hétérosexisme font aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches. Il est notamment question pour certains d'évaluer l'acceptation de l'homosexualité en fonction des cultures, des pays. Kelley (2001) a par exemple présenté les résultats d'une étude comparative internationale sur les attitudes envers l'homosexualité. Ces résultats sont issus d'une enquête intitulée « International Social Survey Program's 1998-1999 Religion-II » (ISSP, 1999), à laquelle ont participé 29 pays. Pour mesurer l'attitude envers l'homosexualité, les auteurs de l'étude ont posé la question suivante : « Pensez-vous que les relations entre deux adultes du même sexe sont acceptables ? ». Les sujets ayant le choix entre 4 réponses, allant de la plus tolérante à la moins tolérante : « toujours acceptables, acceptables la plupart du temps, rarement acceptables, jamais acceptables ». Un score moyen des réponses a ensuite été calculé pour chaque pays. Kelley présente l'ensemble de ces résultats en comparaison avec celui de l'Australie (Cf. Annexe 3, p.234).

Les Pays-Bas apparaissent clairement comme le pays le plus tolérant envers l'homosexualité avec un score de tolérance de 77 sur 100, soit 15 points de plus que le second pays, la Suisse. Viennent ensuite un groupe de 9 pays avec des scores de tolérance compris entre 50 et 60 : le Danemark, l'Espagne, la Suède, l'Allemagne (ex-RFA), la Norvège, la République Tchèque, l'Autriche, l'Allemagne (ex-RDA,) et **la France (score de 51)**. Kelley (2001) distingue ensuite un groupe de 4 pays : la Grande- Bretagne, la Nouvelle Zélande, la Slovénie et l'Australie, pays d'origine de l'auteur. Dans une moindre mesure, mais avec des scores de tolérance significativement inférieurs à la Slovénie, viennent la Slovaquie, l'Italie

et les Etats-Unis. Neuf pays ont un score d'acceptation compris entre 20 et 30: l'Irlande, le Japon, la Russie, la Lituanie, Chypre), l'Irlande du Nord, la Hongrie, la Bulgarie et le Portugal. Enfin, le Chili et les Philippines, avec des scores respectifs de 9 et 8, sont apparus comme les pays les moins tolérants envers l'homosexualité (Kelley, 2001).

Ces résultats mettent en avant le fait que tous les pays émettent des réserves morales/sociales quant à l'homosexualité mais l'intensité de ces réserves varie énormément entre les Pays-Bas qui déclarent une grande tolérance dans leur majorité et le Chili et les Philippines qui eux semblent mettre en avant un rejet quasi-total de l'homosexualité. En utilisant la méthode statistique des régressions linéaires, Kelley explique la disparité de ces résultats par plusieurs facteurs individuels et collectifs : l'âge, le genre, l'éducation, la religion et le développement économique des pays. Plus on est jeune, plus on aura tendance à être tolérant envers l'homosexualité. De même que les femmes, les personnes ayant un niveau scolaire élevé (en années), les personnes se déclarant peu croyantes et pratiquantes, seront plus tolérantes. Enfin, plus un pays sera riche⁷ plus ses habitants déclareront des attitudes positives envers l'homosexualité (Kelley, 2001).

2.2 Evolution de l'acceptation de l'homosexualité dans la société française

En référence à l'étude comparative de Kelley (2001), la France est apparue « modérément » tolérante envers les homosexuels. Pour autant, de nombreux indicateurs sociologiques, même littéraires (Dubuis, 2011) soulignent la plus grande acceptation de l'homosexualité dans notre société. Le regard sur l'homosexualité a changé et la place des homosexuels avec. Comme le souligne Didier Roth-Bettoni (2008), l'homosexualité est passée au fil du XXème siècle du champ purement privé à l'espace public. La plupart des pays occidentaux offrent désormais aux homosexuels une reconnaissance et un statut légal, et leur visibilité culturelle et médiatique n'a jamais été aussi importante et aussi variée. « *La visibilité et la réussite politique de Bertrand Delanoë, médiatique de Laurent Ruquier, économique de Pierre Bergé ou sportive d'Amélie Mauresmo ont aussi un rôle vis-à-vis des autres homosexuels, notamment des jeunes ou des plus fragiles, en leur offrant ces modèles valorisants et positifs dont des générations de gays et de lesbiennes ont été privées* » (Roth-

⁷ Dans cette étude la richesse des pays a été calculée à l'aide du produit intérieur brut (Grosse Domestic Product) par pays en 1995, selon les données communiquées par l'Organisation Mondiale du travail (ILO, #86).

Bettoni, 2008, p. 37). Selon Roth-Bettoni, la popularité de ces personnalités ouvertement homosexuelles, popularité inentamée par leurs coming out qu'il qualifie « d'inenviables » il y a encore une dizaine d'années, n'est pas neutre et témoigne de l'évolution positive de la société française.

SOS Homophobie, une association loi 1901 de lutte contre les discriminations, publie chaque année un rapport sur les appels téléphoniques reçus, faisant état d'agressions à caractère homophobe. Dans son rapport 2012, l'association dresse un état des lieux nuancé de l'évolution de l'acceptation de l'homosexualité dans la société française. Elle signale une augmentation de 5% des appels signalements par rapport à l'année précédente. L'association explique que *« la hausse du nombre d'actes signalés n'est pas forcément liée à une augmentation des actes homophobes dans la société française au cours de l'année 2011. En effet, la médiatisation de SOS homophobie et le travail de communication de ses bénévoles ont permis une meilleure visibilité de l'association et de ses actions. De plus, il semble que les victimes osent davantage témoigner et que beaucoup réagissent face à leur agression »* (Ronzier, 2012, p. 14). D'après de Singly (1993), ce sont ceux des couches sociales défavorisées qui continuent à afficher une homophobie virile : *« les hommes les mieux dotés en capital social et en capital scolaire se sont désolidarisés des hommes les plus pauvres, la virilité culture du pauvre, est peu enviée par les hommes et peu désirée par les femmes riches. La virilité est condamnée à être de plus en plus jouée par des sportifs dans des stades où les spectateurs peuvent, aussi, intervenir violemment »*.

En contrepoint, Chaumont (2009) s'est lui intéressé à *« l'homophobie des cités »* et dresse un constat alarmiste. Il y relate le parcours de vie de plusieurs homosexuels (hommes et femmes) ayant vécu dans les cités, lieux décrits comme *« paupérisés »* et *« ghettoïsés »*. Selon cet auteur, *« les garçons en proie à une grave crise identitaire n'ont d'autre étendard que leur masculinité qui est tout à la fois le gage de leur force et leur seul moyen d'affirmation et de domination »* (Chaumont, 2009, pp. 176–177). Dans ces conditions, l'homosexualité, a fortiori masculine, est totalement rejetée, vécue comme une atteinte à la virilité, voire aux valeurs religieuses. Chaumont explique ainsi que c'est souvent au nom de l'Islam que l'homosexualité est bannie dans les cités, souvent par confusion de la part des jeunes entre culture traditionnelle et préceptes religieux.

Néanmoins, à ce contexte social particulièrement difficile⁸ pour les homosexuels, doivent être prises en compte les nombreuses avancées obtenues pour la communauté gaie et lesbienne au fil du temps, d'un point de vue politique et sociétal. Frédérique Martel (2008) qui a consacré une histoire des homosexuels en France, de 1968 à aujourd'hui, décrit une triple révolution : la libération homosexuelle, puis celle du sida, enfin celle du pacs. Jacques Fortin, fondateur de l'Université d'été des homosexualités de Marseille et de la revue *Masques* explique qu'être homosexuel/le aujourd'hui c'est surgir d'une longue histoire. « *L'homosexualité a été attestée, comme variations érotiques de la sexualité antique, puis comme pratiques prohibées par les trois monothéismes, comme conduites pénalisées par les Etats modernes qui en mondialisèrent l'interdit, comme orientation perturbée affectant la personnalité pour la médecine du XIXème siècle. Ce n'est qu'en seconde partie du XXème siècle que les homosexuels/les ont renversé la situation. Elles, ils ont imposé l'acceptation de leur égalité de droit, revendiquant l'approbation pleine et entière de leur existence* » (Fortin, 2012, p. 9).

Le XXIème siècle a commencé avec l'adoption de législations favorables à l'entrée en citoyenneté et à l'égalité de droits en faveur des homosexuels. En France, le *mariage pour tous* voté Parlement en mai 2013 est représentatif de cette avancée des droits et de l'acceptation de l'homosexualité dans la société.

EN RESUME

Plusieurs indicateurs sociologiques, culturels, politiques tendent à confirmer la plus grande acceptation de l'homosexualité dans la société Française. Néanmoins, les préjudices subis par les homosexuels restent importants. C'est pourquoi, il sera évalué dans ce travail les mécanismes de l'hétérosexisme dans le contexte spécifique du sport.

⁸ La situation des homosexuels dans les banlieues a notamment été analysée dans le documentaire « Banlieues gays » réalisé par Mario Morelli Di Popolo et diffusé à plusieurs reprises sur la chaîne LCP-Assemblée Nationale.

« Bacon homosexuel ? Oui, et alors ? [...] Son idéal masculin, il l'a résumé dans une bizarre formule : « Le Nietzsche de l'équipe de football ». Philippe Sollers (2001, p. 96)

CHAPITRE 2 : L'HOMOSEXUALITE DANS LE SPORT, MANIFESTATIONS DE REJET, EVOLUTION ET APPROCHE DES DETERMINANTS

En ce qui concerne spécifiquement le contexte sportif, « l'homophobie » est un sujet qui revient régulièrement dans l'actualité lors d'évènements à caractère discriminant ou lorsque des sportifs célèbres, généralement de niveau international, déclarent leur homosexualité. Revenin (2007) estime que les questions liées à l'homosexualité et l'hétérosexisme jouissent d'un grand intérêt dans les médias et la société française mais ne sont encore que peu traitées dans la recherche. Ainsi, l'évaluation de l'acceptation de l'homosexualité dans le sport est souvent retransmise par les sportifs eux-mêmes dans leurs témoignages, les champs des supporters, propos à caractère homophobes de joueurs, entraîneurs etc.

Néanmoins, de nombreux travaux internationaux, souvent d'approche sociologique se sont intéressés à la question de l'homosexualité dans le sport (Brackenridge et al., 2008). Ils se sont notamment attachés à décrire les manifestations de l'hétérosexisme⁹. L'ensemble de ces manifestations et leur évolution dans le temps est présenté ici ainsi que les enjeux actuels du sport face aux demandes de la communauté homosexuelle.

⁹ En France, les travaux de Duret et Bodin (2003), Ferez (2007) et Liotard (2008) apparaissent comme pionniers.

1. Enjeux de l'acceptation de l'homosexualité dans le contexte sportif

Dans le sport traditionnel, l'hétérosexisme concerne différents acteurs, sportifs, entraîneurs, dirigeants, supporters mais souvent une seule victime, les athlètes (Demers, 2006). Le rôle de ces différents acteurs et les manifestations de l'hétérosexisme ont été particulièrement bien décrits dans la littérature scientifique, notamment en ce qui concerne le sport féminin (Brackenridge et al., 2008). Seront donc présentées ici l'ensemble de ces manifestations.

1.1 Description des climats et manifestations envers les lesbiennes

Griffin (1998) a mis au point un continuum pour décrire différents **climats envers les lesbiennes dans le sport**. Elle explique que ce continuum peut être utilisé pour décrire une équipe, un club, une école, un département universitaire ou une fédération professionnelle. *«Ces climats sont rarement déterminés par la politique institutionnelle officielle. En effet, les climats se développent insidieusement et sont guidés par des normes informelles que les entraîneurs et les athlètes apprennent à travers leurs expériences dans le sport »* (Griffin, 1998, p. 92). Les trois formes de climat sont (1) hostile, (2) conditionnellement tolérant, et (3) ouvert et inclusif.

Dans un climat hostile (1), la participation des lesbiennes est interdite. Si les lesbiennes viennent à évoluer dans ce climat, elles doivent cacher leur orientation sexuelle et doivent se montrer particulièrement prudentes dans leurs attitudes. Dans un climat de tolérance conditionnelle (2), le problème est la visibilité des lesbiennes plutôt que la présence de celles-ci. La règle leur impose de se taire au sujet de leur identité, même si d'autres personnes membres de l'équipe ou le grand public connaissent leur orientation sexuelle. Par exemple, Griffin (1998, p. 101) a interrogé une athlète lesbienne qui a expliqué la pression qu'elle ressentait de la part de ses coéquipières, lui demandant de faire semblant d'être hétérosexuelle même si elles savaient toutes qu'elle était homosexuelle. Ce climat est fortement lié à la manifestation de silence repérée par Griffin et semble être une des manifestations les plus courantes. Enfin, dans un climat ouvert et inclusif (3), les dirigeants et les entraîneurs indiquent clairement que l'hétérosexisme et les discriminations contre les lesbiennes sont LE problème. La difficulté n'est pas la présence réelle ou supposée de

lesbiennes. Tous les participants sont traités équitablement et avec respect de telle sorte que la discrimination contre les lesbiennes et le harcèlement ne sont pas tolérés (Griffin, 1998).

Ce continuum descriptif qui de notre avis, s'apparente plus à une catégorisation ordinale ou une typologie, a été soutenu par de nombreuses études qualitatives, dans de nombreux sports et de nombreuses cultures (Barber & Krane, 2005; Cahn, 1993; Engh, 2011; V. Krane, 1997; Lenskyj, 1991). Ces travaux ont également permis de décrire précisément les actes à caractère homophobe.

Les discriminations, manifestations de rejet des sportives lesbiennes s'appuient en grande partie sur les fondements édifiés par les caractéristiques sexuées dans le milieu sportif général. Selon Pouliquen (2007), ce système semble s'appliquer particulièrement aux femmes qui s'aventurent dans des pratiques considérées comme masculines. Selon cette auteure, le « *décalage entre les représentations sociales dominantes de la féminité et les symboliques de ces sports vont enclencher tout un processus de stigmatisation des sportives qui s'aventurent hors de leur terrain de jeux habituel.* » (Pouliquen, 2007, p. 19). Griffin (1998) a théorisé au fil de ses recherches **six manifestations qui permettent de recouvrir les mécanismes homophobes dans le sport féminin. Ces manifestations sont : le silence, le déni, l'apologie de l'hétérosexualité, la promotion d'une image sexy hétérosexuelle, l'attaque directe contre les joueuses lesbiennes et enfin la préférence d'entraîneurs hommes pour prendre en charge les équipes féminines** (des entraîneurs femmes autorisant plus facilement le recrutement de joueuses homosexuelles).

Selon Griffin (1992, p. 253), « *la manifestation homophobe la plus conséquente et la plus durable dans le sport féminin est le silence* ». L'homosexualité est considérée comme « anormale », comme un secret dérangeant qu'il ne faut pas dévoiler aux médias, aux dirigeants de clubs ou aux supporters de l'équipe. Barber et Krane (2005), deux psychologues américaines ont également traité la difficulté d'évoquer l'homosexualité féminine dans le sport. Elles appellent cela « *l'éléphant dans les vestiaire* » (« The elephant in the locker room »), tout le monde sait qu'il est là, tout le monde le voit mais personne n'en parle. Le silence peut aussi être considéré comme un moyen de protection pour les sportives lesbiennes, au profit d'une double vie¹⁰. Griffin explique que lorsque le silence est brisé ou que les

¹⁰ Ce silence s'assimile au « Dont ask, don't tell » qui était une doctrine et une législation en vigueur de 1993 à 2010 dans les forces armées des États-Unis vis-à-vis des homosexuels. Elle a été abolie par un vote du Sénat américain le 18 décembre 2010 et mise en application le 20 septembre 2011. Cette politique consistait à

rumeurs de lesbianisme s'amplifient, les différents acteurs préfèrent nier. Le silence et le déni sont donc à comprendre comme une première stratégie d'adaptation, une réaction aux comportements homophobes ou suspicieux. Hekma (1998) explique également qu'il existe une invisibilité et une loi du silence envers l'homosexualité féminine dans le sport. Dans l'étude hollandaise menée par cette auteure, elle explique que les cas de sportives qui ont osé avouer leur homosexualité ont entraîné une plus grande discrimination à leur égard.

A cela s'accompagne une apologie de l'hétérosexualité où au travers de remarquables démonstrations de critères hétérosexuels, les sportives cherchent à montrer qu'elles ne ressemblent pas à des homosexuelles, et qu'elles le sont encore moins. Elles utilisent alors la féminité comme étant un code hétérosexuel, pour faire taire les rumeurs selon lesquelles le sport rend masculin (Griffin, 1998). Pouliquen (2008) qui a interrogé des sportives évoluant dans trois sports masculins (football, handball et rugby) explique que la majorité des joueuses hétérosexuelles va se tourner vers les signes de la féminité traditionnelle, tels que des vêtements jugés féminins, une attention particulière à leur coiffure, pour beaucoup les cheveux longs, le maquillage... Selon cette auteure, les sportives avancent le fait de « se faire belle » pour le plaisir mais il ressort de leur discours une sorte d'obligation pour rester dans la normalité. Elle explique également que cette pression de norme de genre est « *relayée par les clubs et les sponsors pour que les équipes n'aient pas trop mauvaise réputation* » (Pouliquen, 2008, p. 136).

Les clubs, les fédérations et les sponsors (dans le cas du haut niveau) sont d'ailleurs généralement mis en avant dans la promotion de l'image érotique hétérosexuelle. Pour rendre le sport féminin plus visible et plus « acceptable », Griffin (1998) explique que les joueuses sont sollicitées pour adopter des attitudes faisant appel au sex-appeal au sein du club, dans des revues ou des supports publicitaires. Elles sont par exemple sollicitées pour poser déshabillées dans des calendriers ou en tenue sexy pour promouvoir des événements sportifs ou des marques¹¹. Le but principal est de rassurer le public en faisant passer le message que ces

assouplir l'interdiction faite aux homosexuels de s'engager dans l'armée en intimant à l'armée de ne pas se renseigner sur l'orientation sexuelle des recrues, avec en contrepartie la discrétion des intéressés : ne pas demander, ne pas révéler.

¹¹ L'analyse de Griffin s'est centrée exclusivement sur le contexte sportif américain. Néanmoins, il est aisé de remarquer des campagnes de publicités et des sollicitations similaires en France. En 2009, La Fédération Française de Football a par exemple eu l'idée de faire poser les joueuses de l'Equipe de France nues pour promouvoir le football féminin, ce juste avant le Championnat d'Europe qui se déroulait en Finlande.

sportives restent bien des femmes féminines malgré les pratiques « viriles » auxquelles elles peuvent se livrer dans leur sport et les rumeurs d'homosexualité dont elles font l'objet.

Dans le même temps, les sportives lesbiennes qui ont fait ou qui font leur coming out peuvent être prises à parti par leurs partenaires et les dirigeants de club. Ce qui est compris comme un manque de discrétion ou un non respect des règles de l'équipe peut entraîner des remarques désobligeantes et des problèmes, ou une mise à l'écart plus ou moins franche du groupe. À noter que les prétextes de ces attaques n'impliquent jamais directement l'orientation sexuelle, ce qui pourrait être perçu comme une discrimination au regard de la loi française. Selon Binde et Taub (1992a) toutes les sportives étant perçues comme « déviantes » subissent ce genre d'attaque. Des surnoms tendancieux et les injures sont ainsi le plus souvent adressés aux sportives les plus masculines ou à celles qui ne respectent pas les normes sexuelles traditionnelles. Griffin explique également que de façon plus institutionnalisée, des entraîneurs ou des clubs rendent publique leur politique anti-lesbienne pour donner à leur club une image saine. Ce type de comportement et de raisonnement est fortement lié à l'imaginaire sexuel négatif envers les lesbiennes. Les entraîneurs sélectionnent ainsi en début de saison des joueuses sur des critères de féminité (en rejet des filles masculines qui sont plus susceptibles d'être lesbiennes) ou mettent « sur le banc » les joueuses ayant effectuées leur coming out en cours d'année.

Enfin, Griffin (1998) explique que dans l'optique de garder l'image d'un milieu sain, des clubs et des parents préfèrent s'allouer les services d'un entraîneur homme pour détourner l'image négative et trop lesbienne d'une équipe exclusivement constituée de femmes.

1.2 Entre hétérosexisme et homosociabilité dans le sport féminin

De façon générale, les manifestations de l'hétérosexisme dans le sport féminin ont été particulièrement bien décrites dans la littérature scientifique. Dans une revue de littérature récente consacrée à l'orientation sexuelle dans le sport, Brackenridge et al. (2008) démontrent ainsi que la plupart des études sur la thématique du sport et de l'orientation sexuelles émergent d'Amérique du Nord (USA et Canada) et se sont centrées sur le sport féminin. Ces auteurs ont référencé au total 711 sources (excluant 17 thèses et les sources génériques) et ont présenté les thèmes les plus fréquemment cités dans ces travaux (Cf. Annexe 4, p. 235). Selon Brackenridge et al. (2008), les travaux sur l'homophobie envers les

lesbiennes ont été d'un plus grand intérêt pour les chercheurs que l'homophobie envers les gays dans le sport, avec notamment une forte concentration de publications dans les années 90.

En effet, ces travaux ont souligné dans leur ensemble « l'homophobie » existante dans les sports féminin, à la fois dans le sport traditionnel, le sport universitaire, scolaire et les activités physiques (Ashburn, Burroughs, & Seeborn, 1995; Blinde & Taub, 1992a, 1992b; Bredemeier, Carlton, Hills, & Oglesby, 1999; Brownsworth, 1991; Fusco, 1998; Greendorfer & Robinson, 1997; Griffin, 1998, 1989, 1993, 1994; Halbert, 1997; Hekma, 1998; V. Krane, 1997; Vikki Krane, Choi, Baird, Aimar, & Kauer, 2004; Lenskyj, 1991, 1992; Pouliquen, 2008; Sartore & Cunningham, 2010; Wellman & Blinde, 1997). La prévalence des actes homophobes/hétérosexistes dans ces différents contextes sportifs n'a pas été clairement identifié, les auteurs ayant fait le choix de méthodologies souvent qualitatives ou sur de faibles participants. Il est à préciser que ces travaux ont également privilégié le concept d'homophobie à celui d'hétérosexisme. Néanmoins, en référence aux climats de Griffin (1998), ces auteurs expliquent que le rejet de l'homosexualité est induit à la fois par les joueuses entre-elles, les entraîneurs/professeurs, les dirigeants et dans une certaine mesure par les supporters.

Pour autant, de nouvelles études viennent rompre l'image « homophobe » longtemps associée au sport féminin. Pour certains, les sports féminin, notamment les sports d'équipe féminins se caractérisent par une forte tolérance envers les comportements lesbiens. A l'extrême ils peuvent créer une forme « d'**homosociabilité** ». Le terme homosociabilité désigne le caractère exclusivement féminin ou masculin des relations et sociabilités d'un groupe. Selon Sablik et Mennesson (2008, p. 7) « *l'homosociabilité des équipes peut produire en partie des comportements homosexuels en permettant aux joueuses de franchir des étapes décisives de l'engagement dans ce mode de sexualité* ». Il serait ainsi plus faciles pour certaines femmes de s'afficher comme homosexuelles dans le sport (Broad, 2001).

Par exemple, Kauer et Krane (2006) qui ont interrogées 15 sportives universitaires américaines, décrivent une augmentation de la tolérance envers l'homosexualité. Toutes les athlètes (hétérosexuelles et homosexuelles) interrogées ont d'abord décrit un environnement inconfortable dans leur équipe mais elles ont ensuite évoqué les changements qui ont eu lieu au fil du temps. Toutes les sportives ont ainsi souffert du stéréotype lesbien et d'être stigmatisées comme « masculines ». Puis elles ont commencé à apprendre que certaines de

leurs coéquipières ou d'autres athlètes qu'elles connaissaient étaient lesbiennes ou bisexuelles. Cette découverte a été particulièrement éclairante puisque la plupart des athlètes hétérosexuelles n'avaient pas auparavant dans leur entourage de connaissance ouvertement lesbienne. Selon Kauer et Krane (2006, p. 53), *« le contact avec ces athlètes lesbiennes semble affecter les athlètes hétérosexuelles. Parallèlement, tous les athlètes ont pu faire le point avec les stéréotypes dont elles étaient victimes et elles ont semblé devenir plus à l'aise avec leurs propres identités sexuelles. Toutes ces circonstances ont ainsi fusionné pour créer un climat tolérant dans l'équipe dans laquelle chaque membre pouvait discuter ouvertement de son identité sexuelle et dans lequel elles pouvaient apprendre les unes des autres. »* Selon ces auteurs, le sport peut clairement être un endroit où les athlètes féminines transgressent les conventions féminines, l'hétéro-normativité¹².

Ravel & Rail (2008, p. 129) qui ont interrogé 14 sportives canadiennes « non hétérosexuelles » expliquent également que *« le sport féminin semble être un lieu véhiculant des discours encore plus subversifs dans la mesure où la sexualité gaie y est non seulement acceptée mais qu'elle y est souvent célébrée. En construisant leur milieu sportif comme étant très ouvert aux sexualités non-conventionnelles, bien que celles-ci soient fréquemment toutes associées à la sexualité gaie (principalement par souci de simplification), les participantes soulignent l'importance et les bénéfices d'évoluer dans un milieu où les normes sociales sont à tous le moins déstabilisées, voire renversées. »*

Dans le contexte français, Pouliquen (2008) a interrogé des sportives pratiquant trois sports masculins (football, rugby et handball). Elle explique que *« malgré l'espace de liberté qu'elles y trouvent, le milieu sportif présente des limites à l'acceptation de leur homosexualité, limite dont les joueuses ont conscience »* (Pouliquen, 2008, p. 139). Ces joueuses décrivent le milieu sportif comme plus « ouvert », plus « tolérant » mais préfèrent généralement cacher leur homosexualité ou « s'autocensurer ».

En somme, la description de l'hétérosexisme dans le sport féminin ne semble pas faire consensus. En parallèle avec la société, l'acceptation de l'homosexualité lesbienne semble évoluer positivement dans le sport mais la fréquence des actes homophobes est contestée. Les

¹² Dans son roman *Freedom*, Jonathan Franzen (2010, p. 87) ironie sur cette situation avec le personnage de Patty, basketteuse universitaire dans les années 80. *« Il s'avéra qu'Eliza n'aimait aucune des autres amies de Patty et ne voulait pas traîner avec elles. Elle les appelait « tes lesbiennes » ou « les lesbiennes », bien que la moitié fût hétéro ».*

divergences constatées dans ces différentes analyses semblent pouvoir être attribuées aux périodes de recherche : un grand nombre de travaux ayant été publié dans les années 90. De même, ces divergences peuvent être attribuées aux méthodologies¹³ des études, souvent centrées sur quelques joueuses, un choix de sports et de types de pratiques restreints. Enfin, l'analyse de l'hétérosexisme dans le sport féminin semble très influencée par les postulats théoriques des auteurs, en lien avec les courants féministes et les théories du genre. Dans leur revue de littérature Brackenridge et al. (2008) expliquent que les questionnements liés à l'identité des sportives lesbiennes représentent la moitié des travaux sur la thématique de l'homosexualité féminine dans le sport. De façon générale, il est à souligner la forte proximité entre ces travaux, leurs analyses et le militantisme lesbien. A titre d'exemple, Pat Griffin, Professeure émérite à l'université du Massachussetts, qui est considérée comme l'une des auteures majeures sur la thématique de « l'homophobie dans le sport » est également la fondatrice/directrice de l'association américaine de lutte contre l'homophobie dans le sport « Changing The Game¹⁴ ».

EN RESUME

La question de l'homosexualité féminine dans le sport a fait l'objet de nombreux travaux. Au regard des méthodologies et des approches théoriques de ces études, on constate une nette divergence sur l'acceptation des sportives lesbiennes au sein des clubs sportifs. Certains décrivent un climat clairement hostile aux athlètes lesbiennes. D'autres démontrent l'existence d'une forme d'homosociabilité dans certains clubs et sports.

1.3 Vers une plus grande acceptation des sportifs gays

Ferez (2007, p. 21) qui a réalisé une étude auprès de sportives et de sportifs homosexuels explique que l'homosexualité masculine dans le sport de haut niveau « *est indiscutablement plus discrète que du côté de l'excellence féminine, et du coup moins accessible au chercheur* ». Pour des raisons méthodologiques, historiques mais aussi peut-être

¹³ Parmi les méthodologies référencées dans l'analyse de la littérature sont présentes : les techniques d'entretien, les études de cas, l'analyse des discours médiatiques, l'analyse lexicale, les sondages, les techniques d'observation.

¹⁴ <http://sports.glsen.org/about-the-project/about-pat-griffin/>

d'intérêt, l'homophobie dans le sport masculin a donc été moins étudiée (Brackenridge et al., 2008). Seront présentées ici les discriminations envers les sportifs gays qui ont tout de même été soulevées dans la littérature.

Selon Baks et Malacek (2004), une des premières discriminations, à laquelle tous les athlètes gays sont confrontés, est le « dilemme du prisonnier ». Le dilemme du prisonnier explique que la discrimination ne peut avoir lieu que si les athlètes « sortent du placard » et sont identifiés comme « homosexuel » par leurs partenaires d'entraînement et pendant les compétitions. Le risque de se confronter à une atmosphère hostile, à un sentiment de rejet, incite généralement les homosexuels à ne pas effectuer leur **coming out**. Walther (2006, p. 9) explique également que *« les homosexuels sont seulement discriminés quand ils s'assument comme homosexuels mais ils ne le font jamais par peur de discriminations et de rejet »*.

Le dilemme du prisonnier se rapproche ainsi de la manifestation de « silence » identifiée dans le contexte féminin (Barber & Krane, 2005; Griffin, 1998; Hekma, 1998) et a des conséquences sur l'ensemble des acteurs sportifs. Une récente étude suisse montre par exemple que seulement 3% des formateurs interrogés et des dirigeants de clubs traditionnels reconnaissent qu'il existe de l'homophobie dans leur club. 22% pensent qu'il y a des sportifs gays et/ou lesbiennes dans leur Club et 83% déclarent que l'homosexualité n'a jamais été un sujet évoqué dans leur club (Calmbach 2001, cité par Baks & Malecek, 2004). « La politique » des dirigeants et entraîneurs est donc généralement de ne pas évoquer la thématique de l'homosexualité avec leurs joueurs. Ce non-dit, en opposition aux discours, remarques entre joueurs, semble surprenant. En tous les cas, le climat perçu par les joueurs gays et le dilemme du prisonnier n'est pas sans conséquence sur eux. Nombre d'anciens sportifs de haut niveau ont fait état de cette situation dans leurs autobiographies ou dans différents entretiens (Amaechi, 2008; Bean & Bull, 2004; Catalano & Thomas, 2010; Cusack, 2010; Godard & Jessel, 2011; Kopay & Young, 1977; Louganis, 2006; Luck & Schäfer, 2004; Simmons & DiMarco, 2005; Tewksbury, 2006; E Tuaolo & Rosengren, 2007; Esera Tuaolo & Rosengren, 2006).

En outre, les manifestations homophobes sont souvent liées à **l'érotisme dans les vestiaires, sous les douches** (Saouter, 2001). Dans cette situation, les coéquipiers deviennent nerveux et ne veulent pas être dans le vestiaire ou sous la douche avec des personnes ouvertement gays ou suspectées de l'être. Ainsi, les discriminations viennent directement de la part des coéquipiers et non pas de l'autorité ou de membres extérieurs (supporters, parents ;

Baks & Malecek, 2004). Dans une certaine mesure, la proximité corporelle inhérente à la pratique sportive entraîne chez les joueurs des **comportements fortement sexués**. Terret (2004, p. 216) explique ainsi : « *Dans le sport traditionnel, certains comportements au sein de la communauté hétérosexuelle semblent pouvoir relever d'une dimension homosexuelle, dans des versions douces (toucher les fesses de celui qui vient de marquer un but) ou des formes plus affirmées (fellation dans les vestiaires). En réalité il s'agit plutôt d'un homo érotisme, accepté comme une preuve d'hypermasculinité ou de fraternité/solidarité masculine.* » Dans un travail ethnographique de plusieurs années mené dans le milieu de rugby, Saouter (2001) décrit parfaitement l'ensemble de ces comportements sexuels particulièrement présents dans les vestiaires, les douches et les troisièmes mi-temps. L'auteur parle ainsi de relations homosexuées ou d'homosocialité¹⁵, contrebalancés par un discours homophobe très présent.

Ainsi, le sport masculin se caractérise par une forte proximité sexuelle entre joueurs et en même temps par un rejet de toute homosexualité révélée. **L'homophobie dans les vestiaires** peut ainsi entraîner des formes extrêmes de discrimination et de violence physique (Baks & Malecek, 2004; Curry, 1991). Woog (1998) est un des premiers journaliste à s'être intéressé à la situation des sportifs gays américains. Dans son recueil de témoignages il décrit l'ensemble des violences, insultes, intimidations, harcèlements subis par les sportifs, notamment de la part de leurs coéquipiers. L'ensemble de ces violences a ensuite été décrit dans la littérature scientifique par plusieurs auteurs et souvent analysé sous l'angle de la masculinité (E. D Anderson, 2005, 2009; Lajeunesse, 2008). Le travail commencé va donc se poursuivre sur la question de la prévalence de ces actes ou à l'évolution de l'acceptation de l'homosexualité dans son ensemble.

En conduisant une recherche sur des étudiants américains ouvertement gays et pratiquant un sport collectif, Anderson (2002) a découvert que le sentiment homophobe entretenu par les sportifs hétérosexuels masculins était nettement plus faible que dans les études précédentes. Anderson (2002) pensait que le parcours et les récits de vie des joueurs se déclarant homosexuels ressembleraient à ceux relevés dans les années 90 (Pronger, 1990; Woog, 1998). Mais cet auteur a constaté **un déclin des actes ouvertement homophobes**. Aucun des joueurs n'avait été physiquement agressé et plusieurs ont déclaré que leurs

¹⁵ Le terme d'homosocialité est comparable au terme d'homosociabilité développé par Sablik et Mennesson (2008)

partenaires avaient changé leurs discours homophobes. Ce constat a été confirmé par une deuxième étude avec des athlètes américains (E. D Anderson, 2005).

De même, dans une étude quantitative longitudinale récente, Bush, Anderson & Carr (2012) ont analysé les attitudes d'étudiants sportifs anglais, en les interrogeant sur le fait d'avoir un coéquipier gay dans leur équipe. Selon ces auteurs, les attitudes des sportifs étaient très négatives au début de leur étude et ont évolué positivement (et significativement) pendant les 4 ans de recherche. De même, aux États-Unis Southall et al. (2009) ont montré que moins d'un quart des étudiants sportifs avait des réserves à l'idée de jouer avec un coéquipier gay. Plusieurs études qualitatives ont également mentionné le déclin de l'hétérosexisme et l'homophobie dans le cadre sportif auprès de diverses populations, des rugbymen (E. D Anderson & McGuire, 2010), des cheerleaders hommes (E. D Anderson, 2008) et une équipe catholique anglaise de footballeurs (A. Adams & Anderson, 2012). Anderson (2011b) a interrogé 26 sportifs américains ouvertement gays et évoluant dans des clubs et équipes traditionnelles (tous les athlètes interrogés ont effectué leur coming out entre 2008 et 2012). Il décrit des parcours de vie très positifs et une grande acceptation de leur homosexualité dans le cadre compétitif.

Ferez (2007) qui s'est intéressé aux parcours de sportifs homosexuels français reste moins optimiste. Cet auteur met en avant la difficulté de s'assumer comme homosexuel de plusieurs sportifs dans leur environnement, leur équipe. Cette forme de dissimulation, voire de déni de la sexualité chez plusieurs des personnes interrogées, sous-tend selon Ferez (2007) une théorie plus générale des mécanismes de stigmatisation.

EN RESUME

Le sport masculin a longtemps été décrit comme un « bastion de l'homophobie ». Les travaux qui se sont intéressés à ce sujet divergent sur les conclusions et l'évolution du stigmatisme homosexuel. L'intensité du rejet de l'homosexualité chez les hommes sportifs semble quand même plus importante que chez les femmes sportives.

1.4 Réactions des sportifs face à l'hétérosexisme

L'acceptation de l'homosexualité dans le sport féminin et masculin est donc contrastée en fonction des auteurs et des études. Cependant, face aux discriminations subies par les

sportifs homosexuels au fil du temps, ceux-ci ont mis en place différentes « stratégies » pour poursuivre sereinement leur activité physique. Ces stratégies ainsi que les différentes politiques (récentes) de lutte contre l'homophobie dans le sport seront présentées dans cette partie.

Sous l'inspiration de Tom Waddel (1996), médecin et athlète ayant participé aux Jeux Olympiques de 1968, sont créés en 1982 les Gay Games, sorte de compétition internationale, « jeux olympiques homosexuels¹⁶ ». Le projet tel que décrit par Tom Waddel, se veut à la fois ludique et éducatif. Le principe éducatif consiste à transmettre les valeurs pour combattre les préjugés, orienter les comportements vers ce qu'il juge souhaitable. Clairement, les Gay Games ambitionnent de lutter contre l'homophobie. L'aspect ludique renvoie aux manifestations culturelles très nombreuses pendant le déroulement des jeux, à la déconstruction du critère de performance et aux valeurs promues : l'inclusion, la participation et l'accomplissement personnel.

Dans le prolongement des Gay Games, le mouvement sportif homosexuel français apparaît au début des années 80. Si un seul français a participé aux premiers jeux de 1982, Picaud (2008) explique que l'idée de constituer une équipe tricolore pour le prochain évènement a très vite fait son chemin. Grâce au seul journal gay de l'époque, Gai Pied, une équipe d'une vingtaine de concurrents sera ainsi créée pour les Gay Games de 1986. Le Comité Gay Paris Ile-de-France (CGPIF) est également créé en suivant. Aujourd'hui réunie sous forme de fédération, la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL) comprend 41 associations et propose une quarantaine de sports à ses membres¹⁷. La FSGL justifie son action autour de trois thèmes : la lutte contre les discriminations, la promotion d'une autre idée du sport et la participation au développement des clubs sportifs dans toute la France¹⁸.

Cependant, comme le souligne Ferez (2007) la vocation sportive des clubs gays et lesbiens produit une forme de militantisme en acte, jouant sur la visibilité plutôt que sur le discours. Un débat existe sur l'orientation et l'affirmation homosexuelle exclusive des clubs/associations plutôt que sur son ouverture à l'ensemble de la population. Selon Pronger

¹⁶ Initialement les Gay Games s'appelaient les Gay Olympic Games mais après une plainte du Comité Olympique Américain, le terme « olympic » a dû être retiré, celui-ci étant une marque déposée par le Comité International Olympique.

¹⁷ Chiffres communiqués sur le site internet de la FSGL : <http://www.fsgl.org/Accueil>

¹⁸ Sous la volonté de la FSGL, Paris a été sélectionnée comme ville organisatrice des Gay Games de 2018

(1990, p. 34) « bien que la communauté lesbienne et homosexuelle ait créé un environnement amical et ouvert pour les homosexuel/les qui désirent faire du sport, elle a (...) simplement reproduit les pratiques sportives dominantes (...) en les rendant plus accessibles, développant ainsi le programme politique libéral lesbien et gay qui ne remet nullement en cause les structures socioculturelles fondamentales, mais donne aux homosexuel/les l'opportunité de se conformer à ces structures ». Les clubs apparentés à la FSGL ou aux autres organismes internationaux permettent ainsi aux sportifs homosexuels d'évoluer dans un endroit sécurisé, serein, mais permettent-ils leur intégration dans des structures sportives traditionnelles ?

Dans leur pratique sportive, les homosexuels hommes et femmes, peuvent donc être victimes directement et indirectement de discrimination. Une conséquence directe de cette discrimination est que les jeunes homosexuels quittent rapidement les clubs de sport traditionnels, comme une sorte de « désengagement physique ». S'offre à eux la possibilité de se diriger vers des structures gaies et lesbiennes. Dans le pire des cas ils arrêtent complètement le sport. Une étude allemande explique par exemple que 60% des volleyeurs interrogés et pratiquant dans des clubs affiliés à la Fédération sportive gaie et lesbienne, avaient évolué dans des clubs traditionnels auparavant (Papageorgiou & Boge, 1996 cité par Baks & Malecek, 2004). L'étude montre également que 72% des personnes tous sports confondus qui évoluaient dans des clubs gays et lesbiennes pratiquaient avant dans des clubs traditionnels, et 11% pratiquaient encore au moment de l'étude dans ces clubs traditionnels simultanément. D'autres personnes se dirigent vers des pratiques sportives « moins encadrées » comme les salles de fitness ou les différentes activités sportives libres (Ingen, 2004).

1.5 Retentissements politiques

Face à ces nouveaux enjeux sportifs et en lien avec les politiques de lutte contre les discriminations générales, les pouvoirs politiques/institutionnels ont élaboré des plans d'actions spécifiques à « l'homophobie » dans le sport. En 2003, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est prononcée contre la discrimination dans le sport dans sa Résolution 1092 relative à la discrimination à l'égard des femmes. Elle explique que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est contraire à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à son Protocole n° 12, article 1, portant sur l'interdiction générale de la

discrimination, et ne peut être acceptée dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Le sport est un facteur clé de l'intégration sociale et, selon les termes de la Charte européenne du sport, la participation à celui-ci doit être ouverte à tous. L'Assemblée estime également que l'homophobie dans le sport, chez les participants comme dans leurs rapports avec les spectateurs, doit être combattue pour les mêmes motifs que le racisme et les autres formes de discrimination.

En France, la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations liées au sexe, a été étendue dans son article 7 alinéas 4 au milieu associatif et lors de l'organisation d'activités sportives. La lutte contre les discriminations et l'homophobie dans le sport est ainsi une priorité du Ministère des Sports, comme l'illustre la campagne de sensibilisation de 2009 sur les violences sexuelles dans le sport (Décamps et al., 2009) et la publication du livre vert sur le supportérisme (Hourcade, Lestrelin, & Mignon, 2010).

Le 16 mai 2011, Chantal Jouanno, alors Ministre des Sports, créait un Comité permanent de lutte contre les discriminations dans le sport. Ce comité chargé d'enrayer les phénomènes contraires aux valeurs sportives comme le racisme, l'homophobie et le sexisme est encore aujourd'hui présidé par Laura Flessel, championne olympique d'escrime. Il rassemble différents acteurs, qu'ils soient institutionnels, sportifs, associatifs, universitaires ou médiatiques, car selon la ministre de l'époque « *les phénomènes de discriminations ne sont pas le fruit du sport. Ils sont le reflet de notre société, de ses peurs et de ses dérives* (Ministère, 2011, *Installation du comité permanent de lutte contre les discriminations*). » Deux groupes distincts au sein du comité ont des tâches particulières, à savoir pour le premier groupe, un travail basé sur l'aspect juridique et pour le second, un travail sur la formation des joueurs. Depuis sa création, le comité a notamment diffusé une « Charte du Respect de l'Autre dans le Sport » et un kit de formation à destination des agents des services déconcentrés visant à rappeler de manière positive les principes éthiques fondamentaux du sport. Un observatoire chargé de recenser les différents dispositifs déployés à l'échelle du territoire par une multiplicité d'acteurs (fédérations sportives, clubs, collectivités, sponsors...), pour lutter contre les dérives discriminatoires dans le sport, est également en cours de réflexion.

Valérie Fourneyron, Ministre des Sports de 2012 à 2014, s'est félicitée de l'excellent travail de fond effectué par le Comité permanent de lutte contre les discriminations et a exprimé son souhait de lui apporter un soutien accru pour étendre son champ d'action. Elle a

déclaré : « Avec la loi du premier février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs, chaque licencié va devoir signer une charte éthique qui l'engage à respecter les valeurs essentielles du sport, des valeurs de respect, de tolérance, d'acceptation des différences et de citoyenneté. Aujourd'hui, cette obligation doit s'accompagner d'un véritable travail d'éducation et de sensibilisation des pratiquants de tout âge. Pour cela, j'entends oeuvrer dans le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour donner un cadre juridique aux conclusions des travaux menés par le Comité permanent de lutte contre les discriminations. C'est un chantier important que tout le mouvement sportif doit porter pour mettre un terme aux discriminations qui entachent le sport. »

EN RESUME

Face aux manifestations physiques et au rejet subis par les gays et les lesbiennes, plusieurs réponses ont été apportées. La première a été apportée par les sportifs homosexuels eux-mêmes, en militant pour leurs droits, se regroupant en associations sportives homosexuels. Cette réponse est d'approche communautariste. La deuxième réponse est donnée et « portée » depuis peu par les pouvoirs publics, dans la lutte contre les discriminations dans le sport, intégrant la lutte contre « l'homophobie ».

En tous les cas, au regard des éléments et des enjeux rapportés, la question de l'acceptation des homosexuels dans le sport présente une forte pertinence sociale. Si les éléments de réponse qui seront apportés se veulent concluants, il est nécessaire de bien comprendre l'ensemble des mécanismes en jeu. Seront donc présentés dans ce chapitre, les déterminants de l'hétérosexisme dans le cadre sportif.

2. Modélisation des déterminants de l'hétérosexisme : différents niveaux d'analyse

Comme cela va être illustré, les déterminants des attitudes envers l'homosexualité ont fait l'objet de nombreux travaux. En ce sens, et pour faciliter leur lisibilité, il semble intéressant de « modéliser » ces variables. Pour ce faire, il sera fait référence aux niveaux d'analyse développés par Doise (1982).

Doise (1982) propose un modèle pour analyser les conduites humaines. Il comprend **quatre niveaux d'analyse** distincts pour expliquer un phénomène donné. On y retrouve le niveau intra individuel, qui se rapporte à l'analyse de la manière dont les individus organisent leurs perceptions, évaluations et comportements vis-à-vis de l'environnement social. Le niveau inter individuel et situationnel s'intéresse aux processus interpersonnels. Le niveau positionnel se rapporte à l'effet de la position sociale dans une situation donnée. Enfin, Doise fait intervenir un quatrième niveau d'analyse, le niveau idéologique. Il est, en effet, « *nécessaire, pour comprendre ce qui se passe lors d'une situation expérimentale, d'invoquer des facteurs qui dépassent les niveaux d'analyse déjà décrits et qui relèvent d'une vision plus globale* » (Doise, 1982, p. 29). Le quatrième niveau correspond donc à un système de croyances, de représentations et d'évaluation des rapports sociaux.

Dans leur articulation, les analyses de chaque niveau ont leur propre légitimité. Doise (1982, p. 30) explique que « : *ce sont des grilles qui captent un des aspects de la réalité et qui en laissent échapper d'autres. Tout travail scientifique est nécessairement une abstraction et ne peut englober l'ensemble de la réalité. D'autre part, se limiter à un modèle est toujours un appauvrissement et il est souvent nécessaire de faire appel à des analyses complémentaires et d'un autre niveau pour rendre compte des modifications d'un processus décrit par un modèle scientifique* ». L'articulation des niveaux d'analyse renvoie donc au problème théorique des dits niveaux. Selon Pétard (2007), une explication au niveau intra individuel et une explication sociologique appliquée au même phénomène, n'ont pas à être compatibles. Chaque explication, chaque variable, travaille ainsi sur les objets de connaissance tels que son propre champ les délimite. Quant aux niveaux 2, 3 et 4 « *ils sont susceptibles de relever d'une analyse spécifiquement psychosociale et peuvent être considérés comme logiquement articulables, car se référant au même paradigme* » (Pétard, 2007, p. 38).

Tableau 1 : Illustration des différents déterminants des attitudes envers les homosexuels en référence aux niveaux de Doise (1982)

Niveaux de Doise	Variables étudiées
Niveau 1 : intra individuel	Variables sociodémographiques (âge, sexe) Identité sportive
Niveau 2 : inter personnel	Nombre de contact avec des homosexuels (hypothèse du contact) Relations avec l'entraîneur Relations avec les partenaires
Niveau 3 : positionnel	L'ethnie Catégorisation des sports et des pratiques sportives (nb h/semaine, niveau, lieu/type de pratique, type de sport, sport) Statut de joueur, entraîneur, dirigeants etc.
Niveau 4 : idéologique	Masculinité et féminité

Suite à cette analyse de la littérature, il semble que les attitudes envers les homosexuels n'aient pas été analysées sous le prisme des niveaux de Doise ; historiquement les niveaux de Doise ont été plus fréquemment appliqués dans la littérature européenne, en lien avec le concept de représentation sociale. Néanmoins, cette modélisation apparaît comme pertinente pour l'objet d'étude de notre travail.

2.1 Les déterminants intra individuels : niveau 1

2.1.1 Le sexe

Très en lien avec les considérations de féminité ou de masculinité, le genre a été clairement identifié comme un prédicteur des attitudes des hétérosexuels envers les gays et les lesbiennes (Arndt & de Bruin, 2006; Cardenas & Barrientos, 2008; G. M Herek & Capitanio, 1995; G. M. Herek & Capitanio, 1999; G. M. Herek, 1988, 2002; Hinrichs & Rosenberg, 2002; Marc Hooghe, 2011; Kelley, 2001; M. E Kite, 1984; Lim, 2002; Lingiardi, Falanga, & Augelli, 2005; Sherrod & Nardi, 1998; Whitley & Aegisdottir, 2000; Wills & Crawford, 2000). Whitley et Aegisdottir (2000) ont par exemple démontré que **les hommes déclaraient plus d'attitudes négatives que les femmes** envers les gays. Ces auteurs ont émis l'hypothèse que les hommes tendant vers une forte dominance sociale et croyant en des relations de genre plus « traditionnels » déclarent des attitudes plus négatives envers les hommes homosexuels. Herek (2002) explique pour sa part que la plupart des études nord-américaines qui ont mesuré les attitudes homophobes avec le questionnaire ATLG (selon ses nombreuses versions, courtes, revisitées) relatent un effet du genre sur les attitudes. Les hommes apparaissent toujours comme plus intolérants que les femmes envers les homosexuels, et notamment envers les gays.

Dans le sport, il semble que la question de l'acceptation de l'homosexualité chez les hommes et femmes sportifs fasse toujours débat dans la recherche. Néanmoins, plusieurs études récentes qui se sont elles aussi appuyées sur le concept d'attitudes signalent une différence en fonction du sexe. Roper et Halloran (2007) ont ainsi démontré auprès d'étudiants sportifs américains, que les hommes sportifs étaient plus discriminants que les femmes. Ce résultat a été confirmé par Southall et al. (2009) qui a observé un lien entre le

sexe de l'athlète (toujours des étudiants en sport américains) et les attitudes envers les homosexuels, les hommes étant généralement plus homophobes.

2.1.2 L'âge

En complément du sexe des participants, un second facteur démographique a été régulièrement étudié en lien avec les attitudes envers l'homosexualité, il s'agit de l'âge. Les résultats de ces travaux sont en revanche divergents. Héas et al. (2009, p. 9) qui ont analysé le discours de jeunes collégiens et lycéens expliquent que « *les insultes sexuelles forment probablement l'essentiel des insultes dans les APS* ». D'autres auteurs indiquent que les jeunes adultes déclarent des attitudes plus favorables envers l'homosexualité que les adultes plus âgés (Hayes, 1995; Jensen, Gambles, & Olsen, 1988; Steffens & Wagner, 2004). Dans la catégorisation proposée par van de Meerendonk et al. (2003) les participants néerlandais âgés de 25 à 34 ans sont apparus eux plus tolérants que les 18-24ans.

Compte tenu de l'analyse de la littérature effectuée ci-dessus, il semblerait qu'aucune étude ne se soit intéressée aux attitudes envers l'homosexualité chez les enfants. Quelques études se sont néanmoins penchées sur les « sexual prejudice » chez des populations adolescentes (Baker & Fishbein, 1998; Heinze & Horn, 2009; Horn, 2006; Mata, Ghavami, & Wittig, 2010; Poteat, Espelage, & Green Jr., 2007; Poteat, Espelage, & Koenig, 2009). Ces travaux suggèrent que la tolérance envers l'homosexualité s'accroît particulièrement entre la fin de l'**adolescence** et le début de l'âge adulte. Dans une étude particulièrement détaillée, Poteat et Anderson (2012) expliquent que les garçons de 12 ans reportent des attitudes plus négatives que les filles. Les attitudes diminuent significativement au fil du temps chez les filles mais restent identiques chez les garçons. Les attitudes envers les lesbiennes, elles, diminuent significativement en grandissant, chez les filles et les garçons. Les auteurs expliquent ces différences par les contextes de socialisation et le développement de l'identité masculine chez les garçons.

Enfin, d'autres auteurs contestent l'importance de l'âge dans la construction des attitudes homophobes. Plusieurs recherches n'ont ainsi trouvé aucune différence entre les attitudes envers les homosexuels et les différentes catégorisations, tranches d'âges (Cotten-Huston & Waite, 1999) ou un faible impact de l'âge sur les attitudes (Woodford, Silverschanz, Swank, Scherrer, & Raiz, 2012). Dans une certaine mesure, les divergences sur

l'impact de l'âge sur les attitudes peuvent être expliquées par les méthodologies employées par les auteurs. En effet, peu d'études longitudinales ont été proposées dans la littérature, comme cela a pu être le cas dans l'analyse d'autres discriminations raciales ou ethniques (McClelland & Linnander, 2006). Les classes d'âges proposées par les auteurs sont également changeantes et ne peuvent pas toujours aisément être comparées.

2.1.3 La question de l'identité sociale/sportive

La théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1979) s'inscrit dans la perspective de l'étude des conflits intergroupes. Elle postule que la seule catégorisation en deux groupes distincts entraîne la discrimination à l'encontre de l'exogroupe dans le but de favoriser son groupe (favoritisme intragroupe). L'enjeu de la différenciation est une identité collective positive, celle-ci résultant d'une comparaison intergroupe favorable à l'endogroupe. Dans **le concept de groupe**, Tajfel et Turner (1979) insèrent un ensemble d'individus qui se perçoivent comme membres d'une même catégorie, qui attachent une certaine valeur émotionnelle à cette définition d'eux-mêmes et qui ont atteint un certain degré de consensus concernant l'évaluation de leur groupe et de leur appartenance à celui-ci. Le groupe existe donc lorsque les individus ont conscience d'en faire partie ; lorsqu'ils se catégorisent dans ce groupe. De là, les groupes sociaux vont pouvoir fournir à leurs membres une identification sociale, une sorte « d'identité sociale ». L'identité sociale peut donc se définir comme la partie du concept de soi d'un individu qui résulte de la conscience qu'a cet individu d'appartenir à un groupe social ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance (Fiske & Leyens, 2008).

Dans la littérature, l'identité sociale apparaît comme une théorie centrale dans l'étude des discriminations et des différentes opinions, attitudes, préjugés à l'égard de certains groupes comme de la gestion de la **diversité** (Dovidio, Glick, Hewstone, & Esses, 2013; J. M. Jones, Dovidio, & Vietze, 2013). Les premiers travaux sur les attitudes envers l'homosexualité, ont ainsi étudié l'importance de l'identité sociale du groupe « hétérosexuel » sur les attitudes envers le groupe « homosexuel¹⁹ » ; le groupe hétérosexuel ayant toujours tendance à se privilégier par rapport au groupe homosexuel (G. M. Herek, 1988). D'autres

¹⁹ Certains travaux actuels proposent également des catégorisations multiples en intégrant les différentes orientations sexuelles LGBT

travaux s'intéressent aujourd'hui aux attitudes envers l'homosexualité avec des groupes spécifiques comme les étudiants (Schellenberg et al., 1999), les militaires (Estrada & Weiss, 1999; Goldstein, 2001), les adolescents (Poteat & Anderson, 2012), les sportifs, etc. **Le groupe sportif** est d'ailleurs aujourd'hui analysé sous le concept de l'identité sociale.

En effet, en lien avec le concept d'identité sociale, s'est développé dans la littérature le concept d'identité sportive. Brewer, Van Raalte et Linder (1993) définissent l'identité sportive (IS) comme le degré dans lequel les individus s'identifient dans **le rôle « sportif »**, en termes d'exclusivité et d'intensité. Ces auteurs ont conceptualisé l'IS sur deux composantes, cognitives et sociales (Brewer et al., 1993). La structure cognitive renvoie à l'interprétation de l'information, les stratégies de coping²⁰ que le sujet va mettre en place en lien avec sa carrière sportive et l'influence que ces stratégies vont avoir sur le sentiment d'appartenance au groupe social sportif. Il est par exemple démontré que plus un sujet pratique une activité physique régulière et à un haut-niveau plus il s'identifiera comme sportif (Lamont-Mills & Christensen, 2006). Précisons que dans sa conceptualisation, l'IS peut donc être plus facilement assimilée à une caractéristique intrapersonnelle (niveau 1), plutôt qu'à une caractéristique situationnelle (niveau 3).

En ce qui concerne les sportifs, cette théorie de l'identité sportive a été récemment étudiée avec l'homophobie (O'Brien, Shovelton, & Latner, 2012). En s'appuyant notamment sur le modèle de Brewer et al. (1993), Bush, Anderson & Carr (2012) ont ainsi étudié ces liens auprès de sportifs universitaires. Ils ont démontré qu'une identité forte était associée à un faible soutien envers un membre gay de l'équipe. Cela va dans le sens de l'ensemble des études citées précédemment et de Harry (1995) qui a démontré que l'idéologie sportive était positivement associée aux attitudes sexistes et homophobes. En complément des facteurs sportifs, ce travail sera appuyé par la notion d'identité sociale, relative au contexte sportif. Les liens entre identité sportive et attitudes homophobes seront étudiés.

²⁰ Le mot « coping » vient du verbe anglais « to cope with » qui signifie « faire face à ». Le coping regroupe ainsi l'ensemble des procédures et des processus qu'un individu peut imaginer face à un événement qu'il juge stressant. Lazarus et Folkman définissent ainsi le coping comme « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux toujours changeants que déploie l'individu pour répondre à des demandes internes et/ou externes spécifiques, évaluées comme très fortes et dépassant ses ressources adaptatives ».

EN RESUME

L'âge et le sexe ont couramment été étudiés en lien avec l'acceptation de l'homosexualité. Les hommes déclarent généralement des attitudes envers les homosexuels plus négatives que les femmes. L'identité sociale, apparaît également comme un déterminant significatif de niveau 1. Plus les hommes s'identifient comme sportifs plus ils déclarent des opinions négatives à l'égard des homosexuels.

2.2 Des déterminants interpersonnels : niveau 2

2.2.1 Importance du contact intergroupe et interpersonnel sur les attitudes

L'hypothèse du contact (Allport, 1954) stipule qu'une des meilleures façons d'améliorer les relations entre deux groupes en conflit est d'établir un contact entre les deux, tout en respectant certaines conditions. Les conditions nécessaires définies par Allport (1954) pour obtenir la diminution des tensions intergroupes sont les suivantes : il faut que la relation s'établisse entre des personnes ayant un statut égal, partageant un but commun, qu'elle permette l'établissement d'une connaissance mutuelle et enfin qu'elle soit soutenue par l'environnement social (comme les politiques sociales) et les institutions officielles.

Dans la littérature, l'hypothèse du contact a été largement testée auprès de diverses populations et en lien avec l'homosexualité. Un consensus semble s'établir sur le fait que la qualité du contact augmente les attitudes positives envers l'homosexualité (Bowen & Bourgeois, 2001; G. M. Herek & Glunt, 1993; G. M. Herek, 2002; Hinrichs & Rosenberg, 2002; Steffens & Wagner, 2004; Wills & Crawford, 2000). Dans une méta-analyse sur les effets du contact intergroupe en lien avec les discriminations, Pettigrew et Tropp (2006) expliquent que, généralement, le contact intergroupe a un effet plus important chez les enfants, les adolescents, les étudiants que chez les adultes. Ils suggèrent notamment que le « contact » permet aux « jeunes » de développer leurs attitudes et croyances envers les autres « différents » dans un sens plus tolérant. Cette analyse est soutenue par Heinze et Storn (2009) pour qui l'adolescence est une période propice au contact intergroupe et au développement des attitudes positives envers l'homosexualité.

Concernant les étudiants, Bowen et Bourgeois (2001) ont réalisé une étude très précise de l'importance du contact sur les attitudes envers l'homosexualité auprès de 240 participants

habitant en résidence universitaire (campus américains). Ils ont démontré que plus les étudiants avaient de contact avec des homosexuels dans leurs années pré-université plus ils déclaraient des attitudes positives. De plus, les auteurs ont démontré que plus les étudiants avaient identifiés des camarades homosexuels dans leur résidence universitaire ou dans leur étage, plus ils se montraient tolérants à l'égard de l'homosexualité. Le nombre de contact avec des homosexuels étant différent en fonction des résidences, Bowen et Bourgeois (2001) expliquent que l'acceptation des homosexuels peut ainsi varier chez les étudiants en fonction de l'étage où ils habitent.

Dans le contexte sportif spécifique, Roper et Halloran (2007) ont démontré que les hommes et les femmes sportives qui indiquaient avoir le plus de personnes homosexuelles dans leur entourage déclaraient des attitudes significativement plus positives. Malheureusement, il a été démontré auparavant que peu de sportives et de sportifs osent encore se déclarer ouvertement homosexuels dans le cadre de leur pratique sportive (Baks & Malecek, 2004; Ferez, 2007; Fusco, 1998; Griffin, 1998; Hekma, 1998). Dans une relation de cause à effet, il semble donc que les athlètes homosexuels ne souhaitent pas dévoiler leur orientation sexuelle, à cause de l'hostilité perçue de leurs partenaires, mais évoluer avec un partenaire homosexuel permettrait aux autres membres de l'équipe d'accroître leur tolérance etc.

Tarricone (1999) a par exemple démontré auprès d'étudiantes pratiquant un sport collectif, que dans les équipes composées d'au moins une joueuse ouvertement lesbienne, les autres joueuses devenaient moins homophobes. Wolf-Wendel et al. (2000) signalent des résultats similaires auprès d'une équipe de basket féminine. La question de l'hypothèse de contact est donc clairement en lien avec le « coming out » des joueurs homosexuels et l'accroissement des attitudes envers les homosexuels des sportifs hétérosexuels. Malheureusement, les études ne permettent pas de déterminer si ce lien est également réciproque en ce qui concerne les sportifs hommes. Quelle serait la réaction de ses partenaires d'entraînement ? Est-ce que les joueurs qui déclareraient des attitudes négatives au préalable, voire homophobes, se montreraient finalement tolérants ? Ou bien est-ce que cela accentuerait leur rejet de l'homosexualité ? La littérature en lien avec hypothèse de contact et les discriminations, notamment raciales, apportent des éléments de réponses à ces questions.

Brown et al. (2003) expliquent ainsi que premièrement, les membres d'une même équipe s'accordent généralement sur l'égalité, en termes racial/ethnique, de chacun des

membres. La structuration de l'équipe, la répartition des rôles, des statuts, des responsabilités posées par l'entraîneur se fonde sur des critères de performance et non ethniques. Cette structure s'avèrerait préjudiciable si elle était basée sur des critères ethniques. Au sein d'une équipe, de nombreux athlètes reconnaissent que chaque membre de l'équipe, quel que soit son appartenance culturelle ou ses responsabilités dans le groupe, est capable de faire évoluer l'équipe et de contribuer au succès. Deuxièmement, la plupart des sports y compris individuels nécessitent que les joueurs (partenaires d'un groupe d'entraînement ou membres d'une même équipe) s'entendent pour atteindre des objectifs communs. Un degré d'interdépendance entre coéquipiers est nécessaire. Troisièmement, les sports sont souvent caractérisés par la coopération entre coéquipiers. La coopération est nécessaire au succès de l'équipe. **Les objectifs collectifs ou buts supra-ordonnés** (Sherif, 1966) et les exigences de la compétition rendent l'entraide et le partage entre coéquipiers obligatoires. Enfin, les sportifs sont souvent encouragés par leurs entraîneurs à travailler ensemble. Les entraîneurs sensibilisent également les joueurs sur les thématiques raciales et les discriminations. Les considérations raciales ne sont peut-être pas un objectif pédagogique, éducatif recherché directement par les entraîneurs. Néanmoins, ils semblent avoir conscience que des conflits ethniques au sein de leurs groupes briseraient l'ambiance et nuiraient à la performance globale, souvent elle perçue comme fondamentale (Brown et al., 2003).

Ainsi, de nombreuses études se sont intéressées à l'influence du contact sur les attitudes raciales dans les groupes sportifs, notamment auprès d'étudiants sportifs (Bohr, Pascarella, Nora, & Terenzini, 1995; Wolf-Wendel et al., 2000). Miracle (1981) a par exemple démontré auprès d'équipes de footballeurs américains que la pratique sportive permettait aux joueurs noirs d'être en contact avec des joueurs blancs et d'augmenter la tolérance de ces derniers envers les questions raciales. Brown et al. (2003) ont confirmé ces résultats et ont ajouté l'importance du type de sport pratiqué. Les joueurs blancs évoluant en sport collectif ont déclaré des attitudes plus positives envers les noirs que les joueurs évoluant en sport individuel, y compris si ces joueurs avaient des coéquipiers de couleur. D'autres travaux ont démontré des résultats inverses et indiquent qu'il peut exister des tensions entre les groupes ethniques dans les sous-cultures sportives (Lawrence, 2005; Stratta, 1995). En fait, Brown et al. (2003) analysent l'ensemble de ces résultats par le fait que dans certains cas, l'identité sportive des athlètes est supérieure à leur identité ethnique. En ce sens, la socialisation par le sport permet de réduire les différences ethniques et les antagonismes. Cette socialisation est clairement liée à la performance sportive et à la bonne entente/cohésion

des équipes. Dans une approche interpersonnelle et en lien avec la dynamique de groupe, ce travail envisage donc d'évaluer l'importance du contact avec des homosexuels sur les attitudes des athlètes.

2.2.2 Le rôle de l'entraîneur et de la position asymétrique²¹

En complément de ces notions collectives et de la gestion des groupes sportifs, une place centrale revient à la **fonction d'entraîneur et la fonction d'autorité**. En lien avec les théories de la communauté (Calderwood, 2000) et de la diversité dans le contexte éducatif (D. G. Smith, 1995), Wolf-Wendel et al. (2000) se sont intéressés aux discours d'entraîneurs universitaires américains envers l'homosexualité. Ces auteurs dressent ainsi un constat sévère de la situation. Ils expliquent que certains entraîneurs réfractaires à l'intégration de sportifs homosexuels dans leur groupe avancent « *des arguments similaires à ceux utilisés avant les années 70 pour l'intégration des femmes et des minorités ethniques (...). Certains expliquaient qu'intégrer des personnes de couleur pouvait par exemple détruire la cohésion et la camaraderie à l'intérieur des groupes comme des équipes sportives* » (Wolf-Wendel et al., 2000, p. 14)²².

De fait, les travaux récents qui ont mis en avant le déclin de l'hétérosexisme dans le sport masculin, signalent que ce déclin s'est produit contre l'avis des entraîneurs et des autres hommes ayant autorité dans les structures sportives (A. Adams, Anderson, & McCormack, 2010; E. D Anderson & McGuire, 2010; Mark McCormack & Anderson, 2010). Bush, Anderson & Carr (2012) interrogent même l'approche « traditionnelle » des entraîneurs. Le postulat hypermasculin des entraîneurs, que ces auteurs ont décrit à certains moments comme homophobe, semble rejeté par les sportifs. Pourtant, les jeunes sportifs apprennent très tôt que remettre en question ou refuser l'autorité peut avoir de sérieuses conséquences sur leur pratique (non-sélection, marginalisation dans le groupe). Anderson (2011b) a par exemple démontré que les athlètes qui refusaient d'obéir aux ordres de l'entraîneur, refusant ainsi les règles mises en place, perdaient directement du temps de jeu et étaient socialement ostracisés

²¹ Le rôle spécifique de l'entraîneur fait que cette variable peut être étudiée aux niveaux interpersonnel et positionnel.

²² L'armée américaine est symbolique de ce changement de mentalité et de cette difficulté dans la gestion de la diversité (Goldstein, 2001).

et moqués devant l'ensemble du groupe ou des partenaires d'entraînement. Suite à notre analyse de la littérature, une seule étude semble s'être intéressée directement aux attitudes des entraîneurs envers l'homosexualité. Ensign et al. (2011) ont ainsi expliqué que les entraîneurs femmes déclaraient des attitudes plus positives que les hommes. Ces auteurs regrettent le faible nombre d'entraîneurs féminin. Ils ne proposent pas en revanche dans leur étude de lien entre les attitudes des entraîneurs interrogés et celles des joueurs de leur groupe. Ce travail tentera donc d'apporter des éléments de réponse à cette question.

EN RESUME

Incontestablement, la spécificité du contexte sportif se situe dans la notion de groupe. Chaque groupe crée, entretient et véhicule ses propres valeurs, opinions et objectifs. Les relations interpersonnelles peuvent donc être des déterminants importants majeurs de l'hétérosexisme dans le cadre sportif, même si cela n'a été que rarement étudié dans la littérature.

2.3 Les déterminants positionnels/contextuels : niveau 3

2.3.1 L'ethnie

Parmi les déterminants des attitudes homophobes régulièrement étudiés, existent les facteurs ethniques/culturels. Seront présentés ici les principaux résultats de ces études pour les contextes internationaux, puis pour la situation française.

Ainsi, Herek et Capitanio (1995) ont cherché à savoir si le groupe ethnique (noirs vs blancs) avait une influence sur les attitudes envers l'homosexualité aux Etats-Unis. Ces auteurs n'ont trouvé aucune différence dans **les attitudes des blancs et des noirs américains** envers les gays et les lesbiennes. Ce constat a été soutenu par Wills et Crawford (2000) mais infirmé par Franklin (Franklin, 2000) pour qui les afro-américains ont tendance à admettre des comportements de rejet des homosexuels, notamment envers les gays, en comparaison avec les autres groupes ethniques américains. Selon Sherrod et Nardi (1998), le genre est un prédicteur plus significatif des attitudes envers l'homosexualité. Dans leur étude, les latinos et les blancs non hispaniques américains déclaraient plus d'attitudes hostiles aux gays que les femmes latinos et blanches non-hispaniques et que l'ensemble des afro-américains. Toujours dans cette étude, la différence intergroupe pour l'ensemble de l'échantillon (N = 3542) était

faible, inférieure à 2 points sur un score maximum de 27, ce qui souligne le faible effet de l'appartenance ethnique sur les attitudes envers l'homosexualité aux Etats-Unis. Herek et Gonzalez-Rivera (2006), qui ont interrogé des résidents américains d'origine Mexicaine expliquent également que les facteurs les plus prédictifs des attitudes envers les homosexuels sont les opinions traditionnelles envers le genre et le sentiment d'appartenance au pays d'origine, à la culture dominante plus qu'à la différenciation ethnique/raciale. Chez les « descendants mexicains » interrogés, certains se définissaient comme « latino », « Mexicain », « Mexicain-Américain » et présentaient divers niveaux d'acculturation américaine, en termes de langue et de préférences pour les coutumes et traditions mexicaines vs américaines. Selon Glick & Golden (2010) les attitudes envers les gays et les lesbiennes restent caractérisées par d'importantes différences entre les groupes ethniques.

En Afrique du Sud, Arndt & de Bruin (2006) ont interrogé 880 étudiants et ont demandé aux sujets de se catégoriser selon 4 groupes ethniques différents : noirs, blancs, colorés et asiatiques. Les auteurs n'ont démontré aucun effet de l'ethnie sur les attitudes envers les homosexuels. L'ethnie n'expliquait que 1% de la variance attitudes envers les homosexuels, qui regroupait les scores obtenus aux deux échelles du questionnaire ATLG. Cardenas et Barrientos (2008) ont eux étudié les attitudes envers les gays et les lesbiennes en comparant la population chilienne générale et les minorités ethniques. Les auteurs de l'étude demandaient aux sujets de répondre par oui ou non à la question suivante : « Vous considérez vous comme membre d'une minorité ethnique ? ». Aucune différence significative n'a été vérifiée entre les minorités ethniques et le groupe dominant sur les attitudes envers l'homosexualité.

Les catégorisations « ethniques/culturelles » proposées et leurs évaluations dépendent donc en grande partie des contextes culturels et politiques dans lesquels les études ont lieu. En France, les études dans le domaine de la sociologie des migrations, des relations interethniques sont restées marginales dans les travaux scientifiques (Simon, 2003). Ce constat est à relier aux questions de l'immigration qui reste un thème relativement négligé dans l'ensemble des sciences humaines. Comme l'explique Simon (1999), jusqu'au milieu du XXème siècle, le sujet immigration est laissé aux économistes, démographes et géographes qui vont évaluer l'impact des flux sur le dynamisme de la production, l'évolution du marché de l'emploi, l'accroissement et le renouvellement de la population ou sa distribution du territoire. La distinction selon l'origine ethnique ou raciale est du reste prohibée par le

préambule de la Constitution depuis 1946. De même, la loi « Informatique et libertés » de 1978 dispose que les informations sur l'origine ethnique et raciale sont des données sensibles dont la collecte fait l'objet d'un régime particulier. La prohibition d'une catégorisation ethnique ou raciale dans les administrations ou institutions publiques participe d'un ensemble de dispositions visant à préserver l'égalité. Or, la mise en évidence d'un traitement inégalitaire des individus en fonction de l'origine, comme par exemple dans la discrimination à l'embauche, le logement, la réussite scolaire, vient questionner le fonctionnement du principe d'indifférenciation. C'est donc par le biais de la lutte contre les discriminations (comme celle promue par le Ministère des Sports; 2011) et sous la pression d'une directive européenne²³ que le droit français impose aujourd'hui que l'on dispose de « preuves statistiques » pour mettre en évidence l'existence d'une discrimination indirecte²⁴.

Suite à cette revue de la littérature, il semble qu'aucune étude « française » ne se soit directement intéressée aux liens entre les attitudes envers l'homosexualité et les critères ethniques/culturelles. Certains auteurs ont pourtant souligné l'inégalité de traitement dans la société à l'égard de l'homosexualité, notamment dans le contexte des banlieues et en lien avec des considérations religieuses/ethniques plus ou moins directes (Chaumont, 2009; Naït-Balk & Assouline, 2010). Un des intérêts de ce travail sera de proposer une catégorisation « française » en lien avec des travaux sociologiques récents (Lagrange, 2010, 2013). Il sera ensuite question de mesurer l'impact de l'ethnie/culture sur l'hétérosexisme.

2.3.2 Catégorisation des sports

Depuis de nombreuses années, une littérature abondante s'est intéressée à la question des rôles sociaux sexuellement typés (Cross & Madson, 1997). Ces travaux stipulent que chaque culture oriente et encourage certaines conduites, attitudes et activités considérées comme des caractéristiques propres à chacun des sexes. **Les concepts de masculinité et de**

²³ Directive 2000/43/CE du 29/06/2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique.

²⁴ Considérant n°15 de la directive : « L'appréciation des faits qui permettent de présumer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte appartient à l'instance judiciaire nationale ou à une autre instance compétente [...] qui peuvent prévoir, en particulier, que la discrimination indirecte peut être établie par tous moyens, y compris sur la base de données statistiques ».

féminité²⁵ sont donc clairement utilisés pour faire référence aux rôles ou aux traits psychologiques attachés respectivement aux hommes et aux femmes (Bem, 1993). Le sport en tant que pratique sociale ne fait pas exception à ce marquage sexuel (Fontayne, Sarrazin, & Famose, 2001; Guillet, Sarrazin, Fontayne, & R., 2006; Héas, Bodin, Robène, Meunier, & Blumrodt, 2006; Nathalie Koivula, 1995; Moreau, Lacassagne, & Minondo, 2011). Comme démontré précédemment, le sport est considéré comme historiquement masculin. Le sport « actuel » est « pluriel », recouvrant des pratiques compétitives ou de loisirs, collectives ou individuelles, d'affrontement ou esthétique, dans un cadre fédéral ou en pratique libre, etc. (INSERM, 2008; Pociello, 1995). Il n'en reste pas moins que les types de sport et les modalités de pratique demeurent différents entre les hommes et les femmes (Davisse & Louveau, 1998; Louveau, 1996). Sur la base de **l'appropriation sexuée des pratiques**, plusieurs travaux ont corroboré l'existence d'activités sportives masculines, féminines ou appropriées aux deux sexes (Fontayne et al., 2001; N Koivula, 2001; Nathalie Koivula, 1995; Matteo, 1988). Afin d'évaluer le degré de « masculinité » ou de « féminité » d'une pratique sportive deux modalités ont été privilégiées par ces auteurs : établir une liste relativement exhaustive de sports et demander aux sujets s'ils considèrent chacun comme approprié aux hommes, aux femmes, ou aux deux sexes, ou bien référencer le nombre de licenciés fédéraux en fonction du sexe.

Sur la base de cette catégorisation, Fasting, Brackenridge & Sundgot-Borgen (2004) ont par exemple démontré la plus grande prévalence des agressions/harcèlements sexuels dans les sports masculins auprès d'athlètes féminines norvégiennes. Plusieurs auteurs ont également émis l'hypothèse d'une plus grande intolérance envers l'homosexualité dans les sports masculins (Curry, 1991; Griffin, 1998; Pouliquen, 2008), que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. Mais les méthodologies employées par les auteurs et les catégorisations des sports proposées semblent manquer de précision quant aux réelles différences entre sports masculins, féminins ou mixtes. En effet, les auteurs s'appuient principalement sur des techniques d'entretiens et d'observations sur de faibles populations, et privilégient la catégorisation **sports collectifs vs sports individuels** (les sports collectifs étant communément perçus comme vecteurs de la masculinité hégémonique). Il a été avancé que les sports d'équipe maintenaient un climat hétérosexiste plus élevé que dans les sports

²⁵ Là encore, le caractère idéologique de ces représentations de la masculinité et de la féminité fait que la variables sport genré pourrait être étudiée aux niveaux positionnel et idéologique.

individuels (E. D Anderson, 2005; Griffin, 1998; Messner & Sabo, 1994; Pronger, Messner, Sykes, & Anderson, 2001).

Or, il a été démontré dans le chapitre précédent que dans certains sports masculin et collectifs comme le rugby et le football, le climat hétérosexiste était en baisse (E. D Anderson, McCormack, & Lee, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010). De même, dans une étude quantitative Bush, Anderson & Carr (2012) ont démontré que le type de sport (collectif vs individuel) n'était pas associé aux attitudes envers les homosexuels, chez les étudiants en sport. Roper et Halloran (2007) ont également testé l'hypothèse que les attitudes des hommes envers les gays et lesbiennes seraient plus négatives chez les participants pratiquant un sport d'équipe (basket-ball, crosse et soccer) par rapport aux hommes pratiquant un sport individuel (natation / plongée, athlétisme, tennis, golf), mais ces auteurs n'ont trouvé aucune différence significative. La question de savoir quel sport ou quel type de sport, en fonction de quelle catégorisation ne fait donc pas l'objet d'un consensus dans la littérature. Comme l'illustre la Figure 1, l'acceptation de l'homosexualité dans le sport peut être analysée à différents niveaux en fonction des pratiques sportives, des sports ou bien encore des groupes sportifs. Dans cette perspective et si l'on se réfère aux différentes méthodologies adoptées dans les études citées, il paraît primordial de privilégier une analyse auprès d'une large population afin d'apporter des éléments de réponses clairs à cette question.

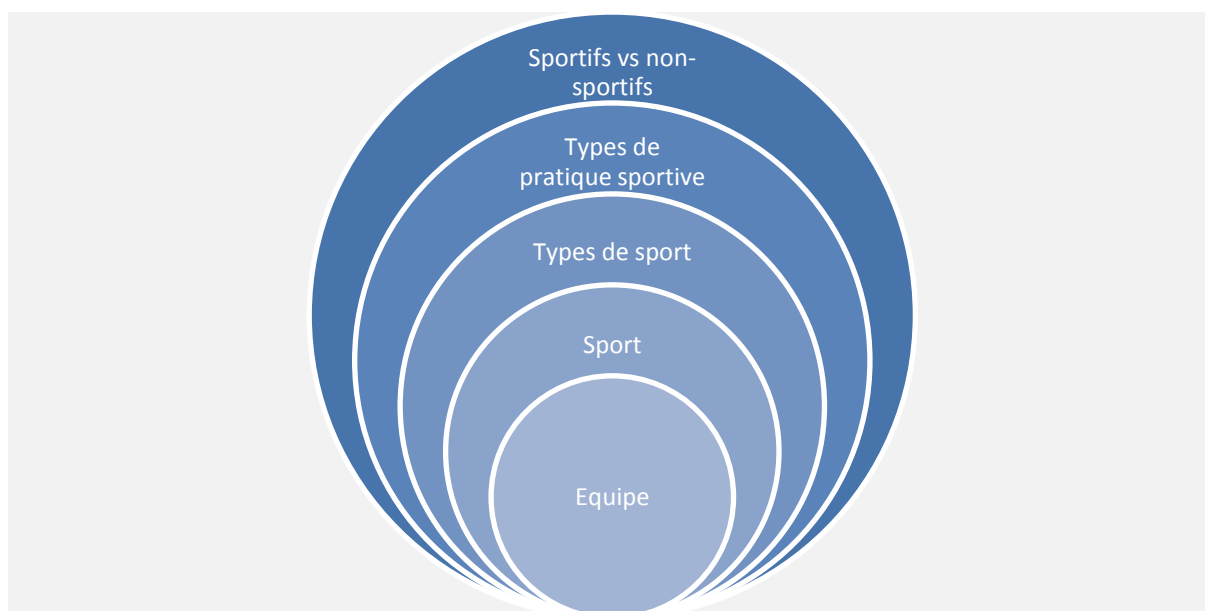


Figure 1 : Niveaux d'analyses possibles des attitudes envers les homosexuels dans le cadre sportif traditionnel

2.3.3 Type de pratique sportive et compétition

Les pratiques plurielles du sport en lien avec l'hétérosexisme ont fait l'objet de plusieurs analyses. Griffin (1998) exprime par exemple l'idée que plus les équipes, les clubs ou les structures sportives ont des **objectifs de performance en compétition** élevés, plus le climat homophobe est élevé. Cette auteure fait clairement un lien entre la recherche de résultats sportifs, le haut niveau et le rejet de l'homosexualité. Selon Dunning (1986, p. 372) *« tous les sports qui comportent une compétition provoquent une montée de l'agression »*. Cette analyse peut ensuite s'exprimer par des formes de violences ouvertes contraires aux règles, de simulacre de combat, de propos ou d'actes à caractère discriminants.

Baks et Malecek (2004) expliquent pour leur part que **le sport loisirs et le sport professionnel** sont tous deux concernés par l'homophobie, mais dans des proportions différentes. En raison de leur popularité, il y a une plus forte pression sur les athlètes de haut niveau qui les incite à « ne pas sortir du placard ». Dans une enquête récente sur l'homophobie dans le football professionnel, Mette, Décamps, Lecigne et Rault (2013) confirment cette analyse. Les footballeurs professionnels interrogés dans cette enquête ont déclaré des attitudes plus négatives envers les homosexuels que les footballeurs amateurs. Néanmoins, les sportifs qui ont exprimés les attitudes les plus négatives et pour qui le climat était le plus intolérant, étaient les jeunes footballeurs évoluant en centre de formation.

EN RESUME

Les pratiques sportives étant multiples, un des enjeux sera de décrire précisément l'acceptation de l'homosexualité en fonction des déterminants positionnels (niveau 3). Peu de données quantitatives mais beaucoup de suppositions sont aujourd'hui formulées dans la littérature à cet égard.

2.4 Les déterminants idéologiques : niveau 4

2.4.1 Représentations sociales de la masculinité et de la féminité

Dans le cadre du sport masculin, la plupart des auteurs ayant travaillé sur la thématique de l'homosexualité et de l'hétérosexisme s'accordent sur l'importance de la

représentation sociale de la masculinité, notamment la **masculinité dite « traditionnelle »**, la **virilité** (E. D Anderson, 2005; Barret, 1993; Curry, 1991; Dunning, 1986; Lajeunesse, 2008; Messner & Sabo, 1994; O'Brien et al., 2012; Pronger, 1990). La masculinité traditionnelle ou hégémonique est par nature dominante dans l'ordre des genres. Or, cette domination suppose un rejet de l'autre (les masculinités subordonnées et les féminités), voire même son oppression systématique.

Pour Terret (2004, p. 213), *« le sport à travers ses institutions, ses pratiques, ses symboles, ses discours, est un excellent modèle de – et une arène pour- la construction de la masculinité. »* Héas et al. (2006, p. 7) qui ont analysé la représentation des activités physiques et sportives dans la publicité sportive explique que *« l'homme est, sans conteste, la figure humaine de proue, loin devant les femmes »*. Comme l'explique Griffin (1994), le sport pour les hommes a différentes fonctions notamment de maintenir **les stéréotypes et les rôles de genre**, ce qui inclut inévitablement le renforcement des conceptions traditionnelles de la masculinité et la promotion de l'hétérosexualité. La plupart de ces travaux sociologiques se sont donc centrés sur les différents ajustements que les gays doivent réaliser dans un contexte sportif vis-à-vis de l'obligation de l'hétérosexualité et des normes sociales relatives à l'ordre patriarcal. Le canadien Pronger (1990) décrit par exemple deux comportements très différents chez les sportifs gays canadiens : cacher son homosexualité (et donc ressembler à un hétérosexuel) dans un contexte sportif où la reconnaître signifie être exclu, stigmatisé ou fortement humilié, ou assumer son orientation sexuelle. Le fait d'être gay et de jouer à l'hétérosexuel dans un contexte sportif est subjectivement assumé par certains gays. Il peut s'agir d'une véritable protection contre l'hétérosexisme. Selon Terret (2004, p. 215), *« certains comportements hypermasculins affichés par des gays relèvent à l'évidence de ces stratégies d'ajustement des relations de genre. »*

De l'autre côté de la légitimité masculine se trouve la masculinité homosexuelle et, plus généralement, ce que Hooper (2001) appelle **les masculinités féminisées**. Ces masculinités féminisées et/ou donc homosexuelles sont placées au plus loin dans la hiérarchie des genres où elles sont clairement assimilées à la féminité (Terret, 2004). Or, le sport semble être un lieu de combat idéal entre masculinité(s) et féminité(s). Le sport peut ainsi apprendre très tôt aux jeunes sportifs à supprimer les caractéristiques féminines classiques comme la compassion et la tendresse et en proposant une identité masculine conquérante (Liotard, 2008). En ce sens, l'intégrité de l'identité masculine est fondée sur le rejet des caractéristiques

féminines (Duff, 1999). C'est ce que Bourdieu (1998) appelle après d'autres, la violence légitime, qui se caractérise à travers des productions contre les femmes ou contre les hommes (homophobie) allant de la marginalisation symbolique à la violence physique ou, plus généralement, à tout ce qui peut maintenir l'autre dans une position subordonnée. Selon Terret (2004, p. 214), « *cela explique pourquoi les femmes et les gays ont toujours été radicalement stigmatisés dans le milieu sportif et/ou exclus du sport.* »

Aujourd'hui, cette description est contestée par plusieurs analyses. Les auteurs qui ont décrit une diminution de l'hétérosexisme dans le sport proposent également de réexaminer les théories relatives à la masculinité (E. D. Anderson & McGuire, 2010; E. D. Anderson, 2011; E. D. Anderson, 2008, 2009; Bush et al., 2012; Wolf-Wendel et al., 2000). Selon eux, les masculinités traditionnelles ne situent pas la masculinité dans un contexte donné. En ce sens, dans les moments culturels les plus « **homohystériques**²⁶ », la masculinité induit une hiérarchie entre les sexes, avec les formes de masculinités associées à l'hétérosexualité au sommet de l'échelle sociale, et les autres expressions de genre ou sexuelles en dessous. Les masculinités féminisées seront marginalisées en faveur de la masculinité hégémonique. Selon le concept de **masculinité inclusive** proposé par Anderson (2011a), dès que l'homohystérie diminue, de multiples formes de masculinité émergent et sont acceptées. Ce changement entraîne également une plus grande acceptation des homosexuels. Plusieurs études sociologiques mettent en avant l'apparition de la masculinité inclusive, une masculinité intégrant des caractéristiques jusque là perçues comme féminines, notamment chez les adolescents ou jeunes étudiants, blancs et de classe moyennes américaines ou anglaises (E. D. Anderson, 2005, 2009; M McCormack, 2011; Mark McCormack & Anderson, 2010).

Néanmoins, le sport s'inscrit dans une dynamique historique masculine. Comme l'explique Terret (2007, p. 10), le sport moderne désignant « *l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue des performances ou d'une compétition et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation* », ou désignant

²⁶ Anderson (2011a) s'appuie notamment sur la notion d'« homohystérie » pour définir la peur que ressentent certains hommes à être perçus comme homosexuels. Selon cet auteur, dans les périodes de fortes homohystérie, les hommes et les garçons sont contraints de déclarer des expressions et des attitudes à caractère homophobe, d'augmenter leur capital sportif et musculaire, d'augmenter leur attrait et leur activité sexuelle envers les femmes et de diminuer leur émotionnalité. Tous ces comportements sont donc sensés occulter la moindre allusion à une prétendue homosexualité. C'est dans ce contexte culturel que Kimmel (1994) a suggéré de comparer directement l'homophobie à la masculinité.

« tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimal » s'inscrit dans une longue tradition masculine. Historiquement, peu de femmes (y compris françaises) ont en effet investi le champ sportif. D'un côté, une orientation gymnique traditionnelle s'est développée au sein de la Fédération française féminine de gymastique et d'éducation physique (FFFGEF). De l'autre, la Fédération française féminine et sportive de France (future FSFSF) défendait autour de sa présidente Alice Milliat (1884-1957) une conception plus sportive des pratiques et finalisée par la compétition. Alice Milliat plaida par exemple à plusieurs reprises pour un élargissement des Jeux Olympiques aux femmes, mais se heurta aux refus des instances dirigeantes masculines, Pierre de Coubertin y compris.

Les activités « féminines » historiquement fondées sur une idéologie protectrice du corps reproducteur de la femme ont ainsi renforcé les opinions communes à ce sujet (Arnaud & Terret, 1996). Avant 1945, la représentation sociale de la femme était peu compatible avec celle du sport. Louveau & Bohuon (2005, p. 88) expliquent par exemple : « *Très tôt ; des athlètes féminines suscitent de nombreux soupçons quant à leur féminité. Dans les années 1930-40, on dit que « les garçonnnes », dominant souvent les compétitions et engendrent un véritable malaise.* » Le cas de Violette Morris illustre parfaitement ce phénomène social. Championne pluridisciplinaire (athlétisme, football, waterpolo, boxe, cyclisme, motocyclisme, pilote automobile), sa carrière s'étale de 1912 à 1935. Lors des débuts de sa préparation physique en vue des Jeux olympiques de 1928, les premiers ouverts aux femmes, son renouvellement de licence est refusé par la Fédération française sportive féminine en 1927. Le motif invoqué par la fédération est l'atteinte aux bonnes mœurs, soit le port du costume masculin (Gury, 1999). Toute la carrière de Violette Morris fut perturbée par des soupçons sur sa féminité, sa sexualité, sa personnalité « fantasque » et ses comportements « excentriques »²⁷.

Dans la première moitié du XXème siècle, ont ainsi été « préférées » des pratiques sportives institutionnalisées, s'orientant vers des pratiques rythmiques qui mettaient en avant **la grâce, l'élégance et la souplesse** adaptées à leur corps et leur « nature » féminine. Ce n'est

²⁷ Dans son roman « Les Olympiques », Henry de Montherlant dresse un portrait similaire de son personnage Mademoiselle de Plémeur : « *Quand je connus Mademoiselle de Plémeur, elle était la gloire de son club : championne du « trois cents mètres », et imbattable alors en France sur ce parcours. D'ailleurs profondément artiste du sport inégale, fantasque, prompte au découragement comme à la griserie, et si excentrique de manières que, n'eût été sa valeur, on l'eût écartée du club comme « impossible* ». »

qu'avec l'avancée de l'égalité des sexes dans la société et des transformations du système sportif lui-même que les femmes pourront s'engager dans de multiples activités sportives, jusque là réservées aux hommes (Terret, 2005). Les changements de mentalités qui vont parcourir la société donneront lieu à un phénomène de sportivisation dont bénéficieront les femmes. Cependant, Louveau (1996) explique que la **féménisation des sports** reste très inégale selon les sports. Certains sports restent encore aujourd'hui « incompatibles » avec la féminité. Les sports perçus comme rudes, physiques, voire viriles sont symboliquement associés à l'homme et sont donc peu pratiqués (ou accessibles) aux femmes. De même, les postes à responsabilité dans le sport sont encore majoritairement réservés aux hommes. Une enquête sur le sport féminin en Aquitaine a par exemple démontré que seulement 12.1% des postes de présidents de club étaient occupés par des femmes (Cartiaux, Sanchez, Durrieu, Raynaud, & Fruchet, 2010).

Dans la seconde moitié du XXème siècle, les femmes ont ainsi tenté de pénétrer des terrains sportifs jusque là réservés aux hommes. Cela ne fût pas sans conséquences. Nombre d'auteurs soulignent le fait que cette introduction des femmes dans un environnement « viril » a perturbé les modèles traditionnels du masculin et du féminin (Bohuon & Louveau, 2008; Cahn & Birrell, 1994; Louveau, 1996). Selon Bohuon et Louveau (2008, p. 95) « *en investissant ces bastions masculins, les sportives ont suscité – et suscitent encore – nombre d'interrogations du fait d'une morphologie différant souvent des référents normatifs de la féminité.* » En 1966, des sportives étant considérées comme trop masculines, un **test de féminité** a été mis en place sous l'égide du corps médical sportif, dans le but d'empêcher les hommes de concourir au sein des compétitions internationales féminines (Louveau & Bohuon, 2005). Si le Comité Olympique International a suspendu l'usage de ces tests de féminité pour les Jeux Olympiques de Sydney (2000), certaines fédérations appliquent toujours le test.

De façon générale, la féminité est au cœur de la question de l'hétérosexisme dans le sport féminin, comme le démontre le nombre de travaux recensés par Brackenridge et al (2008) dans leur revue de littérature. En brisant les règles traditionnelles qui placent les femmes du côté de la beauté, de la grâce et du maternel, caractéristiques antinomiques à celles du monde sportif en général, les sportives apparaissent comme défiant les constructions « normales » de la féminité (Wright & Clarke, 1999). Selon Pouliquen (2007, p. 33) « *le point de départ de la discrimination homophobe que subissent les sportives* » se situe ici. Lorsque

les femmes, d'une façon ou d'une autre, sortent des limites culturelles/sociales acceptées de la féminité, elles fragilisent le système complexe des rapports sociaux hommes-femmes sur lequel est établi le dispositif idéologique de la **domination des hommes** (Terret, 2005).

En réponse à cette « déstabilisation », d'autres normes et stéréotypes sont réactivés, notamment ceux qui renvoient à **l'image de la lesbienne**. Les femmes s'insérant dans un monde d'hommes sont ainsi rapidement stigmatisées en lesbiennes, la figure de la « butch²⁸ » est vite mise en avant. Ces femmes sont alors discriminées, mises à l'écart du système et servent d'exemple pour les autres qui pourraient penser, elles aussi, à défier le cadre « patriarcal » du monde sportif (Pouliquen, 2007). Ainsi, le principal stéréotype dont souffrent les femmes sportives, notamment les femmes évoluant en sport collectif ou dans des sports « masculins », est le « label lesbien ». Ces femmes sont directement identifiées comme lesbiennes et/ou masculines (Kauer & Krane, 2006). Conscientes de cette stigmatisation et de l'enjeu qui reposent sur elles, ces sportives adoptent alors différentes stratégies identitaires, allant de la mise en avant de la féminité « traditionnelle » à la moindre occasion, à la promotion d'une identité lesbienne (Caudwell, 1999; Mennesson, 2000; Pouliquen, 2007).

Néanmoins, Ravel et Rail (2006) soulignent le fait que ces explications de l'hétérosexisme et les enjeux de la féminité varient grandement en fonction du cadre théorique employé pour examiner le sujet. Toujours selon ces auteurs, « *les normes de genre sont encore partout difficiles à transgresser alors que les normes relatives à la sexualité sont désormais plus aisément dépassées* » (Ravel & Rail, 2008, p. 129). De plus, la question de la féminisation et de l'identité de genre apparaît comme très changeante dans le temps (A. Adams et al., 2010; Adi Adams, 2011; Louveau, 1996) et en fonction des sports (N Koivula, 2001).

2.4.2 La religion

Parmi les idéologies et les croyances, la religion a été identifiée à de nombreuses reprises comme un prédicteur des attitudes envers l'homosexualité (Fisher, Derison, Polley, Cadman, & Johnston, 1994; G. M Herek & Capitanio, 1995; G. M. Herek, 1987; McFarland,

²⁸ Le terme « butch » renvoie aux femmes lesbiennes adoptant un style vestimentaire, une apparence et des « comportements » globalement acceptés comme masculins. Le terme français généralement comparé à butch est celui de « camionneuse ».

1989; Schulte & Battle, 2004; Wills & Crawford, 2000). Wills et Crawford (2000) ont par exemple interrogé 2330 étudiants de l'université de Shreveport en Louisiane, ils ont démontré que les protestants étaient les moins tolérants envers les gays et les lesbiennes. À l'inverse, les catholiques, les membres d'une église mais non actifs et les personnes ne se référant à aucune religion organisée avaient des scores de tolérances plus importants. De façon générale, certaines religions sont considérées comme moins conservatrices et plus tolérantes que d'autres à l'égard des minorités sexuelles. En complément de Wills et Crawford (2000), d'autres études nord-américaines s'entendent sur le fait que les juifs, les athées, les chrétiens non pratiquants présentent généralement des attitudes plus positives envers les gays et les lesbiennes que les catholiques pratiquants et les protestants (Glenn & Weaver, 1979; Henley & Pincus, 1978; Irwin & Thompson, 1977; Lottes & Kuriloff, 1992).

Dans une étude comparative entre de jeunes adolescents belges (N=6330) et canadiens (N=3334), Hooghe et al. (2010) ont démontré que l'un des principaux prédicteurs de l'homophobie était la/les religion(s). Dans leur travail, les religions et particulièrement l'**islam** avait un impact négatif sur les attitudes envers les homosexuels. Ils indiquent également que la pratique religieuse, en terme d'intensité, la croyance (ce que la littérature anglo-saxonne dénomme « religiosity ») étaient reliées négativement aux attitudes envers les homosexuels.

En effet, certains auteurs expliquent que ce n'est pas tant la religion qui est importante dans la prédiction des attitudes envers l'homosexualité mais le **degré de croyance** (G. M. Herek, 1987). Fisher et al. (1994) ont démontré que les individus qui se déclarent très attachés aux rituels et à la pratique de leur religion sont également les plus hostiles aux homosexuels. Vicario, Liddle & Luzzo (2005) expliquent de même que la simple fréquence de la participation à des événements religieux est corrélée aux attitudes envers les homosexuels ; à savoir que plus les individus se rendent à des événements/lieux religieux plus ils sont intolérants envers l'homosexualité (Vicario et al., 2005). De façon générale, ces auteurs associent la religion et la « religiosité » au fondamentalisme (G. M. Herek, 1987). L'adhésion à une pratique stricte de la religion, des préceptes religieux, amenant vers une sorte de fondamentalisme religieux sont ainsi des facteurs prédictifs de l'intolérance envers les gays et les lesbiennes (Ellison & Musick, 1993; Ford, Brignall, VanValey, & Macaluso, 2009; Hinrichs & Rosenberg, 2002; Rowatt, LaBouff, Johnson, Froese, & Tsang, 2009; Schulte & Battle, 2004; Schwartz & Lindley, 2005). La religion apparaît ainsi comme un des principaux

déterminants de l'homophobie, supérieur aux caractéristiques socioprofessionnelles ou à l'âge (M Hooghe et al., 2010).

A notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée directement aux liens entre religion et hétérosexisme dans le contexte sportif. Pourtant, plusieurs auteurs et journalistes, ont relaté l'importance de la religion dans la vie des équipes sportives (Riolo, 2013). Ce constat est particulièrement vrai dans le football où, comme l'explique Béaud (2011), l'islam est souvent diabolisé. Etant donné l'importance accordée à la religion dans la littérature, il nous semble donc important de mesurer son impact dans le contexte sportif et sur la tolérance dans les groupes sportifs.

EN RESUME

Le rôle des idéologies et des croyances a été régulièrement étudié dans la littérature. Dans le contexte sportif spécifique, les représentations sociales de la masculinité et de la féminité sont même identifiées comme les déterminants centraux de l'acceptation de l'homosexualité. L'impact de la religion sur l'hétérosexisme n'est lui pas clairement démontré dans le cadre sportif même si son influence est soulevée dans la dynamique des équipes.

Dans ce second chapitre il a ainsi été présenté l'ensemble des manifestations à caractère homophobe dans le sport et leur évolution. Les différents travaux cités sont discordants sur l'évolution et l'importance de l'hétérosexisme. Outre les critères de féminité et de masculinité, il semble que l'hétérosexisme dans le sport soit caractérisée par l'importance des facteurs interpersonnels (relation avec l'entraîneur, avec les coéquipiers) et par des facteurs positionnels (niveau de pratique sportive, type de pratique, sports etc.). Dans ce travail, sera donc évalué l'impact des déterminants de niveau 1, 2, 3 et 4 (Tableau 1, p. 50) sur les attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes. Les questions « pourquoi » et « comment » les attitudes homophobes se développent au sein des groupes sportifs seront donc analysées sous cette articulation. Mais avant cela, il sera présenté en 3^{ème} chapitre les considérations sur la normativité et les influences sociales dans l'expression des attitudes. Comme l'ont démontré nombre de travaux en psychologie sociale (Lewin, 1973; Sherif, 1966), s'intéresser aux normes du groupe est cruciale dans l'optique de changer les attitudes et les comportements individuels.

« Très jeune, je vais visiter Dachau. Je voulais voir jusqu'où... Le problème, c'était « jusqu'où... ». Là, je comprends que si le groupe est capable de ça, alors il faut se méfier du groupe. » Olivier de Kersauson (2013, p. 44)

CHAPITRE 3 : NORMATIVITE, INFLUENCES SOCIALES ET EXPRESSION DES ATTITUDES ENVERS LES HOMOSEXUELS

La plupart des études qui se sont intéressées aux attitudes envers les homosexuels n'échappent pas aux biais de mesure inhérents à toute opérationnalisation scientifique. Comme l'explique Salès-Wuillemin (2008, p. 2) « *les psychologues sociaux sont confrontés à de telles interrogations, non seulement lorsqu'ils réalisent des études de terrain à propos de différentes situations problématiques pour lesquelles ils doivent apporter des réponses concrètes (...), mais également dans le cadre de recherches fondamentales qui visent à mettre en évidence les mécanismes mentaux en jeu dans des relations qui impliquent des groupes différents* ». De Biolley et Aslan (2007) qui ont par exemple analysé les stéréotypes envers les homosexuels dans la fonction publique belge, expliquent précisément les « résistances », auxquelles elles ont été confrontées tout au long de leur enquête, de la part des participants. Elles expliquent notamment que l'équipe de recherche a dû faire face à de fortes réticences dans la diffusion du questionnaire. Selon elles, « *seules les personnes intéressées par le sujet ont accepté de répondre au questionnaire. L'avis des réticents est resté dans l'ombre* » (de Biolley & Aslan, 2007, p. 75). Ces auteurs soulèvent également l'hypothèse que les participants aient répondu de manière « politiquement correcte », malgré la garantie d'anonymat. En effet, l'homosexualité est un sujet « sensible », fortement soumis aux normes

et conventions en vigueur dans la société actuelle et/ou le contexte dans lequel les personnes sont interrogées. Ainsi, seront présentés dans ce dernier chapitre les principaux biais de mesure soulevés dans la littérature. Seront exposées également les techniques permettant d'évaluer « finement » les attitudes et/ou les représentations sociales liées à l'homosexualité. De façon générale, ce travail amènera à poser la question de la normativité et de l'influence sociale sur les opinions envers l'homosexualité dans le contexte sportif.

1. L'objet d'étude « hétérosexisme » en psychologie sociale

L'hétérosexisme dans sa théorisation (G. M. Herek, 2000) et ses conséquences est directement analysée, sous l'angle de la pensée sociale (Rouquette, 2009), de la discrimination intergroupe. Cette analyse est similaire aux autres stigmates, qu'ils soient liés à la couleur de peau, la taille, le sexe etc. Dans cette perspective, l'hétérosexisme a fait l'objet de nombreux travaux. Les concepts clés liés à la mesure de l'homophobie/hétérosexisme en psychologie sociale, ainsi que les principaux outils d'évaluation, sont présentés ici.

1.1 Stéréotypes et préjugés

Pour mieux connaître le monde et les choses, on passe par une activité de catégorisation et de comparaison. La catégorisation est donc un processus cognitif et automatique de base (Fiske & Leyens, 2008). Pour catégoriser l'autre (une personne ou un groupe), tout individu fait appel à des stéréotypes, des construits et emprunte des préjugés. Cette manière de procéder consiste à réduire l'autre à une catégorie abstraite, unidimensionnelle et à lui attribuer des qualités positives ou négatives réputées être celles de sa catégorie.

Il est aujourd'hui acquis que les stéréotypes jouent un rôle essentiel au niveau de l'interaction sociale. Issus de notre culture, de notre langue et de notre manière de penser, ils sont présents en chacun de nous. Par conséquent, éviter les stéréotypes est quasiment impossible. Certaines hypothèses émettent l'idée que certains sujets, pour protéger leur confiance en eux et contrôler la situation, ont parfois recours aux stéréotypes pour « critiquer » le groupe d'exclusion de leur malheur et de leur souffrance (Légal & Delouvée, 2008). Par ailleurs, l'usage des stéréotypes permet aux individus de se construire une image

de supériorité, de se distinguer des autres. Pour l'objet de recherche étudié ici, avoir des images négatives des homosexuels pourrait servir de renforcement aux hétérosexuels. Qui plus est, lorsque les individus établissent des catégories ils créent inévitablement un groupe d'appartenance (endogroupe) et un groupe d'exclusion (exogroupe; Tajfel & Turner, 1979).

Le préjugé correspond lui à une croyance, un parti pris ou une opinion préconçue, souvent imposée par le milieu, l'époque, l'éducation. Le préjugé est le produit d'une influence sociale et culturelle ou d'une expérience particulière qui s'impose et ne passe pas par un processus de remise en question ou de réflexion approfondie. Les préjugés ne viennent pas uniquement du fait que nous considérons comme universels les éléments qui relèvent de notre propre culture ou de nos groupes d'appartenance. Ils sont également produits par le fait que les différents groupes, dont la société est composée, cherchent à faire valoir ou à défendre leurs intérêts propres car ils sont en relation de concurrence, de pouvoir ou d'influence. Les préjugés sont par ailleurs vecteur de cohésion sociale.

Dans ce contexte, **les préjugés et les stéréotypes légitiment et sont représentatifs des différences entre groupes sociaux**. C'est pourquoi ces deux notions sont régulièrement utilisées dans les études sur les discriminations et les conflits inter groupes (Légal & Delouvée, 2008). Chamberland (2007) a par exemple analysé les stéréotypes et préjugés à l'égard des homosexuels dans la société canadienne. Elle montre la persistance des anciens préjugés et stéréotypes qui associent l'homosexualité à l'inversion du genre ainsi qu'à une sexualité amoralisée et anormale. Elle ajoute que « *de nouveaux clichés, nourris par la plus grande visibilité médiatique des gais – surtout – et des lesbiennes, qui dénigrent le style de vie qui leur est attribué, tout en contestant leur capacité à former des couples et des familles viables selon le modèle de la famille nucléaire traditionnelle* » (Chamberland, 2007, p. 14).

1.2 Représentations sociales et attitudes

Les concepts d'attitude et de représentation sociale sont issus de deux traditions théoriques différentes. Le premier s'établit dans un contexte américain (Allport, 1935; G. M. Herek, 1984; Petty & Krosnick, 1981; Rosenberg & Hovland, 1960) et le second dans un contexte européen (J.-C. Abric, 2003; Doise, 1993; Jodelet, 2003; Moscovici, 1961). Bien qu'ils convergent vers la pensée sociale, résultant de l'interaction entre le sujet et son environnement social, ces deux concepts ont été traités de façon différente dans la littérature.

En psychologie sociale, l'attitude est essentiellement employée dans le sens d'un état mental déterminé par l'expérience et qui exerce une influence dynamique sur l'individu, en le préparant à agir d'une manière particulière, à un certain nombre d'objets ou d'événements (Allport, 1935). Dans sa conception la plus ancienne, l'attitude a un caractère tridimensionnel (Rosenberg & Hovland, 1960): son évaluation est à la fois cognitive (connaissances et croyances au sujet d'un objet d'attitude), conative (les intentions) et affective. Bien que ce modèle ait inspiré de nombreux travaux, il ne fait pas consensus. Pour d'autres chercheurs, l'attitude a donc essentiellement un caractère unidimensionnel : elle ne s'exprimerait que par des réponses affectives positives ou négatives (Petty & Cacioppo, 1981). Généralement, on considère donc que les attitudes condensent l'ensemble des pensées, opinions, stéréotypes, préjugés envers un objet défini.

Le dictionnaire fondamental de la psychologie définit les Représentations Sociales (RS) comme une façon de voir, localement et momentanément partagée au sein d'une culture, qui permet de s'assurer l'appropriation cognitive d'un aspect du monde et de guider l'action à son propos (Bloch et al., 2002). Le concept de RS permet ainsi d'analyser la façon dont les individus se représentent eux-mêmes, les autres et le monde (Jodelet, 2003). Si les concepts d'attitudes et de RS ont été traditionnellement traités différemment, l'analyse des liens existants entre ces deux concepts a toutefois fait l'objet de plusieurs travaux. Les résultats de ces études tendent ainsi à assimiler les deux concepts d'attitudes et de RS (Salès-Wuillemin, Stewart, & Dautun, 2004).

Dans le champ spécifique de l'homosexualité, force est de constater que **le concept d'attitude a été très largement employé dans la littérature**. Les travaux se référant aux représentations sociales de l'homosexualité, de l'hétérosexisme ou de l'homophobie sont eux quasi absents²⁹. Il est vrai que les études liées à l'orientation sexuelle et plus généralement à la sexualité restent peu développées en France (Revenin, 2007; Tamagne, 2006).

²⁹ Dans leur ouvrage « Les Représentations sociales : Etat des lieux et perspectives » Roussiau et Bonardi (2001) relatent par exemple des travaux sur le SIDA mais aucun directement sur l'homosexualité. Revenin (2007) explique par ailleurs que « *La France est aujourd'hui très en retard en ce qui concerne les études lesbiennes et gays, mis à part dans quelques domaines très précis, comme les recherches en lettres – il y a en France une sorte de tradition littéraire de l'homosexualité, qui explique d'ailleurs que l'histoire des homosexualités ait longtemps été une histoire littéraire –, ou bien encore les travaux menés autour du SIDA, qui ont pu bénéficier de financements publics.* »

1.3 Mesure des attitudes envers l'homosexualité

L'attitude étant une construction hypothétique, elle ne s'observe pas, comme cela pourrait être fait avec un comportement, elle se déduit à partir des déclarations ou réponses des individus. Ces réponses peuvent donc être de plusieurs types : verbales versus non-verbales, cognitives, affectives ou comportementales. Plusieurs mesures et questionnaires d'autoévaluation des attitudes envers l'homosexualité ont ainsi été proposés dans la littérature. (Haddock & Zanna, 1998; G. M. Herek, 1988; G. M Herek, 1984; M. E. Kite, Deaux, & Deaux, 1986; LaMar & Kite, 1998; Raja & Stokes, 1998). Aucune échelle de mesure des attitudes envers l'homosexualité n'est aujourd'hui disponible en langue française.

Par ailleurs, d'autres outils ont été proposés mais se basent sur des approches théoriques multiples de « l'homophobie » (Adolfson, Iedema, & Keuzenkamp, 2010; Worthington, Dillon, & Becker-Schutte, 2005). La question de la mesure de l'hétérosexisme et de l'homophobie est donc directement reliée au champ théorique dans lequel se placent les auteurs et peut s'avérer complexe (O'Donohue & Caselles, 1993).

En l'état actuel de la recherche, les auteurs semblent privilégier le concept psychosocial d'attitude en référence aux conflits inter groupes (G. M. Herek, 2000; Sartore & Cunningham, 2009). Ainsi, l'échelle ATLG de Herek (1988; 1984) semble être la plus utilisée (Stoeber & Morera, 2007; van de Meerendonk et al., 2003). L'outil a été traduit, validé en plusieurs langues et est fréquemment utilisé dans l'étude des différents déterminants des attitudes envers les hommes gays et les femmes lesbiennes.

SYNTHESE

Incontestablement, les attitudes apparaissent comme le concept le plus « utilisé » dans l'analyse du stigmat « orientation sexuelle ». Malheureusement, aucun outil de mesure des attitudes envers les homosexuels n'est à ce jour disponible en langue française. Un des objectifs de ce travail sera donc de proposer un questionnaire d'évaluation des attitudes.

2. Normativité et stratégies de masquage/démasquage

Comme il a été illustré précédemment, les questionnements sur l'homosexualité peuvent se poser sous l'angle d'une pensée socialisée. En ce sens, il est important de

s'interroger et de prendre en considération les principes de normativité et d'influence sociale. En premier lieu, il sera exposé la question de la désirabilité sociale.

2.1 Désirabilité sociale et clairvoyance normative

La **désirabilité sociale (DS)** était à l'origine considérée comme un biais affectant l'évaluation de la personnalité dans le cadre des questionnaires d'auto évaluation. Elle est définie comme la tendance à déformer les descriptions de soi dans un sens favorable et à produire une image de soi positive, ou du moins dans le sens des attentes sociales perçues par le sujet. Il s'agit d'une tendance à donner un profil exagérément «valorisant» de soi-même (Tournois, Mesnil, & Kop, 2000). En psychologie sociale, le concept de DS est souvent associé à celui d'auto présentation et correspond à un ensemble de stratégies plus ou moins intentionnelles, plus ou moins contrôlées, qu'un individu met en œuvre dans le but d'obtenir une approbation sociale. Il a ainsi été démontré que les personnes ayant des scores de désirabilité sociale élevées ont tendance à déclarer des attitudes plus « positives » envers différents groupes sociaux comme les travailleurs du sexe (Long, Mollen, & Smith, 2011), les personnes âgées (Lin, Bryant, & Boldero, 2010) ou bien encore les immigrants (Janus, 2010).

L'intérêt de la mesure de la DS dans l'évaluation des attitudes envers l'homosexualité ne fait pas consensus dans la littérature. Dans son article de validation de l'échelle ATLG, Herek (1988) relate ne pas avoir trouvé de lien entre DS et les attitudes envers les gays et les lesbiennes. Morrisson et Morrison (2002) confirment également ce résultat. Néanmoins, Negy et Eisenman (2005) estiment que dans la mesure où la plupart des outils, échelles de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes renvoient à des questions socialement désirables il est nécessaire d'inclure des mesures de DS. Du fait de la stigmatisation associée aux personnes intolérantes, voire « homophobes », dans les représentations collectives, il pourrait exister un risque de minimisation des déclarations. Déclarer ses opinions envers les homosexuels, même dans une **enquête anonyme**, peut être perçu comme « dangereux » pour certaines personnes (Cf enquête de Biolley et Aslan sur les attitudes envers les homosexuels dans la fonction publique belge). Les personnes pourraient donc chercher à conserver, mettre en avant une image d'eux-mêmes positive en se montrant comme « tolérantes ». Inévitablement, les considérations sur la DS posent la question de la/les norme(s) actuelles d'acceptation de l'homosexualité et de la perception de ces normes.

En ce sens, Py et Somat (1991) ont introduit la notion de clairvoyance normative. Le concept de clairvoyance normative peut être défini comme une compétence liée à la connaissance (versus) non connaissance des normes de jugements, du caractère normatif de certains comportements et de la conformité à ces normes et conduites. De façon générale, les normes sociales peuvent être considérées comme des règles qui définissent un ensemble de pensées, de conduites, appropriées ou souhaitables, des membres d'un groupe. Ces règles explicites ou implicites prescrivent des attitudes et des manières d'agir socialement, et sont structurées par un ensemble de valeurs (Fiske & Leyens, 2008). Selon Py et Somat, la clairvoyance est indépendante du degré d'adhésion ou de la conformité effective à la norme considérée. Il serait possible de « connaître » les normes sans les partager ou, inversement, de s'y conformer sans les percevoir. Il est donc envisageable que selon le degré de clairvoyance des répondants et selon leur adhésion aux normes envers l'homosexualité, les sujets soient plus ou moins soumis à une forme de désirabilité. Comme il le sera présenté en suivant, d'autres travaux se sont intéressés à l'influence de facteurs externes et/ou sociaux sur l'expression des attitudes envers divers stigmates.

2.2 Contexte et procédure

Plusieurs travaux ont signalé l'importance des rapports à l'objet d'étude et des procédures de recherche, notamment dans le cadre de l'étude des représentations sociales (J.-C. Abric & Guimelli, 1998). Les effets de contexte ont été opérationnalisés sous des formes très diverses, (Guimelli & Deschamps, 2000). Selon Flament (1999) le **contexte psychosocial** dans lequel les sujets donnent leurs réponses à un questionnaire oriente systématiquement la production des sujets dans un sens ou dans un autre lorsqu'on le modifie. Ce serait donc le contexte qui situerait les divers éléments en présence (catégories sociales, aspects de l'objet, champs d'activité, systèmes normatifs actualisés...).

Guegan, Moliner et Vidal (2013) se sont eux intéressés au RS des Roms en lien avec les effets de contexte susceptibles d'infléchir l'expression des opinions en intégrant **la méthodologie d'enquête en ligne**. Ils ont observé que les sujets, des étudiants en psychologie, répondaient en des termes globalement plus négatifs en ligne qu'en condition papier/crayon. Selon les auteurs, « *le fait de répondre dans une salle de cours en même temps que les autres étudiants et en présence de l'expérimentateur semble accentuer la sensibilité*

des participants aux normes de tolérance et de non-discrimination » (Guegan et al., 2013, p. 115). Le recueil en ligne permet donc aux étudiants d'offrir une plus grande latitude pour avancer des opinions contre-normatives désapprouvées dans le contexte d'expression.

De façon générale, le contexte influence directement les réponses des participants auprès de divers thématiques. Les travaux cités montrent l'importance de l'implication, de l'actualisation de l'identité dans son contexte, identité individuelle et collective, et des rapports intergroupes concernés. En ce sens, Gaffié (2005) prône une expérimentation « en milieu naturel » pour l'ensemble des RS. Il explique qu'un « *contexte n'a d'impact que dans la mesure où les sujets le transforment en signal, par un processus de contextualisation. Il faut que la scène sociale active des connaissances constituées de soi et des situations, mobilisant ainsi des schémas de soi, de cognition et d'action.* » (Gaffié, 2005, p. 12) » Selon cet auteur, ces recherches sont les seules susceptibles de révéler l'importance que revêtent les fonctions de ces représentations pour, dans une démarche à plus long terme, comprendre leur modification.

2.3 Les phénomènes de « zone muette »

Lors d'une étude sur les représentations sociales des « gitans » Guimelli et Deschamps (2000) ont constaté que des éléments négatifs (stéréotypes) étaient masqués dans les discours des participants interrogés lorsque ceux-ci étaient invités à répondre « en leur nom propre » (consigne standard). Ces mêmes participants exprimaient ces éléments négatifs lorsqu'ils étaient invités à répondre « comme le feraient les Français en général » (consigne dite de substitution). Guimelli et Deschamps ont considéré que le masquage en consigne normale était le résultat d'une pression normative réprimant un discours stigmatisant. Cette pression était atténuée dans la consigne de substitution. Une « **zone muette** » apparaît alors comme un ensemble organisé de cognitions, pensées et croyances faisant l'objet d'une rétention (sinon d'une autocensure) dans certaines conditions, mais pouvant être extériorisé dans d'autres. Gaffié (2005, p. 11) explique également que « *de telles zones existeraient dans des RS « sensibles », et ne seraient exprimables que lorsque le degré d'implication est abaissé* ».

Depuis, de nombreuses études sont venues compléter les résultats de Guimelli et Deschamps (2000) et l'existence d'une zone muette en lien avec divers RS sensibles. Flament et Milland (2010, p. 197) expliquent que ces travaux ont montré « *la généralité (et la complexité) du phénomène* ». Par conséquent, l'appellation initiale de « zone muette » a été

abandonnée au profit de l'appellation générale de techniques de « **masquage-démasquage** ». On considère que les sujets « masquent » certaines zones du champ de représentation. Ces stratégies de masquage peuvent être accentuées par la situation sociale dans laquelle se trouvent les sujets. Dans d'autres situations sociales, au contraire, elles peuvent être atténuées. On parle donc de stratégies de démasquage. Le sujet est amené à dévoiler tout ou partie de ces zones muettes et à exprimer les éléments qu'elles contiennent.

2.4 Ignorance plurielle

Le phénomène de « zones muettes » renvoie, pour partie, à des phénomènes déjà étudiés en psychologie sociale. Ainsi, la notion d'« **ignorance plurielle** » élaborée par Miller et Mac Farland (1987) correspond également à une divergence entre les réponses des individus en leur nom propre et leurs réponses en consigne de substitution. En référence à cette notion d'ignorance plurielle, Prentice et Miller (1993) ont par exemple démontré que les étudiants (campus américains) avaient l'illusion d'une norme sociale selon laquelle il était de mise de consommer de l'alcool, tandis qu'eux-mêmes se disaient moins à l'aise avec l'habitude de boire. De même, si l'université décidait d'interdire les bières dans l'enceinte du campus, les individus interrogés pensaient que les autres seraient plus hostiles qu'eux. Les auteurs ont privilégié l'explication qui consiste à dire qu'il ne s'agirait pas de réelles perceptions des attitudes d'autrui, mais plutôt d'une stratégie pour se montrer non-conformistes, plus matures et réfléchis que leurs pairs. En lien avec les attitudes envers les homosexuels, Bowen et Bourgeois (2001) ont démontré, toujours auprès d'étudiants américains, que ceux-ci déclaraient des attitudes envers les gays plus positives que leurs amis ou que les étudiants typiques. Ces auteurs ont expliqué leurs résultats par une « perception défaillante » des normes de la communauté étudiante. Selon eux, les étudiants présenteraient individuellement des attitudes plutôt positives envers les gays et les lesbiennes, mais auraient l'impression que les étudiants en général présentent des attitudes plus négatives. La norme perçue serait ainsi différente de ce qu'elle est « réellement ».

De façon générale, les considérations des zones muettes ou de divergence entre les réponses des individus en leur nom propre et en consigne de substitution « *posent donc comme indispensable la mise en œuvre d'outils permettant d'accéder à cette zone muette, jamais verbalisée dans une situation normale de recueil* » (Abric, 2003). Plusieurs

techniques de masquage/démasquage sont expérimentalement éprouvés à ce jour : la technique de décontextualisation normative (Guimelli & Deschamps, 2000), les techniques de substitutions avec prise en compte de la distance à l'objet et de la distance au groupe de référence (Flament & Milland, 2010), ou bien encore les caractéristiques de l'enquêteur (Guimelli, 2009). Les principales techniques seront présentées en suivant.

2.5 Les techniques de masquage/démasquage

Dans leur étude princeps sur les RS des Gitans, Guimelli et Deschamps (2000) ont opérationnalisé la technique de substitution, directement inspirée du paradigme de Jellison et Green (1981). Dans une première condition dite « standard », les sujets répondent en leur nom propre. Dans une seconde condition dite « de substitution », les sujets répondent aux mêmes questions mais au nom d'un groupe de référence (au nom des « Français en général » dans l'étude de Guimelli et Deschamps). Comme le souligne Guégan, Moliner et Vidal (2013, p. 103) *« les recherches mettant en œuvre cette méthodologie aboutissent sensiblement toutes aux mêmes résultats. En condition standard les réponses obtenues sont généralement positives, voire bienveillantes, à l'égard de la cible. Elles deviennent au contraire significativement plus défavorables en condition de substitution. »* Le Tableau 2 illustre les principales études ayant employé cette technique en lien avec différents objets d'étude. Dans ces études le groupe de référence utilisé en condition de substitution concerne donc « Les Français », « Mes amis », « Les autres étudiants du campus », « Les étudiants en général », etc.

Tableau 2 : Exemples d'études ayant opérationnalisés des techniques d'évaluation/substitution en lien avec les normes

Auteurs et année	Objet d'étude	Population	Technique d'évaluation/substitution
Prentice et Miller (1993)	Consommation d'alcool	Etudiants	Condition standard Ce que pensent les étudiants du campus en général
Guimelli et Deschamps (2000)	RS des gitans	Etudiants	Condition standard Réponses des « Français en général »
Bourgeois et Bowen (2001)	Attitudes envers les homosexuels	Etudiants	Condition standard L'opinion des amis L'opinion de l'étudiant typique
Chokier et Moliner (2006)	L'insécurité	Etudiants	Répondre en donnant la meilleure et la pire image de soi Condition standard Au nom des « Français en général »
Flament, Guimelli et Abric (2006)	RS de l'Islam	Etudiants	Condition standard Ce que pensent les « Français en

			général »
Flament et Milland (2010)	RS du chômeur et du toxicomane	Etudiants	Condition standard « les Français en général », « les Jeunes », « les Etudiants » Répondez soit pour « être bien vu » soit pour être mal vu »
Guegan, Moliner et Vidal (2013)	RS des Roms	Etudiants	Condition standard Ce que pensent les « Français en général »

La seconde technique de démasquage existante est la **décontextualisation normative** (Abric, 2003). Cette technique consiste à faire varier les caractéristiques de l'enquêteur selon des dimensions pertinentes vis-à-vis de l'objet. Flament, Guimelli et Abric (2006) ont par exemple opérationnalisé cette technique en lien avec les RS de l'Islam. Les participants étaient interrogés par une enquêtrice maghrébine (« Yamina ») ou non maghrébine (« Céline »), en condition standard ou de substitution (au nom des Français en général). Du point de vue des auteurs, l'origine non maghrébine placerait les sujets en situation de décontextualisation normative en leur permettant d'exprimer des opinions socialement indésirables. Les résultats de cette étude indiquent en effet que les sujets ont exprimé plus d'items négatifs envers l'Islam face à l'enquêtrice non maghrébine, à la fois en condition standard et de substitution.

Selon Guegan et al. (2013), les **enquêtes en ligne garantissant l'anonymat** constituent également une technique de décontextualisation normative. Selon ces auteurs, cette procédure a l'avantage de protéger doublement le sujet, à la fois pour son identité véritable, mais aussi concernant les conséquences des opinions dont il fait état. Globalement, l'anonymat et l'isolement (spatial et/ou temporel) dans les enquêtes en ligne permettent d'éloigner l'individu de l'influence groupale ou de considérations d'empathie. A présent, seront présentés les processus sous-jacents aux techniques de démasquage.

EN RESUME

Inévitablement, investiguer le champ des discriminations soulève la question de la « sincérité » et de la « finesse » des réponses des participants. Qu'elles soient liées à la personnalité des participants et/ou au contexte d'étude, l'opérationnalisation de ces éléments semble fondamentale.

3. Processus en lien avec les techniques de substitution

3.1 La pression normative envers certains groupes sociaux

Plusieurs processus sont généralement décrits dans la littérature permettant d'expliquer l'effet de ces techniques de substitutions. Guimelli et Deschamps (2000) avancent tout d'abord l'explication de la **pression normative** dans les réponses données par les individus envers les gitans. Rappelons qu'en consigne normale, les individus avancent des réponses à connotation positive, tandis que la consigne de substitution (répondre comme le feraient les Français en général) génère des réponses à connotation négative. Autrement dit, en consigne normale, les sujets masquent les réponses à connotation négative, pourtant présentes et disponibles dans le champ représentationnel, alors que la consigne de substitution donne lieu au démasquage de ces réponses. Selon Guimelli et Deschamps, les sujets seraient ainsi plus ou moins motivés à contrôler leurs préjugés à propos d'un groupe social donné. En fait, leur niveau de motivation dépendrait directement des pressions normatives qu'ils ressentent, celles-ci étant fonction du degré de protection normative de ce groupe. Plus un groupe bénéficie d'une protection normative, plus il est considéré comme socialement inacceptable d'exprimer publiquement des jugements ou attitudes négatives envers ce groupe.

Cependant, compte tenu du dispositif mis en œuvre par la technique de substitution proposée par Guimelli et Deschamps (2000), le démasquage effectif n'est qu'une interprétation possible. D'autres facteurs, processus, pourraient être susceptibles de rendre compte des éléments exprimés en condition de substitution. Par exemple, les réponses données en substitution pourraient tout simplement relever de la connaissance que les sujets ont des opinions de la population de référence. Ainsi, il est possible que les individus ne considèrent pas nécessairement les gitans comme des voleurs, tout en pensant qu'il s'agit là d'une opinion réellement partagée par les Français. En ce sens, Devine (1989) explique que les individus ont la même **connaissance générale des stéréotypes** culturels, indépendamment de leur niveau de préjugé personnel. Ainsi, même si un individu n'adhère pas au stéréotype envers « les noirs », « les musulmans », « les gitans », ce stéréotype n'en demeure pas moins « *une structure de connaissance bien organisée et fréquemment organisée* » (Devine, 1989, p. 16). Les individus en condition de substitution pourraient donc exprimer des stéréotypes connus, en croyant à tort ou à raison qu'ils correspondent à l'opinion du groupe de référence.

Comme le souligne Abric (2003), le caractère désimpliquant de la substitution peut être sujet à caution puisqu'il peut amener les individus à exprimer simplement ce qu'ils pensent que la population de référence pense. De même, Guegan et al. (2013) apportent d'autres interprétations aux résultats obtenus par Flament, Guimelli et Abric (2006) dans leur étude sur l'Islam. Guegan et al. (2013, p. 116) se demandent si « *face à Yamina les sujets n'ont pas passé sous silence certains éléments, issus de la simple connaissance du stéréotype, afin de ne pas froisser l'enquêtrice* ». Les sujets seraient donc sensibles à l'origine culturelle de l'enquêtrice ou son identité. Ils exprimeraient une forme d'empathie pour l'enquêtrice.

3.2 La différenciation sociale

Dans une autre direction, on peut supposer que demander aux répondants de produire leurs réponses en se substituant aux membres d'un groupe de référence pourrait les placer dans une situation de comparaison sociale (Festinger, 1954). Chokier et Moliner (2006) qui se sont intéressés à la RS de l'insécurité proposent ainsi une interprétation alternative à la pression normative. Selon eux, le phénomène de masquage/démasquage pourrait également être dû à la **comparaison sociale** que les participants des expérimentations effectueraient entre eux et le groupe « Français » auquel ils appartiennent, cette différenciation étant implicite. Chokier et Moliner (2006) ont ainsi proposé à 4 groupes indépendants d'étudiants, recevant chacun une consigne différente, de répondre à un même questionnaire sur la RS de l'insécurité. Les 4 consignes proposées aux sujets étaient les suivantes : répondre en donnant la meilleure image d'eux-mêmes (consigne pro-normative), donner la pire image d'eux-mêmes (consigne contre-normative), la troisième consigne correspondait à une consigne standard (exprimer sa propre opinion) et la quatrième consigne invitait les sujets à se prononcer au nom des « Français en général », en référence à la consigne de substitution de Guimelli et Deschamps (2000). Une analyse des résultats item par item comparant les deux consignes explicitement normatives, a fait apparaître trois catégories d'items : positifs, négatifs et neutres. Les auteurs ont retrouvé cette classification des items lorsqu'ils ont comparé les résultats obtenus avec la consigne standard à ceux obtenus avec la consigne de substitution : les items positifs tendant à être plus valorisés en condition standard qu'en condition substitution, les négatifs tendant à l'inverse, et les neutres ne changeant guère. Selon Chokier et Moliner (2006, pp. 284-285) « *si l'on considère qu'il y a un effet de désirabilité sociale, il n'y a pas de raison pour qu'une différence apparaisse entre contexte*

standard et contexte de substitution quant aux raisons désirables ». Ce résultat peut ainsi surprendre en termes de pression normative. Les auteurs s'appuient donc sur l'hypothèse de la comparaison sociale pour expliquer à la fois la hausse des opinions non désirables et la baisse des opinions désirables en contexte de substitution. Le fait d'attribuer à autrui l'adhésion à des opinions négatives et le rejet d'opinions positives permettrait ainsi aux sujets de réaliser une comparaison sociale dont l'issue leur serait favorable. *« Les réponses des sujets en contexte de substitution contribueraient au maintien d'une identité sociale positive. (Chokier & Moliner, 2006, p. 285) ».*

3.3 L'effet Primus Inter Pares

Dans leur étude, Chokier et Moliner font référence directement à **l'effet Primus Inter Pares** (PIP; Codol, 1975, 1984) et au modèle de la « **Conformité Supérieure de Soi** ». La proposition de base de ce modèle est la suivante : *« Pour un ensemble défini d'individus, il existe en général une importante tendance de chacun à affirmer qu'il est lui-même plus conforme aux normes en vigueur dans cet ensemble (telles que ces normes sont perçues ou vécues) que ne le sont, de façon générale, les autres participants. Cette tendance est d'autant plus forte que le degré de normativité de ces normes est élevé »* (Codol, 1975, p. 463). La conformité supérieure de soi renvoie ainsi au fait que l'individu a tendance à se valoriser par rapport aux normes en vigueur (ou celles qu'il perçoit comme telles) dans un ensemble social mais aussi à se valoriser par rapport à autrui. L'effet PIP fait alors intervenir un conflit entre le « désir de plaire » (qui peut conduire à un certain conformisme social) et la détermination de se préserver en tant que personnalité unique (différenciation par rapport aux autres). Selon Codol, ce conflit ne se résoudrait que dans l'hypothèse d'une Conformité Supérieure de Soi. Il ne pourrait en effet y avoir qu'une seule façon de se présenter comme différent d'autrui tout en respectant les normes sociales, il s'agit de s'affirmer comme étant en plus grande conformité que les autres à ces normes. En clair, l'individu va se décrire comme étant encore plus « normé » que les autres.

En résumé, ces différentes explications suggèrent que l'on ne peut affirmer avec certitude que des éléments indésirables exprimés au nom d'un groupe de référence correspondent exclusivement à un démasquage d'opinions personnelles. Ces différentes explications ne sont pas non plus mutuellement exclusives. Il semble cependant que leur

impact varie en fonction des thèmes étudiés ainsi. Les différences entre populations sont, elles, plus difficiles à déterminer dans la mesure où comme le soulignent Guegan et al. (2013, p. 109), « *les recherches sur le masquage d'opinion concernent très souvent une population d'étudiants en psychologie interrogée directement à l'université* ». Il sera donc présenté maintenant les outils proposés par les auteurs ayant travaillé sur le démasquage d'opinion pour avancer l'impact des processus de pression normative, d'effet PIP, de différenciation sociale, sur les réponses des sujets.

3.4 Outils permettant d'évaluer la primauté des processus

Dans leur étude sur les attitudes envers les homosexuels, Bowen et Bourgeois (2001) appuient leur analyse d'une perception défaillante des normes de la communauté étudiante en **comparant l'impact de certains déterminants**. Notons que les étudiants ont déclaré des attitudes plus négatives pour les autres étudiants que pour eux-mêmes. Bowen et Bourgeois (2001) qui plaçaient leur étude dans le champ des dynamiques de groupe ont ainsi mesuré en complément des attitudes envers les homosexuels, le contact effectif avec des homosexuels (Cf. p.55 pour plus de précisions sur l'hypothèse de contact et la méthodologie de cette étude). Les auteurs expliquent qu'en condition standard, les attitudes envers les homosexuels sont apparues corrélées avec l'hypothèse de contact. Il était donc logique que si l'ignorance pluraliste renvoie simplement à un démasquage des opinions, on retrouve le même résultat avec la technique de substitution. Or, les réponses pour « mes amis » et « les étudiants typiques » ne sont pas apparues corrélées avec l'hypothèse de contact. Un déterminant de type interpersonnel (niveau 2 selon le modèle de Doise) a donc induit une différenciation dans les réponses des étudiants. Les auteurs expliquent donc avant tout les réponses des étudiants, en condition de substitution, par une erreur de perception de la norme.

Guegan et al. (2013) ont eux associé **plusieurs techniques de démasquage** pour analyser les processus en jeu. Ils ont proposé une mesure des RS des Roms en version papier/crayon et en ligne de façon à garantir l'anonymat. Cette technique s'apparente selon eux à une technique de décontextualisation normative. Les participants répondaient également à un questionnaire inspiré directement de la méthode utilisée par Guimelli et Deschamps (2000) avec une condition standard et une condition de substitution renvoyant à ce que les « Français en général » pensent des Roms. Les auteurs s'attendent bien évidemment à obtenir

des réponses plus négatives en ligne qu'en contexte papier/crayon pour la condition standard (H1). Ils expliquent également que si la technique de substitution implique un processus de transparence, la valence des réponses produites sous consigne de substitution en contexte papier/crayon devrait être équivalente à celle des réponses produites sous la même consigne en ligne (H2). Les résultats obtenus par ces auteurs vont dans le sens de leurs deux hypothèses. Ils expliquent donc que la stabilité des réponses en H2 révèle l'intervention d'un processus de transparence. Les auteurs excluent également tout processus de comparaison sociale ou d'effet de fausse unicité/consensus.

EN RESUME

Plusieurs processus d'influence ont été discutés par les chercheurs en lien avec les techniques de substitution. Il semble que le degré d'influence de ces processus varie en fonction des objets d'études, des enjeux personnels et des enjeux collectifs des répondants.

4. La question de l'influence sociale

L'ensemble des considérations sur l'évaluation des attitudes, des biais de mesure mentionnés précédemment font état de l'importance des normes sociales dans l'évaluation des attitudes envers différents groupes sociaux. Un des enjeux majeurs dans ce travail sera d'évaluer l'impact de la norme et des pairs (les coéquipiers), sur les attitudes des sportifs. Cet impact pourrait être notable, étant donné les particularités organisationnelles et culturelles des équipes sportives.

4.1 Normativité des attitudes sur divers stigmates

Le type d'influence sociale le plus couramment étudié dans la littérature concerne certainement l'influence sociale normative. Ce type d'influence fait ainsi directement référence aux normes. L'influence des normes sociales sur les personnes et le comportement du groupe a été principalement étudiée par Sherif. Pour cet auteur (Sherif, 1966), les idéologies et les systèmes de croyances individuelles sont basés sur les normes sociales des groupes auxquels les personnes s'identifient, de telle manière que les points de vue individuels et les comportements sont, en grande partie, le reflet des normes du groupe (pression extérieure) plus que de l'individu (pression interne). En outre, dans son livre «

Nature of Prejudice », Allport (1954) consacre un chapitre sur le rôle des normes envers les préjugés. L'analyse fréquente de l'influence directe des normes sur les préjugés s'est ainsi développée en psychologie sociale à la fin des années 50.

Après le travail de Allport, Pettigrew (1958) a effectué les premières analyses empiriques sur le rôle des normes dans l'expression d'attitudes racistes en Afrique du Sud et aux États-Unis. L'auteur a constaté que le racisme était beaucoup plus résultant des normes sociales culturelles que de la personnalité des individus. La relation entre les normes et les comportements racistes a également été étudiée par Minard (1952) auprès de mineurs américains. Cet auteur se situe dans la même ligne conceptuelle qu'Allport et Pettigrew. Il a démontré que les mineurs de type caucasien discriminaient leurs collègues noirs **dans certains contextes**, en particulier dans la rue, dans les bars ou dans les transports publics, où la ségrégation (norme sociale) prédominait. Mais cette attitude n'était pas étendue à tous les contextes, car dans les mines, dans les travaux d'interaction, les mineurs blancs affichaient des attitudes plus égalitaires à l'égard de leurs camarades noirs (Minard, 1952).

Un autre aspect de la relation entre les normes et les discriminations a été proposé par Kelman (1958) lors d'une étude sur l'effet de la conformité et des normes du groupe sur le comportement social. Selon cet auteur, les normes sociales affectent les individus à travers trois processus: l'acceptation, qui se produit lorsque les individus acceptent une norme parce qu'ils ont l'intention d'obtenir l'approbation d'une autre personne ou d'un autre groupe; l'identification, qui se produit lorsque les individus adoptent une norme attitudinale ou un comportement afin de maintenir de bonnes relations avec une autre personne ou un groupe; et l'internalisation, qui se produit lorsque les individus acceptent une norme parce qu'ils l'apprécient intrinsèquement. Ainsi, exprimer des préjugés raciaux ouvertement ou secrètement peut refléter selon Kelman (1958), un ou plusieurs de ces processus : la simple **conformité de la norme dans une situation, l'identification ou la réelle internalisation de la norme**.

Bien des années plus tard, Pettigrew et Meertens (1995) ont mené une étude auprès de citoyens européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Allemagne), mesurant les discriminations contre les minorités raciales en Europe, en intégrant une sous-échelle de discrimination flagrante et une sous-échelle de discrimination subtile. Suite à l'analyse de leurs résultats, Pettigrew et Meertens ont proposé une typologie de trois individus en lien avec les préjugés déclarés : les fanatiques (« *bigots* »), ont déclaré des scores élevés sur les deux échelles; les

subtils (« *subtile* »), ont déclaré des scores bas à la sous-échelle de discrimination flagrante mais élevés sur l'échelle subtile ; et les égalitaristes (« *egalitarian or non-prejudiced individuals* ») pour ceux qui ont déclaré des scores faibles sur les deux échelles.

Ainsi, selon cette typologie, les fanatiques ou ceux qui déclarent ouvertement des préjugés raciaux sont des individus qui n'acceptent pas la vie sociale en lien avec les normes d'égalité. Les subtils sont ceux qui, bien qu'ayant accepté cette norme égalitariste, et même s'identifiant à elle, ne l'ont pas pour autant intériorisé, de telle manière que, dans un contexte favorable, il en résulte qu'ils peuvent exprimer des attitudes négatives. Les égalitaristes sont censés être ceux qui ont accepté et intériorisé la norme d'égalité (« *egalitarian or non-prejudiced individuals* »; T. F. Pettigrew & Meertens, 1995). Plus récemment, Lacerda, Pereira et Camino (2002) ont identifié une typologie similaire à celle décrite par Pettigrew et Meertens, en ce qui concerne l'expression des préjugés contre les homosexuels auprès d'étudiants brésiliens. Ces auteurs affirment que les « fanatiques » expriment le rejet de toute forme de proximité avec les homosexuels, ainsi que des émotions clairement négatives. Les individus catégorisés comme « subtils » expriment moins d'attitudes de rejet et moins d'émotions négatives que les fanatiques, mais n'expriment pas plus d'émotions positives. Enfin, les égalitaristes expriment des émotions et des attitudes positives.

Au regard de ces études et de ce courant de recherche, il est possible de considérer que les normes sociales influencent l'expression directe d'attitudes négatives ou de préjugés, mais ces relations n'ont été démontrées que par rapport à des groupes qui sont efficacement et clairement protégés par les normes anti-discriminations. Selon Crandall, Eshleman, et O'Brien (2002), la compréhension des normes sociales envers les discriminations/préjudices induit nécessairement l'acceptation du fait que certaines formes de préjudice sont **anti-normatives**, ou socialement condamnées (par exemple, les préjugés raciaux), tandis que d'autres peuvent être **socialement acceptées** (l'homophobie dans certaines cultures). Dans leur recherche, les auteurs ont constaté que les attitudes négatives contre divers groupes sociaux (stigmates) étaient mieux prédites selon le caractère normatif de ces stigmates dans la culture de référence. En clair, plus l'expression de ce préjugé contre certains groupes était socialement acceptable, plus les participants exprimaient des attitudes négatives. Les participants ont exprimé ainsi des attitudes plus négatives envers les homosexuels, les prostituées et les immigrants, car ces stigmates sont socialement moins « protégés ». Zitek et Hebl (2007) qui se sont intéressés aux préjudices envers plusieurs groupes (noirs, gays, obèses, racistes et des

anciens détenus), confirment ce résultat. Plus les normes sociales sont fortes, plus les personnes sont sensibles à l'influence sociale dans leurs réponses, y compris au fil du temps.

En ce sens, tous les groupes stigmatisés, discriminés, ne peuvent pas être perçus comme protégés par une forme de morale ou de norme sociale. L'impact des normes sociales envers les discriminations racistes a clairement été démontré dans la littérature (Blanchard, Lilly, & Vaughn, 1991; Dovidio, Gaertner, & Kawakami, 2013; Pearson, Dovidio, & Gaertner, 2009). En revanche, Crandall, Eshleman, et O'Brien (2002) expliquent que dans toute société, à des moments différents, il est acceptable d'exprimer des attitudes négatives contre certains groupes, mais il est mal perçu d'exprimer ces attitudes négatives contre d'autres groupes. Cette analyse se poursuit maintenant à travers la question de la « protection » du groupe homosexuel.

4.2 Protection normative envers les homosexuels

Comme illustré précédemment, plusieurs études ont démontré le rôle des normes et de l'influence sociale sur divers « préjugés », les normes anti-discriminations tendant à inhiber les divers stéréotypes, attitudes, envers ces groupes sociaux. Au regard de la littérature, il semble que peu d'études se soient intéressées à cette question de l'influence sociale en ce qui concerne les homosexuels. Hebl, Law, Charlie et King (2013) encouragent d'ailleurs les chercheurs s'intéressant à l'hétérosexisme, à examiner l'influence des variables d'interactions sociales dans les contextes spécifiques.

Monteith, Deneen et Tooman (1996) ont proposé d'analyser l'effet des normes sociales sur l'expression d'opinions envers les gays et les "noirs", sur les campus universitaires américains. Cette étude étant la première à s'être intéressée à la protection normative envers les homosexuels, les auteurs ont donc argumenté la question de la norme envers l'homosexualité dans la société de l'époque. Ils expliquent que les discriminations envers les homosexuels étaient encore largement répandues lors du déroulé de l'étude et que les droits, la législation envers la communauté LGBT, n'étaient pas encore égalitaires. Néanmoins, Monteith, Deneen et Tooman (1996) expliquent qu'une large majorité d'américains se prononçaient favorablement envers l'égalité des droits pour les homosexuels (en référence à des sondages et enquêtes d'opinions nationales). Selon eux, il existait bien alors une norme protégeant les homosexuels, une norme condamnant implicitement

l'expression de propos négatifs envers les homosexuels. Les résultats de cette étude semblent confirmer le postulat des auteurs, dans la mesure où les étudiants ont déclaré moins d'opinions négatives lorsque les enquêteurs manipulaient les conditions d'enquête et intégraient des éléments normatifs (favorisant la défense des droits LGBT).

Néanmoins, Pereira, Monteiro et Camino (2009) qui se sont intéressés à l'influence sociale sur le stigmatisme homosexuel auprès d'étudiants portugais, apportent des résultats contrebalancés. Ces auteurs ont manipulé, comme dans les études précédentes en lien avec l'influence sociale, les conditions d'expérimentation et les ont décrites très précisément. Les étudiants étaient invités à collaborer à une étude impliquant des croyances, opinions sur les comportements sexuels. La manipulation expérimentale était introduite sur la première page du questionnaire. Dans la condition de pression normative intense, les instructions étaient les suivantes: « *Cette étude vise à évaluer l'opinion des gens au sujet des questions liées aux comportements sexuels. Rappelez-vous, il n'y a pas de réponses incorrectes, car ce qui nous intéresse, c'est votre opinion personnelle sur la question. Nous aimerions vous demander d'indiquer vos informations et coordonnées personnelles en suivant. Nous avons besoin de ces informations, car vous pourriez être invité(e) par le Center for the Support of Policies for Equality and Social Justice of the National Commission for Human Rights, dans la mesure où le Center for the Support of Policies for Equality and Social Justice a été informé de la tenue de cette étude. Merci d'avance pour votre coopération* ». Les auteurs précisent que juste en-dessous de ce paragraphe, les participants étaient amenés à indiquer leur nom complet, leur adresse et leur numéro de téléphone afin de pouvoir les contacter. Une fois que le débriefing post-expérimental était réalisé, l'expérimentateur rendait toutefois aux participants la page contenant leurs renseignements personnels.

Dans la condition de pression normative simple, les instructions étaient les suivantes : « *Cette étude vise à évaluer l'opinion des gens au sujet des questions liées aux comportements sexuels. Rappelez-vous, il n'y a pas de réponses incorrectes, car ce qui nous intéresse, c'est votre opinion personnelle sur la question. Nous devons vous informer que la réalisation de cette étude est connue du Center for the Support of Policies for Equality and Social Justice of the National Commission for Human Rights, dans la mesure où le Center for the Support of Policies for Equality and Social Justice a été informé de la tenue de cette étude. Merci d'avance pour votre coopération* ».

Dans la condition contrôle, les participants étaient invités à participer à un sondage sur les comportements sexuels humains; aucune référence n'était faite au prétendu « Center », et l'anonymat était garanti.

Les résultats de cette étude indiquent que la « *simple activation de la norme dans un tel contexte expérimental n'est pas suffisante pour réduire les préjudices envers le groupe aussi particulier que les homosexuels* » (Pereira et al., 2009, p. 581). En effet, les participants (N=136) ont déclaré des opinions plus positives que dans la condition de pression normative intense. Les auteurs ne retrouvent pas de différence significative dans les conditions de contrôle et de pression normative simple. Ces derniers auteurs expliquent leurs résultats par le fait que le groupe homosexuel ne soit pas encore totalement protégé par une norme anti-discrimination. Selon eux, la diminution des préjudices, attitudes négatives, dont les homosexuels peuvent être victimes au Portugal ne se produira que lorsque les individus percevront une forme de pression sociale renforçant les normes anti-discriminations, comme cela a été démontré pour les populations noires. Dans une certaine mesure, ces résultats peuvent se compléter avec ceux de Crandall, Eshleman, et O'Brien (2002) qui ont expliqué que l'opinion publique exprimait encore facilement des attitudes négatives envers certains groupes (les gays, les prostituées, les handicapés, les gitans), ce qui suggérerait que ces groupes ne soient pas protégés par les normes anti-discriminations.

En l'état actuel de la recherche, il semble qu'aucune étude similaire n'ait été conduite en France. Néanmoins, il a été décrit dans le premier chapitre de ce travail l'avancée des droits, la plus grande acceptation de l'homosexualité dans nos sociétés et plus encore, la lutte contre l'homophobie instaurée aujourd'hui par les pouvoirs publics. Ces faits tendraient à considérer le groupe homosexuel comme relativement protégé dans notre société.

EN RESUME

Plusieurs travaux avancent l'idée que le stigmatisme homosexuel est aujourd'hui relativement protégé socialement. Il serait donc malvenu de déclarer ouvertement des attitudes négatives envers les gays et les lesbiennes. Le stigmatisme homosexuel est-il également protégé dans le cadre sportif ?

4.3 La question des normes envers les homosexuels dans le sport

Dans une approche collective ou de dynamique de groupe, nombre d'auteurs se sont intéressés à la question des **normes dans les équipes sportives**. Dans le sport, les normes sont présentes aussi bien dans les sports individuels que collectifs (Colman & Carron, 2001). Carron, Hausenblas & Eys (2005, p. 175) expliquent que « *les normes permettent aux individus de mieux se souder au groupe lorsqu'ils ont bien analysé et accepté les opinions, attitudes et comportements en question. Les normes permettent également à chaque membre de ne pas s'écarter de façon spectaculaire de la pensée du groupe.* » Ces auteurs complètent : « *la deuxième fonction des normes est de mieux intégrer les nouveaux membres à l'équipe. L'individu qui comprend et accepte les normes de l'équipe est directement intégré dans le groupe. Inversement celui qui ne les accepte pas est aussitôt rejeté.* » Selon Munroe, Estabrooks, Dennis & Carron (1999) la nature des normes varie au cours de la saison et des situations. Les principales normes que ces auteurs ont identifiées sont : l'effort, le soutien, la ponctualité, la productivité, l'assiduité, la formation, le respect, la consommation.

L'ensemble de ces normes va donc servir de code d'entrée dans toute pratique sportive ou toute équipe. Les joueurs doivent comprendre ces codes, les accepter, leur donner une certaine légitimité, ce qui entre dans leur processus initiatique et d'apprentissage. Dans le cadre de l'équipe de France de Football masculine, Beaud (2011, p. 34) explique par exemple la situation suivante : « *Traditionnellement, le nouveau Bleu doit d'abord observer la situation, apprendre les codes en usage, bref, "se faire tout petit". Ce n'est que peu à peu, aidé par certains, qu'il va s'enhardir et prendre sa place dans le groupe.* »

De façon générale, la question des normes dans les groupes sportifs reste une des thématiques centrale en psychologie sociale du sport et dans tous les processus de **gestion des groupes sportifs** (Carron et al., 2005; Chelladurai, 2009). Carron, Shapcott et Burke (2008) associent directement les normes à la cohésion des équipes et à l'efficacité collective. De même, les normes sont au cœur des techniques de « team building » développées par les psychologues du sport, en complément des notions de statuts, de rôles, du leadership et des valeurs (Carron et al., 2005; Jacobson, 2013; Sénécal, Loughhead, & Bloom, 2008).

La question de la norme hétérosexiste dans le sport a été investiguée par les chercheurs. Suite à l'analyse de la littérature effectuée, il semble que le travail proposé par Griffin (1998) et la description des « **climats homophobes** » dans le sport féminin renvoie

indirectement à cette notion de norme (Cf. Description des climats et manifestations , p.36). L'hostilité plus ou moins affichée de l'ensemble des acteurs sportifs (sportifs, entraîneurs, dirigeants) est constitutive de la norme en vigueur, au moins au sein de leur équipe. De même, il faut considérer que l'ensemble des études sociologiques qui relient directement les critères de féminité et de masculinité avec « l'homophobie » postulent implicitement l'existence d'une norme homophobe/hétérosexiste (E. D Anderson, 2005; Barber & Krane, 2005; Barret, 1993; Blinde & Taub, 1992a; Cahn, 1993; Curry, 1991; Dunning, 1986; Engh, 2011; V. Krane, 1997; Lajeunesse, 2008; Lenskyj, 1991; Liotard, 2008; Messner & Sabo, 1994; O'Brien et al., 2012; Pouliquen, 2008; Pronger, 1990; Terret, 2004).

Par exemple, Messner et Sabo (1990) expliquent que la construction des équipes de garçons se fonde sur les normes de masculinité. Ces normes incluent le goût de l'effort, l'apprentissage de la souffrance, la soumission à l'entraîneur et la solidarité entre hommes. Mennesson et Clément (2003) ajoutent à cela le besoin pour les hommes de contrôler leurs affectivités dans les relations qu'ils entretiennent entre eux. Rapporté chez les équipes plus jeunes, l'ensemble de ces codes apparaissent comme un apprentissage de la masculinité. Les garçons s'unissent pour les mêmes objectifs et mettent en avant une forme de masculinité acceptable, masculinité qui se rapproche souvent de la masculinité hégémonique et donc de l'hétéro-normativité (Liotard, 2008). Selon Jones et McCarthy (2010) une des conséquences directes de ce processus est que les gays sont exclus des équipes.

Les normes de masculinité/féminité peuvent donc entraîner indirectement, voire directement, une norme hétérosexiste. Dans le meilleur des cas, on ne demandera pas aux sportifs de rejeter les homosexuels mais d'être « masculins ». Et on demandera aux sportives d'être « féminines » (Griffin, 1998; Pouliquen, 2008). L'hétérosexisme maintient ainsi les différences entre homosexuels et hétérosexuels, tout en faisant part d'une certaine tolérance. Il semble qu'aucune étude n'ait encore évalué quantitativement et au sein de multiples groupes, **l'hétérosexisme en tant que norme dans les sports masculins et féminins**. L'influence des attitudes collectives envers l'homosexualité sur les attitudes individuelles n'a pas non plus été démontrée. Cette question est pourtant fondamentale dans la mesure où lutter contre « l'homophobie » pourrait inclure la mise en place d'un travail de déconstruction des normes (Lewin, 1973; Sherif, 1966).

EN RESUME

L'existence d'une norme hostile aux homosexuels dans le cadre sportif a été soulevée dans la littérature. Pour autant à ce jour, aucune étude n'a quantitativement analysé les liens entre normativité et expression des attitudes envers l'homosexualité chez les sportifs.

Dans ce troisième chapitre, ont été présentés les principaux biais de mesure qui pouvaient exister dans l'étude des attitudes envers les gays et les lesbiennes. L'ensemble de ces éléments méthodologiques devront être pris en considération dans la partie empirique. De plus, un des objectifs majeur du travail qui va suivre, sera de mettre à l'épreuve les considérations sur la normativité, dans l'expression des attitudes envers l'homosexualité dans le cadre sportif.

QUESTIONNEMENT ET OBJECTIFS

La pertinence sociale de l'hétérosexisme

La revue de littérature présentée précédemment a permis d'identifier l'importance des discriminations envers les homosexuels dans le sport, en contrepoint de la société actuelle, où l'homosexualité semble de mieux en mieux acceptée. Les discriminations dont sont victimes les homosexuels dans le cadre de leur pratique sportive représentent pourtant un véritable enjeu, à la fois psychosociologique et politique : (1) enjeu psychosociologique pour les gays et les lesbiennes qui subissent ces discriminations et qui préfèrent parfois arrêter le sport, se dirigent vers des pratiques libres ou bien vers le sport LGBT, que l'on peut qualifier dans une certaine mesure de communautariste ; (2) enjeu politique puisque la lutte contre l'homophobie dans le sport devient une réelle directive des institutions européennes et nationales. Le thème du travail qui est présenté ici est donc à forte pertinence sociale.

Des compléments de connaissance à apporter

Force est de constater qu'en France, peu de chercheurs se sont pour l'instant intéressés aux questions de l'orientation sexuelle et des phénomènes de discrimination dans le sport. A l'échelle internationale, de nombreux travaux, notamment Nord-Américains, ont été référencés. Ils sont principalement issus de la recherche en sociologie et se sont, dans un premier temps, focalisés sur l'homophobie envers les sportives lesbiennes. La situation des sportifs gays semble faire l'objet de recherches plus fréquentes depuis ces 10 dernières années (Brackenridge et al., 2008). L'intérêt de ces études est, entre autres, d'avoir décrit les manifestations de l'homophobie dans le sport, ainsi que l'ensemble des comportements de rejet, insultes, violences dont sont victimes les homosexuels dans le cadre de leurs activités sportives.

Malheureusement, les résultats de ces travaux divergent sur **l'évolution de l'homophobie**. Certains estiment que l'homophobie dans le sport est en déclin et pourrait même être pour les athlètes un espace de liberté (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Broad, 2001; Bush et al., 2012; Kauer & Krane, 2006; Ravel & Rail, 2008; Sablik & Mennesson, 2008). D'autres affirment que le sport reste un bastion de l'hétéro normativité, en lien avec les théories de la masculinité et de la féminité, excluant toute allusion à l'homosexualité (Baks & Malecek, 2004; Barber & Krane, 2005; Blinde & Taub, 1992a; Cahn, 1993; Curry, 1991; Engh, 2011; Griffin, 1998; V. Krane, 1997; Lenskyj, 1991; Liotard, 2008; Pouliquen, 2007). Dans leur majeure partie, ces résultats divergents peuvent être mis en lien avec les choix méthodologiques des auteurs. La plupart de ces travaux ont ainsi interrogé directement les sportifs homosexuels. L'essentiel de ces recherches s'inscrit donc d'avantage dans une psychologie ou une sociologie de la personne stigmatisée que dans une **véritable psychologie de la stigmatisation homosexuelle**. Malheureusement, la perception des discriminations étant un phénomène subjectif par nature, il n'existe pas de critère déterminant pour l'évaluer ; quel qu'en soit la perspective d'analyse (cognitive, émotionnelle ou contextuelle). Dupont et Leyens (2003) expliquent que l'on ne peut, selon toute vraisemblance, attendre que les membres du groupe stigmatisé relatent une perception totalement homogène de la discrimination rencontrée au niveau individuel et groupal. Ainsi, selon Croizet et Leyens (2003, p. 16) « *en se focalisant sur la personne cible, les chercheurs ont tendance à psychologiser le phénomène de la stigmatisation, à le réduire à la seule cible, ou à la seule relation qui l'implique avec le « dominant », occultant involontairement sa contingence et son inscription sociale* ». Notre travail de recherche se place donc clairement non dans une psychologie du stigmatisé mais dans une psychologie de la stigmatisation à l'égard de l'homosexualité dans le sport.

De plus, une des limites des travaux précités concerne la taille des échantillons. Le nombre de participants par étude est généralement assez faible étant donné les approches entreprises, par entretien ou par observation. Ces auteurs ont privilégié l'analyse de « l'homophobie » dans un sport, un type de pratique ou une équipe. Leurs résultats sont donc difficilement généralisables à l'ensemble des pratiques sportives ou du moins, n'apportent pas une analyse « fine » de l'acceptation de l'homosexualité dans le contexte sportif.

Pourtant, d'autres travaux issus de la psychologie sociale permettent en général d'élargir les points de vue, l'étude des phénomènes de discriminations, des stéréotypes et des « stigmates » étant très courante dans cette discipline (Dovidio, Glick, et al., 2013). En se basant sur les théories des conflits inter groupes, les auteurs proposent d'étudier non pas l'homophobie, car le terme est trop restrictif, mais l'hétérosexisme. Il est ainsi possible d'analyser les pensées, les préjugés, les opinions envers les homosexuels. Ces travaux s'appuyant généralement sur des échelles attitudinales ont permis de mettre au jour un grand nombre de déterminants des attitudes envers les homosexuels.

Plusieurs études récentes se sont en particulier intéressées aux discriminations envers les homosexuels dans le cadre sportif, en s'appuyant sur **le concept d'attitudes** (Ensign et al., 2011; Roper & Halloran, 2007; Sartore & Cunningham, 2009; Southall, Anderson, Nagel, Polite, & Southall, 2011; Southall et al., 2009). L'un des intérêts majeurs de ces travaux est d'avoir démontré des différences significatives selon **le sexe** des participants et les attitudes envers les homosexuels. Les hommes sportifs sont apparus comme toujours plus discriminants que les femmes sportives envers les homosexuels. En ce sens, ces résultats rejettent l'uniformité de « l'homophobie dans le sport » et tendent vers une analyse spécifique en fonction du sexe.

Mais là encore, ces travaux n'apportent pas de précision sur la survenue des attitudes en fonction **des sports ou des types de pratiques sportives**. Le sport « actuel » est pourtant « pluriel », recouvrant des pratiques compétitives ou de loisirs, collectives ou individuelles, d'affrontement ou esthétique, y compris dans un cadre fédéral ou traditionnel (INSERM, 2008; Pociello, 1995). L'hétérosexisme ou les attitudes « homophobes » peuvent donc être analysées à différents niveaux. En référence aux théories de l'identité sociale, il est en effet possible que le sport ait dans sa construction, un certain rejet des caractéristiques liées à l'homosexualité. Cependant, il est également possible que les sports, en fonction de leurs cultures, histoires, caractéristiques, sociologie, aient une influence plus ou moins positive sur les attitudes des athlètes.

Par ailleurs, les travaux cités ci-dessus se sont intéressés principalement aux déterminants individuels des attitudes envers les homosexuels. Il est pourtant reconnu que le contenu des attitudes, des pensées à l'égard d'un groupe se forme et évolue dans l'interaction sociale. De même, Zitek et Hebl (2007, p. 868) expliquent qu'« *une grande quantité de recherches se sont intéressées à la façon de réduire les préjugés, mais paradoxalement peu*

de travaux se sont intéressées à la question de l'influence sociale sur ces préjugés ». En ce sens, il paraît primordial d'intégrer **d'autres facteurs de différentes natures, intra individuels, interindividuels, positionnels, idéologiques**, en référence aux niveaux de Doise (1982), dans l'étude des déterminants des attitudes envers les gays et les lesbiennes.

Par exemple, ont été abordés précédemment les questionnements issus des théories des zones muettes et de l'ignorance pluraliste. L'ensemble de ces travaux renvoie à des interrogations sur **l'influence sociale** générale envers les réponses des personnes interrogées, dans le cadre d'enquête d'opinion ou d'études fondamentales. Le sujet d'étude traité ici, notamment dans le premier chapitre, a amené l'idée que l'homosexualité était de mieux en mieux acceptée dans notre société (André-Simonet, 2003; Fortin, 2012; Martel, 2008; Roth-Bettoni, 2008). Ce constat est appuyé par divers travaux sociologiques, les politiques de lutte contre l'homophobie, des enquêtes d'opinions et l'avancée des droits pour les homosexuels. Il serait peut-être légitime de considérer le groupe homosexuel comme protégé socialement, protégé par une norme anti-discrimination à l'égard des gays et des lesbiennes.

Comme analysé dans le troisième chapitre, la littérature reflète aussi l'idée d'une acceptation moindre de l'homosexualité dans le contexte sportif, en comparaison au contexte social général. Les déclarations attitudinales que les sportifs pourraient effectuer à l'égard des homosexuels pourraient donc être moins soumises aux normes de protection, comme cela serait le cas dans des contextes généraux. A l'extrême, il est également possible que les sportifs, s'ils perçoivent la norme dans leur équipe, leur groupe d'entraînement, comme « homophobe/hétérosexiste », aient tendance à exagérer leurs déclarations. En référence à la théorie de la comparaison sociale (Chokier & Moliner, 2006) ou l'effet PIP (Codol, 1984), les sportifs auraient alors tout intérêt à « se conformer » à ces normes pour être plus facilement intégrés à l'équipe. En tous les cas, cette hypothèse pose au préalable l'existence d'une norme homophobe repérée comme telle, au sein des groupes sportifs. Un des objectifs de ce travail sera donc d'évaluer les normes en vigueur envers l'homosexualité dans les groupes sportifs et leur influence sur les attitudes individuelles. En effet, la mise au jour de ces normes est primordiale. Elle pourrait avoir des conséquences sur l'ensemble des préconisations qui découleraient de ce travail de recherche ; préconisations qui auraient pour but de renforcer la lutte contre l'homophobie dans le sport.

Des objectifs précis et une hypothèse large

Par conséquent, les limites des différentes études référencées et les résultats des quelques recherches ayant adopté une approche attitudinale, basée sur les conflits inter groupes, suscitent donc deux grandes interrogations.

- (1) Les attitudes envers les homosexuels dans le sport peuvent-elles être analysées indifféremment en fonction du sexe des athlètes, le sport féminin paraissant actuellement comme relativement tolérant à l'égard des joueuses lesbiennes ? En complément du sexe, quels sont les autres déterminants intra individuels, inter personnels, positionnels et idéologiques permettant de mieux rendre compte des attitudes envers les homosexuels ?**
- (2) Enfin, la normativité envers les homosexuels varie-t-elle dans le contexte sportif en comparaison au contexte général et influence-t-elle les attitudes des athlètes ?**

Au regard de l'analyse de la littérature effectuée, ce travail amène à poser l'hypothèse générale suivante : les déterminants des attitudes envers les homosexuels relèvent des divers niveaux d'étude proposés par Doise (1982)

Afin de répondre à cette hypothèse et en fonction des considérations méthodologiques soulevées, ce travail sera articulé autour de 3 objectifs :

- **Objectif 1** : valider un outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes en langue française
- **Objectif 2**: proposer une méthodologie de mesure de la normativité envers les homosexuels dans le sport
- **Objectif 3** : proposer un modèle d'analyse des attitudes des sportifs envers les homosexuels au regard des niveaux de Doise

Enfin, après avoir mesuré les attitudes envers les homosexuels et leurs déterminants aux différents niveaux, cela conduira, dans une perspective plus appliquée, à proposer des actions de promotion de la diversité dans le sport.

PARTIE EMPIRIQUE

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES ATTITUDES DES SPORTIFS ENVERS L'HOMOSEXUALITE

1. Adaptation et validation d'un outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes en langue française (étude préliminaire)

1.1 Introduction et objectif

Plusieurs outils d'évaluation des attitudes homophobes ont été proposés dans la littérature (Haddock & Zanna, 1998; G. M. Herek, 1988; G. M Herek, 1984; M. E. Kite et al., 1986; LaMar & Kite, 1998; Raja & Stokes, 1998). L'échelle ATLG³⁰ d'Herek reste néanmoins la plus fréquemment utilisée (Stoever & Morera, 2007; van de Meerendonk et al., 2003). Herek (1994) place son questionnaire dans une perspective interpersonnelle vs intrapersonnelle. Cet auteur explique (et selon le contexte socioculturel de création de l'outil) que dans le paradigme intrapersonnel, « l'homophobie » est perçue comme un rejet des désirs homoérotiques des hétérosexuels. Il s'agit d'un conflit personnel, un conflit avec sa propre sexualité. En comparaison, le paradigme interpersonnel explique « l'homophobie » comme un rejet des autres, d'un groupe « homosexuel » différent. Le conflit est interpersonnel ou intergroupe, il y a donc « les hétérosexuels » et les « homosexuels ». Cette échelle est donc similaire aux autres outils psychologiques qui mesurent les attitudes envers des groupes religieux, des ethnies, des cultures...Le questionnaire ATLG a d'ailleurs été utilisé dans de nombreux pays et fait l'objet de multiples traductions (Barrientos Delgado & Cárdenas

³⁰ Attitudes Toward Lesbian and Gay

Castro, 2012; Cardenas & Barrientos, 2008; DeSouza, E. R., Solberg, & Elder, 2007; Detenber et al., 2007; Gelbal & Duyan, 2006; Hegarty, 2002; Lingardi et al., 2005; Luu & Bartsch, 2011; Ng et al., 2013; Schellenberg, Hirt, & Sears, 1999; Steffens & Wagner, 2004; van de Meerendonk et al., 2003; Wu & Kwok, 2012; Yu, Xiao, & Xiang, 2011).

En outre, le questionnaire ATLG présente plusieurs avantages. Il mesure spécifiquement les attitudes envers les gays et les lesbiennes, ce qui semble être d'importance étant donné l'analyse de la littérature que nous avons effectuée sur l'hétérosexisme dans le sport. Les autres outils mesurent les attitudes envers les homosexuels en général (Haddock & Zanna, 1998; Mary E. Kite et al., 1986; LaMar & Kite, 1998). ATLG offre également la possibilité d'être évalué sur une échelle de Likert en 5, 7 ou 9 positions et plusieurs versions en 20, 10, 2 items ont démontré leurs qualités psychométriques (G. M Herek & Gonzalez-Rivera, 2006; G. M. Herek, 1988, 1994; G. M Herek, 1984).

Herek explique qu'un score élevé représente une attitude fortement négative. En ce sens, le score attitudinal permet d'apporter des éléments de réponse quant à la réalité de l'acceptation de l'homosexualité dans le sport. L'évolution et la description des « climats » homophobes sont en effet divergents dans la littérature, que ce soit dans les contextes masculins ou féminins. Certains décrivent des environnements fortement hostiles aux homosexuels (Baks & Malecek, 2004; Barber & Krane, 2005; Blinde & Taub, 1992a; Cahn, 1993; Curry, 1991; Engh, 2011; Griffin, 1998; V. Krane, 1997; Lenskyj, 1991; Liotard, 2008; Pouliquen, 2007). D'autres avancent une plus grande tolérance de l'homosexualité (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Broad, 2001; Bush et al., 2012; Kauer & Krane, 2006; Ravel & Rail, 2008; Sablik & Mennesson, 2008).

Comme souligné précédemment, aucune version de cet outil n'a été validée en langue française. L'objectif principal de cette étude sera donc de proposer une traduction de l'outil ATLG et d'en étudier les qualités psychométriques.

A l'appui de ce questionnaire, une évaluation de la désirabilité sociale sera proposée. De plus, il sera proposé une analyse préliminaire des attitudes des sportifs. Il a été démontré que plusieurs études récentes avaient souligné la plus grande intolérance existant dans les sports masculins, en comparaison aux sports féminins (Ensign et al., 2011; Roper & Halloran, 2007; Sartore & Cunningham, 2009; Southall et al., 2011, 2009). L'effet du sexe sera donc

testé ici. Les attitudes des sportifs seront enfin comparées à un groupe de non-sportifs. Ces données appuieront ainsi la validité de critère du questionnaire ATLG.

1.2 Méthode

1.2.1 Participants

Trois cent soixante-huit personnes ont accepté de participer à l'étude. Sur ces 368, 4 se sont définies comme « bisexuel(le) », 22 hommes et 20 femmes se sont définis comme « homosexuel(le) ». L'objectif de notre étude étant d'étudier les attitudes des hétérosexuels envers les gays et les lesbiennes, seules les réponses des 322 sujets hétérosexuels ont été conservées dans nos analyses statistiques. Sur ces 322 participants, 162 (50.3%) étaient des femmes et 160 (49.7%) des hommes. La moyenne d'âge était de 26.84 ans $\pm$ 4.45. Deux cent quarante-deux se définissaient comme « sportif » et 80 comme « non-sportif ». Le Tableau 3 représente la distribution de la population selon le genre et le sport. Il est à préciser que dans cette étude préliminaire, aucune « sélection » de sport ou type de sport n'a été effectuée.

Tableau 3 : Répartition de la population selon le genre et le sport pratiqué

	Hommes (n=160)		Femmes (n=162)	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Arts martiaux	4	2,5	0	0
Athlétisme/Footing	11	6,9	12	9,9
Basket	11	6,9	5	3,1
Cyclisme/VTT	3	1,9	2	1,2
Danse	0	0	9	5,6
Divers sports	5	3,2	4	2,5
Equitation	0	0	7	4,3
Fitness/musculation	11	6,9	25	15,4
Football	51	31,9	5	3,1
Gymnastique	0	0	4	2,5
Handball	8	5,0	16	9,9
Natation	4	2,5	14	8,6
Randonnée	1	,6	4	2,5
Rugby	12	7,5	0	0
Ski	1	,6	3	1,9
Tennis	6	3,8	4	2,5
Aucun sport	32	20,0	48	29,6

1.2.2 Procédure

Une seule modalité de passation a été choisie : en ligne sur internet. Une page internet a été spécialement créée à cet effet. Cette page comprenait une présentation rapide de l'étude,

des auteurs, les données démographiques et le questionnaire ATLG. Pour ne pas activer de stéréotypes négatifs, l'étude était présentée comme une étude sur le sport et la société.

1.2.3 Mesures

1.2.3.1 Données démographiques

Plusieurs données démographiques ont été demandées à chaque participant : genre, âge, statut socioprofessionnel, orientation sexuelle, sport principal, statut sportif (professionnel, semi-professionnel, amateur), nombre d'heures de pratique /semaine, lieu de pratique, niveau de pratique (international, national, régional, départemental, aucune compétition).

1.2.3.2 Attitudes envers les gays et les lesbiennes (ATLG-S)

Les participants ont rempli le questionnaire d'auto-évaluation ATLG revisité de Herek (1994) version courte (10 items). Aucune version française n'étant disponible, l'outil a été traduit en l'intégralité selon les préceptes de Vallerand (1989). Des ajustements ont été opérés sur le contenu de certains items pour deux raisons. Tout d'abord, certains éléments ne correspondaient pas à la situation juridique/politique française (ex : « *Les lois qui dictent la conduite sexuelle autorisée entre deux femmes devraient être abolies* »). Ensuite, la structure grammaticale trop complexe de deux items a été simplifiée, tout en gardant le même sens (Cf. Annexe 5, p.236).

Ainsi, ATLG-S se divise en 2 échelles, une mesurant les attitudes envers les homosexuels hommes (ATG, 5 items ; ex : « *Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants* ») et une échelle mesurant les attitudes envers les femmes lesbiennes (ATL, 5 items ; ex : « *Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société* »). Les items sont évalués sur une échelle de Likert en 5 points (1 = pas du tout d'accord, 5 = tout à fait d'accord). Le score obtenu pour chaque échelle se répartit entre 5 et 25, un score élevé représentant une attitude fortement négative.

1.2.3.3 Echelle de désirabilité sociale

L'*échelle de désirabilité sociale* (cf. p.237, Annexe 6 : Echelle de Désirabilité Sociale) est la version française abrégée (Valla et al., 1994) du *Marlowe-Crowne Social Desirability Scale* (1960). Elle comprend 13 énoncés auxquels les participants doivent répondre par « vrai » ou « faux ». Les items font référence à des comportements hautement probables mais sanctionnés culturellement (ex : « *Il m'est arrivé d'être jaloux de la chance des autres* ») ou à des comportements approuvés socialement mais qui présentent une faible probabilité d'occurrence (ex : « *Peu importe la personne qui me parle, j'écoute toujours très bien* »). Un score élevé indique une forte soumission aux attentes sociales.

1.2.3.4 Analyse des données

La répartition des scores ATL et ATG ne répond pas à une condition de loi normale et il n'est pas observé non plus d'homogénéité des variances. L'ensemble des analyses statistiques a donc été effectué avec des tests non paramétriques. Les scores ATG, ATL et ATLG ont d'abord été comparés au groupe « non-sportifs » avec des tests de comparaisons de moyennes. Ces mêmes analyses ont ensuite été effectuées sur la seule population de sportifs, en comparant les hommes et les femmes. Il est précisé que le score de désirabilité sociale n'était corrélé avec aucune des échelles attitudinales ATG, ATL et ATLG.

1.3 Résultats

1.3.1 Structure factorielle et consistance interne du questionnaire ATLG-S

Le premier questionnement était de savoir si l'échelle globale (ATLG) et ses deux sous-échelles (ATL et ATG) possédaient une structure unidimensionnelle, similaire à la version originale. Conformément à la méthode proposée par Wu et Kwok (2012), une première analyse avec méthode d'extraction en axes principaux a été menée sur l'échantillon total avec tous les items. Ensuite, deux analyses factorielles similaires ont été menées pour ATL et ATG. Pour chacune des sous-échelles, est constaté une solution à un facteur avec des saturations élevées $\geq .40$ (voir Tableau 4).

Tableau 4 : Résultats des analyses factorielles pour les attitudes envers les lesbiennes (ATL), les attitudes envers les gays (ATG) et l'ensemble des attitudes envers les gays et les lesbiennes ATLG

	Items	ATL	ATG	ATLG	Mean	SD
1	Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société	.50		.48	1.59	.72
2	Le mariage entre deux femmes devrait être autorisé (r)	.41		.56	1.26	1.38
3	L'homosexualité féminine est une faute	.80		.82	1.92	.56
4	L'homosexualité féminine n'est pas un problème pour notre société (r)	.73		.72	2.13	.71
5	Les femmes lesbiennes sont malades	.94		.82	1.43	.49
1	Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants		.76	.70	1.59	1.04
2	L'homosexualité masculine est une perversion		.67	.72	1.26	.70
3	L'homosexualité masculine est une forme naturelle de la sexualité (r)		.53	.52	1.91	1.07
4	Les rapports sexuels entre deux hommes sont une erreur		.70	.63	2.13	1.24
5	L'homosexualité masculine est un style de vie différent mais acceptable (r)		.44	.50	1.43	.99
Variance explained, %		57.8	51.6	48.2		
Standardized coefficient alpha		.79	.75	.84		
Total N		322	322	322		

En effet, les analyses factorielles opérées expliquaient 57.8% de la variance ATL et 51.6% d'ATG. Cependant, il est constaté deux facteurs possibles pour ATLG. Le premier facteur expliquait 48.2% de la variance et le second 12%. Avec le premier facteur, tous les items avaient un coefficient $\geq .40$, c'est pourquoi il a été conservé cette répartition en un facteur unique. Pour justifier ce choix, il a été réalisé une deuxième analyse factorielle en axes principaux avec entrée forcée à un facteur, qui a confirmé que tous les items pouvaient être conservés. Les Alphas de Cronbach calculés étaient de .79 pour ATL et .75 pour ATG, comparables aux études originelles de Herek.

1.3.2 Sensibilité

Les scores bruts obtenues aux échelles ATG (Attitudes envers les Gays) et ATL (Attitudes envers des Lesbiennes) varient entre 5 et 25. Plus le score est élevé plus il représente une attitude fortement négative, donc à tendance hétérosexiste. Le tableau ci-dessous illustre les moyennes des scores obtenus par l'ensemble des participants de notre étude.

Tableau 5 : Statistiques pour l'ensemble des participants, hommes et femmes aux échelles ATG et ATL

	Variables	N	Score min	Score min obtenu	Score max	Score max obtenu	Mode	Médiane	Moyenne	Ecart type
Pop totale	ATL	322	5	5	25	25	5	5	8.3	3.6
	ATG	322	5	5	25	25	5	7	6.1	2.5
Hommes	ATL	160	5	5	25	25	5	5	6.6	3.2
	ATG	160	5	5	25	25	5	9	9.6	4.0
Femmes	ATL	162	5	5	25	17	5	5	5.5	1.5
	ATG	162	5	5	25	15	5	6	7.0	2.6

On note des moyennes basses, des écarts types relativement faibles mais une étendue maximale pour les échelles ATL et ATG. Ceci renvoie donc à une sensibilité plutôt satisfaisante.

De plus, les sportifs ont déclaré des attitudes relativement « basses », tolérantes, envers les gays (M = 8.63) et envers les lesbiennes (M = 6.22). Les non-sportifs ont déclaré des attitudes encore plus positives, avec des moyennes de 7.37 pour ATG et 5.76 pour ATL.

Tableau 6: Tests de comparaisons de moyennes pour ATL, ATG et ATLG entre sportifs, non sportifs et en fonction du genre des athlètes

	Rangs moyens		U	P
<i>Effet du sport en population générale</i>	<i>Sportifs</i>	<i>Non-sportifs</i>		
ATG	168.94	139.99	7879.0	.011
ATL	164.10	153.64	9051.5	.280
ATLG	166.91	145.14	8371.0	.069
<i>Effet du sexe en population sportive</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>		
ATG	146.01	93.98	4159.0	.000
ATL	130.61	111.27	6130.0	.008
ATLG	144.29	95.91	4378.5	.000

1.3.3 Validité de critère et comparaisons de moyennes

Les sportifs déclarent des attitudes significativement plus négatives envers les gays que les non-sportifs ($p < .05$). En revanche, les sportifs ne déclarent pas d'attitudes significativement plus négatives que les non-sportifs envers les lesbiennes et le score total ATLG. Concernant l'effet de sexe, les hommes sportifs ont des attitudes significativement plus négatives que les femmes pour ATG ($p < .001$), ATL ($p < .01$) et ATLG ($p < .001$). Le critère sexe est donc retrouvé dans ces analyses.

1.4 Discussion partielle

Cette étude est la première sur une population française à avoir évalué les attitudes de sportifs envers l'homosexualité. La version française proposée du questionnaire ATLG-S a démontré des qualités psychométriques satisfaisantes. Cette version pourra donc être utilisée dans les études qui vont compléter ce travail.

Néanmoins, il faut rester vigilant quant au caractère « significatif » des résultats obtenus. Il est possible que les résultats ne soient pas un aperçu réel des attitudes de l'ensemble des sportifs envers les gays et les lesbiennes. La procédure avec passation des questionnaires par internet choisie est intéressante, car très rapide, mais elle ne cible qu'une certaine partie de la population, les personnes volontaires. Les prochaines études devront donc s'étendre à une passation « provoquée » et non libre (Bowen & Bourgeois, 2001; Guegan et al., 2013).

De même, aucune corrélation n'a été démontrée entre la désirabilité sociale et les attitudes envers les homosexuels. Il paraît donc important de compléter les prochaines analyses des attitudes avec d'autres outils. En outre, il semble nécessaire de différencier les hommes et les femmes sportives, afin de décrire précisément les attitudes envers les homosexuels dans le sport, en fonction des acteurs, du type d'activité. En cohérence avec les précédentes études dans le contexte sportif (Ensign et al., 2011; Roper & Halloran, 2007; Sartore & Cunningham, 2009; Southall et al., 2011, 2009) et sur des populations générales (G. M. Herek, 2002; Lim, 2002), il a été démontré une différence assez nette en fonction du genre. Les hommes ont des attitudes plus négatives que les femmes envers les gays, les lesbiennes et les homosexuels en général. A partir de ce constat, les prochaines études s'attacheront à définir précisément les attitudes en fonction du sexe des sportifs.

Enfin, dans ce travail préliminaire, il a été demandé aux participants de se définir comme « sportif » ou « non-sportif », en précisant plusieurs caractéristiques. Cependant, cette catégorisation apparaît peu « discriminantes » en termes statistiques. Les prochaines recherches, en complément de ce travail préliminaire, s'attacheront donc à définir plus précisément le profil des sportifs, en fonction de caractéristiques identitaires (Brewer & Cornelius, 2001), de caractéristiques sportives et/ou de lieu de pratique (Nathalie Koivula, 1995; Pociello, 1995).

L'objectif de cette étude préliminaire est rempli, les qualités psychométriques de l'échelle ATLG-S se sont avérées satisfaisantes. Les prochaines études vont donc s'intéresser directement aux déterminants des attitudes envers les homosexuels en fonction des niveaux de Doise.

2. Analyse des attitudes homophobes et recherche de leurs déterminants chez les sportifs (étude 1)

2.1 Introduction et objectifs

Il a été démontré que les déterminants des attitudes envers l'homosexualité sont nombreux, à différents niveaux d'analyse. Dans des contextes généraux, l'impact de ces déterminants a été, pour certains, clairement évalué en fonction des méthodologies d'étude et des statistiques effectuées (Hebl et al., 2013). Récemment, plusieurs études se sont intéressées spécifiquement aux attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes (O'Brien et al., 2012; Roper & Halloran, 2007; Sartore & Cunningham, 2009; Southall et al., 2009). Ces travaux ont démontré un lien entre le sexe de l'athlète et les attitudes envers l'orientation sexuelle, les hommes étant plus discriminants que les femmes. Les résultats de l'étude préliminaire présentée précédemment confirment également cette différenciation.

Suite à l'analyse de littérature effectuée (Cf. p.49) il a été relevé le fait que les attitudes envers les homosexuels dans le sport pouvaient se caractériser par l'importance des facteurs interpersonnels (E. D Anderson, 2011b; Bush et al., 2012; Ensign et al., 2011; Roper & Halloran, 2007; Wolf-Wendel et al., 2000), positionnels et idéologiques (E. D Anderson, 2005; Baks & Malecek, 2004; Curry, 1991; Griffin, 1998; Messner & Sabo, 1994; Pouliquen, 2008; Pronger et al., 2001). L'objectif principal de cette étude, sera d'évaluer l'impact des déterminants de niveau 1, 2, 3 et 4 sur les attitudes des sportifs envers les gays et les lesbiennes. Cette analyse s'effectuera séparément pour les hommes et les femmes sportifs. Une évaluation quantitative sur une large population devrait permettre de définir/décrire les « climats » de tolérance entre athlètes.

En somme, sont posées les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : les attitudes envers les homosexuels seront différentes en fonction du sexe

Hypothèse 2 : En lien avec les éléments théoriques des chapitres précédents, d'autres variables de niveaux complémentaires seront également liées aux attitudes envers les homosexuels

- les variables intra personnelles âge et l'identité sportive
- les variables inter personnelles, notamment le contact avec des homosexuels
- les variables positionnelles, soit l'ethnie et les caractéristiques sportives
- la variable idéologique religion

2.2 Méthode

2.2.1 Participants

Au total, la population comprend 1002 sportifs, dont 633 hommes (63.2%) et 369 femmes (36.8%). Sur ces 1002 sportifs, 8 hommes se sont définis comme « bisexuel(le) », 3 comme « homosexuel », 21 non pas précisé leur orientation sexuelle. 19 femmes se sont définies comme « bisexuelle », 14 comme « homosexuel(le) » et 5 n'ont pas précisé leur orientation. L'objectif de notre étude étant d'étudier les attitudes des hétérosexuels envers les gays et les lesbiennes, seuls les réponses des 932 sujets hétérosexuels ont été conservés dans nos analyses statistiques, soit 601 hommes et 331 femmes.

La moyenne d'âge est de 20.9 ans (ET = 7.6) pour les hommes et 20.4 ans pour les femmes (ET = 8.3). Les personnes rencontrées devaient toutes être âgées d'au moins 14 ans et devaient être affiliées à une fédération sportive³¹ pour répondre au questionnaire. Etaient ciblées ainsi les personnes ayant une activité sportive encadrée, traditionnelle et régulière, en comparaison avec les personnes ayant une activité indépendante. Les hommes pratiquaient en moyenne 10.4h de sport par semaine (ET = 5.0), réparti dans 20 disciplines différentes : athlétisme (27), aviron (2), badminton (21), baseball (11), basketball (87), boxe (1), cyclisme (7), équitation (13), football (117), gymnastique (16), handball (55), judo (11), karaté (4), natation (38), rugby (76), tennis (6), tir à l'arc (4), volleyball (70), water polo (19), surf (10),

³¹ Une fédération se définit comme une union d'associations dont l'objet est de rassembler les groupements sportifs qui y sont affiliés, ainsi que les licenciés dans le but d'organiser la pratique sportive à travers notamment les compétitions. Il existe différentes catégories de fédérations : unisport (qui peuvent comprendre des disciplines associées) ; multisports ; affinitaire (FSCF ; FSGT, UFOLEP, FFEPGV, FFEPMM ...) ; sportives scolaires et universitaires (USEP, UGSEL, UNSS, FFSU).

autres (6). Les femmes pratiquaient elles 9.8h de par semaine (ET = 5.6), réparties dans 16 disciplines différentes : athlétisme (10), aviron (4), badminton (8), basketball (55), football (53), gymnastique (20), handball (33), judo (18), karaté (9), natation (23), rugby (36), tir à l'arc (4), tennis (1), volleyball (39), water polo (15), surf (3).

2.2.2 Procédure

Les sportifs ont été rencontrés dans 4 régions françaises. Après avoir contacté les entraîneurs ou dirigeants de clubs/structures, les enquêteurs se rendaient directement sur le lieu d'entraînement. Les sportifs étaient généralement réunis avant l'entraînement pour ne pas perturber la séance et capter au maximum leur attention. Ils remplissaient le questionnaire côte à côte sous forme papier-crayon, en petit groupe. Il paraît important de souligner le fait que très peu de sportifs ont refusé de participer à l'étude. Ce refus est de l'ordre de 10% de la population totale.

2.2.3 Attitudes envers l'homosexualité

Rappelons que ATLG-S (Mette et al., 2012) se divise en 2 échelles, une mesurant les attitudes envers les homosexuels hommes (ATG, 5 items ; ex : « *Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants* ») et une échelle mesurant les attitudes envers les femmes lesbiennes (ATL, 5 items ; ex : « *Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société* »). Les items sont évalués sur une échelle de Likert en 5 points (1 = pas du tout d'accord, 5 = tout à fait d'accord). Le score obtenu pour chaque échelle se répartit entre 5 et 25. Les alphas de Cronbach calculés étaient de .84 pour ATG et .72 pour ATL.

2.2.4 Niveau 1 : déterminants intrapersonnels

Tableau 7 : Niveaux d'analyse des variables

Niveaux de Doise	Variables étudiées
Niveau 1 : intra individuel	Sexe, âge et identité sportive
Niveau 2 : inter personnel	Nombre de contact avec des homosexuels (hypothèse du contact)
Niveau 3 : positionnel	Ethnie, catégorisation des sports et des pratiques sportives
Niveau 4 : idéologique	Religion et degré de pratique

Les différentes variables indépendantes seront analysées en référence aux niveaux de Doise (1982). Quatre niveaux, intra individuel, interpersonnel, positionnel et idéologique seront ainsi étudiés ici (cf. Tableau 7).

Les participants devaient mentionner leur âge en chiffre (les âges ont ensuite été recodés en groupes : 14-20, 21-30, 34-40 et + de 41 ans³²) et cocher leur orientation sexuelle (hétérosexuel, homosexuel, bisexuel).

En lien avec la théorie de l'identité sociale, il a été évalué l'identité sportive des participants. Brewer et Cornelius (2001) ont validé un outil de mesure de l'IS : Athletic Identity Measurement scale (AIMS). Une version française et les qualités psychométriques de cet outils ont été préalablement testées à cette étude (Mette, Décamps, & Lecigne, 2011). L'AIMS est ainsi composé de 7 items, répartis sur un seul facteur. Les items sont cotés sur une échelle de Likert en 7 points allant de « *pas du tout d'accord* » (1) à « *tout à fait d'accord* » (7). Le total de chaque item donne le score d'identité sportive (de 7 à 49), plus le score est élevé plus la personne s'identifie comme sportive (Cf. Annexe 7, p.238 et Annexe 14, p.245). L'alpha de Cronbach calculé dans cette étude pour cet outil était de .75.

2.2.5 Niveau 2 : déterminants interpersonnels

Pour mesurer l'impact de l'hypothèse de contact, il était demandé aux participants s'ils avaient des amis et des membres de leur famille homosexuels. Si oui, il leurs était demandé de préciser combien (en nombre de personnes).

2.2.6 Niveau 3 : déterminants positionnels

Les participants mentionnaient leur groupe d'appartenance ethnoculturel³³ (« Afrique noire », « Antillais/DOM-TOM », « Asiatique », « Communauté des gens du voyage »,

³² La répartition des tranches d'âges des sportifs ne faisant pas consensus dans la littérature (INSERM, 2008; Muller, 2006), nous avons proposé une répartition se rapprochant des pratiques « jeunes », seniors », « vétérans ».

³³ Il a été élaboré une classification de la population en fonction de l'identification culturelle/ethnique. Cette classification s'appuie notamment sur les données de l'étude de Lagrange (2010) qui a préféré une classification par groupe ethnoculturel à une classification par pays. Dans une acceptation large du mot, le groupe culturel est synonyme d'ensemble d'individus qui se reconnaissent dans une ascendance commune ou une histoire commune ou des mythes communs, quels que soient les éléments d'objectivité sur lesquels cette croyance se fonde. Cette

« Européen », « Français », « Latino/Sud-Américain », « Maghrébin », « Turc », « Autres »). La consigne introductive pour cette dernière variable ethnoculturelle dans le questionnaire d'enquête ayant été mal comprise, elle n'a pas été conservée dans les analyses statistiques.

Il est attendu que les attitudes envers les homosexuels varient en fonction des types de pratiques sportives. C'est pourquoi il était demandé aux participants de mentionner le nombre d'heures de sport qu'ils pratiquaient en moyenne par semaine, leur niveau de compétition (« Aucune compétition », « Départemental », « Régional », « National/International »), leur lieu/type de pratique sportive (« Loisirs », « Structure d'accès haut niveau », « Pro/Semi-professionnel »). Les participants précisaient également leur sport principal, pour lequel ils disposaient d'une carte de fédération. Ces activités ont ensuite été classifiées en « sport collectif » ou « sport individuel ». En référence à la catégorisation française du sport genré de Fontayne et al. (2001), il a également été différencié trois types d'activités : les sports masculins, les sports féminins et les sports mixtes (cf. Annexe 18, p. 252).

2.2.7 Niveau 4 : déterminants idéologiques

Les participants mentionnaient leur religion (« Athée », « Bouddhiste », « Catholique », « Juif », « Musulman », « Protestant »), leur fréquentation à des cérémonies religieuses (« Jamais », « Occasionnellement », « Régulièrement », « Souvent »). Là encore il est attendu que les participants déclarent des attitudes différentes en fonction de leur religion et du degré de pratique.

2.2.8 Analyses et statistiques

La répartition des scores ATL et ATG ne répond pas à une condition de loi normale et il n'est pas observé non plus d'homogénéité des variances. En conséquence, il a été « testé » une transformation des variables en racine² et en logarithme (Howell, 2009). Ces

définition met très fortement l'accent sur le caractère imaginé de la communauté. Par ailleurs, le groupe ethnique renvoie à un ensemble d'individus réunis par un principe d'endogamie plus ou moins fortement régulé, et par extension un ensemble de ces groupes qui partagent un territoire (Izard & Bonte, 1992). L'approche ici est intermédiaire, elle considère comme groupe ethnoculturel un ensemble humain qui partage une langue, des mœurs, une histoire, voire un territoire, et se distinguent d'autres ensembles humains qui revendiquent un autre héritage dans ces mêmes domaines. Selon Lagrange, cette définition qui n'est pas une euphémisation de la race, ni du groupe ethnique au sens de groupe endogame, se fonde sur des caractéristiques à la fois reçues et reconstruites et permet de dépasser la catégorisation par couleur de peau de type américaine (noirs vs blancs).

transformations n'ont pas permis d'obtenir de répartitions en loi normale. L'ensemble des analyses statistiques a donc été effectué avec des tests non paramétriques : χ^2 , tests de Mann et Whitney, Kruskal et Wallis et le ρ de Spearman.

Afin de tester le pouvoir prédictif des déterminants, il a été effectué des régressions linéaires simples (entrée) et multiples (méthode pas à pas descendante), les conditions d'applications (normalité des résidus et homoscedasticité) étant satisfaisantes (Bressoux, 2010). En revanche, certains outliers³⁴ ont été supprimés des modèles d'analyse (CF. Annexe 10, p.241 et Annexe 11, p.242). Il est à préciser également que pour rechercher les facteurs prédictifs des attitudes homophobes, les variables nominales (orientation sexuelle, religion, niveau de compétition, lieu/type de pratique, types de sport) ont été recodées en variables discrètes (Howell, 2009).

2.3 Résultats

2.3.1 Statistiques descriptives

La modalité de réponse du questionnaire ATLG en 5 points allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » indique une attitude négative pour les réponses cotées 4 et 5. En ce sens, une réponse dont la moyenne est strictement supérieure à 3 indique dans son ensemble une attitude négative. On constate ainsi qu'une très large majorité de sportifs déclarent des attitudes positives envers les lesbiennes (548 soit 91% ; Cf. Annexe 8, p.239). En revanche la répartition est plus contrastée entre les attitudes positives envers les gays (406 sportifs soit 68%) et les attitudes négatives (195 soit 32%). 59 sportifs ont exprimés des attitudes totalement positives (moyenne = à 1) envers les gays et 27 des attitudes totalement négatives (moyenne = à 5). Chez les femmes, une quasi unanimité de sportives déclarent des attitudes positives envers les lesbiennes (324 soit 98%) et les gays (316 soit 95.5% ; Cf.

³⁴ Les outliers sont des valeurs extrêmes, qui sont exactes mais faiblement recensées dans la distribution. Il convient de ne pas modifier ses valeurs dans la base de données, hormis pour des analyses prédictives.

Annexe 9, p.240). Dans l'ensemble, il est constaté une étendue très importante (quasi maximale) pour l'ensemble des participants, avec des moyennes et des écarts-types plutôt faibles.

Tableau 8 : Moyennes par item des attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les attitudes envers les gays (ATG) obtenues par les hommes et les femmes

Items	Hommes		Femmes	
	ATL	ATG	ATL	ATG
1 Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société	1.50		1.14	
2 Le mariage entre deux femmes devrait être autorisé (r)	2.55		1.97	
3 L'homosexualité féminine est une faute	1.62		1.15	
4 L'homosexualité féminine n'est pas un problème pour notre société (r)	2.18		1.84	
5 Les femmes lesbiennes sont malades	1.49		1.13	
1 Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants		2.89		1.50
2 L'homosexualité masculine est une perversion		2.27		1.26
3 L'homosexualité masculine est une forme naturelle de la sexualité (r)		3.02		2.26
4 Les rapports sexuels entre deux hommes sont une erreur		2.65		1.47
5 L'homosexualité masculine est un style de vie différent mais acceptable (r)		2.23		1.61

La moyenne présentée des items renversés (r) est la moyenne recodée

Enfin, le nombre d'amis homosexuels (moyenne) est plus important chez les femmes que chez les hommes. Le nombre de membres de la famille homosexuels (moyenne) et le score d'identité sportive (moyenne) sont eux assez similaires (voir Tableau 9 ci-dessous).

Tableau 9 : Résultats obtenus par les hommes et les femmes aux échelles ATG, ATL, l'échelle d'identité sportive (IS) et le nombre d'amis et de membres de la famille homosexuels

	Variables	N	Score min	Score min obtenu	Score max	Score max obtenu	Moyenne	Ecart type
Hommes	ATL	601	5	5	25	25	9.3	4.3
	ATG	601	5	5	25	25	13.1	5.8
	IS	601	7	11	49	49	34.8	7.0
	Contact amis	601	0	0	/	20	1.1	2.4
	Contact famille	601	0	0	/	6	0.1	0.5
Femmes	ATL	331	5	5	25	23	7.3	2.9
	ATG	331	5	5	25	25	8.2	3.7
	IS	331	7	7	49	49	33.1	7.6
	Contact amis	329	0	0	/	30	3.3	5.2
	Contact famille	330	0	0	/	4	0.2	0.6

2.3.2 Hypothèses testées

2.3.2.1 Comparaison des attitudes en fonction du sexe

Hypothèse 1 : les attitudes envers les homosexuels seront différentes en fonction du sexe

Les analyses de comparaison de moyennes ont confirmé cette hypothèse. Les hommes ont déclaré des attitudes significativement plus négatives que les femmes envers ATG ($U = 70270$, $p < .001$). Les hommes ont également déclaré des attitudes plus négatives envers ATL ($U = 48189$, $p < .001$).

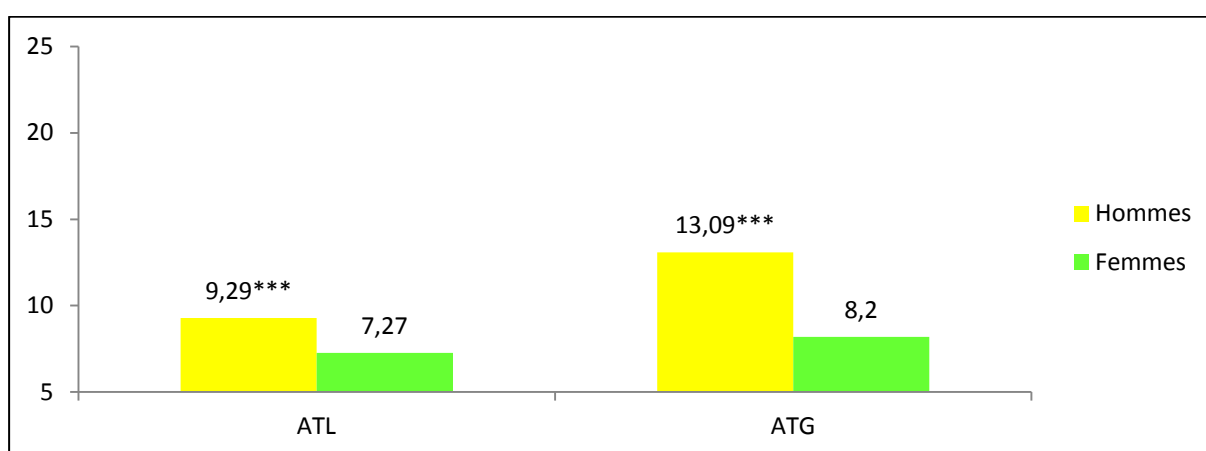


Figure 2 : Comparaison des scores entre les hommes et les femmes pour ATG et ATL

De plus, les sportifs hommes se sont déclarés significativement ($p < .001$) plus hostiles envers les gays ($M = 13.09$) qu'envers les lesbiennes ($M = 9.29$). Les sportives se sont également déclarées significativement ($p < .001$) plus hostiles envers les gays ($M = 8.09$) qu'envers les lesbiennes ($M = 7.26$).

2.3.2.2 Résultats pour les hommes sportifs

Hypothèse 2 : d'autres variables de niveaux complémentaires seront également liées aux attitudes envers les homosexuels

Concernant les déterminants intrapersonnels, des différences significatives ont été observées entre les groupes d'âges pour ATL ($p < .01$) et ATG ($p < .01$), le groupe « 21-30 ans » ayant obtenu les rangs moyens les plus élevés pour les deux facteurs. Le score total d'identité

sportive est lui significativement et positivement corrélé avec ATG ($r=.115$, $p<.01$) et ATL ($r=.101$, $p<.05$). Plus les hommes possèdent une identité sportive élevée, plus ils déclarent des attitudes négatives envers les homosexuels (Cf. Tableau 10).

Tableau 10 : synthèse des résultats significatifs pour les hommes obtenus à l'aide des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations

		ATL	ATG
<i>Déterminants intrapersonnels</i>	Age	H = 13.696**	H = 16.606**
	IS	r = .101*	r = .115**
<i>Déterminants interpersonnels</i>	Contact amis	r = -.234**	r = -.333**
	Contact famille	r = -.081*	r = -.167**
<i>Déterminants positionnels</i>	h/semaine	r = .099*	r = .113**
	Compétition	H = 7.256	H = 12.169**
	Type de pratique	H = 5.679	H = 6.938*
	Sport genré	U = 33010.50	U = 32652.00
	Sports co vs ind	U = 34131.50	U = 30736.50*
<i>Déterminants idéologiques</i>	Religion	H = 45.139***	H = 48.359***
	Pratique religieuse	r = .149**	r = .108**

* $p<.05$; ** $p<.01$; *** $p<.001$

Les résultats significatifs sont présentés en caractère gras

Le contact avec des amis est apparu corrélé négativement avec ATL ($p<.01$) et ATG ($p<.01$). Le contact avec des membres de la famille homosexuels est également corrélé négativement avec ATL ($p<.05$) et ATG ($p<.01$). Plus les hommes ont des amis et des membres de leur famille identifiés comme homosexuels et plus ils déclarent des attitudes positives (Cf. Tableau 10).

Concernant les déterminants positionnels, le nombre d'heures de pratique par semaine est apparu significativement et positivement corrélé avec ATG ($r=.113$, $p<.01$) et ATL ($r=.099$, $p<.05$). Seul le score ATG est également apparu significativement différent en fonction du niveau de pratique (H=12.169, $p<.05$) avec des rangs moyens de 221.58 pour le groupe « aucune compétition », 293.10 pour le groupe « départemental », 293.44 pour le groupe « régional » et 317.78 pour le groupe « national/international ». Les tests de Kruskal-Wallis réalisés ont également démontré des différences significatives en fonction du type de pratique avec ATG (H=6.93, $p<.05$) avec des rangs moyens de 351.34 pour le groupe « pro-semi pro », 313.42 pour le groupe « filières haut niveau » et 284.04 pour le groupe « loisirs ». Aucune

différence significative n'a été observée entre les sports collectifs et les sports individuels concernant les attitudes envers les lesbiennes. En revanche, ATG était significativement supérieur ($U=30736.50$, $p<.05$) dans les sports collectifs ($MR=306.66$), comparé aux sports individuels ($MR=274.03$). Avec la catégorisation genrée des sports, aucune différence significative n'a été observée pour ATG et ATL³⁵. Cherchant à spécifier les sports les plus discriminants, il a été comparé les attitudes déclarées entre les sports suivants (sport dont le nombre de sujets était supérieur à 40 par groupe) : basket, football, handball, rugby et volleyball. Aucune différence significative n'a été observée. L'ensemble des scores bruts par sport est présenté en Annexe 19, p. 253. Les résultats significatifs du niveau 3 sont également représentés dans le Tableau 10.

Enfin pour les déterminants idéologiques, des différences significatives ont été observées avec ATG ($H=48.35$, $p<.001$) selon la variable religion avec des rangs moyens de 247.92 pour le groupe « athée », 307.61 pour le groupe « catholique » et 394.34 pour le groupe « musulman ». Pour ATL il a été observé des différences significatives ($H=45.13$, $p<.001$) avec des rangs moyens de 245.47 pour le groupe « athée », 310.39 pour le groupe « catholique » et 395.96 pour le groupe « musulman ». De plus, sont apparus des corrélations positives et significatives entre la participation à des événements religieux, ATG ($r=.108$, $p<.01$) et ATL ($r=.149$, $p<.01$). Plus les hommes sportifs sont pratiquants, plus ils déclarent des attitudes négatives envers les homosexuels.

Tableau 11 : Modèles des régressions linéaires hiérarchiques évaluant l'effet des différents déterminants sur les attitudes envers les gays (ATG) et les lesbiennes (ATL) pour les sportifs

	ATG					ATL				
	B	SE	β	R ²	ΔR^2	B	SE	β	R ²	ΔR^2
				.18	.17***				.11	.10***
Age	.07	.03	.09*			.07	.02	.16***		
Contact amis	-.57	.09	-.24***			-.26	.05	-.19***		
Contact famille	-.97	.49	-.07*			ns	ns	ns		
h/semaine	.11	.04	.10*			.07	.02	.11*		
Croyance/musulmans	1.39	.30	.17***			.86	.22	.16***		
Croyance/athées	-1.62	.30	-.17***			-.75	.19	-.15***		

Notes * $p<.05$; ** $p<.01$; *** $p<.001$; ns = non significatif

³⁵ Le nombre de sujets du groupe « sport féminin » étant trop faible, seul les groupes « sports masculins » et « sports mixtes » ont été comparés.

Des régressions hiérarchiques avec entrée descendante ont été effectuées. Le modèle initial testé comprend toutes les variables³⁶ qui se sont avérées en lien avec les attitudes envers les gays (ATG) et envers les lesbiennes (ATL) dans les analyses statistiques précédentes et illustrées dans le Tableau 10, p.119.

L'ensemble des déterminants significatifs du modèle expliquent 17% de la variance ATG ($p < .001$). Dans ce modèle sont inclus des déterminants intrapersonnels, interpersonnels, positionnel et idéologiques. Concernant ATL, le modèle final prédit 10% de la variance ($p < .001$) duquel sont exclues toutes les variables positionnelles.

2.3.2.3 Résultats pour les femmes sportives

Hypothèse 2 : d'autres variables de niveaux complémentaires seront également liées aux attitudes envers les homosexuels

Parmi les déterminants intrapersonnels, aucune différence significative n'a été démontrée entre les groupes d'âges. L'identité sportive n'est pas non plus significativement reliée avec les attitudes déclarées par les sportives.

Tableau 12 : Synthèse des résultats significatifs pour les femmes obtenus à l'aide des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations

		ATL	ATG
<i>Déterminants interpersonnels</i>	Contact amis	$r = -.095$	$r = -.173^{**}$
<i>Déterminants positionnels</i>	Sport genré	$U = 7806.0^*$	$U = 7631.5^*$
	Sport	$H = 3.181$	$H = 11.312^*$
<i>Déterminants idéologiques</i>	Religion	$U = 9940.5$	$U = 8819^{**}$
	Pratique religieuse	$r = .100$	$r = .116^*$

* $p < .05$; ** $p < .01$; *** $p < .001$

Les résultats significatifs sont présentés en caractère gras

Au niveau 2, on observe une corrélation entre le contact avec des amis homosexuels et ATG ($r = -.173$, $p < .01$). Plus les femmes ont des amis homosexuels, plus elles déclareront des attitudes tolérantes envers les gays. Le contact avec des membres de la famille homosexuels n'est lui pas corrélé avec les attitudes.

³⁶ Les variables croyances religieuses et religions ont été regroupées en variables d'interaction pour ces analyses.

Concernant les déterminants positionnels, le nombre d'heures de sport pratiqué par semaine n'est pas corrélé avec ATG et ATL. Il n'est pas observé non plus d'effet du niveau et du type de pratique sportive. Si aucune différence significative n'a été vérifiée entre sports collectifs et individuels, il est à noter tout de même une différence significative avec la catégorisation par sports genrés. Les femmes pratiquant un sport masculin ont déclarés des attitudes plus négatives envers ATG ($U = 7631.50$, $p < .05$) et ATL ($U = 7806.00$, $p < .05$) que les femmes pratiquant un sport mixte. Cherchant à spécifier les sports les plus discriminants, il a été comparé les attitudes déclarées entre les sports suivants (sport dont le nombre de sujets était supérieur à 30 par groupe) : basket, football, rugby et volleyball. ATG est apparu significativement différent ($p < .05$), le football ayant eu le rang moyen le plus élevé ($MR = 110.38$). Aucune différence n'a été vérifiée pour ATL avec les sports. L'ensemble des scores bruts par sport est présenté en annexe p. 253.

Enfin parmi les déterminants idéologiques, des analyses statistiques ont été effectuées avec les deux groupes « religion » dont le nombre de sujets était supérieur à 30 : le groupe athée et le groupe catholique. Le score ATG est ainsi significativement supérieur chez les femmes catholiques ($U = 8819.00$, $p < .01$). Le degré de pratique religieuse est lui corrélé ($r = .114$, $p < .05$) avec les attitudes envers les gays (ATG).

Des régressions hiérarchiques avec entrée descendante ont été effectuées. Le modèle initial testé comprend toutes les variables³⁷ qui se sont avérées en lien avec les attitudes envers les gays (ATG) et envers les lesbiennes (ATL) dans les analyses statistiques précédentes et illustrées dans le Tableau 12, p.121.

Tableau 13 : Modèles des régressions linéaires hiérarchiques évaluant l'effet des différents déterminants sur les attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les gays (ATG) pour les sportives

	ATG					ATL				
	B	SE	β	R^2	ΔR^2	B	SE	β	R^2	ΔR^2
				.02	.02*				ns	ns
Contact amis	-.05	.03	-.10			ns	ns	ns		
Sports masculins	.87	.35	.13*			ns	ns	ns		
Croyance/catholiques	.49	.18	.14**							

Notes * $p < .05$; ** $p < .01$; *** $p < .001$; ns = non significatif

³⁷ Les variables croyances religieuses et religions ont été regroupées en variables d'interaction pour ces analyses.

L'ensemble des déterminants significatifs du modèle expliquent 3% de la variance ATG ($p < .01$). Le contact avec des amis est significatif et la variable sports masculins reste tendancielle. Concernant ATL, aucun modèle n'est apparu significatif chez les femmes.

2.4 Discussion partielle

L'un des intérêts majeurs de cette étude a été d'analyser clairement les attitudes des sportifs envers les homosexuels en fonction du genre. Les attitudes, climats et facteurs explicatifs se sont ainsi distingués nettement entre les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble, les femmes ont déclaré des attitudes envers les lesbiennes relativement positives. L'analyse des scores bruts et leur répartition laisse présager d'une grande acceptation de l'homosexualité féminine de la part des sportives. Ce résultat est intéressant, et surprenant dans la mesure où il se distingue nettement de nombre de travaux qui ont décrit un climat d'hostilité envers les sportives lesbiennes (Barber & Krane, 2005; E M Blinde & Taub, 1992; S. K. Cahn, 1993; Engh, 2011; Griffin, 1998; V Krane, 1997; H. J. Lenskyj, 1991; Pouliquen, 2007).

En ce qui concerne les déterminants, il est constaté que dans cette étude aucun facteur intra personnel et idéologique n'influence les attitudes des sportives envers les lesbiennes. Seuls les sports « masculins » et le contact avec des amis homosexuels est prédictif de la tolérance des sportives. Il est à envisager l'hypothèse que les sportives sont dans leur grande majorité très tolérantes envers les lesbiennes. Cette tolérance n'est donc pas, ou peu, influencée par des facteurs intrapersonnels, interpersonnels, positionnels et idéologiques.

A l'opposé de ces résultats, viennent ceux des hommes. La répartition des scores obtenus par les hommes laisse envisager une tolérance contrastée envers l'homosexualité, notamment à l'égard de l'homosexualité masculine. La méthodologie transversale de cette étude ne permet pas de donner un sens à l'évolution de l'homophobie dans le sport, comme l'ont proposé des études récentes (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Bush et al., 2012). Néanmoins, il est apparu qu'une grande partie des sportifs interrogés ont encore déclaré des attitudes négatives envers les gays.

De plus, la plupart des variables des niveaux 1, 2, 3 et 4 étudiées sont apparues en lien avec les attitudes envers l'homosexualité chez les hommes, même si leur pouvoir prédictif

reste modéré. En outre, ce travail a également permis de mettre en avant l'importance des facteurs sportifs. Il a été démontré que plus les hommes pratiquent un sport à haut-niveau, dans des structures professionnalisantes, avec un nombre d'heures par semaine élevé, plus ils déclarent des attitudes envers l'homosexualité négatives. Chez les sportifs, les attitudes envers l'homosexualité sont ainsi à envisager sous un angle interindividuel mais aussi contextuel. L'intensité et le niveau de pratique sportive tendant à accentuer l'hétérosexisme. En ce sens, ces résultats renforcent notre analyse et l'intérêt de mesurer la « norme » homophobe dans le contexte sportif. Les normes pourraient ainsi être très différentes pour les hommes et les femmes. Elles pourraient enfin, en lien avec les résultats positionnels et interpersonnels de cette étude, être des prédicteurs importants des attitudes individuelles.

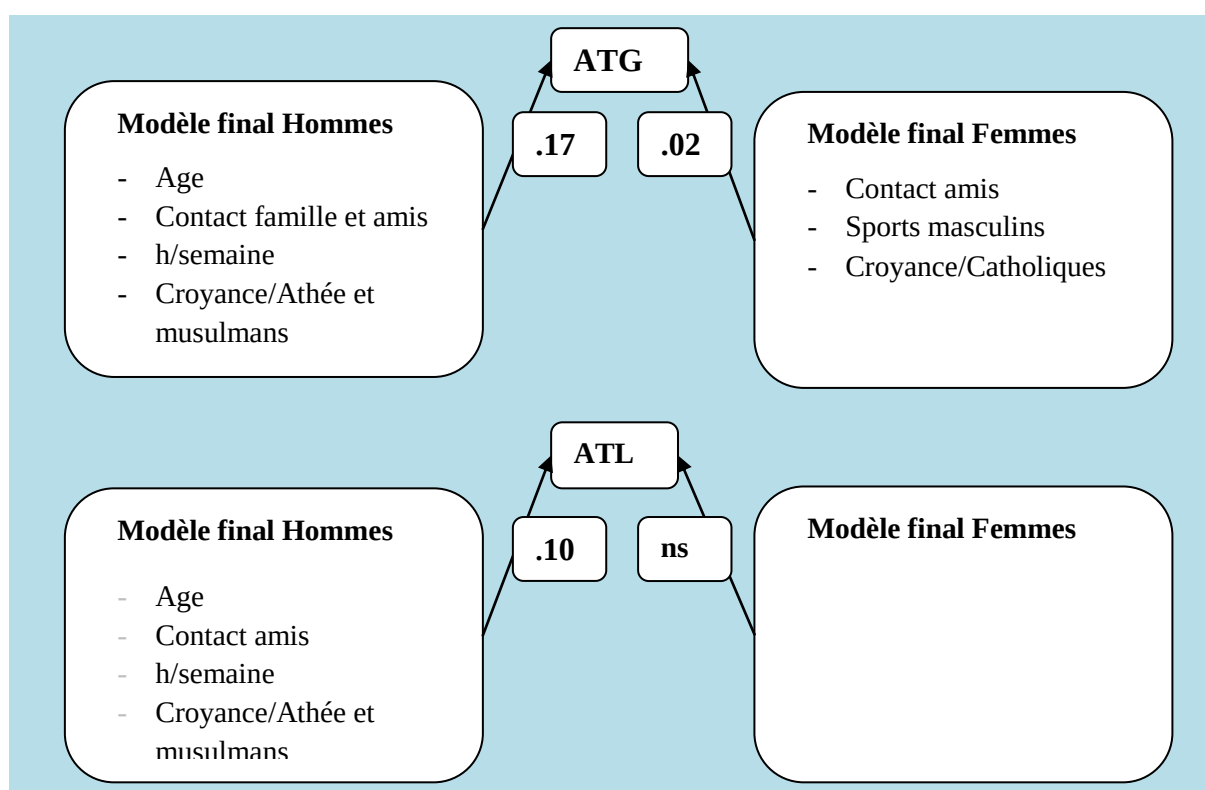


Figure 3 : Synthèse des déterminants des attitudes envers les homosexuels obtenus à l'aide de régression linéaires hiérarchiques descendante

L'étude 2 qui va suivre sera donc consacrée à la mise au jour de la ou des normes envers l'homosexualité, dans le cadre sportif.

3. La question de l'influence sociale sur les attitudes envers l'homosexualité dans le sport: l'hypothèse d'une norme hétérosexiste (étude 2)

3.1 Introduction et objectif

Les chercheurs investiguant le champ des discriminations et des préjudices accordent aujourd'hui un grand intérêt à la question de l'influence sociale (Dovidio, Glick, et al., 2013; Zitek & Hebl, 2007). En ce qui concerne l'homosexualité dans le sport, de nombreux travaux ont postulé l'existence de normes, en lien direct avec les considérations sur la masculinité et la féminité (E. D Anderson, 2005; Barber & Krane, 2005; Barret, 1993; Blinde & Taub, 1992a; Cahn, 1993; Curry, 1991; Dunning, 1986; Engh, 2011; Griffin, 1998; V. Krane, 1997; Lajeunesse, 2008; Lenskyj, 1991; Liotard, 2008; Mennesson & Clément, 2003; Messner & Sabo, 1990, 1994; O'Brien et al., 2012; Pouliquen, 2008; Pronger, 1990; Terret, 2004). Les méthodologies employées classiquement dans ces recherches ne permettent cependant pas d'évaluer quantitativement les normes envers l'homosexualité.

Une telle approche a pourtant été employée afin d'évaluer les normes en lien avec divers stigmates, notamment en se référant à la théorie de l'ignorance pluraliste (Bowen & Bourgeois, 2001; Prentice & Miller, 1993). Si la théorie de l'ignorance pluraliste semble particulièrement intéressante pour le sujet d'étude traité ici, il est à considérer tout de même que les techniques qui en découlent peuvent également être utilisées comme techniques de « masquage/démasquage » (J.-C Abric, 2003; Chokier & Moliner, 2006; Flament & Milland, 2010; Flament, 2006; Guegan et al., 2013; Guimelli & Deschamps, 2000). On considère ainsi que face à des objets « sensibles » les personnes ont tendance à « masquer » certaines zones du champ de représentation ou leurs opinions. Dans d'autres situations sociales, au contraire, ces pensées peuvent être plus ou moins atténuées.

En ce qui concerne l'homosexualité, Pereira, Monteiro et Camino (2009) ont démontré que la protection normative envers les homosexuels entraînait une réduction « flagrante » des attitudes négatives. La question dans cette recherche est de savoir si dans le contexte sportif,

les athlètes sont également soumis à cette même protection normative. Il a été démontré précédemment que l'acceptation de l'homosexualité dans le sport semble avancer vers une dynamique positive mais toute relative (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2009, 2011b, 2002, 2005, 2008; Baks & Malecek, 2004; Barber & Krane, 2005; Blinde & Taub, 1992a; Bush et al., 2012; Cahn, 1993; Curry, 1991; Engh, 2011; Griffin, 1998; V. Krane, 1997; Lenskyj, 1991; Liotard, 2008; Pouliquen, 2007). Les résultats des deux premières études de ce travail indiquent également un contexte sportif féminin très tolérant envers l'homosexualité et un contexte masculin plus hostile. En ce sens, il est envisageable que les sportifs (au moins les hommes) ne sont pas soumis à une protection normative classique envers les homosexuels.

Dans cette étude, il sera donc proposé d'évaluer la norme envers l'homosexualité à l'aide des techniques issues des considérations sur le masquage/démasquage. Tous les sujets de cette étude ont ainsi répondu au même questionnaire ATLG-S (Mette et al., 2012) que dans l'étude précédente, mais avec une consigne de substitution. Les participants répondaient ainsi une première fois pour eux-mêmes, « *je pense que* », et une deuxième fois pour leurs partenaires, « *mes partenaires d'entraînement pensent que* ». Suite à l'analyse de la littérature effectuée, il semble qu'aucune étude n'ait encore appliqué cette technique en lien direct avec l'homosexualité dans le sport. Il est donc nécessaire de tester l'hypothèse sous-jacente, de l'éventualité d'une « zone muette ». De plus, il sera possible de se référer en partie à l'analyse développée par Bowen et Bourgeois (2001). Selon ces auteurs, la cohérence dans les réponses des participants et les déterminants des attitudes entre les deux techniques (classique et de substitution) est un indicateur de la normativité. L'emploi de ces techniques de substitution permet donc une évaluation de la normativité envers certaines thématiques et dans des groupes particuliers.

En somme, il est attendu que les sportifs déclarent des attitudes plus élevées avec la technique de substitution plutôt qu'avec une évaluation classique. Cette hypothèse est conforme à tous les résultats des études ayant appliquées une technique de substitution similaire. Mais il est attendu également une « différence » dans les réponses des sportifs, dans ce sens où les déterminants des attitudes identifiés en étude 1 ne seront ici pas présents. Sont donc posées les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Les hommes et les femmes déclareront des attitudes plus élevées avec la technique de substitution

Hypothèse 2 : Les attitudes évaluées avec la technique de substitution s'appuient sur des organisateurs différents des attitudes évaluées classiquement (étude 1), pour les hommes comme pour les femmes

3.2 Méthode

3.2.1 Participants et procédure

Les participants et la procédure sont identiques à l'étude 1 (Cf. p.112 et 113).

3.2.2 Attitudes envers l'homosexualité et technique de substitution

ATLG-S se divise en 2 échelles, ATL et ATG (Cf. p.113). Les alphas de Cronbach calculés étaient de .84 pour ATG et .72 pour ATL.

Les sujets ont répondu au questionnaire ATLG-S une deuxième fois en pensant à leurs partenaires d'entraînement, membre de leur équipe. Cette technique pourrait ainsi permettre d'évaluer la norme envers l'homosexualité au sein du groupe d'entraînement. L'ensemble du questionnaire est présenté p. 247, Annexe 16. Les alphas de Cronbach calculés étaient de .79 pour ATL-sub et .80 pour ATG-sub.

3.2.3 Les déterminants évalués

Les déterminants évalués sont identiques à l'étude 1 (Cf. p.113 à 115) et sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Niveaux d'analyse des variables

Niveaux de Doise	Variables étudiées
Niveau 1 : intra individuel	Age et identité sportive
Niveau 2 : inter personnel	Nombre de contact avec des homosexuels (hypothèse du contact)
Niveau 3 : positionnel	Catégorisation des sports et des pratiques sportives
Niveau 4 : idéologique	Religion et degré de pratique

3.2.4 Analyses statistiques

La répartition des scores ATL-sub et ATG-sub ne répond pas à une condition de loi normale et il n'est pas observé non plus d'homogénéité des variances. En conséquence, il a

été « testé » une transformation des variables en racine² et en logarithme (Howell, 2009). Ces transformations n'ont pas permis d'obtenir de répartitions en loi normale. L'ensemble des analyses statistiques a donc été effectué avec des tests non paramétriques : χ^2 , tests de Mann et Whitney, Kruskal et Wallis et le ρ de Spearman.

3.3 Résultats

3.3.1 Comparaison des attitudes en fonction des méthodes utilisées et du genre

Hypothèse 1 : Les hommes et les femmes déclareront des attitudes plus élevées avec la technique de substitution

Les hommes ont déclaré des attitudes significativement plus négatives que les femmes envers ATG-sub (MR=557.28, $p<.001$). Les hommes ont également déclaré des attitudes plus négatives envers ATL-sub (MR=527.37, $p<.001$).

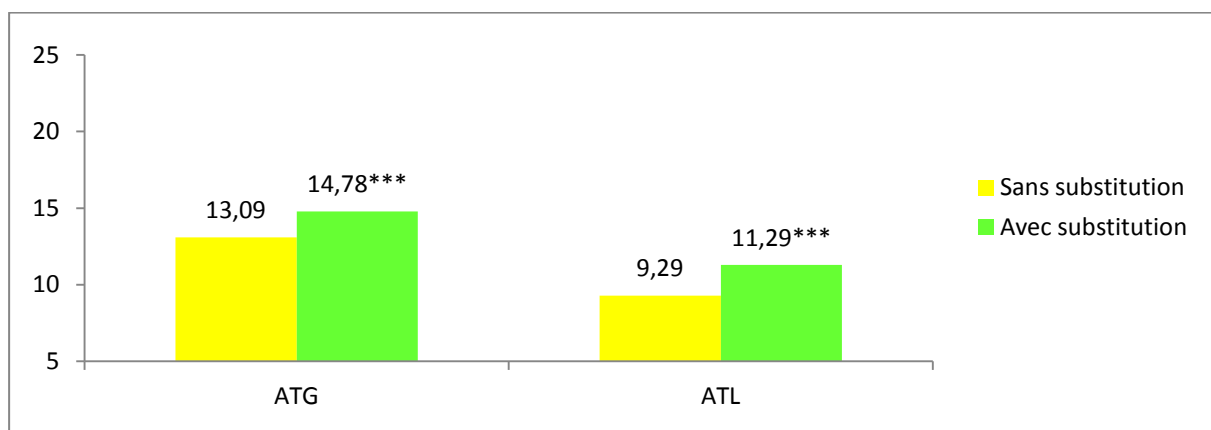


Figure 4: Moyennes obtenues par les hommes aux échelles ATG et ATL avec et sans technique de substitution

Il était attendu que les scores aux échelles ATL et ATG obtenus avec la technique de substitution seraient significativement supérieurs aux scores obtenus sans technique de substitution. Les comparaisons de moyennes effectuées ont confirmé ces hypothèses pour les deux facteurs ATG et ATL chez les hommes ($p<.001$) et les femmes ($p<.001$). L'hypothèse est donc confirmée.

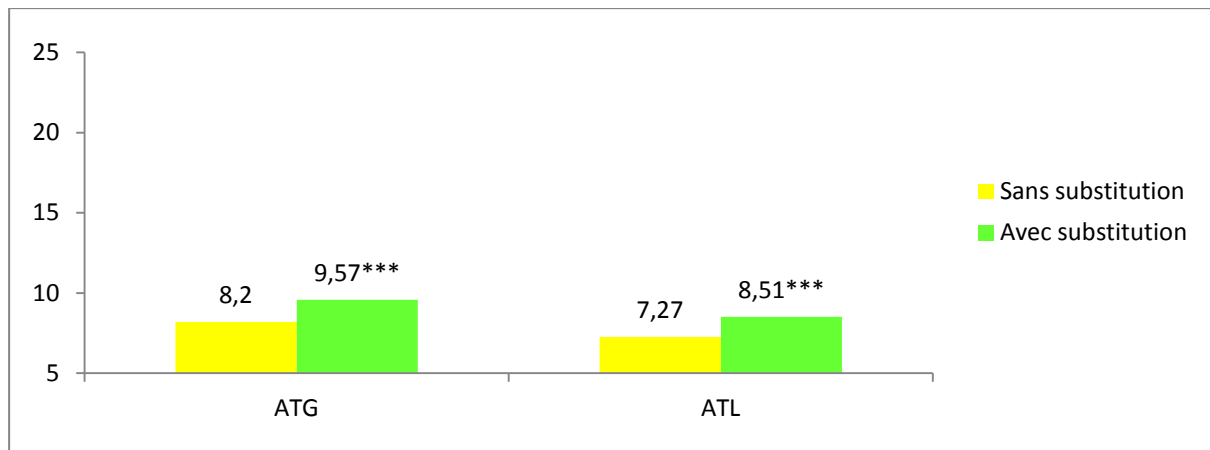


Figure 5 : Moyennes obtenues par les femmes aux échelles ATG et ATL avec et sans technique de substitution

3.3.2 Déterminants des attitudes chez les hommes

Hypothèse 2 : Les attitudes évaluées avec la technique de substitution s'appuient sur des organisateurs différents des attitudes évaluées classiquement (étude 1)

Il était attendu que les résultats significatifs obtenus en étude 1 ne seraient pas significatifs dans cette étude, avec la technique de substitution des attitudes envers les homosexuels.

Pourtant, pour ATG, tous les résultats significatifs en étude 1 sont reproduits en étude 2 hormis le contact avec des membres de la famille homosexuels. Pour ATL, tous les résultats sont également reproduits, à l'exception de la variable âge et du nombre d'heures/semaine.

En revanche, on retrouve des résultats significatifs en étude 2 pour ATG qui ne l'étaient pas en étude 1 : le sport genré ($p < .001$), les sports ($p < .001$) pour ATG et le type de pratique sportive pour ATL ($p < .05$).

Précisément, dans cette étude ATG-sub est différent ($U=33524.00$, $p < .05$) en comparant les sports collectifs ($MR=307.23$) et individuels ($MR=272.47$). ATG-sub est aussi différent en fonction de la catégorisation genrée des sports ($U=29091$, $p < .001$) avec des rangs moyens de 309.55 pour le groupe « masculin » et 254.23 pour le groupe « mixte ». Enfin,

parmi les différents sport³⁸, les tests de Kruskal Wallis ont confirmé des différences significatives avec ATG-sub ($H=23.85$, $p<.001$). Le rang moyen le plus élevé est de 239.66 pour le « football » et le rang moyen le plus faible pour le « rugby » 170.04. ATL-sub est lui différent selon le type de pratique ($p<.05$).

Tableau 15 : Synthèse des résultats obtenus pour les hommes en étude 1 et 2, tests de comparaisons de moyennes et de corrélations

		ETUDE 2		ETUDE 1	
		ATL-sub	ATG-sub	ATL	ATG
<i>Déterminants intrapersonnels</i>	Age	$H = 2.722$	$H = 16.676^{**}$	$H = 13.696^{**}$	$H = 16.606^{**}$
	IS	$r = .087^*$	$r = .111^*$	$r = .101^*$	$r = .115^{**}$
<i>Déterminants interpersonnels</i>	Contact amis	$r = -.187^{**}$	$r = -.233^{**}$	$r = -.234^{**}$	$r = -.333^{**}$
	Contact famille	$r = -.131^{**}$	$r = -.030$	$r = -.081^*$	$r = -.167^{**}$
<i>Déterminants positionnels</i>	h/semaine	$r = .058$	$r = .183^{**}$	$r = .099^*$	$r = .113^{**}$
	Compétition	$H = 7.026$	$H = 16.354^{**}$	$H = 7.256$	$H = 12.169^{**}$
	Type de pratique	$H = 8.293^*$	$H = 17.080^{***}$	$H = 5.679$	$H = 6.938^*$
	Sport genré	$U = 35123.00$	$U = 29091^{***}$	$U = 33010.50$	$U = 32652.00$
	Sports co vs ind	$U = 34460.00$	$U = 30489.50^*$	$U = 34131.50$	$U = 30736.50^*$
	Sports	$H = 4.498$	$H = 23.850^{***}$	$H = 5.315$	$H = 5.498$
<i>Déterminants idéologiques</i>	Religion	$H = 37.747^{***}$	$H = 30.012^{***}$	$H = 45.139^{***}$	$H = 48.359^{***}$
	Pratique religieuse	$r = .140^{**}$	$r = .132^{**}$	$r = .149^{**}$	$r = .108^{**}$

* $p<.05$; ** $p<.01$; *** $p<.001$

Les résultats significatifs sont présentés en caractère gras

Dans l'ensemble, l'effet des déterminants de niveau 1, 2 et 4 est relativement similaire avec et sans technique de substitution. Chez les hommes il est retrouvé 5 résultats similaires sur 6 pour les attitudes envers les lesbiennes et 5 sur 6 pour les attitudes envers les gays. Les résultats du niveau 3 sont eux différents. On constate notamment qu'avec la technique de substitution on retrouve un effet du type de pratique sur ATL, ainsi que des sports genrés et des sports sur ATG. Toutes les variables positionnelles sont apparues significatives pour ATG-sub.

³⁸ Sports dont le nombre de sujets était supérieur à 40 par groupe : basket, football, handball, rugby et volleyball.

3.3.3 Déterminants des attitudes chez les femmes

Hypothèse 2 : Les attitudes évaluées avec la technique de substitution s'appuient sur des organisateurs différents des attitudes évaluées classiquement (étude 1)

Parmi les déterminants intrapersonnels, interpersonnels et positionnels, aucun n'est apparu en lien avec ATL-sub et ATG-sub. Comme attendu, le contact avec les amis, les sports genrés et les sports ne sont donc pas en lien avec les attitudes évaluées avec la technique de substitution, ce qui était le cas pour les attitudes sans technique de substitution. Au niveau 4, seul le degré de pratique religieuse est apparu significativement corrélé avec ATL-sub et ATG-sub.

Tableau 16 : Synthèse des résultats obtenus pour les femmes en étude 1 et 2, tests de comparaisons de moyennes et de corrélations

		ETUDE 2		ETUDE 1	
		ATL-sub	ATG-sub	ATL	ATG
<i>Déterminants intrapersonnels</i>	Age	U = 8417.5	U = 8174.0	U = 8574.0	U = 8876.0
	IS	r = -.091	r = .012	r = -.009	r = -.018
<i>Déterminants interpersonnels</i>	Contact amis	r = -.099	r = -.067	r = -.095	r = -.173**
	Contact famille	r = .065	r = .065	r = .000	r = .008
<i>Déterminants positionnels</i>	h/semaine	r = .047	r = -.042	r = -.065	r = -.067
	Compétition	H = 3.329	H = 1.412	H = 0.091	H = 0.246
	Type de pratique	H = 4.287	H = 1.975	H = 4.750	H = 1.711
	Sport genré	U = 8170.0	U = 8060.0	U = 7806.0*	U = 7631.5*
	Sports co vs ind	U = 10543.5	U = 10051.0	U = 10890.5	U = 10541.0
	Sports	H = 0.531	H = 5.949	H = 3.181	H = 11.312*
<i>Déterminants idéologiques</i>	Religion	U = 10130.5	U = 10174.5	U = 9940.5	U = 8819.0**
	Pratique religieuse	r = .115*	r = .150**	r = .100	r = .116*

* $p < .05$; ** $p < .01$; *** $p < .001$

Les résultats significatifs sont présentés en caractère gras

Contrairement aux résultats obtenus avec la technique d'évaluation classique (étude 1), il n'est donc pas ici observé de lien entre les attitudes envers les homosexuels et la religion, les sports, le contact avec les amis et les sports genrés. Un seul résultat sur sept est similaire entre l'évaluation des attitudes classique et les attitudes déclarées avec la technique de substitution.

3.4 Discussion partielle

Dans l'étude de Guimelli et Descamps (2000) les auteurs ont proposé aux sujets comme consigne de substitution de produire les réponses qu'ils supposent être celles des « Français en général ». Dans cette étude, il était demandé aux sportifs de répondre une deuxième fois au questionnaire ATLG en pensant à leurs partenaires d'entraînement, les membres de leur équipe (ex item 6 : « Mes partenaires d'entraînement pensent que les hommes homosexuels sont repoussants »). En ce sens, il était opérationnalisé une mesure de « la norme déclarée » par les sportifs au sein de leur groupe d'entraînement.

Pour s'assurer du caractère normatif des réponses des sportifs, il a été proposé une analyse comparative des résultats obtenus entre les deux techniques, en référence à l'analyse proposée par Bowen et Bourgeois (2001). Chez les hommes, l'effet des déterminants intrapersonnels et interpersonnels est relativement similaire avec et sans technique de substitution. Il y a une « cohérence » entre les réponses obtenues avec les deux techniques. Les sportifs ont tendance à évaluer les idées des autres à partir des mêmes facteurs que ceux pour lesquels je pense moi-même. Ceci laisse supposer que les attitudes envers l'homosexualité ont fait l'objet d'une rétention (sinon d'une autocensure) dans la passation classique.

Néanmoins, il est également observé une différence, chez les hommes, entre les scores obtenus avec et sans technique de substitution pour certains déterminants de niveau 3. Les scores obtenus avec la technique de substitution, notamment les attitudes envers les gays, ont varié en fonction des contextes sportifs. Il a été observé des différences significatives entre plusieurs sports et les sports genrés. Ces résultats ne s'étant pas reproduits avec l'évaluation classique, ils décrivent l'importance du contexte dans la perception de ce que « mes partenaires pensent ». Les attitudes des sportifs envers l'homosexualité sont ainsi relativement similaires selon les sports mais les attitudes « de mes partenaires », varient entre les sports et les contextes sportifs. Il existerait donc une normativité contextuelle, voire inter sports.

De plus, nous observons que chez les femmes, sur les 6 résultats obtenus en évaluation classique, 1 seul s'est reproduit avec la technique de substitution. Ceci reflète une grande « indépendance » dans les réponses des sportives entre les deux techniques ; elles distinguent clairement les réponses pour elles-mêmes et pour leurs « partenaires d'entraînement ». Elles

évaluent les idées de leurs coéquipières à partir d'autres facteurs que ceux sur lesquels elles pensent par elles-mêmes.

En complément de cette analyse, il est pertinent de se demander dans quelle mesure les sportifs auraient intérêt à « masquer » leurs réponses. Dans quelle mesure les hommes auraient eu intérêt à masquer leurs réponses, tant comme cela a été démontré, ils ont déclaré des attitudes plutôt élevées. Inversement, les femmes qui ont elles déclarées des attitudes très basses avec la technique classique, soit très tolérantes envers l'homosexualité, auraient eu un intérêt plus évident à masquer leurs opinions.

C'est pourquoi, il est envisageable que la technique de substitution utilisée ne mesure pas seulement des attitudes plus intenses chez les participants. Si cette technique a permis d'obtenir des scores supérieurs à ceux obtenus avec la technique classique, elle semble exprimer également la perception que les joueurs ont des attitudes envers l'homosexualité de leurs partenaires d'entraînement. Au regard de l'ensemble de ces résultats il semble donc que la technique permette d'évaluer une part de la « norme » du groupe envers l'homosexualité, une part de la pensée de l'équipe.

3.5 Conclusion

L'étude préliminaire de ce travail a permis de valider un outil de mesure des attitudes envers les homosexuels. Les résultats ont également démontré l'existence d'attitudes plus négatives chez les hommes sportifs en comparaison à des hommes non sportifs et aux femmes.

Dans l'étude 1, il a été proposé l'analyse des attitudes envers les homosexuels en fonction de diverses caractéristiques sportives. Clairement, cette recherche confirme la grande différence dans la tolérance envers l'homosexualité entre les hommes et les femmes sportifs. Les sportifs sont apparus beaucoup plus discriminants que les sportives.

De plus, Il a été décrit un grand nombre de déterminants des attitudes envers l'homosexualité chez les sportifs. La religion et l'hypothèse de contact sont apparus comme ceux ayant le plus grand pouvoir prédictif des attitudes envers les gays et les lesbiennes. Chez les hommes, un résultat important concerne également le rôle des déterminants positionnels sur les attitudes envers les gays. Dans le sport masculin, l'acceptation de joueurs gays pourrait ainsi être changeante en fonction des sports et des pratiques sportives : plus les hommes

pratiquent en nombre d'heures par semaine, à un haut niveau et dans des structures fermées, plus ils sont discriminants envers les gays.

Chez les femmes, un seul déterminant est apparu en lien avec les attitudes envers les lesbiennes, il s'agit du sport genré. Dans l'ensemble, les femmes apparaissent comme très tolérantes envers l'homosexualité lesbienne, encore plus qu'envers l'homosexualité masculine.

Enfin, la technique de substitution utilisée dans l'étude 2 a permis de mettre au jour des attitudes plus négatives que celles exprimées de façon classique. Ce résultat était attendu car il est directement en lien avec notre technique de démasquage des attitudes. Cependant, l'analyse des déterminants en lien avec ces deux techniques d'évaluation est apparue sur plusieurs points divergents. Il a été observé un effet des variables positionnelles encore plus important avec la technique de substitution chez les hommes. Chez les femmes, un seul déterminant est apparu en lien avec les attitudes, pour les deux techniques d'évaluation. Nous pensons donc que cette technique de substitution mesure une intensité dans les attitudes envers les homosexuels plus élevée des participants mais aussi une part de la norme déclarée de chaque groupe sportif. Chez les hommes notamment, et étant donné l'importance des déterminants positionnels sur les attitudes évaluées avec la technique de substitution, il est envisageable que les attitudes des joueurs soient influencées par le contexte. Contrairement à la société en général, il n'existerait pas de norme de protection des homosexuels. Au contraire, il existerait une norme de rejet de l'homosexualité ou du moins de protection de l'hétérosexualité. Afin de vérifier cette analyse, des travaux supplémentaires semblent nécessaires, notamment le jeu et l'influence des normes existantes dans chaque groupe.

En complément de ces premiers résultats, une dernière analyse des mécanismes liés aux attitudes envers l'homosexualité, au sein d'un même sport, sera donc proposée. Cette analyse affinée s'effectuera sur le football, sport pour qui les participants des études 1 et 2 ont exprimé des attitudes significativement plus négatives. Ce dernier travail permettra ainsi de préciser l'impact des différents déterminants étudiés précédemment sur les attitudes homophobes et d'analyser le rôle des normes : modérateur ou médiateur. Enfin, une analyse intragroupe permettra d'inclure le rôle de l'entraîneur dans la dynamique de groupe et d'évaluer les normes et les attitudes envers les homosexuels au sein de chaque équipe.

CHAPITRE 5 : FOCUS SUR LES DETERMINANTS DES ATTITUDES ET LES NORMES ENVERS LES HOMOSEXUELS DANS LE FOOTBALL (ETUDE 3)

Hypothèse : l'acceptation de l'homosexualité dans le football est très fortement liée aux normes perçues dans les équipes

1. Introduction : le football une vitrine sociale ?

Plus qu'un simple jeu, le football est devenu un vrai **phénomène de société**, aux **enjeux économiques et politiques**. Dietschy (2010), dans son Histoire du Football, en résume l'évolution : « *Le football s'est alors imposé comme l'un des supports les plus remarquables de la dynamique contradictoire de la mondialisation. Agent de la standardisation culturelle, il porte tout autant la revendication identitaire. Ses stars et ses compétitions promeuvent une culture mondiale tout en valorisant l'existence des communautés imaginées et bricolées.* » Selon une étude menée par la FIFA le 31 Mai 2007, le football est pratiqué par 270 millions de personnes dont 264,5 millions de joueurs. La Fédération Française de Football (FFF) référence 1 973 260 licenciés dont 55 605 féminines³⁹ pour la saison 2012/2013.

Le football est donc un objet d'étude majeur, Wendling (2005, p. 125) le présente même comme « **le fait social de notre époque** ». Il peut s'avérer le moteur d'une forte identité nationale (Ravenel, 2005). Dès lors, la composition et l'efficacité des équipes fait l'objet de débats entre amateurs et spécialistes. Tous recherchent la meilleure équipe possible et celle qui nous ressemble. Lorsque cela fonctionne, le football renforce **l'identité culturelle** et permet de célébrer une France black-blanc-beur (Wendling, 2005). A contrario, les plus grosses désillusions, comme la grève des joueurs de l'équipe de France lors du mondial 2010

³⁹ Chiffres communiqués sur le site internet de la FFF, référencés le 16 août 2013.

en Afrique du Sud, ont mis en avant **les maux de la société** : l'immigration, les banlieues, l'islam, le manque d'éducation, l'argent (Beaud, 2011). Pour cette raison et parce que le football est pratiqué par des milliers d'enfants, les chercheurs et les praticiens prêtent une attention particulière aux valeurs de respect et de tolérance qui y sont véhiculées.

1.1 Hétérosexisme dans le football

Lors de la conférence « Unis contre le racisme » organisée par l'UEFA à Barcelone début 2006, l'EGLSF (European Gay and Lesbian Sport Federation) et le réseau FARE (Football Against Racism in Europe) ont réuni un groupe de travail sur le thème de « l'homophobie ». Pour la première fois, l'UEFA a reconnu l'existence de l'homophobie dans le football. Les instances du football professionnel sont particulièrement alertées par la violence et l'homophobie facilement visible dans les tribunes des supporters. Pour de nombreux supporters, l'homophobie fait tout simplement « *partie intégrante de la culture footballistique* » (UEFA & FARE., 2006, p. 10). Très tôt les comportements des spectateurs ont également été étudiés par les chercheurs (Dunning, Murphy, & Williams, 1986). Dans une étude sociologique récente, Caudwell (2011) a par exemple démontré comment les supporters de football du Royaume-Uni entretenaient une ambiance homophobe dans les stades. Elle met en avant une normalisation des chants et des gestes à caractère homophobes. De même, dans le Livre vert du supportérisme publié par le Ministère des Sports français, les rapporteurs expliquent que dans les enceintes des stades ce sont désormais essentiellement les insultes qui posent problème. Ils prônent un rappel à la loi, qui pénalise l'incitation à la haine, et la sensibilisation des supporters à certaines thématiques, notamment l'homophobie (Hourcade et al., 2010).

1.1.1 Peu de joueurs officiellement gays

Comme le souligne Walther (2006), l'homosexualité est perçue comme le dernier tabou majeur dans le football, notamment dans le football professionnel. **Anton Hysén** est le premier joueur en activité à avoir révélé son homosexualité en 2011, alors âgé de 20 ans. Il évoluait club d'Utsiktens BK, en quatrième division suédoise. Aucun autre joueur professionnel de foot n'avait fait un coming out, à part l'Anglais Justin Fashanu, en 1990, qui mit fin à ses jours après de nombreuses réactions négatives dans son entourage sportif, et des

rumeurs d'agressions sexuelles. En Allemagne, le journal allemand Spiegel a évoqué l'homosexualité présumée de Heinz Bonn, ancien joueur du SV Hambourg et assassiné en 1991 par un prostitué (Luck & Schäfer, 2004).

En France, **Olivier Rouyer** qui est aujourd'hui commentateur sur Canal+, a fait son coming-out en 2010 dans le journal L'Equipe, bien après son départ des terrains. Les journalistes Bruno Godard et Jérôme Jessel (2011) ont également obtenu le témoignage, sous couvert d'anonymat, d'un joueur de foot gay de première division, « **star de la ligue 1** ». Le joueur, décrit comme très tendu tout au long de l'entretien, raconte son parcours et les difficultés rencontrées : *« Dans le foot (...), on ne peut pas dire qu'on est homo. L'homophobie est partout. Dix fois par jour, j'entends des "on n'est pas des pédés", depuis que j'ai douze ans »*. Il ajoute : *« Mais je ne suis pas meilleur que les autres. J'ai moi aussi prononcé ce genre de phrases, comme par réflexe. Mais, en fait, je me suis très vite habitué à ce genre de mots débiles, car ils ne m'étaient pas destinés. On traite n'importe qui de "pédé", même si c'est un hétéro à 100%. Je ne sais pas comment vous expliquer mais, avec le temps, je suis arrivé à ne plus entendre ces phrases. Elles me glissent dessus. Et puis, je n'ai jamais dit que j'étais gay. Donc, je ne peux pas le prendre comme une insulte qui me serait directement adressée. Je vois ça comme un tic de langage. Enfin, je vous dis ça, mais je pense que je me suis mis à penser ça pour me protéger et éviter de mettre un "pain" à un de mes coéquipiers... »* (rapporté par Godard & Jessel, 2011, pp. 99–100).

Au niveau amateur, **Yoann Lemaire** (2009) est à ce jour le seul footballeur ouvertement homosexuel. Très médiatisé suite à son coming out, Yoann Lemaire apparaît comme un pionnier en France, brisant le tabou de l'homosexualité dans le football amateur. Malheureusement, si son homosexualité a été très bien acceptée dans un premier temps par son club et ses partenaires, les relations se sont très vite détériorées. Après plusieurs agressions verbales et des désaccords avec ses dirigeants, le joueur a été définitivement évincé par son club en 2010.

Officiellement, il n'y a donc (presque) pas de footballeurs gays. Un des sous entendus étant que les gays ne souhaitent pas jouer au foot et qu'en conséquence il n'y a pas d'actes homophobes ou hétérosexistes ! Jean-Pierre Escalette ancien président de la Fédération Française de Football (FFF) et qui a refusé de signer la charte contre l'homophobie proposée

par le Paris Foot Gay⁴⁰ (PFG) illustre parfaitement ce constat : « *On n'a pratiquement jamais de cas qui se présentent pour qu'on aille signer une charte en attirant l'attention sur quelque chose qui n'est pas heureusement répandu* ». Et d'ajouter : « *on fait plus de tort que de bien en essayant de trop en parler. Pour l'instant pas question de lancer des choses et de créer des problèmes là où il n'y en a pas* » (propos rapportés dans le documentaire "Sports et Homosexualités, c'est quoi le problème?" Royer, 2010). Dans un premier temps, l'homophobie dans le football est donc « *portée par l'invisibilité et le silence* » (UEFA & FARE., 2006).

Cependant, Adams et Anderson (2012) qui ont interrogé une équipe de footballeurs catholiques anglais indiquent que l'acceptation de l'homosexualité va dans un sens positif. Ce constat est similaire aux études récentes qui soulignent la baisse du sentiment homophobe dans le sport masculin en général (E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Bush et al., 2012).

1.1.2 Des joueuses hétéro-normées

En France, Mennesson et Clément (2003) ont décrit des clubs de football féminin caractérisés par un hétérosexisme très fort et pratiquant des « **politiques d'éradication** » excluant les joueuses homosexuelles. Dans son étude auprès de trois sports masculins (football, handball et rugby), Pouliquen (2008) explique que la majorité des joueuses hétérosexuelles se tournent vers les signes de la féminité traditionnelle, tels que des vêtements jugés féminins, une attention particulière à leur coiffure, pour beaucoup les cheveux longs, le maquillage... Selon cette auteur, les sportives avancent le fait de « *se faire belle* » pour le plaisir mais il ressort de leurs discours, une sorte d'obligation pour rester dans la normalité. Elle explique également que cette pression normative de genre est « *relayée par les clubs et les sponsors pour que les équipes n'aient pas trop mauvaise réputation* » (Pouliquen, 2008, p. 136).

De même, en Afrique du sud, Engh (2011) a démontré comment la vie des joueuses de football était contrainte par la **norme hétérosexuelle**. Cette chercheuse explique que les

⁴⁰ Créé en décembre 2003, l'association Paris Foot Gay (PFG) a pour objectif initial et fondamental la lutte contre l'homophobie au sein du football amateur et professionnel. Elle a notamment réalisé une Charte contre l'homophobie qu'elle propose aux différents clubs de ligue 1 de signer.

discours hétéro-normés entretiennent des attitudes et des comportements homophobes qui contrôlent inévitablement l'apparence des joueuses.

Ainsi, comme pour la plupart des sports collectifs féminins, la question de **la féminité** semble centrale dans le football. Sokora et Bergier (2011) se sont intéressés à l'identité de genre des footballeuses polonaises, notamment les joueuses de l'équipe nationale. Sur les 63 joueuses interrogées, 68.3% correspondaient au type androgyne, qui se définit par de fortes caractéristiques masculines et féminines. Les comportements (androgynes) qui en découlent pourraient donc peut-être expliquer en partie **l'hétérosexisme des dirigeants**, décrite par Pouliquen (2008).

Suite à l'analyse de la littérature effectuée tout au long de ce travail, il est constaté que peu d'études se sont intéressées spécifiquement au football féminin. Rapportés au contexte sportif général, ces travaux semblent indiquer un hétérosexisme essentiellement entretenu par les encadrants. La tolérance entre joueuses restera à prouver dans cette étude.

1.2 Problématique

Plusieurs indicateurs sociologiques et des travaux récents posent la question de l'acceptation de l'homosexualité dans le football. Dans ce travail, les études présentées précédemment (étude 1 et 2), ont en effet démontré que le football était particulièrement discriminant à l'égard des homosexuels, en comparaison à de nombreux sports. Dans un premier temps, ce constat sera donc réévalué ici avec un groupe de sportifs tout-venant (groupes contrôle). Compte tenu des résultats précédents obtenus dans ce travail de thèse et de l'analyse de la littérature effectuée, cette recherche sera menée distinctement dans le football masculin et le football féminin.

En outre, il a également été soulevé en étude 2 l'idée **qu'il n'existerait pas de norme dans le cadre du football, protégeant les homosexuels**. Les propos négatifs envers les homosexuels ne seraient ainsi pas implicitement condamnés voire encouragés, notamment chez les hommes. Pourtant, comme l'ont souligné Bowen et Bourgeois (2001) auprès d'une population étudiante, il est possible que cette norme discriminante envers les homosexuels soit erronée. Les étudiants, ayant eu tendance à surévaluer l'hétérosexisme de leurs amis.

Dans un second temps, il sera donc question d'analyser les différentes attitudes des sportifs : les attitudes qu'ils déclarent pour eux-mêmes, pour leurs partenaires, et les attitudes

que les partenaires ont réellement déclarés. Au vu des résultats obtenus en étude 2, il pourrait y avoir des différences dans ces différentes mesures. Les footballeurs pourraient déclarer une norme envers l'homosexualité plus négative que ce qu'elle n'est réellement. Il s'agirait donc bien d'une erreur de perception de la norme, tendant vers la surestimation.

De plus, dans l'analyse des déterminants de l'hétérosexisme effectuée précédemment, il a été démontré l'importance de plusieurs déterminants de niveau 1, 2, 3 et 4 sur les attitudes envers les homosexuels. Néanmoins, il a été signalé que le pouvoir prédictif de l'ensemble de ces variables restait très « modéré ». En ce sens, il semble important d'insérer des variables complémentaires dans le « modèle » d'analyse. Les déterminants de niveau 1 et 2, en lien direct avec **la dynamique des groupes** pourraient être fondamentaux.

De fait, les travaux récents qui ont mis en avant le déclin de l'homophobie dans le sport masculin, signalent que le déclin de l'homophobie s'est produit contre l'avis des **entraîneurs** et des autres hommes ayant autorité dans les structures sportives (A. Adams et al., 2010; E. D Anderson & McGuire, 2010; Bush et al., 2012; Mark McCormack & Anderson, 2010; Wolf-Wendel et al., 2000). Le rôle « négatif » des entraîneurs a également été analysé dans les sports féminins (Griffin, 1998). Ceci est dommageable, tant le soutien des entraîneurs est d'une importance cruciale dans le développement et l'éducation des joueurs (Ensign et al., 2011; Jowett & Poczwardowski, 2008; Lévêque, 2005).

La question de l'influence sociale sera également analysée avec la mise au jour des normes envers l'homosexualité dans le football et dans chaque équipe. L'influence de ces normes déclarées sur les attitudes envers les homosexuels sera évaluée. Pour parfaire notre modèle d'analyse, il sera également testé **le rôle médiateur ou modérateur des normes** déclarées envers les attitudes individuelles. Nous posons l'hypothèse exploratoire que l'influence des déterminants de niveau 1, 2, 3 et 4 sur les attitudes envers les homosexuels pourrait être médiatisée par les normes déclarées par les joueurs.

Hypothèse 1 : Les attitudes évaluées avec et sans technique de substitution seront plus élevées dans le football que dans les autres sports (groupe contrôle)

Hypothèse 2 : Les footballeurs déclarent une norme envers l'homosexualité dans leur équipe surévaluée

Hypothèse 3 : La norme déclarée par les footballeurs influence l'expression de leurs attitudes envers les homosexuels et médiatise les déterminants de niveau 1 (âge, identité

sportive), 2 (hypothèse du contact, attitudes de l'entraîneur), 3 (compétition, type de pratique, heures/semaine) et 4 (religion)

2. Méthodologie

2.1 Participants

572 personnes ont accepté de participer à cette étude. Sur ces 572 personnes il faut différencier 3 groupes : les footballeurs (N=390), les entraîneurs (N=25) et les sportifs du groupe contrôle (N=157). La moyenne d'âge est de 22.5 ans pour les footballeurs, 41.8 pour les entraîneurs et 21.6 pour les sportifs du groupe contrôle. Les footballeurs sont répartis en 26 équipes masculines (316 joueurs). Ils pratiquaient en moyenne 8.4 h de football par semaine et évoluaient principalement en compétition niveau départemental (38%) et régional (41.8%). Les féminines pratiquaient en moyenne 5.7h de football par semaine. Elles évoluaient majoritairement en catégorie régionale (63.5%) et sont réparties en 7 équipes (74 joueuses). Les sportifs du groupe contrôle pratiquaient en tout 18 disciplines différentes : athlétisme (8), aviron (4), badminton (7), basketball (18), boxe (1), cyclisme (1), gymnastique (15), handball (5), judo (22), karaté (5), natation (16), rugby (10), surf (5), tennis (9), tir à l'arc (8), volleyball (14), waterpolo (3), autres (6). Précisons que seules les réponses des sujets hétérosexuels ont été conservées dans les analyses statistiques (Cf. Tableau 18, p. 144).

2.2 Procédure

Après avoir contacté les entraîneurs ou dirigeants de clubs/structures, les enquêteurs se sont rendus sur le lieu d'entraînement. Les footballeurs étaient réunis et remplissaient le questionnaire côte à côte, en petit groupe. Parmi les critères d'inclusion, les sportifs devaient tous être licenciés à la Fédération Française de Football (FFF) pour participer à l'étude. Les entraîneurs et les sportifs du groupe contrôle ont rempli le questionnaire dans ces mêmes circonstances et répondaient aux mêmes critères d'inclusion (être âgés de plus de 14 ans et être licencié dans une fédération sportive).

2.3 Attitudes envers l'homosexualité et technique de substitution

ATLG-S se divise en 2 échelles ATL et ATG (Cf. p.113). Les alphas de Cronbach calculés étaient de .82 pour ATG et .71 pour ATL. Il a été proposé aux sujets de répondre au questionnaire ATLG-S une deuxième fois en pensant à leurs partenaires d'entraînement. L'ensemble du questionnaire est présenté p. 247, Annexe 16. Les alphas de Cronbach étaient de .78 pour ATL-sub et .82 pour ATG-sub.

2.4 Niveau 1 : déterminants intrapersonnels

Les différentes variables indépendantes seront analysées en référence aux niveaux de Doise (cf. Tableau 17).

Tableau 17 : Niveaux d'analyse des variables

Niveaux de Doise	Variables étudiées
Niveau 1 : intra individuel	Age et identité sportive
Niveau 2 : inter personnel	Contact avec des homosexuels, normes « déclarées », normes « réelles »
Niveau 3 : positionnel	Pratiques footballistiques (nb h/semaine, niveau, lieu/type de pratique) et attitudes de l'entraîneur
Niveau 4 : idéologique	Religion, degré de croyance religieuse

Parmi les déterminants intrapersonnels, les participants devaient mentionner leur âge en chiffre, les âges ont ensuite été recodés en 2 groupes : « jeunes » (correspondant aux catégories sportives de 14 à 18ans) et « seniors » (+ de 18ans). Les participants cochaient également leur orientation sexuelle (hétérosexuel, homosexuel, bisexuel). Les sujets ont enfin rempli l'Athletic Identity Measurement scale (AIMS). L'alpha de Cronbach calculé pour cet outil était de .76.

2.5 Niveau 2 : déterminants interpersonnels

Pour tester l'hypothèse de contact, les participants mentionnaient s'ils avaient des amis et des membres de leur famille homosexuels. Si oui, il leur était demandé de préciser combien en nombre.

Les normes déclarées (scores obtenus avec la technique de substitution) et les normes réelles (sommées des scores individuels recodés par équipe) correspondent également aux déterminants interpersonnels⁴¹.

2.6 Niveau 3 : déterminants positionnels

En référence aux catégorisations proposées par la FFF, 3 types de pratique ont été différenciés dans cette étude : la pratique sportive professionnelle/semi-professionnelle, les footballeurs inscrits en filière d'accès au haut niveau (centres de formation, pôles espoir) et les pratiques loisirs. Quatre niveaux de compétition ont également été différenciés : « Aucune compétition », « Départemental », « Régional », « National/International ». Les joueurs indiquaient aussi le nombre d'heures de football (entraînement + matchs) qu'ils pratiquaient par semaine.

De même, les attitudes des entraîneurs envers l'homosexualité seront analysées en lien avec celles des joueurs, en tant que déterminant positionnel⁴².

2.7 Niveau 4 : déterminant idéologique

Les participants précisaient leur religion (« Athée », « Bouddhiste », « Catholique », « Juif », « Musulman », « Protestant ») et leur fréquentation à des cérémonies religieuses (« Jamais », « Occasionnellement », « Régulièrement », « Souvent »).

2.8 Analyse des données

La répartition des scores ATL et ATG ne répond pas à une condition de loi normale et il n'est pas observé non plus d'homogénéité des variances. En conséquence, il a été « testé » une transformation des variables en racine² et en logarithme (Howell, 2009). Ces

⁴¹ Telles qu'opérationnalisées ici, les normes peuvent s'assimiler à des variables intra individuelles. Néanmoins, et dans la mesure où les normes sont constitutives de l'interaction entre les joueurs de chaque équipe, elles seront analysées au niveau interpersonnel

⁴² Comme mentionné dans le 1^{er} chapitre il est également envisageable d'étudier les attitudes des l'entraîneur au niveau interpersonnel. Cependant, le rôle spécifique de l'entraîneur de football et son autorité, renforcent la distinction hiérarchique avec les joueurs. Les attitudes des entraîneurs seront donc étudiées ici en tant que déterminant positionnel.

transformations n'ont pas permis d'obtenir de répartitions en loi normale. L'ensemble des analyses statistiques a donc été effectué avec des tests non paramétriques : χ^2 , tests de Mann et Whitney, Kruskal et Wallis et le ρ de Spearman.

Concernant l'hypothèse 2, ont été calculées les moyennes aux scores ATG et ATL par équipe, ce qui correspond à la somme des scores individuels (par joueur) divisée par le nombre de joueurs ayant répondu par équipe [par exemple pour l'équipe 27, 13 joueurs ont répondu. La norme réelle de cette équipe pour ATG correspond donc à $(5+6+13+5+13+17+14+17+10+12+17+21+14)/13$ soit 12.6]. Les scores de cette norme « réelle » seront ensuite comparés aux scores obtenus avec la technique de substitution, qui mesure la norme déclarée.

Concernant l'hypothèse exploratoire 3, des corrélations de Spearman ont été réalisées pour vérifier le lien entre les opinions de l'entraîneur et celles de ces joueurs. Au total, a été mesurée l'influence de l'entraîneur sur 18 équipes, 8 entraîneurs n'ayant pas répondu au questionnaire. Il est précisé également que pour rechercher des facteurs prédictifs des attitudes envers les homosexuels, les variables nominales (religion, niveau de compétition, lieu/type de pratique) ont été recodées en variables discrètes (Howell, 2009). Plusieurs modèles en équation structurale ont ensuite été testés sous WarpPLS (Kock, 2010, 2014). Les conditions d'applications (normalité des résidus et homoscedasticité) étaient satisfaisantes (Bressoux, 2010) mais certains outliers ont été supprimés des données analysées (Cf. Annexe 21, p.256).

3. Résultats

3.1 Statistiques descriptives

3.1.1 Orientation sexuelle

Tableau 18 : orientation sexuelle déclarée de l'ensemble de nos participants et moyenne des contacts avec des homosexuels

	Footballeurs (N=316)	Sportifs (N=82)	Footballeuses (N=74)	Sportives (N=74)
Hétérosexuel	95%	91.5%	59%	95%
Bisexuel	1%	0%	22%	4%
Homosexuel	0%	0%	19%	1%
Non-répondant	4%	8.5%	0%	0%
Contact amis (M)	0.9	0.9	10.8	3.2
Contact famille (M)	0.2	0.2	0.4	0.3

Il est observé que sur les 316 footballeurs, 3 se sont déclarés bisexuels (1%), aucun joueur ne s'est déclaré homosexuel et 12 ont omis de répondre (4%). 95% des footballeurs se sont donc définis comme hétérosexuels. Chez les sportifs du groupe contrôle, 75 se sont déclarés hétérosexuels (91.5%) et 7 ont omis de répondre (soit 8.5%). Là encore, aucun ne s'est déclaré homosexuel.

Commentaire :

La procédure imposait aux joueurs de répondre ensemble, les uns à côté des autres. Les joueurs avaient donc tendance à s'observer et discuter de leurs réponses pendant la passation des questionnaires. Il était donc difficile pour un joueur de se déclarer officiellement homosexuel.

Chez les femmes footballeuses, toutes ont répondu à cet item. 44 se sont définies comme hétérosexuelles (59%), 14 comme homosexuelles (19%) et 16 comme bisexuelles (22%). Pour les sportives du groupe contrôle, on note une répartition du pourcentage d'orientations sexuelles très différente au groupe de footballeuses. 70 sportives se sont déclarées hétérosexuelles (95%), 1 seule homosexuelle (1%) et 3 bisexuelles (4%).

Commentaire :

Les joueuses semblaient elles exprimer librement leur orientation sexuelle. Les enquêteurs ont même relevé plusieurs allusions et blagues à connotation homosexuelle.

La répartition d'hommes homosexuels, hétérosexuels, non-répondants est donc assez similaire entre les footballeurs et les sportifs du groupe contrôle. En revanche, le nombre de femmes lesbiennes et bisexuelles est beaucoup plus important chez les footballeuses en comparaison aux sportives du groupe contrôle. Ceci fait état d'un environnement sportif masculin toujours très hétérosexualisé. Le football féminin semble lui beaucoup plus homosexué. Ce constat est confirmé par l'analyse du nombre de relations homosexuelles déclarées (hypothèse de contact).

En effet, un des résultats descriptif important concerne le nombre d'amis et de membres de la famille homosexuels. Les hommes, footballeurs et sportifs, ont en moyenne moins de 1 ami et moins de 1 membre de la famille reconnu comme homosexuel. Les femmes footballeuses et du groupe contrôle ont également moins de 1 membre de la famille homosexuel. Les footballeuses ont en revanche en moyenne plus de 10 amis homosexuels, pour 3 chez les autres sportives. Plus particulièrement, les joueuses de football

hétérosexuelles ont en moyenne 8 amis homosexuels. Il est donc observé un environnement amical beaucoup plus homosexuel chez les footballeuses que les autres sportives et bien évidemment que chez les hommes.

3.1.2 Scores généraux

Tableau 19 : Moyennes des attitudes déclarées par les joueurs hétérosexuels

		Footballeurs					Footballeuses				
		N	ATL	ATG	ATL-sub	ATG-sub	N	ATL	ATG	ATL-sub	ATG-sub
Type pratique	Âge										
	Jeune	117	10.3	14.5	12.0	15.7	17	9.2	12.8	9.4	13.1
	Senior	181	10.4	14.2	11.9	15.6	26	7.3	8.1	7.0	8.0
	Athée	118	8.8	12.3	10.6	14.5	22	7.6	8.6	7.5	9.5
	Religion										
	Bouddhiste	4	10.7	13.0	11.5	13.2	1	5.0	5.0	8.0	9.0
	Catholique	113	9.4	14.5	11.3	16.0	17	8.6	10.2	8.5	9.7
	Juif	2	11.5	13.5	13.5	13.5	0	/	/	/	/
	Musulman	53	15.2	18.2	15.6	17.8	1	8.5	15.5	5.0	11.3
	Protestant	3	13.3	16.0	16.3	19.3	1	14.0	22.0	15.0	23.0
	Compétition										
	Aucune	5	9.4	16.8	11.0	15.2	1	15.0	15.0	15.0	15.0
	Départemental	117	9.5	13.4	11.0	14.4	9	7.6	12.1	7.8	11.0
	Régional	126	10.7	14.9	12.0	16.0	27	7.5	8.1	7.2	8.2
	Nat/International	52	11.4	14.5	13.6	17.3	7	9.5	12.8	9.8	14.5
	Pro/semi-pro	9	16.0	16.7	17.2	16.1	0	/	/	/	/
	Filières HN	59	9.9	14.1	11.5	17.2	5	10.2	12.8	9.8	13.6
	Loisirs	232	10.2	14.2	11.5	15.2	39	7.7	9.5	7.7	9.5

L'effet significatif de ces variables avec les attitudes envers les homosexuels a été mesuré dans nos diverses hypothèses (cf. p. 147).

La modalité de réponse du questionnaire ATLG en 5 points allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » indique une attitude négative pour les réponses cotées 4 et 5. Les Figure 16 et Figure 17 illustrent la répartition de ces scores (Cf. Annexe 22, p.257). En ce sens, une réponse dont la moyenne est strictement supérieure à 3 indique dans son ensemble une attitude négative. On constate ainsi qu'une très large majorité de sportifs déclarent des attitudes positives envers les lesbiennes (224 soit 87%). En revanche la répartition est plus contrastée entre les attitudes positives envers les gays (177 sportifs soit 59%) et les attitudes négatives (124 soit 41%). 17 sportifs ont exprimé des attitudes totalement positives (moyenne = à 1) envers les gays et 22 des attitudes totalement négatives (moyenne = à 5). Chez les femmes, une quasi unanimité de sportives déclarent des attitudes positives envers les lesbiennes (43 soit 98%) et les gays (39 soit 89%).

3.1.3 Analyse intra groupe : scores par équipe

Sur les 21 équipes hommes rencontrées pour cette étude, les joueurs de 20 équipes ont déclaré des attitudes négatives envers les gays. Dans 8 équipes, les joueurs expriment même majoritairement des attitudes négatives. Au total, une seule équipe sur les 21 regroupées semble exprimer clairement des attitudes d'ouverture envers l'homosexualité, l'équipe 25 (Cf. Figure 6).

Commentaire :

Dans certaines équipes, les enquêteurs ont soulevé la difficulté à créer une ambiance de travail sereine. Certains joueurs ont même manifesté ouvertement leurs désaccord » vis-à-vis des questions posées et se sont montrés virulents.

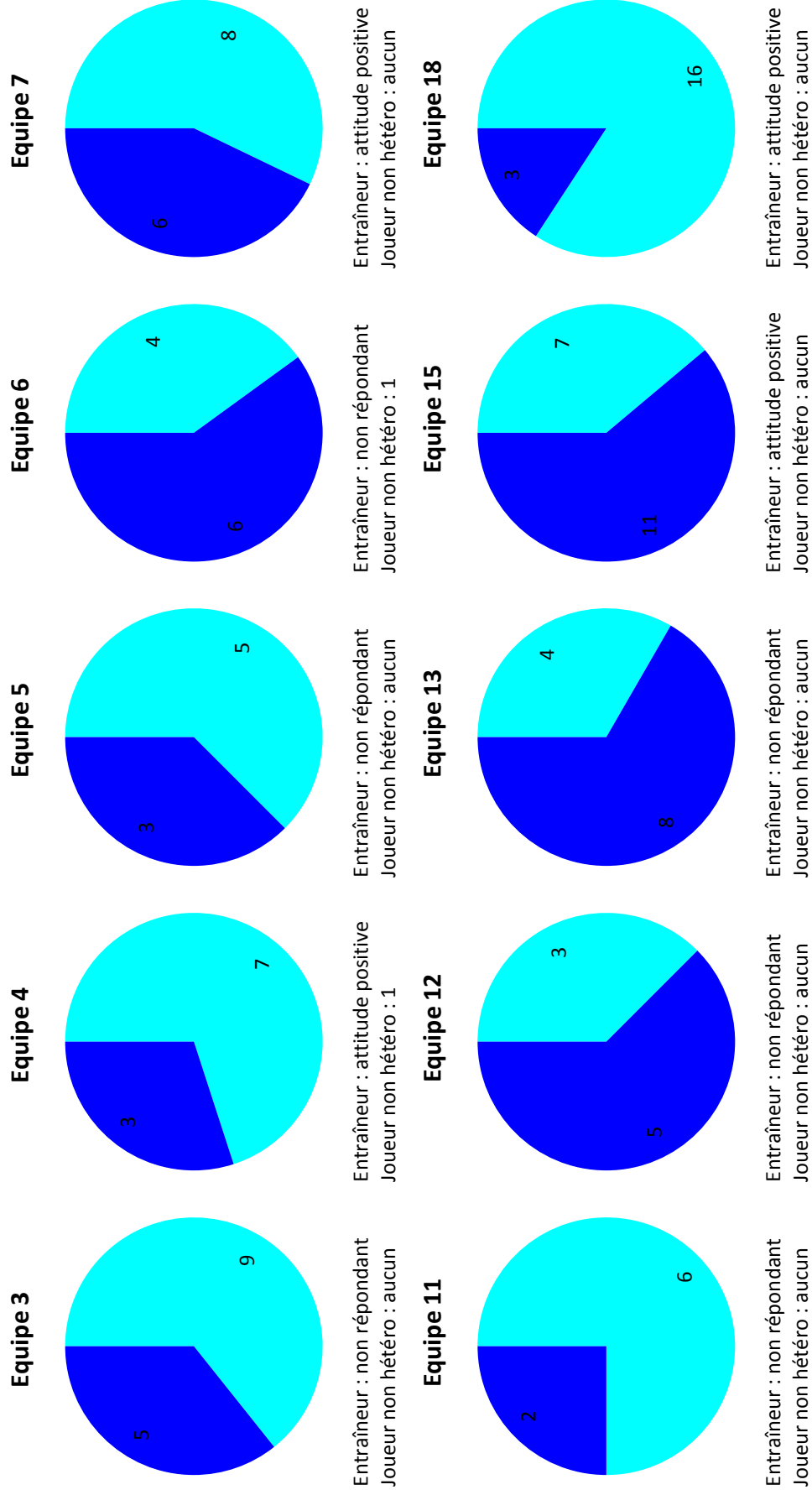
Par ailleurs, les entraîneurs des équipes 19 et 20 sont les deux seuls à avoir déclaré des attitudes négatives. Les autres (ceux qui ont accepté de répondre et qui étaient présents lors de l'enquête) ont déclaré des attitudes positives envers les homosexuels.

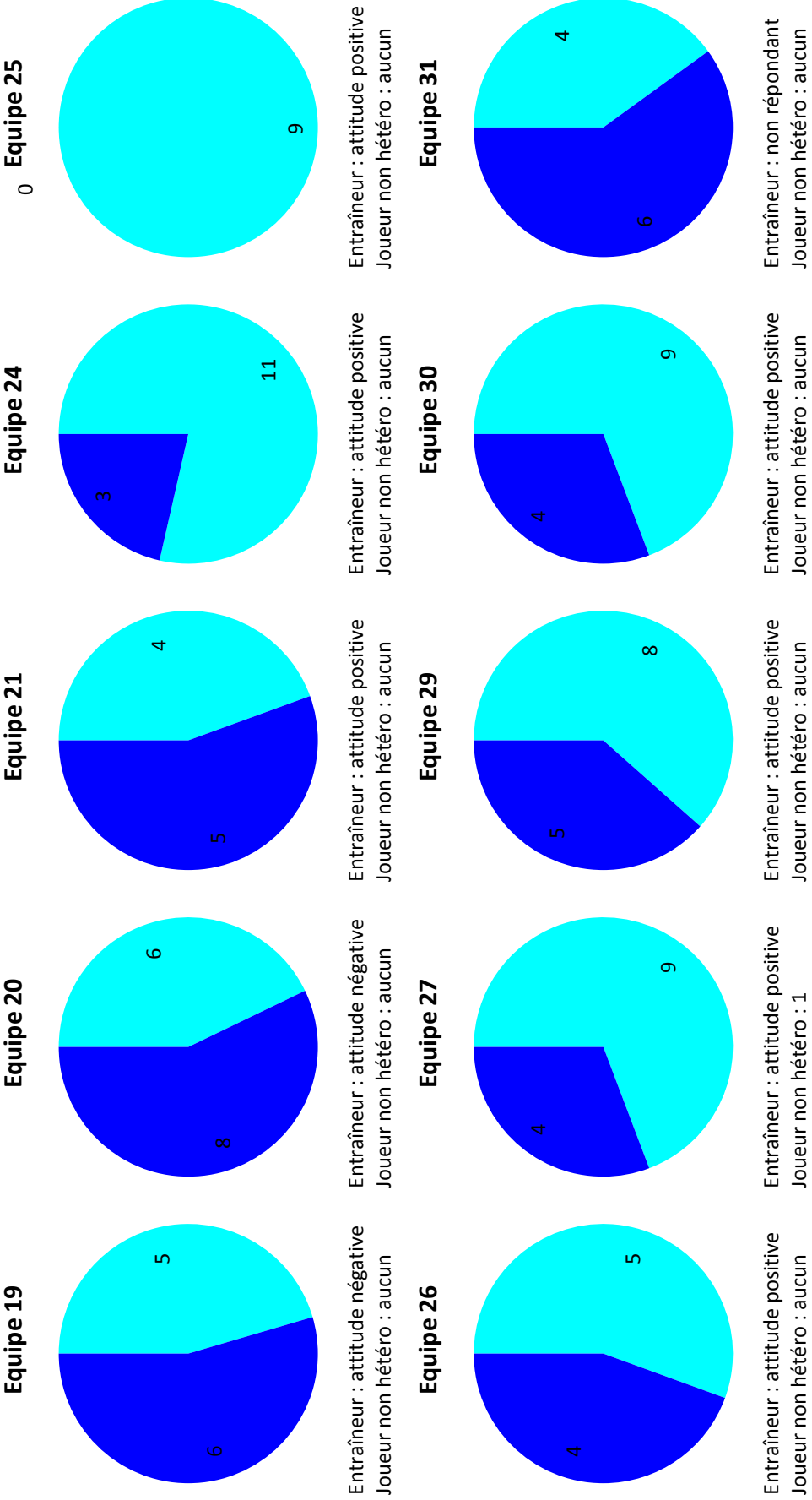
Commentaire :

Les temps d'échange avec les entraîneurs, avant et après la passation des questionnaires, étaient particulièrement intéressants. Un des entraîneurs a par exemple déclaré être intéressé mais mal à l'aise avec les questions, car la mère d'un de ses jeunes joueurs était en couple avec une femme.

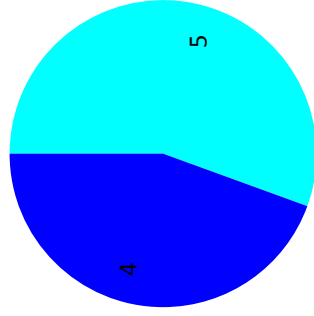
Chez les femmes et dans les 5 équipes féminines analysées, une seule a déclaré des attitudes négatives envers les lesbiennes (ATL). Des joueuses lesbiennes et bisexuelles évoluaient dans chacune des équipes. Au total, dans 4 équipes sur 5 les joueuses déclarent toutes des attitudes positives. Dans l'équipe 17, la joueuse ayant déclaré des attitudes négatives apparaît comme « isolée », avec 16 partenaires ayant déclaré des attitudes positives (Cf. Figure 7).

En conséquence, le climat interjoueuses semble très favorable à l'homosexualité lesbienne. La normativité semble aller dans le sens donc de l'acceptation de l'homosexualité. Il est à noter en revanche que 1 entraîneur sur les 2 interrogés a déclaré des attitudes ambiguës et l'autre des attitudes négatives.





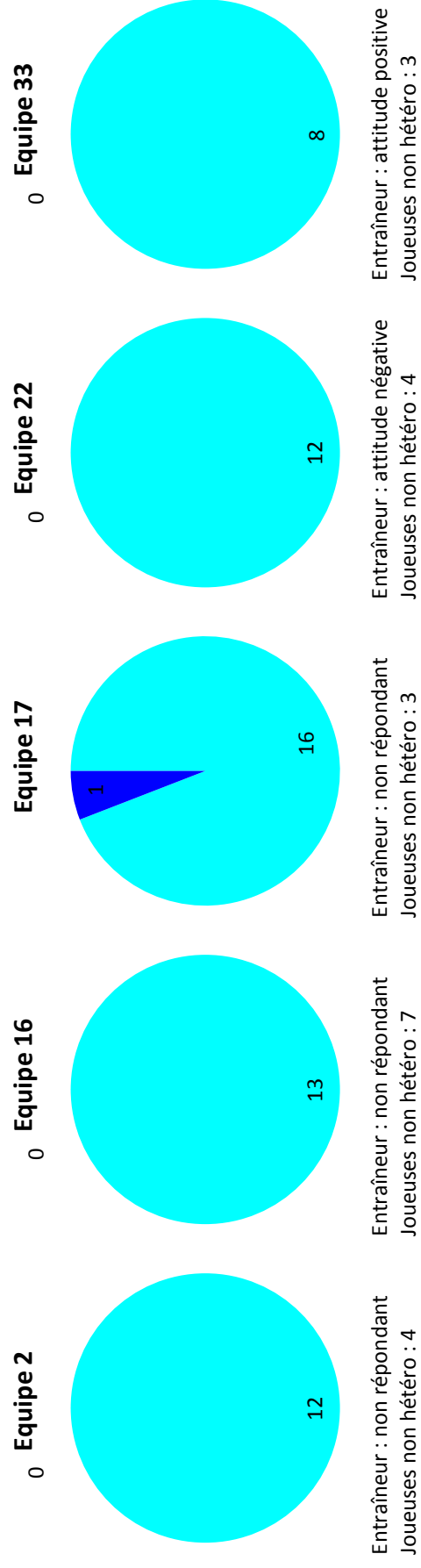
Equipe 32



Légende :
■ Attitudes positives
■ Attitudes négatives

Entraîneur : attitude positive
Joueur non hétéro : aucun

Figure 6 : Représentation des attitudes envers les gays déclarées par les joueurs et par équipe (seules les équipes où au moins 8 joueurs ont participé sont représentées y compris les joueurs non hétérosexuels)



Légende :

Figure 7 : Représentation des attitudes envers les lesbiennes déclarées par les femmes et par équipe (seules les équipes où au moins 8 joueuses ont participé sont représentées y compris les joueuses non hétérosexuelles)

■ Attitudes positives
■ Attitudes négatives

3.2 Hypothèses testées pour les footballeurs

3.2.1 Comparaison des attitudes avec le groupe contrôle

Hypothèse 1 : les attitudes évaluées avec et sans technique de substitution seront plus élevées dans le football que dans les autres sports (groupe contrôle)

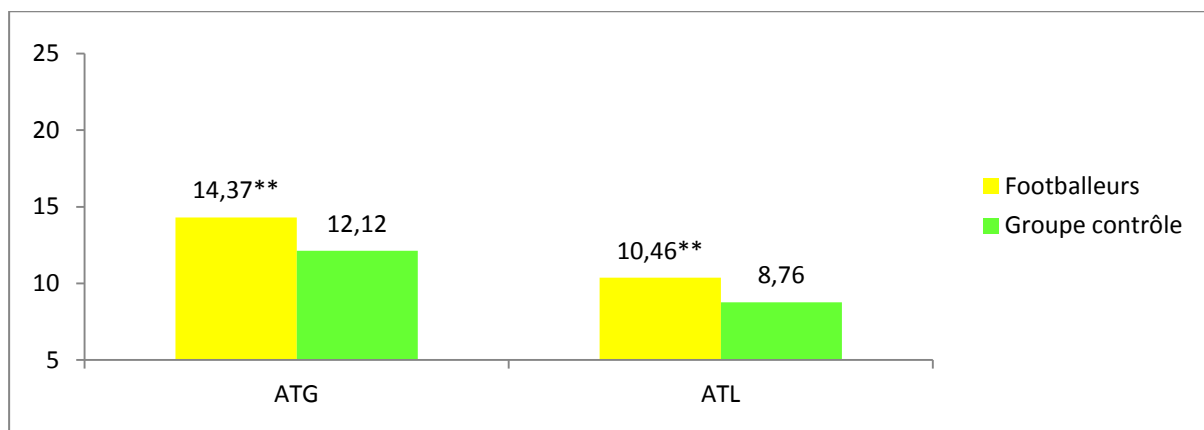


Figure 8: Moyennes obtenues par les hommes footballeurs et les hommes du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL en évaluation classique

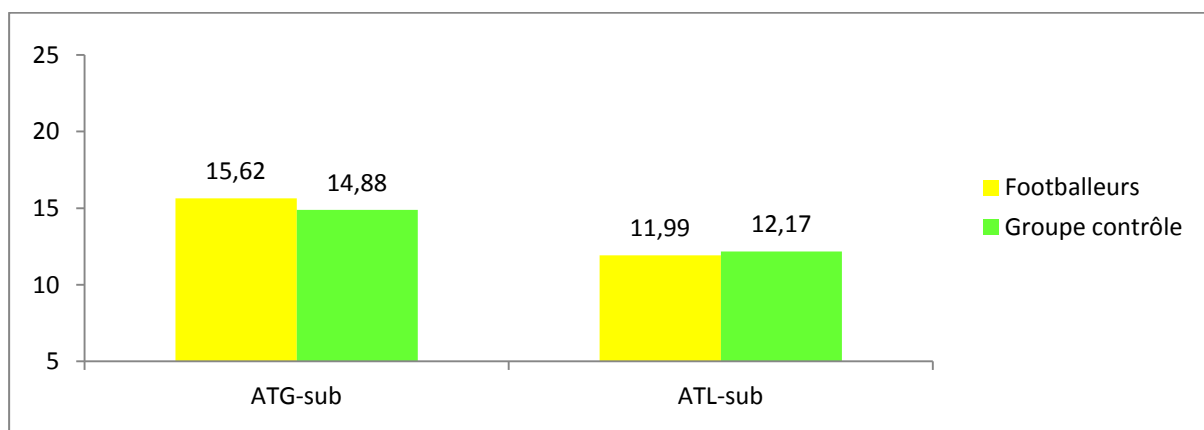


Figure 9: Moyennes obtenues par les hommes footballeurs et les hommes du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL avec la technique de substitution

Les attitudes des footballeurs envers les gays sont apparues supérieures ($U=8704$, $MR = 197.08$, $p<.01$) à celles des sportifs du groupe contrôle ($MR=154.06$). Les attitudes envers les lesbiennes sont également supérieures chez les footballeurs ($U=8924.5$, $MR=196.35$,

$p < .001$). Ces résultats ne se sont pas reproduits avec la technique de substitution. Les normes « perçues » envers les gays et les lesbiennes ne sont ainsi pas statistiquement différentes entre les footballeurs et les sportifs du groupe contrôle.

3.2.2 Comparaison des normes envers l'homosexualité

Hypothèse 2 : les footballeurs déclareront une norme envers l'homosexualité dans leur équipe surévaluée

Tableau 20 : Scores obtenus par les footballeurs aux différentes attitudes individuelles et collectives

	N	Min	Max	Moyenne	SD
ATL	301	5	25	10.37	4.71
ATL-sub	301	5	25	11.94	4.42
ATL-équipe	231	7.1	19.4	10.47	2.58
ATG	301	5	25	14.31	5.84
ATG-sub	301	5	25	15.64	4.92
ATG-équipe	231	10.0	18.7	14.47	2.24

Le score ATG déclaré avec la technique de substitution est apparu significativement supérieur à celui évalué de façon classique ($p < .001$). On retrouve un résultat similaire pour les attitudes envers les lesbiennes ($p < .001$). Les attitudes individuelles ne sont elles pas significativement différentes des attitudes de l'équipe.

Le score moyen de chaque équipe est en revanche différent de la norme « déclarée » pour ATL ($p < .001$) et ATG ($p < .01$). La norme « déclarée » est différente et supérieure à la norme « réelle ». Il y a donc bien une surévaluation de la norme envers l'homosexualité chez les footballeurs.

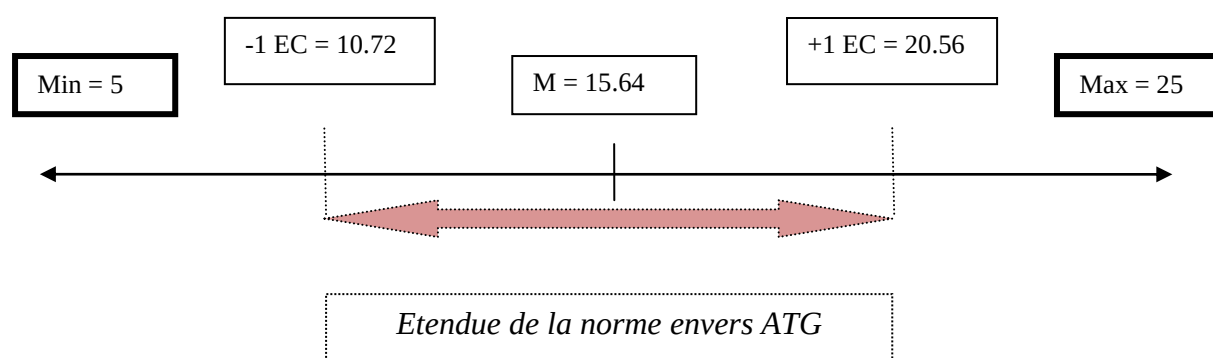


Figure 10 : Illustration de la norme envers ATG à +1 et -1 écart type de la moyenne pour les footballeurs

Néanmoins, la moyenne ne paraissant pas être un indicateur suffisant dans l'estimation d'une norme, nous proposons l'évaluation des attitudes à 1 écart type de la norme déclarée. Une norme reste une échelle de référence et ne peut ainsi pas se réduire à une seule valeur. Nous postulons donc que la norme envers les homosexuels chez les footballeurs, s'approche ainsi de l'étendue à +1 ou -1 écart type de la moyenne de ATG-sub et ATL-sub (Voir Figure 10, principe de la loi normale).

En ce sens, cette étendue si elle reste arbitraire, permet d'évaluer le nombre de sujets ayant des réponses envers ATG et ATL s'écartant clairement de la pensée du groupe. Ainsi, le Tableau 21 illustre cette répartition des attitudes des footballeurs envers les gays et les lesbiennes, en comparaison à la norme déclarée.

Tableau 21 : Répartition du nombre de répondants à +1 ou -1 écart type de la moyenne des attitudes envers ATG-sub et ATL-sub pour les hommes

	Nombre de répondants		
	<i>Inférieurs à la norme</i>	<i>Dans la norme</i>	<i>Supérieurs à la norme</i>
ATG	96 (31.9%)	150 (49.8%)	55 (18.3%)
ATL	97 (32.2%)	173 (57.5%)	31 (10.3%)

En ce sens, on constate que même si les joueurs déclarent une norme envers les homosexuels plus élevée que leurs propres attitudes, une quasi majorité de joueurs reste dans la norme. 49.8% de joueurs ont déclaré des attitudes envers les gays dans la norme et 57.5% de joueurs ont fait de même pour ATL. A peu près un tiers des répondants déclarent également des attitudes inférieures à la norme. 18.3% sont plus hostiles aux gays que la norme et 10.3% sont plus hostiles envers les lesbiennes.

3.2.3 Déterminants des attitudes envers les homosexuels

Hypothèse 3 : les déterminants de niveau 1 (âge, identité sportive), 2 (hypothèse du contact, attitudes de l'entraîneur), 3 (compétition, type de pratique, heures/semaine) et 4 (religion) sont médiatisés par la norme déclarée, dans l'expression des attitudes envers les homosexuels

L'ensemble des résultats significatifs aux tests de comparaisons de moyennes et de corrélations est représenté dans le Tableau 22, p. 155.

Parmi les variables intra personnelles, l'identité sportive est apparue corrélée avec ATL ($p < .05$). Plus les joueurs possèdent une identité sportive élevée plus ils déclarent donc des attitudes négatives envers les homosexuels.

Tableau 22 : Synthèse déterminants des normes et des attitudes envers les homosexuels obtenus pour les hommes à l'aide de tests de comparaisons de moyennes et de corrélations

		ATL	ATG	ATL-sub	ATG-sub
<i>Déterminants intrapersonnels</i>	Age	U = 10566.5	U = 10162.5	U = 10010.0	U = 10460.0
	IS	r = .133*	r = .050	r = .209**	r = .143*
<i>Déterminants interpersonnels</i>	Contact amis	r = -.238**	r = -.317**	r = -.205**	r = -.173**
	Contact famille	r = -.147*	r = -.210**	r = -.146*	r = -.066
	ATL-sub	r = .634**	/	/	/
	ATG-sub	/	r = .544**	/	/
	ATL-équipe	r = .462**	/	r = .353**	/
	ATG-équipe	/	r = .416**	/	r = .253**
<i>Déterminants positionnels</i>	h/semaine	r = .006	r = .023	r = .069	r = .191**
	Compétition	H = 5.607	H = 3.823	H = 10.960**	H = 13.010**
	Type de pratique	U = 7098.0	U = 7295.5	U = 5686.0*	U = 5361.5*
	Entraîneur ATL	r = -.128	/	r = -.003	/
	Entraîneur ATG	/	r = .139	/	r = .155*
<i>Déterminants idéologiques</i>	Athée/pratique	r = -.243**	r = -.289**	r = -.211**	r = -.201**
	Musulman/pratique	r = .450**	r = .307**	r = .365**	r = .201**

*Les résultats significatifs sont présentés en caractère gras ; * $p < .05$; ** $p < .01$; *** $p < .001$*

Au niveau interpersonnel, le contact avec les amis est significativement et négativement corrélé avec ATG ($r = -.317$, $p < .01$) et ATL ($r = -.238$, $p < .01$). Le contact avec des membres de la famille est également négativement corrélé avec ATG ($r = -.210$, $p < .01$) et ATL ($r = -.147$, $p < .05$). Le score moyen obtenu par les équipes concernant les attitudes envers les lesbiennes est significativement corrélé avec ATL ($r = .462$, $p < .01$). ATG-équipe est également corrélé avec ATG ($r = .416$, $p < .01$) chez les hommes. Les attitudes de l'équipe sont donc en lien avec les attitudes individuelles.

Commentaire :

L'analyse de l'influence de l'entraîneur s'est avérée relativement difficile car selon le niveau des équipes, elles sont encadrées par 1 ou plusieurs entraîneurs. Les tâches éducatives, d'entraînement, sont donc réparties aléatoirement entre ces différentes personnes sans que nous ayons pu le contrôler.

Parmi les variables positionnelles, il est seulement observé une corrélation significative entre les attitudes des entraîneurs et celles des joueurs pour ATG ($r=.159$, $p<.05$).

Avec les déterminants idéologiques, sont observées des corrélations significatives entre la variable d'interaction athée/pratique et musulman/pratique avec ATG ($p<.01$) et ATL ($p<.01$). Plus les footballeurs sont athées et se rendent peu fréquemment à des événements religieux plus ils présentent des attitudes positives envers les homosexuels. D'un autre côté, plus les footballeurs se définissent comme musulmans et sont pratiquants, plus ils déclarent des attitudes négatives.

Concernant les attitudes envers les gays évaluées avec la technique de substitution, elles sont en lien avec l'identité sportive ($p<.05$), le contact avec des amis homosexuels ($p<.01$), la norme réelle de l'équipe ($p<.01$), le nombre d'heures de pratique hebdomadaire ($p<.01$), le niveau de compétition ($p<.01$), le type de pratique ($p<.05$), les attitudes de l'entraîneur ($p<.05$) et les variables d'interaction athée/pratique ($p<.01$) et musulman/pratique ($p<.01$).

Les attitudes envers les lesbiennes sont elles en lien avec l'identité sportive ($p<.01$), le contact avec des amis homosexuels ($p<.01$), le contact avec des membres de la famille homosexuels ($p<.05$), la norme réelle de l'équipe ($p<.01$), le niveau de compétition ($p<.01$), le type de pratique ($p<.05$) et les variables d'interaction athée/pratique ($p<.01$) et musulman/pratique ($p<.01$).

Dans un deuxième temps, l'ensemble des variables significatives a donc été introduit et testé dans plusieurs modèles en équation structurales. L'effet des variables médiatrices a ainsi été testé. Les Figure 11 et Figure 12 illustrent ainsi les modèles prédictifs les plus significatifs pour ATG et ATL.

Pour ATG, le modèle final introduit les variables Religion ($\beta=.11$, $p<.01$, $f^2=.028$), contact avec des amis ($\beta=.18$, $p<.001$, $f^2=.058$), contact avec des membres de la famille homosexuels ($\beta=.17$, $p<.001$, $f^2=.037$) et ATG-sub ($\beta=.51$, $p<.001$, $f^2=.288$). La norme déclarée envers les gays (ATG-sub) est ici le prédicteur le plus important de ATG. On note que seul le contact avec des amis est prédictif de la norme déclarée.

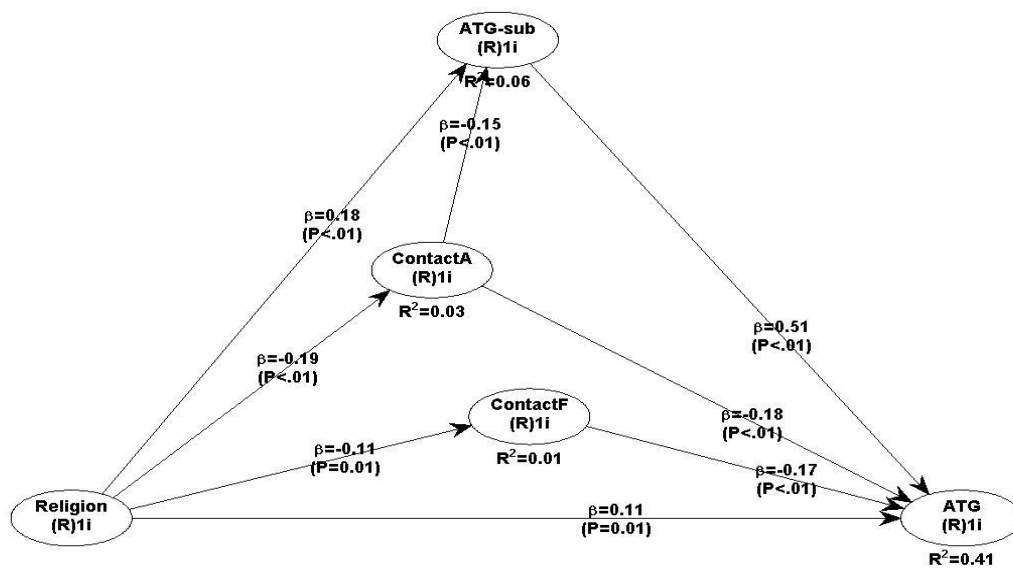


Figure 11 : Modèle en équations structurelles pour ATG

De plus, ATG-sub est apparu comme un médiateur entre seulement la religion et ATG. On observe un rôle similaire pour l'hypothèse de contact. Le contact annule donc l'effet de la religion sur les attitudes alors que la perception d'une norme hostile accentue l'effet de la religion sur les attitudes envers les gays. La variance expliquée pour ATG est ici au total de 41%. Dans ce modèle, il semble que les variables centrales soient donc la norme déclarée ($\beta=.51$) et le contact avec des amis homosexuels ($\beta=.18$) qui vient réduire ou annuler l'effet des variables amenant à percevoir une norme « homophobe » et à déclarer des attitudes « homophobes ». Les actions qui voudront donc lutter contre l'homophobie dans le sport devront donc agir sur ces deux variables, ce qui peut paraître compliqué, notamment dans le cas de l'hypothèse du contact. Néanmoins, on peut se poser la question de la « fiabilité » de cette variable. Il est envisageable que cette variable soit influencée par la norme que l'on perçoit dans le groupe auquel on appartient. Le sous-entendu est donc que si les joueurs perçoivent une norme homophobe dans leur équipe, ils aient tendance à dire qu'ils n'ont pas ou peu d'amis homosexuels, même si c'est faux. Ce point sera analysé plus amplement dans la partie discussion.

Concernant ATL, le contact avec des membres de la famille homosexuels n'est pas significatif. En revanche, on note un effet des variables positionnelles identité sportive (AIMS ; $\beta=.13$, $p<.01$, $f^2=.026$) et pratique haut niveau ($\beta=.10$, $p<.05$, $f^2=.017$) sur ATL-sub et donc un effet indirect sur ATL. Le modèle final permet de prédire 44% de la variance ATL avec un effet médiateur de la norme déclarée et du contact entre la religion et les attitudes envers les lesbiennes.

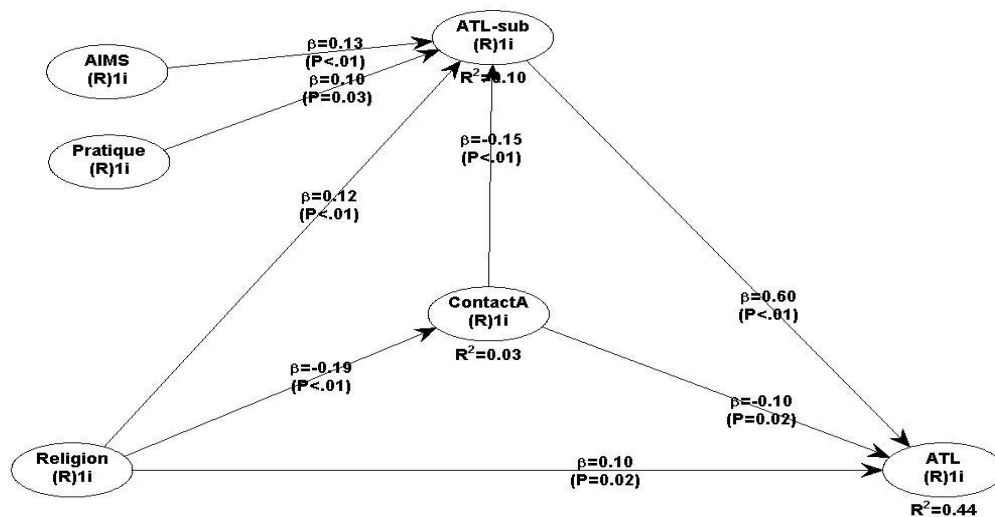


Figure 12 : Modèle en équations structurelles pour ATL

On regard des deux modèles en équations structurelle présentés pour ATG et ATL, on constate que les prédicteurs sont différents en fonction des niveaux. Ce qui prédit ATG-sub correspond à ce que le sportif « est » en dehors du football : religion, amis, éventuellement famille. Alors que pour ATL-sub, ce sont à la fois les variables personnelles qui ont un effet mais aussi les variables sportives (identité sportive, type de pratique). Ceci pourrait permettre de poser l'hypothèse que les attitudes envers les gays chez les footballeurs dépendent de positionnement personnels et idéologiques et que les attitudes envers les lesbiennes dépendent à la fois de positionnements personnels mais aussi sportifs ; en lien avec l'environnement

sportif dans lequel se positionne l'individu. Ce constat étaye les distinctions entre homophobie et hétérosexisme.

3.2.4 Synthèse des résultats obtenus pour les footballeurs

- ✓ *Comme attendu, les footballeurs ont déclaré des attitudes envers les gays et les lesbiennes plus négatives que les autres sportifs.*
- ✓ *La perception que les joueurs ont de la norme envers les homosexuels est erronée*
- ✓ *De plus, la norme déclarée est apparue médiatrice et influencée par les variables positionnelles*
- ✓ *Le modèle final « contact avec des amis, des membres de la famille homosexuels, la norme déclarée et religion » explique 41% de la variable ATG*
- ✓ *En tous les cas, la/les normes, la religion et l'hypothèse de contact, apparaissent comme des déterminants majeurs des attitudes des footballeurs envers l'homosexualité.*
- ✓ *Enfin, le contact avec des amis et les normes ont un effet médiateur sur les attitudes. Les actions de sensibilisation devront donc se concentrer sur ces deux notions.*

3.3 Hypothèses testées pour les footballeuses

3.3.1 Comparaison des attitudes avec le groupe contrôle

Hypothèse 1 : les attitudes évaluées avec et sans technique de substitution seront plus élevées dans le football que dans les autres sports (groupe contrôle)

Les footballeuses n'ont pas déclaré d'attitudes significativement supérieures aux autres sportives, que ce soit pour les attitudes envers les gays (ATG) ou envers les lesbiennes

(ATL). Les normes ne sont pas non plus significativement différentes entre les footballeuses et les autres sportives.

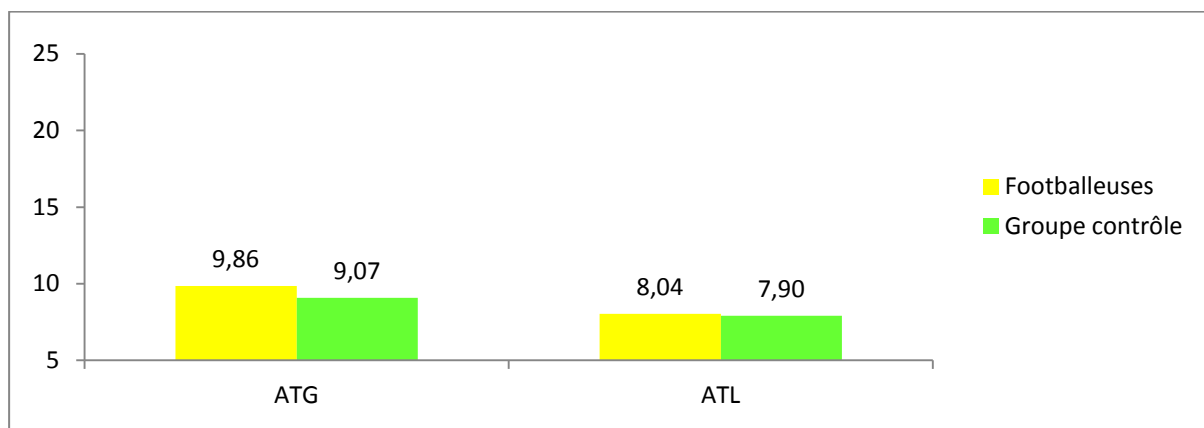


Figure 13: Moyennes obtenues par les femmes footballeuses et du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL

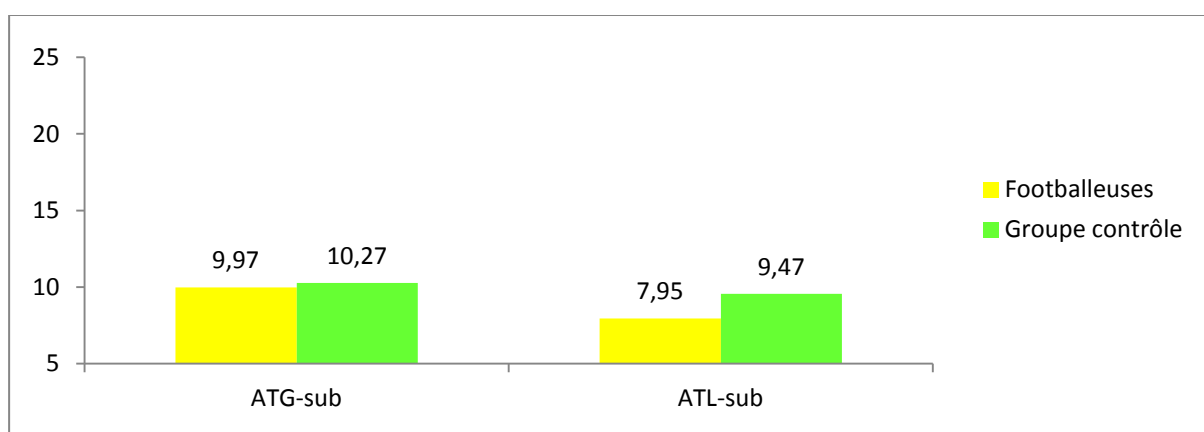


Figure 14: Moyennes obtenues par les femmes footballeuses et du groupe contrôle aux échelles ATG-sub et ATL-sub

3.3.2 Comparaison des normes envers l'homosexualité

Hypothèse 2 : les footballeuses ont une perception de la norme envers l'homosexualité dans leur équipe surévaluée

Chez les femmes, les attitudes envers les lesbiennes ne sont pas apparues significativement différentes statistiquement de la norme perçue. Les femmes auraient même tendance à déclarer des attitudes pour leurs partenaires plus positives ($M=7.95$) que pour

elles-mêmes (M=8.04). Les attitudes individuelles envers les gays ne sont pas apparues non plus différentes de la norme perçue.

En revanche, il a été difficile de procéder à l'analyse statistique de la norme réelle, le nombre d'équipe avec plus de 8 joueuses étant insuffisant. A titre illustratif, voici une comparaison des attitudes des footballeuses obtenues individuellement, avec la technique de substitution et pour les équipes 17 et 2.

Commentaire :

Enquêter sur le football féminin a été contraint, tout au long de ce travail, par le faible nombre de pratiquantes. Les conditions d'entraînement semblaient également beaucoup moins réglementées que pour les hommes (beaucoup d'absences aux entraînements, peu d'heures de pratique, des terrains à l'écart des garçons, des entraîneurs moins qualifiés).

Tableau 23 : Scores obtenus par les footballeuses aux différentes attitudes individuelles et collectives

	N	Min	Max	Moyenne	SD
ATL	44	5	16	8.04	3.30
ATL-sub	44	5	15	7.95	3.08
ATL-équipe17	14	5	16	8.41	3.31
ATL-équipe2	8	5	8	6.12	1.32
ATG	44	5	25	9.86	5.44
ATG-sub	44	5	23	9.97	4.76
ATG-équipe17	14	5	22	9.08	3.45
ATG-équipe2	8	5	6	5.25	0.24

Si le score d'équipe ne sera pas pris en compte dans les prochaines analyses statistiques, il est tout de même pertinent de comparer les attitudes des footballeuses envers les gays et les lesbiennes, en comparaison à la norme déclarée (Cf. Figure 10). Le tableau ci-dessous illustre cette répartition des réponses.

Tableau 24 : Répartition du nombre de répondantes à +1 ou -1 écart type de la moyenne des attitudes envers ATG-sub et ATL-sub pour les femmes

	Nombre de répondantes		
	Inférieurs à la norme	Dans la norme	Supérieurs à la norme
ATG	13 (29.5%)	23 (52.27%)	8 (18.18%)
ATL	0 (0%)	38 (86.36%)	6 (13.6%)

En ce sens, on constate que la norme envers les lesbiennes est très basse (entre 5 et 11.03). Une grande partie des joueuses s'insère donc dans cette norme de tolérance à l'égard des homosexuelles. La répartition de scores est plus contrastée pour ATG, où 52.27% des

footballeuses se déclarent dans la moyenne, 29.5% en dessous et 18.18% au dessus, soit plus discriminantes à l'égard des gays. La norme variait ici entre 5.21 et 14.73.

3.3.3 Déterminants des attitudes envers les homosexuels

Hypothèse 3 : les déterminants de niveau 1 (âge, identité sportive), 2 (hypothèse du contact, attitudes de l'entraîneur), 3 (compétition, type de pratique, heures/semaine) et 4 (religion) sont médiatisés par la norme déclarée, dans l'expression des attitudes envers les homosexuels

Parmi les déterminants intra personnel, on note une seule différence significative pour l'âge. Les joueuses « jeunes » ont déclarées des attitudes plus négatives que les joueuses « séniors » envers ATG ($p < .01$).

Le contact avec les amis est significativement et négativement corrélé avec ATL ($p < .01$). Le contact avec des membres de la famille est également négativement corrélé avec ATL ($p < .05$). Les normes perçues sont corrélées avec ATL ($p < .001$) et ATG ($p < .001$).

Parmi les variables positionnelles et idéologiques aucun résultat significatif n'est relevé. L'ensemble de ces résultats est représenté dans le Tableau 25, p. 162.

Parmi les déterminants des normes envers les homosexuels, l'âge est apparu ne lien avec ATL-sub ($p < .05$) et ATG-sub ($p < .001$). Dans les deux cas les joueuses « jeunes » ont obtenu les scores attitudinaux les plus élevés. On note également des corrélations négatives significatives entre le contact avec des amis homosexuels, ATG-sub ($p < .05$), ATL-sub ($p < .05$). Aucun autre déterminant n'est apparu en lien avec les attitudes envers les gays et les lesbiennes chez les footballeuses.

Tableau 25 : synthèse des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations pour les femmes

		ATL	ATG	ATL-sub	ATG-sub
Niveau 1	Age	U = 156.0	U = 115.0**	U = 124.5*	U = 82.0***
	Contact amis	r = -.414**	r = -.262	r = -.364*	r = -.328*
Niveau 2	Contact famille	r = -.347*	r = -.176	r = -.221	r = -.254
	ATL-sub	r = .626***	/	/	/
	ATG-sub	/	r = .661***	/	/

* $p < .05$; ** $p < .01$; *** $p < .001$

L'influence de ces déterminants sur les attitudes des sportives a été testée avec des régression linéaires à entrée descendante. Seules les attitudes envers les lesbiennes obtenues avec la technique de substitution sont apparues prédictives de ATL ($p < .001$). AUL-sub explique 54% de la variance. Un résultat similaire a été obtenu pour ATG, où seule la variable ATG-sub est apparue significative ($p < .001$) et explique 57% de la variance.

3.3.4 Synthèse des résultats obtenus pour les footballeuses

- ✓ *L'analyse des scores généraux et des scores par équipe font état d'une grande tolérance envers l'homosexualité de la part des joueuses*
- ✓ *Les footballeuses n'ont pas déclaré d'attitudes envers les gays et les lesbiennes plus négatives que les autres sportives.*
- ✓ *Parmi les déterminants des attitudes envers les lesbiennes il est seulement retrouvé le contact avec des amis et des membres de la famille homosexuels et la norme déclarée*

4. Discussion partielle

En ce qui concerne l'estimation de l'hétérosexisme dans le football, l'analyse des scores généraux et par équipe indique que, chez les footballeurs, l'hostilité se porte avant tout envers les gays. L'ensemble des résultats confirment la réalité d'un contexte footballistique encore « réservé » envers l'homosexualité masculine. Il est observé d'ailleurs qu'aucun joueur dans cette étude ne s'est déclaré ouvertement homosexuel. De plus, l'analyse intragroupe a permis de mettre à jour la complexité de la tolérance envers l'homosexualité et sa disparité dans chaque groupe. Certaines équipes apparaissent ainsi majoritairement tolérantes, alors que d'autres apparaissent comme hostiles.

En outre, un apport majeur de cette étude concerne l'analyse des normes et de leurs influences sur les attitudes envers l'homosexualité. Il a été démontré que la norme « déclarée » est le déterminant le plus influant des attitudes des joueurs. Il a également été démontré que la norme « déclarée » est différente, et plus élevée, que la norme « réelle ». Il est donc

envisageable que les footballeurs perçoivent et/ou déclarent une norme envers l'homosexualité plus négative que ce qu'elle n'est réellement. Cette analyse est similaire à celle de Bowen et Bourgeois (2001) qui ont décrit une perception défaillante des normes de la communauté étudiante envers les homosexuels. En ce sens, les acteurs du monde sportif qui voudront favoriser la diversité et la tolérance envers l'orientation sexuelle, devront obligatoirement s'intéresser à cette question des normes envers l'homosexualité. Cette analyse et cette réflexion sur les normes (Codol, 1975) seront discutés plus amplement dans la dernier chapitre de ce travail de thèse.

Chez les footballeuses, et au regard des scores obtenus, les joueuses semblent faire preuve d'une très grande tolérance à l'égard des homosexuels. En aucun cas, la situation décrite ici ne semble correspondre aux différents « climats homophobes » décrits par Griffin (1998). D'ailleurs, il est observé que le nombre de footballeuses homosexuelles et bisexuelles est plus important dans cette étude que chez les sportives du groupe contrôle. Le nombre de joueuses non-hétérosexuelles est également plus important que dans les études précédentes, voire que dans la population générale (Balthazart, 2010).

En somme, le football féminin apparaît comme très tolérant envers l'homosexualité. C'est également un sport dans lequel un grand nombre de joueuses homosexuelles peuvent évoluer. Comme le soulignent Sablik Mennesson (2008), ce contexte pourrait créer une forme « d'homosociabilité » similaire aux autres sports d'équipe. Néanmoins, il faut signaler une limite majeure à cette étude : le faible nombre de participantes. Le nombre de licenciés féminin, de structures proposant une activité aux femmes est en effet beaucoup moins important que pour les hommes. L'hétérosexisme dans le football féminin est ainsi à envisager avec la notion de sexisme.

CHAPITRE 6 : DISCUSSION GENERALE

1. Mécanismes distincts entre hommes et femmes

1.1 Un nouvel outil de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes en langue française

Comme l'explique Revenin (2007), les questions liées à l'homosexualité et à l'homophobie jouissent d'un grand intérêt dans les médias et la société française, mais ne sont encore que peu traitées dans la recherche. Tamagne (2006) considère également que les études liées à l'orientation sexuelle, et plus généralement à la sexualité, sont peu développées en France. Dans ce travail de thèse, lorsqu'il a été choisi de s'intéresser à l'hétérosexisme dans le sport, s'est posé rapidement la problématique des outils d'évaluation.

De surcroît, la question de la mesure de l'homophobie/hétérosexisme est directement reliée au champ théorique dans lequel se placent les auteurs et peut s'avérer complexe. Suite à l'analyse de la littérature il a été signalé le fait que la plupart des travaux qui se sont intéressés à la question de l'homosexualité, dans le contexte sportif spécifique, sont issus de la recherche en sociologie. Ainsi, ces travaux ont principalement opté pour des méthodologies d'approche qualitative.

De plus, culturellement et historiquement, les chercheurs français en psychologie sociale français ne se sont que très peu intéressés aux discriminations envers les gays et les lesbiennes. Les travaux se référant aux représentations sociales de l'homosexualité ou de l'homophobie sont quasi absents (Roussiau & Bonardi, 2001). Les principaux travaux sur l'hétérosexisme dans un contexte général sont donc issus de la recherche Nord-Américaine. On note aujourd'hui une « mondialisation » de ce champ de recherche. La plupart privilégient une analyse et un postulat théorique, en référence aux conflits inter groupes et donc aux attitudes (G. M. Herek, 2000; Sartore & Cunningham, 2009).

Dans la littérature internationale, plusieurs outils d'évaluation des attitudes envers les homosexuels ont ainsi été proposés (Haddock & Zanna, 1998; G. M. Herek, 1988; G. M. Herek, 1984; M. E. Kite et al., 1986; LaMar & Kite, 1998; Raja & Stokes, 1998). Le premier

objectif de ce travail consistait donc à proposer une traduction d'un de ces outils et d'en étudier les qualités psychométriques. Le choix s'est porté sur l'échelle ATLG d'Herek, échelle la plus référencée dans la littérature (Stoever & Morera, 2007; van de Meerendonk et al., 2003) et qui a fait l'objet de multiples traductions (Barrientos Delgado & Cárdenas Castro, 2012; Cardenas & Barrientos, 2008; DeSouza, E. R. et al., 2007; Detenber et al., 2007; Gelbal & Duyan, 2006; Hegarty, 2002; Lingardi et al., 2005; Luu & Bartsch, 2011; Ng et al., 2013; Schellenberg et al., 1999; Steffens & Wagner, 2004; van de Meerendonk et al., 2003; Wu & Kwok, 2012; Yu et al., 2011). Cette échelle se veut également simple dans son application et pertinente dans sa construction théorique.

Ainsi, Herek (1994) place son questionnaire dans une perspective interpersonnelle, expliquant l'homophobie comme un rejet des autres, du groupe « homosexuel » différent. Le conflit est donc entre les membres du groupe « hétérosexuel », et les « autres », les « homosexuels ». Le groupe discriminant est le groupe hétérosexuel, mais on peut imaginer qu'un jour, ou dans des contextes particuliers, les discriminés deviennent les hétérosexuels.

L'étude préliminaire de ce travail de thèse a donc rempli en grande partie cet objectif de validation d'outil. La version française proposée du questionnaire ATLG-S a démontré des qualités psychométriques satisfaisantes. Cette version a ensuite été utilisée dans les différentes études. A chaque fois ATLG a démontré une consistance interne satisfaisante. La catégorisation des attitudes « positives » et « négatives » proposée en complément de la version originale de l'outil, paraît également intéressante. Celle-ci pourrait être utilisée dans une démarche « d'enquête ». Tout de même, il faut préciser que les futures études qui souhaiteraient utiliser le questionnaire ATLG (G. M. Herek, 1994; Mette et al., 2012) devront réévaluer l'outil. L'item 2 qui fait notamment référence au mariage entre homosexuelles devra être modifié. L'adaptation de l'outil, telle que proposée dans ce travail, a été effectuée en 2010. La partie empirique (sur les 4 études) a elle été réalisée entre 2010 et 2012. Depuis, les nouvelles législations favorables à l'égalité des droits des homosexuels⁴³, rendent obligatoires l'adaptation des items de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes. Néanmoins, le questionnaire ATLG dans sa construction théorique reste particulièrement intéressant. Il permet de distinguer les attitudes envers les gays et envers les lesbiennes et de les mettre en lien statistiquement avec de nombreuses variables. Une validation complémentaire pourrait

⁴³ LOI n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027414540>

maintenant réalisée en référence à des critères externes ou même avec des outils de mesure de « l'homophobie », disponibles en français (Pugnière, 2011).

1.2 Facteurs intrapersonnels et idéologiques

Un des intérêts majeurs de ce travail est d'avoir clairement distingué l'analyse des attitudes envers l'homosexualité en fonction du sexe. Il a été soulevé, suite à l'analyse de la littérature, que **le sexe était un prédicteur significatif des attitudes des hétérosexuels envers les gays et les lesbiennes** dans des contextes généraux (Arndt & de Bruin, 2006; Cardenas & Barrientos, 2008; G. M Herek & Capitanio, 1995; G. M. Herek & Capitanio, 1999; G. M. Herek, 1988, 2002; Hinrichs & Rosenberg, 2002; Marc Hooghe, 2011; Kelley, 2001; M. E Kite, 1984; Lim, 2002; Lingardi et al., 2005; Sherrod & Nardi, 1998; Whitley & Aegisdottir, 2000; Wills & Crawford, 2000). Ce constat avait également été apporté par des études récentes dans le contexte sportif (O'Brien et al., 2012; Roper & Halloran, 2007; Sartore & Cunningham, 2009; Southall et al., 2009). En somme, les résultats obtenus viennent confirmer le fait que les hommes expriment des attitudes plus négatives que les femmes envers les gays mais aussi envers les lesbiennes. Il est à signaler d'ailleurs, qu'aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les gays restent le groupe plus discriminé. Ceci est cohérent avec l'idée que les attitudes envers les gays et les lesbiennes disposent d'organisations cognitives différentes, en lien avec des considérations morales, identitaires, culturelles, interpersonnelles (G. M. Herek & Capitanio, 1999).

De plus, il a été démontré que **les déterminants des attitudes sont différents chez les femmes et les hommes**. Une des interrogations soulevées suite à l'analyse de la littérature effectuée était ainsi de savoir si les prédicteurs de l'hétérosexisme étaient les mêmes en fonction du sexe. Chez les femmes, aucune variable intrapersonnelle n'est apparue prédictive des attitudes envers les lesbiennes. Il a été noté un impact de l'âge et de la variable idéologique religion (chez les footballeuses) sur les attitudes envers les gays, mais aucun facteur intrapersonnels n'est apparu en lien avec les attitudes envers les lesbiennes.

A l'opposé, il a été constaté chez les hommes que la plupart des déterminants mesurés sont apparus en lien avec ATG et ATL. **La variable religion et le degré de pratique sont apparus comme des déterminants majeurs**. Plus les sportifs se sont définis comme musulmans et pratiquants, plus ils déclaraient des attitudes négatives. Ce résultat se rapproche

donc de celui de Hooghe et al. (2010) qui ont démontré, auprès d'adolescents belges et canadiens, que l'un des principaux prédicteurs de l'homophobie était la/les religion(s). Dans leur travail, les religions et particulièrement l'islam, avaient un impact important et négatif sur les attitudes envers les homosexuels. Ces auteurs ont ainsi discuté des « *préoccupations légitimes de l'hostilité des communautés d'immigrants envers les gays* » (M Hooghe et al., 2010, pp. 9–10). Ils estiment cette question importante pour les démocraties occidentales mais rappellent l'impact primordial du sexe sur les attitudes, bien avant les considérations religieuses.

Le travail qui a été élaboré ici se place clairement sous l'angle des discriminations et des conflits inter groupes. En ce sens, plusieurs groupes sont apparus plus réticents envers l'homosexualité que d'autres : les hommes, les catholiques, les musulmans et dans un certain sens, les sportifs. Dans la continuité de la démarche empirique proposée, nous allons poursuivre la discussion sur les mécanismes des attitudes homophobes en lien avec les déterminants interpersonnels et les normes.

1.3 Primauté des déterminants interpersonnels et de la normativité

Comme attendu, **l'hypothèse du contact est apparue négativement prédictive des attitudes** ; la connaissance d'amis homosexuels primant sur la connaissance de membres de la famille homosexuels. Ceci est tout à fait cohérent avec notre analyse de la littérature, où un consensus semble s'établir sur le fait que la qualité du contact augmente les attitudes positives envers l'homosexualité (Bowen & Bourgeois, 2001; Heinze & Horn, 2009; G. M. Herek & Glunt, 1993; G. M. Herek, 2002; Hinrichs & Rosenberg, 2002; Thomas F. Pettigrew & Tropp, 2006; Roper & Halloran, 2007; Steffens & Wagner, 2004; Wills & Crawford, 2000). La répétition des contacts avec les amis homosexuels, la proximité avec ces amis est ainsi plus à même de changer les représentations envers l'homosexualité. Mais un des résultats les plus surprenants obtenu concerne l'influence de ce que « je pense que mes partenaires pensent » sur les attitudes individuelles.

En effet, le 2^{ème} objectif posé dans ce travail concernait l'évaluation de la « norme » envers l'homosexualité dans les groupes sportifs. Pour cela, il a été proposé aux sportifs de répondre une deuxième fois au questionnaire ATLG au nom de leurs partenaires, « *mes partenaires d'entraînement pensent que* ». Cette technique d'évaluation des normes est issue

des théories de l'ignorance plurielle (Bowen & Bourgeois, 2001; Prentice & Miller, 1993) et des considérations sur les zones muettes (J.-C. Abric, 2003; Chokier & Moliner, 2006; Flament & Milland, 2010; Flament, 2006; Guegan et al., 2013; Guimelli & Deschamps, 2000). La technique proposée est ainsi basée sur une mesure de l'intensité des attitudes. L'ensemble des résultats obtenus en étude 2 et 3 ont confirmé l'hypothèse posée. Comme dans l'étude Bowen et Bourgeois (2001), la cohérence dans les réponses des participants envers l'homosexualité et la similarité des déterminants des attitudes entre les deux techniques (classique et de substitution) ont permis d'interpréter les résultats de la technique de substitution comme des indicateurs de la normativité. Néanmoins, il faut garder en considération le fait que cette technique est également utilisée comme technique de « masquage/démasquage ». C'est pourquoi, si dans le champ d'étude de l'homosexualité dans le sport, cette technique évalue en priorité la norme déclarée, elle peut aussi renvoyer dans une certaine mesure à la part de non-exprimé des athlètes.

En outre, **la norme déclarée est apparue comme le principal déterminant des attitudes envers les homosexuels**. Une telle influence du groupe sur l'individu amène d'ailleurs à se questionner. Dans l'étude 3, il a été démontré que ce que déclarent les sportifs de leurs partenaires n'est pas tout à fait « juste ». Les footballeurs interrogés ont déclaré une norme envers l'homosexualité (gays et lesbiennes) dans leur équipe plus négative que ce qu'elle n'était réellement. Cette analyse est similaire à celle de Bowen et Bourgeois (2001) qui ont décrit une perception défaillante des normes de la communauté étudiante envers les homosexuels. Dans un sens, et dans le cadre sportif, cette expression de la norme pourrait être exagérée mais influencée par le comportement, les déclarations des joueurs au sein des équipes. Les joueurs entretiendraient entre eux une « ambiance » hostile aux homosexuels. Une des questions soulevées par ce travail est ainsi de savoir si les joueurs, individuellement, pensent « réellement » que leurs partenaires sont hostiles aux homosexuels.

Si tel n'était pas le cas, les joueurs ou une partie des joueurs, s'entendraient implicitement sur les comportements valorisés en groupe, envers l'acceptation de l'homosexualité. Les individus ayant particulièrement bien perçu ce « jeu », au sein des équipes, pourraient également avoir tendance à surjouer. Cette hypothèse est directement en lien avec la « Conformité Supérieure de Soi » ou effet PIP (Codol, 1975, 1984). L'individu va se décrire comme étant encore plus « normé » que les autres.

En tous les cas, cette analyse renforce le point de vue de ce travail, qui était d'étudier les attitudes envers les homosexuels dans la dynamique de groupe. La pratique sportive traditionnelle se caractérise ainsi par l'appartenance à un groupe. Tous les sports, qu'ils soient collectifs ou individuels, dès l'instant où ils sont encadrés, amènent à l'intégration à un groupe, à un collectif d'entraînement. La question des normes est ainsi centrale dans les travaux en psychologie sociale du sport (2005). A notre connaissance, aucune étude n'a évalué quantitativement la norme envers l'homosexualité dans le sport. Ce travail tend ainsi à indiquer que cette norme dans les équipes masculines est « neutre », à tendance négative et plus ou moins explicite.

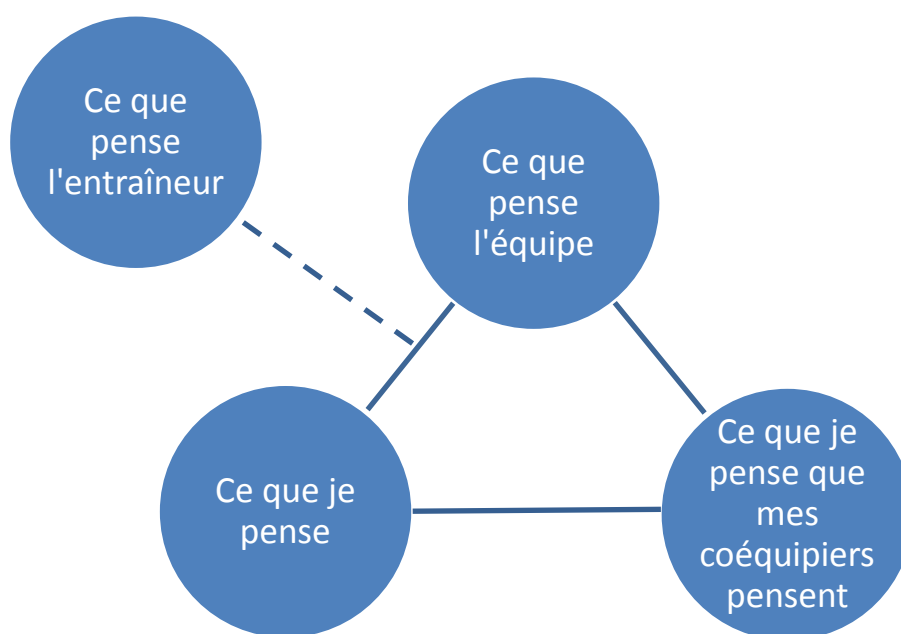


Figure 15 : Illustration de l'expression des attitudes envers l'homosexualité et du processus d'influence interpersonnel au sein des groupes sportifs

En outre, nous avons démontré que chez les hommes, les déclarations envers l'homosexualité sont influencées directement par la pensée collective. En lien avec les travaux sur la psychologie sociale dans le sport et les travaux sur les diverses discriminations/stigmates, il est aisé d'imaginer que celui qui veut être intégré à un nouveau groupe ait tout intérêt à accepter ces normes. L'athlète qui veut se souder au groupe, renforcer la cohésion, a également tout intérêt à « jouer » avec ces normes. Comme l'illustre la Figure

15, au sein des équipes sportives les attitudes exprimées envers l'homosexualité varient ainsi en fonction de « ce que je pense », « ce que je déclare que les autres pensent » et « ce qu'ils pensent réellement ».

Chez les hommes, la norme tendant vers une tolérance très modérée de l'homosexualité, les hommes sont influencés négativement. Il est donc fortement envisageable qu'ils expriment des attitudes pour eux-mêmes plus négatives que ce qu'ils ne pensent réellement.

Inversement chez les femmes, la norme apparaît comme très tolérante à l'égard de l'homosexualité lesbienne. Le groupe pourrait donc influencer « positivement » les attitudes des sportives. Il est à noter d'ailleurs que les sportives interrogées ne déclarent pas nécessairement et significativement d'attitudes plus positives pour elles-mêmes que les pour leurs partenaires d'entraînement. L'influence du collectif sur l'individuel est donc bien présente sur la thématique étudiée et varie clairement en fonction du sexe, et peut-être de chaque groupe ou chaque équipe.

En complément de cette analyse, il faut préciser le fait que ce travail n'a pas permis d'apporter des éléments de réponse clairs sur **le rôle de l'entraîneur dans ce processus d'influence groupal/interpersonnel**. Un des objectifs de recherche était en effet d'évaluer l'impact des attitudes de l'entraîneur sur celles des athlètes. Il a été vérifié une faible corrélation entre les attitudes envers les gays mais les modèles prédictif finaux n'ont pas permis d'intégrer les opinions des entraîneurs. En clair, et contrairement à la pensée du groupe, la pensée de l'entraîneur envers l'homosexualité n'influence quasiment pas celle des athlètes. Si les travaux récents qui ont mis en avant le déclin de l'homophobie dans le sport masculin, signalent que ce déclin s'est produit contre l'avis des entraîneurs (A. Adams et al., 2010; E. D Anderson & McGuire, 2010; Mark McCormack & Anderson, 2010), il est complexe au regard des résultats obtenus ici de soutenir ce constat.

De surcroît, il a été particulièrement difficile d'opérationnaliser la variable « entraîneur » dans les études présentées. En effet, certaines équipes étaient entraînées par plusieurs entraîneurs et le rôle de chacun, en termes de proximité avec les joueurs et d'interaction semblait très variable. De même, certains joueurs étaient entraînés par plusieurs personnes parce qu'ils évoluaient dans divers groupes (équipe de club, centre de formation, équipe universitaire etc.). Il est donc difficile de prévoir quel coach aura le plus d'influence sur ses opinions, y compris en fonction des contextes. Enfin, les entraîneurs que nous avons

interrogés se sont montrés méfiants. Certains n'ont pas souhaité participer directement à l'étude. D'autres ont répondu précipitamment, et il est possible d'émettre des doutes sur la sincérité de leurs réponses. Clairement, ce constat pointe une des limites de ce travail et sera discuté plus amplement à la fin de ce chapitre. Avant cela, il sera discuté les résultats relatifs aux déterminants positionnels.

1.4 Impacts des facteurs « sportifs » et du contexte

Concernant l'impact des déterminants sportifs, positionnels, là encore il a été démontré de réelles différences en fonction du sexe. Chez les femmes, les caractéristiques sportives n'ont quasiment aucun lien avec les attitudes envers les homosexuels. Il a seulement été relevé un effet (faible) du type de sport : les femmes pratiquant un sport masculin exprimant des attitudes plus négatives pour les gays et les lesbiennes. A notre connaissance, aucune étude précédente n'a évalué quantitativement cette hypothèse. Il sera donc intéressant de répéter ce travail, pour évaluer dans quelle mesure les femmes sportives ont intériorisé les valeurs masculines de leur sport.

Chez les hommes, il a été démontré que **plus ils pratiquent un sport de manière intensive et à un haut niveau, plus ils déclarent des attitudes négatives envers les gays**. De même, il a été démontré que la norme était encore plus négative dans les sports masculins et dans les pratiques intensives (football). Plus les joueurs évoluent entre eux, souvent, dans des contextes fermés, masculins, plus ils ont donc tendance à percevoir une norme hostile aux homosexuels. Certains sports et certaines pratiques sportives seraient donc plus ou moins tolérants envers l'homosexualité. Néanmoins, l'interaction entre ces deux éléments, sport et caractéristiques sportives (niveau de compétition, intensité, etc.) serait certainement à détailler pour chaque sport dans la mesure où le nombre de licenciés, et donc les niveaux sont très différents.

En revanche, il a été retrouvé pour l'ensemble des populations étudiées, le fait que la norme déclarée était en lien avec les déterminants positionnels. « Ce que je pense » des gays varie donc en fonction des pratiques sportives mais « ce que je pense que mes partenaires d'entraînement pensent » varie encore plus. Dans la mesure où ces résultats ne se sont pas du tout reproduits pour les attitudes envers les lesbiennes, ils sont très certainement à relier **aux considérations sur la masculinité**. Comme l'ont expliqué grand nombre de travaux, évoluer

dans un groupe constitué uniquement d'hommes, dirigé par des hommes, avec une forte proximité, éventuellement une concurrence interne, entraîne inévitablement un jeu sur la construction et le maintien de la masculinité (E. D Anderson, 2005; Barret, 1993; Curry, 1991; Dunning, 1986; Lajeunesse, 2008; Liotard, 2008; Messner & Sabo, 1994; O'Brien et al., 2012; Pronger, 1990; Terret, 2004). Cette masculinité « traditionnelle » s'étant par nature positionnée comme dominante dans l'ordre des genres, elle entraîne un rejet des autres : les masculins féminisés et les homosexuels. Plusieurs études sociologiques ont décrit l'apparition d'une nouvelle forme de masculinité, la masculinité inclusive. Cette masculinité inclut des caractéristiques jusque là perçues comme féminines, notamment chez les adolescents ou jeunes étudiants, blancs et de classe moyennes américaines ou anglaises⁴⁴ (E. D Anderson, 2005, 2009; M McCormack, 2011; Mark McCormack & Anderson, 2010). Elle permet ainsi une plus grande acceptation des homosexuels. Force est de constater que si ce changement est apparu dans les groupes sportifs interrogés, il ne s'est pas avéré suffisant ou suffisamment développé pour créer une norme de protection à l'égard des homosexuels.

En outre, l'effet de ces variables positionnelles et les résultats obtenus sur les normes, amènent à s'interroger sur **le fondement des attitudes des sportifs**. Etant donné l'importance du contexte dans ce travail, il est fortement envisageable que les hommes déclarent des attitudes négatives envers les gays lorsqu'ils se retrouvent entourés de leurs partenaires d'entraînement mais seraient certainement plus positives si on les interrogeait dans un contexte neutre. Ainsi, leurs attitudes ne s'étendent pas à tous les contextes, comme ce que Minard (1952) avait démontré auprès des mineurs caucasiens et leurs collègues noirs. Dans son travail Minard expliquait que les mineurs blancs discriminaient leurs collègues noirs dans certains contextes, en particulier dans la rue, dans les bars ou dans les transports publics, où la ségrégation (norme sociale) prédominait. Mais cette attitude n'était pas étendue à tous les contextes, car dans les mines, dans les travaux d'interaction, les mineurs blancs affichaient des attitudes plus égalitaires à l'égard de leurs camarades noirs. Dans le travail mené ici, sur la thématique de l'homosexualité dans le sport, le schéma pourrait être également fortement soumis à la norme environnante. Si les homosexuels sont de mieux en mieux acceptés dans notre société, que nombre de loi et de dispositions ont été prises pour la défense des

⁴⁴ Cette construction de la masculinité inclusive est à la fois comportementale (apparence physique, tenue vestimentaire, entretien du corps, minceur, coiffure, participation à des activités jusque là considérées comme féminines, mixité dans les groupes d'appartenance) mais aussi cognitive (croyance en l'égalité des sexes, normes de respect, lutte contre le sexisme).

homosexuels, le sport masculin semble encore un point d'ancrage de l'hétérosexisme. Quelle serait donc la réaction de sportifs face à un coming out de leur partenaire d'entraînement ?

2. Evolution des attitudes et des normes envers l'homosexualité

2.1 Vers une acceptation de l'homosexualité lesbienne

Au commencement de ce travail de thèse, il a été illustré l'idée que l'homosexualité était de mieux en mieux acceptée dans la société française, à l'appui de divers travaux sociologiques, des politiques de lutte contre l'homophobie, des enquêtes d'opinions et l'avancée des droits pour les homosexuels (André-Simonet, 2003; Fortin, 2012; Martel, 2008; Roth-Bettoni, 2008). Un des objectifs globaux de tout ce travail, après synthèse des différentes études proposées, était ainsi d'évaluer l'acceptation de l'homosexualité dans le sport. La méthodologie transversale adoptée ne permet pas de décrire l'évolution de l'homophobie dans le temps. Cependant, la répétition des études, auprès de diverses populations et la catégorisation des attitudes proposée, apportent une description assez fine de l'ambiance hétérosexiste dans les groupes sportifs.

Au total, 1942 personnes ont accepté de participer à ce travail de thèse, dont 677 femmes. L'analyse des scores bruts des différentes études (étude préliminaire, études 1, 2 et 3) et la répartition entre attitudes positives vs négatives, laissent présager d'une grande acceptation de l'homosexualité féminine de la part des sportives. Ce résultat est intéressant, et surprenant, dans la mesure où il se distingue nettement de nombre de travaux qui ont décrit une forme de rejet des sportives lesbiennes (Barber & Krane, 2005; E M Blinde & Taub, 1992; S. K. Cahn, 1993; Engh, 2011; Griffin, 1998; V Krane, 1997; H. J. Lenskyj, 1991; Pouliquen, 2007).

Ainsi, les résultats obtenus ici confirment les analyses récentes proposées dans la littérature, soutenant l'idée que le sport féminin se caractériserait par une acceptation de l'homosexualité (Broad, 2001; Kauer & Krane, 2006; Pouliquen, 2008; Ravel & Rail, 2008), voire par une forme d'homosociabilité (Sablik & Mennesson, 2008). Le sport serait ainsi, pour certaines femmes, un lieu de rencontre de partenaires potentielles et donc facilitateur de la première expérience homosexuelle.

Comme l'ont expliqué Sablik et Mennesson (2008), plus les homosexuelles seront nombreuses, plus les comportements, les attitudes, les valeurs promues par les joueuses auront un caractère lesbien. Dans l'histoire du sport féminin, certains clubs ou disciplines entières ont été perçus socialement comme « lesbien » (Pouliquen, 2008). La comparaison du nombre de femmes qui se sont déclarées « homosexuelles » ou « bisexuelles » dans les différentes études présentées ici, et le réseau amical homosexualisé de ces sportives, sont en ce sens significatifs. Clairement, le football féminin est apparu comme beaucoup plus homosexualisé que d'autres disciplines et qu'au sein de la société en général (Balthazart, 2010).

Néanmoins, si les sportives de ce travail se sont déclarées très tolérantes entre elles, il est important d'élargir l'analyse à l'ensemble des encadrants et intervenants du monde sportifs. La littérature scientifique a, à plusieurs reprises, démontré que l'hétérosexisme dans le sport féminin était avant tout entretenu par les dirigeants (Brackenridge et al., 2008; Griffin, 1998). Les comportements à caractère discriminant et les stratégies adoptées par les cadres sportifs sont ainsi souvent liés à la gestion politique des structures. Certains dirigeants tiennent par exemple à contredire « l'image lesbienne » de leur sport ou de leur club. Alric (2002, p. 183) explique également que l'homosexualité féminine « *reste souvent un sujet tabou pour les responsables fédéraux qui préfèrent adopter la position de l'autruche et faire régner au besoin la loi de l'omerta* ». Il existe donc différentes stratégies pour faire face à l'homosexualité dans le sport féminin et masculin, ce qui devra nécessairement être pris en compte pour les interventions proposées. En tous les cas, il serait présomptueux de conclure à une grande tolérance envers l'homosexualité dans le sport féminin. La tolérance démontrée ici ne concerne que les sportives entre elles, reste maintenant à investiguer les attitudes des dirigeants sportifs.

2.2 Des hommes individuellement et collectivement plus hostiles aux homosexuels

De récentes études ont constaté une diminution du sentiment homophobe dans le sport masculin (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Bush et al., 2012). Là encore, la méthodologie transversale adoptée ne permet pas de soutenir ces résultats. Néanmoins, les résultats obtenus auprès des

athlètes tendent à modérer cette analyse. La catégorisation des scores obtenus par les hommes et leur répartition laissent envisager une tolérance encore « restreinte » de l'homosexualité masculine. Une grande partie des sportifs interrogés, dans les 4 études, ont déclaré des attitudes négatives envers les gays.

Les résultats obtenus avec la technique de substitution, relatifs à la norme envers l'homosexualité, sont également très instructifs. Les sportifs ont ainsi déclaré des attitudes plus élevées (négatives) pour leurs partenaires que pour eux-mêmes. La norme déclarée est relativement neutre, à tendance négative mais influence fortement les attitudes des joueurs individuellement. Une majorité de ces joueurs a ainsi tendance à se conformer à la norme. Ce résultat va donc dans le sens des analyses sociologiques qui ont postulé implicitement ou explicitement l'existence d'une norme « homophobe » dans le sport masculin (E. D Anderson, 2005; Barret, 1993; Curry, 1991; Lajeunesse, 2008; Liotard, 2008; Messner & Sabo, 1994; O'Brien et al., 2012; Pronger, 1990; Terret, 2004). L'intensité des attitudes et des normes déclarées ne valident pas l'existence d'un contexte « homophobe ». Ces résultats indiquent néanmoins que **l'homosexualité est clairement moins acceptée dans le sport masculin que dans le sport féminin**. Il y a « une tendance » à l'hostilité ou à la conservation de l'entre soi.

En complément, l'analyse intra groupe proposée a permis d'appuyer le fait que les attitudes pouvaient varier fortement entre chaque équipe. Cette variation est à mettre en relation avec la « sociologie » de chaque équipe, le niveau et le management proposé. Clairement, dans certaines équipes certains individus sont apparus en marge, exprimant un désaccord entre les questions de l'homosexualité et leur religion. Des équipes de football évoluant dans des contextes plus défavorisés sont également apparues comme plus hostiles. De même, le leadership de certains joueurs, l'autorité de l'entraîneur, la taille des groupes, la mixité des groupes et leur diversité (sociale, ethnique, culturelle, d'orientation sexuelle) semblent influencer le positionnement des athlètes.

De plus, la méthodologie proposée a permis d'affirmer que les footballeurs tendaient vers une surévaluation de la norme envers l'homosexualité. Ce constat est similaire à celui de Bowen et Bourgeois (2001) qui ont analysé les attitudes envers l'homosexualité d'étudiants américains. Cette « erreur de perception » de la norme envers l'homosexualité n'est ainsi pas sans conséquence sur les attitudes déclarées des joueurs individuellement. Elle amène

également à se questionner sur l'ensemble des biais de mesure des attitudes envers l'homosexualité liés aux contextes et les techniques d'évaluation.

Selon Guegan et al. (2013), les enquêtes en ligne garantissant l'anonymat constituent, en soi, une technique de décontextualisation normative. Selon ces auteurs, cette procédure a l'avantage de protéger doublement le sujet, à la fois pour son identité véritable, mais aussi concernant les conséquences des opinions dont il fait état. Globalement, l'anonymat et l'isolement (spatial et/ou temporel) dans les enquêtes en ligne permettent d'éloigner l'individu de l'influence groupale ou de considérations d'empathie. Dans l'étude préliminaire réalisée, il a été mis en place une procédure en ligne. Si cette condition n'a pas été testée directement dans les analyses statistiques, on peut tout de même se demander si la passation en ligne n'a pas eu un effet sur les déclarations des participants. Comme le soulignent Guegan et al. (2013), si les sportifs sont éloignés spatialement et temporellement de leur groupe de référence (équipe sportive ici) il est possible qu'ils soient moins soumis à la norme du groupe. Si cette norme est comme il a été démontré, à tendance hostile à l'homosexualité - ou tout du moins plus négative que pour eux-mêmes - les sportifs auront donc tendance à déclarer des attitudes moins négatives s'ils sont interrogés sur internet, plutôt que directement sur les terrains. En effet, dans les études 1 et 3, les sportifs étaient interrogés directement sur leur lieu d'entraînement et leurs scores sont plus élevés.

En outre, ce « jeu de normes » amène à **s'interroger sur ce que pensent les sportifs réellement**, ce qu'ils ont internalisé. Dans le cas des préjugés raciaux, Kelman (1958) a identifié plusieurs processus en jeu : la simple conformité de la norme dans une situation, l'identification ou la réelle internalisation de la norme. Du fait que les sportifs aient déclaré des attitudes pour eux-mêmes plus faibles que pour leurs partenaires d'entraînement (en gardant en considération toutes les théories sur le masquage/démasquage des opinions) et des attitudes plus fortes en condition « terrain », il est possible que beaucoup d'entre eux n'aient pas réellement internalisé cette norme d'hostilité. Il s'agirait plus ici d'un processus de conformité et/ou d'identification. On peut également interpréter ces résultats par un processus d'auto-présentation dans le sens de ce que qu'ils pensent les valoriser.

En tous les cas, et au vu de l'ensemble des résultats obtenus pour les hommes, il est permis de considérer que l'homosexualité n'est pas socialement « protégée » dans le contexte sportif, comme elle peut l'être dans la société (Monteith et al., 1996; Pereira et al., 2009). Au contraire, il pourrait être parfois valorisé d'exprimer des attitudes négatives envers

l'homosexualité. De sorte, il est permis de se demander s'il est « souhaitable » pour un sportif gay d'évoluer dans une telle atmosphère : dans un contexte où les joueurs, individuellement et collectivement, peuvent entretenir des pensées hostiles envers l'homosexualité.

2.3 Un athlète gay peut-il faire son coming out ?

Au total, si l'on cumule l'ensemble des participants de ce travail de thèse, 1131 sportifs hommes ont été interrogés. Sur ces **1131 sportifs, 23 (soit 2%) se sont déclarés homosexuels, 11 (soit 1%) bisexuels**. Ces chiffres peuvent paraître très faibles, notamment en comparaison avec les études statistiques sur des populations générales. Une étude américaine organisée par le National Health Statistics Center en 2005 indique par exemple que 7.1% des hommes ressentent une attraction sexuelle pour des personnes de leur propre sexe (Mosher, Chandra, & Jones, 2005). Balthazart (2010) explique que les données statistiques selon les enquêtes (différences culturelles, de questionnaire d'enquête, de procédure), varient de 3 à 10%. La moyenne d'âge (souvent jeune) des sportifs interrogés ici peut expliquer en partie cette différence. On peut se demander également si le sport masculin n'est pas composé que de sportifs hétérosexuels ? Raisonnablement, on peut aussi se demander s'il est possible pour les hommes homosexuels de se présenter comme « homosexuel » auprès de leurs partenaires d'entraînement ? Pour répondre à cette question, il serait pertinent de proposer une comparaison avec de nouvelles données issues d'enquêtes auprès de sportifs interrogés de façon décontextualisée.

En l'état actuel, la situation décrite se rapproche ainsi du « **dilemme du prisonnier** » ou du « silence » décrits dans la littérature (Baks & Malecek, 2004; Barber & Krane, 2005; Griffin, 1998; Hekma, 1998; Walther, 2006). Le dilemme du prisonnier explique que la discrimination ne peut avoir lieu que si les athlètes « sortent du placard » et sont identifiés comme « homosexuels » par leurs partenaires d'entraînement et pendant les compétitions. Le risque de se confronter à une atmosphère hostile, à un sentiment de rejet, incite donc généralement les homosexuels à ne pas effectuer leur coming out. Cette situation est d'autant plus dommageable quand on sait, en lien avec les théories sur l'hypothèse du contact, qu'évoluer avec un partenaire homosexuel augmente la tolérance vis-à-vis des gays et lesbiennes (Tarricone, 1999; Wolf-Wendel et al., 2000).

De plus, les athlètes ayant été victimes de discriminations n'évoquent que très rarement les agissements subis par peur et souvent aussi face à la honte. Boris Cyrulnik (2010, pp. 23–24) explique : « *Le honteux fait secret pour ne pas gêner ceux qu'il aime, pour ne pas être méprisé et pour se protéger lui-même en préservant son image.* » Ou bien encore : « *Si vous voulez comprendre pourquoi je n'ai rien dit, il vous suffit de chercher ce qui m'a forcé à me taire. Je vais donc me taire pour me protéger. Le honteux aspire à parler, mais ne peut rien vous dire tant il craint votre regard* ». Dans le cas des sportifs homosexuels, ce sentiment de honte et cette difficulté à parler pourraient être encore plus grands.

En effet, chez certains athlètes, le déni de l'homosexualité peut dépasser le simple cadre de la sphère sportive. Ils vont « refouler » leur homosexualité. Le sport sera ainsi un moyen de structurer cette vie imaginée. Les partenaires d'entraînement, mais aussi toute la sphère familiale, le réseau social du joueur sont soumis au déni. Ces personnes peuvent faire preuve d'une grande capacité d'adaptabilité, ils adoptent les comportements hétérosexuels et se « camouflent » dans le cadre de l'équipe. Plusieurs sportifs professionnels ayant fait leur « coming out » décrivent très précisément ces comportements (Amaechi, 2008; Bean & Bull, 2004; Catalano & Thomas, 2010; Cusack, 2010; Lemaire, 2009). Ils expliquent que pendant leur carrière, ils savaient parfaitement jouer avec ces codes : postulat machiste, fausses aventures avec des petites amies, blagues sexistes voire homophobes, tenues vestimentaires...

A moyen et à long terme, cette « double vie » devient traumatisante. Certains peuvent développer **des troubles psychopathologiques majeurs**. Dans un entretien à l'Equipe Magazine, Gareth Thomas raconte par exemple les idées suicidaires qu'il a eu à plusieurs reprises : « *J'allais marcher sur les falaises près de chez moi, à Bridgend, en m'approchant chaque fois un peu plus près du vide. Au dernier moment, je trouvais toujours une excuse pour ne pas sauter* » (Catalano & Thomas, 2010). Dans le cas de pratiques de haut niveau, l'investissement envers le sport peut donc être perverti, l'athlète est pris au piège. Le sport lui a permis de se construire, de gagner sa vie, de se créer une image socialement valorisée mais le sport annihile également toute une partie de lui-même ; il l'empêche de vivre pleinement sa vie et ses désirs.

Mais encore une fois, il faut rappeler que plusieurs études récentes ont démontré que l'acceptation de l'homosexualité évoluait dans un sens positif (A. Adams & Anderson, 2012; E. D Anderson & McGuire, 2010; E. D Anderson, 2002, 2005, 2008, 2009, 2011b; Bush et al., 2012). Cette analyse peut être aisément confortée par le nombre de sportifs professionnels

qui osent aujourd'hui faire leur coming out. En effet, entre le début de ce projet, courant 2010, et son aboutissement, plusieurs athlètes célèbres ont sensibilisé l'opinion publique en déclarant officiellement leur homosexualité : le boxeur Portoricain Orlando Cruz, le basketteur américain Jason Collins, les footballeurs Robbie Rogers, Anton Hysén, ou bien encore Ian Thorpe au début de l'été 2014. La marque de sport Nike a même annoncé qu'elle accueillerait et sponsoriserait un athlète d'un des quatre sports majeurs américains –NBA (basket), NFL (football américain), NHL (hockey sur glace) et MLB (Baseball) désirant faire son coming out. **A l'échelle internationale et à un niveau professionnel, de plus en plus de sportifs osent donc se présenter comme homosexuels.** A ce jour, aucun sportif français ayant la popularité et le niveau compétitif des sportifs cités n'a fait son coming out officiellement.

En complément de cette analyse, un autre élément de réponse peut être apporté sur la possibilité d'un coming out. Dans ce travail, il a été privilégié une psychologie de la stigmatisation et non une psychologie du sportif homosexuel discriminé. Cette analyse s'est faite sous l'angle des attitudes, au détriment de l'observation des comportements à caractère homophobe. Pour autant, les relations entre attitudes et comportements ont été largement étudiées dans la littérature, avec des résultats divers. Le premier enjeu des études sur l'attitude a d'ailleurs été de prédire un comportement effectif à partir d'une simple déclaration. Mais comme le souligne Vaidis (2006, p. 105) « *les études princeps cherchant à attester cette relation entre attitude et comportement se sont heurtées à un obstacle : il était difficile de mettre en adéquation un comportement à son attitude idoine.* » Il faudra attendre les années 70 pour qu'Ajzen et Fishbein démontrent que seule une attitude précise permet de prédire de manière effective un comportement précis.

En effet, Ajzen et Fishbein (1977; 1975) estiment que la mesure de l'attitude doit correspondre aux mêmes éléments constituant le comportement évalué : l'action, la cible, le contexte et la temporalité. Ils démontrent ainsi un lien fort entre attitude et comportement. Dans le cadre des attitudes envers l'orientation sexuelle, Herek (2004) explique que les relations entre attitudes et comportements sont réelles mais complexes. Selon cet auteur « *les attitudes peuvent influencer le comportement de façon directe (quand les personnes informent de leurs intentions d'agir et utilisent leurs attitudes de façon consciente pour justifier leurs actes) et indirectement (quand les attitudes guident inconsciemment les individus dans leur façon de percevoir et de définir une situation).* Néanmoins, les attitudes globales ne sont pas

particulièrement pertinentes pour prédire de façon précise comment un individu va se comporter car trop de facteurs jouent un rôle dans la façon dont se comporte, comme les caractéristiques immédiates de la situation, les normes sociales, la capacité d'action des sujets et les motivations relatives au comportement » (G. M. Herek, 2004, pp. 18–19).

Cette analyse a notamment été soutenue dans un contexte similaire au sport : l'armée (G. M. Herek & Belkin, 2005). MacCoun (1996) explique par exemple que les attitudes des militaires envers les gays (qui sont souvent décrites comme négatives dans la littérature) ont peu d'impact sur leur envie réelle de travailler avec un collègue homosexuel. On observe donc une différence entre ce que les militaires pensent généralement des homosexuels et la tolérance dont ils font preuve lorsqu'il s'agit d'un homosexuel proche de leur environnement de travail. Franklin (1998, 2000) a, elle, démontré à l'aide de diverses méthodologies, que chez les adolescents « masculins » le fait d'avoir des comportements à caractère homophobe ne reflétait pas nécessairement leurs opinions à l'égard des gays. Ces comportements pouvaient être pour eux un moyen d'être accepté par leurs amis, de correspondre à la norme de leur groupe d'appartenance. En somme, **prédire le comportement des athlètes si un de leurs partenaires d'entraînement faisait son coming out reste difficile**, tant des mécanismes individuels et groupaux sont en jeu. Il faudrait également interroger les sportifs sur les attitudes envers des homosexuels-sportifs, ou qui évolueraient au sein de leur groupe d'entraînement. Assurément, on peut tout de même s'attendre à ce que les joueurs ayant déclaré les attitudes les plus négatives, supérieures à la norme, se montrent réfractaires si un joueur de leur équipe déclarait son homosexualité.

En l'état actuel, il a été constaté dans ce travail que peu d'hommes osent se déclarer homosexuel. Les attitudes et les normes évaluées doivent alerter les professionnels de la santé et l'encadrement éducatif. Selon Barber et Krane, les psychologues du sport bénéficient d'une relation unique avec les différents intervenants sportifs. Leur position apparaît ainsi comme une opportunité pour évoquer la sexualité et l'homophobie dans le sport (Barber & Krane, 2005). Rotella et Murray (1991) expliquent également que « *les spécialistes de la psychologie du sport qui portent une attention particulière au bon développement des individus dans le contexte sportif doivent se sentir concernés par l'impact négatif de l'homophobie* ». Les éléments soulevés dans ce travail soutiennent ce postulat. Plusieurs déterminants ont été soulevés, dans les diverses études présentées, pouvant expliquer le rejet encore important de

l'homosexualité dans le sport masculin. La suite de cette discussion sera ainsi consacrée aux perspectives de travail pour les professionnels et aux limites de ce projet.

3. Limites et perspectives

3.1 Approche psychosociologique et clinique de l'homophobie

Un des intérêts majeurs de ce travail est d'avoir proposé une version française du questionnaire ATLG (Mette et al., 2012). Pour autant, plusieurs limites peuvent être soulevées, notamment en lien avec son assise théorique. Herek (1994) explique l'homophobie/hétérosexisme comme un rejet des autres, d'un groupe « homosexuel » différent. Le conflit est donc interpersonnel, intergroupe. En ce sens, l'échelle ATLG est similaire aux autres outils psychologiques qui mesurent les attitudes envers des groupes religieux, des ethnies, des cultures. Cependant, elle ne permet pas d'évaluer précisément l'acceptation des homosexuels. Aucune catégorisation n'est proposée dans les différents articles de validation (G. M. Herek, 1988, 1994; G. M Herek, 1984).

Dans la construction de ce travail, il est ainsi apparu important de proposer une catégorisation des attitudes exprimées par les sportifs. Une distinction – en lien avec l'échelle de Likert choisie – entre attitude « positive » et attitude « négative » a été proposée. Il ne s'agissait pas de « diagnostiquer » les sujets ayant des attitudes négatives comme « homophobes » mais de mentionner clairement la tendance, que ces sujets ont à répondre, de façon majoritairement négative. Le caractère « pathologique » de l'homophobie a d'ailleurs été débattu dans la littérature. Certains militants et commentateurs ont adopté un langage « pathologique » dans leurs approches de l'homophobie (Brownsworth, 2001). Des cliniciens ont également soutenu cette hypothèse du caractère psychopathologique de l'homophobie, que l'on retrouverait chez certaines personnalités (Guindon, Green, & Hanna, 2003; M. K. Jones & Sullivan, 2002). Pour autant, Herek (2004) souligne le fait que les données empiriques soutenant cette conceptualisation font défaut. Aucunement, le questionnaire ATLG ne peut donc être utilisé comme un outil de diagnostic (d'approche catégorielle) de l'homophobie.

Pour autant, Herek explique qu'un score élevé aux sous échelle ATG et ATL représente une attitude fortement négative. Les attitudes envers les gays et les lesbiennes peuvent donc aller de fortement positive à fortement négative. Cette échelle illustre ainsi une

forme de dimensionnalité des attitudes, une forme de continuum. La distinction, le passage d'une attitude négative à positive n'est pas précisé par Herek. Selon nous, et c'est le parti pris qui a été celui de ce travail, une distinction peut se faire en fonction de l'échelle de Likert choisie.

De fait, dans la littérature plusieurs **typologies** ont été proposées pour décrire les individus en lien avec les préjugés racistes ou contre les homosexuels (Lacerda et al., 2002; T. F. Pettigrew & Meertens, 1995). Encore une fois, il n'a pas été adopté une telle catégorisation dans ce travail. Ces éléments peuvent seulement servir de grille de lecture aux résultats obtenus. Les attitudes extrêmement négatives déclarées par certains sportifs tendent clairement à les considérer comme proches des individus fanatiques (« *bigots* »). Dans un certain sens, ces individus se rapprocheraient des définitions « classiques » de l'homophobie. Ils pourraient aisément être qualifiés d'homophobes. Ceux qui ont déclaré des attitudes positives et dans la mesure où ils ont osé aller contre la majorité du groupe, peuvent s'assimiler aux individus « égalitaristes », ce sont les « tolérants ». Les autres, les « normés », sont ceux que la littérature catégorise comme « subtiles », ils se conforment à la norme.

En tous les cas, ces considérations sur l'outil de mesure ATLG amènent une réflexion sur la précision des outils de mesure des attitudes envers l'homosexualité et plus généralement de l'homophobie et/ou de l'hétérosexisme (Monto & Supinski, 2013). Le manque de données standardisées et de catégorisation réduisent considérablement le choix des analyses statistiques. Ils sont également une limite dans le cadre de description précise des attitudes et du degré de tolérance des personnes interrogées ; cette dernière remarque étant surtout pertinente dans le cadre d'enquête.

Enfin, ces considérations sur l'outil ATLG questionnent **l'emploi des termes et du vocabulaire relatifs à l'homophobie**. Le terme « homophobie » est aujourd'hui très critiqué dans la littérature internationale (Hebl et al., 2013; G. M. Herek, 2004; I. Smith et al., 2012). A celui-ci sont préférés ceux de « stigmatisme sexuel », « hétérosexisme » et « discrimination envers l'orientation sexuelle ». Ces concepts ont l'avantage de retirer toute la part émotionnelle, affective et psychopathologique présente dans le terme homo-phobie. Ils se situent avant tout dans une approche interpersonnelle de la tolérance envers l'orientation sexuelle. Avec ce travail, nous avons démontré qu'il subsistait une part individuelle, faisant référence à des données intra personnelles dans les attitudes envers les gays et les lesbiennes

chez les sportifs. Peuvent également être mis en lien des variables idéologiques et culturelles, comme la religion.

Pour autant, les principaux déterminants des attitudes sont restés interpersonnels. En ce sens, il semble préférable pour les prochains travaux de s'appuyer sur ces notions d'hétérosexisme, de stigmat. Ce ne sera pas chose facile car les études répertoriées dans le cadre sportif sont fortement influencées par le concept d'homophobie. Le terme homophobie est également totalement accepté, et employé, dans le langage courant.

3.2 D'autres déterminants et acteurs des attitudes envers les homosexuels

Une autre critique importante qui peut être formulée à ce travail concerne **le choix des déterminants des attitudes et leur analyse appuyée par les niveaux de Doise (1982)**. Cette analyse typiquement psychosociale a permis d'étayer l'analyse de nombreux phénomènes. Aucune étude n'avait à ce jour analysé l'hétérosexisme sous le prisme des niveaux de Doise. Cette modélisation nous est apparue pertinente pour l'objet d'étude de ce travail. Néanmoins, la modélisation dans le contexte sportif spécifique s'est avérée difficile. Certains déterminants pouvaient ainsi apparaître comme appartenant à plusieurs niveaux. L'identité sportive par exemple, est un déterminant de niveau 1 mais qui n'existe qu'en rapport avec la pratique sportive, et qui est donc influencé par le niveau positionnel. D'autres déterminants comme les attitudes de l'entraîneur, ou les normes déclarées se construisent dans l'interaction des membres du groupe sportif. Ils peuvent donc être modélisés à un niveau intra personnel, interpersonnel ou positionnel. En somme, le contexte sportif apparaît comme un environnement particulier, auquel il est difficile d'appliquer des modélisations issues de contextes généraux.

De plus, il est nécessaire de s'interroger sur **la fiabilité des indicateurs pris en compte** : mesure de l'orientation sexuelle, mesure du contact, mesures de la norme déclarée et de la norme réelle. Toutes ces variables sont, comme les attitudes, des variables dépendantes au contexte dans lequel elles sont évaluées. Il faut donc tenir compte de cette importance du contexte dans l'interprétation des résultats obtenus. En effet, si nous avons démontré que certaines variables prédisaient les normes déclarées et les attitudes envers les homosexuels, on ne peut pas exclure le fait que la relation inverse puisse exister. Par exemple, chez certains sportifs ce serait les attitudes individuelles qui influenceraient la norme déclarée.

De même, **l'opérationnalisation de certaines variables nominales** est apparu complexe et contraignante statistiquement. Il a par exemple été proposé une évaluation des caractéristiques ethniques/culturelles. Or, la catégorisation proposée n'est pas apparue satisfaisante dans le contexte culturel français. Ce travail a été contraint par le fait que les études dans le domaine de la sociologie des migrations, des relations interethniques, sont restées marginales. En effet, les travaux en lien avec les questions de l'immigration semblent relativement négligés dans la recherche en sciences humaines (Simon, 2003). Ce constat est à relier également aux considérations sur les « discriminations », tel qu'elles sont véhiculées actuellement, politiquement et « socialement ».

Comme le souligne Leyens (2012), nos sociétés occidentales restent très influencées par **l'idéologie de la color-blindness**. Cette idéologie propose de supprimer les différences, donc les catégories, de sorte que tous les individus soient égaux et semblables. Avec son emphase sur l'individualité et l'égalité, la color-blindness tend à décourager le racisme⁴⁵. Mais selon Leyens, il est aussi fréquent que l'individualité et l'égalité se réduisent pour les membres du groupe majoritaire (les blancs) à une similitude à eux. A l'opposé de la color-blindness, vient donc la color-consciousness⁴⁶. L'idée est ici de reconnaître l'existence de divers groupes et respecter les différences entre ceux-ci. Dès l'instant où l'on reconnaît ces groupes et leurs différences, on peut donc les étudier. Dans une logique scientifique, descriptive et explicative de la société actuelle, l'étude de ces diverses groupes ethniques, religieux, etc., en lien avec l'acceptation de l'homosexualité paraît donc indispensable (Lagrange, 2010; Lamy, 1990; Simon, 2003).

A ces éléments ethniques/culturels, d'autres déterminants peuvent s'ajouter. La littérature fait état de nombreuses variables intra personnelles, psychologiques pouvant être analysées en lien avec les attitudes (Hebl et al., 2013). Parmi les variables « sportives » il est regrettable que le rôle de l'entraîneur n'ait pu être plus précisément étudié dans ce travail. Les attitudes des dirigeants sportifs pourraient également s'avérer intéressantes, surtout dans la cadre du sport féminin. De même, les variables en lien avec la gestion des groupes sportifs semblent à privilégier. Nous pensons notamment aux notions de cohésion, d'approches

⁴⁵ En France, c'est sur cette logique que sont apparues des associations comme SOS Racisme et qu'on été établies les politiques de lutte contre le racisme, les discriminations, ce depuis les années 80.

⁴⁶ La colour-consciousness est souvent aussi présentée comme une forme de multiculturalisme, politique appliquée dans certains pays comme le Canada, la Grande-Bretagne et dans une certaine mesure l'Allemagne.

motivationnelles, d'identité de groupe, éventuellement de bizutage, de violences sexuelles et à l'ensemble des processus émotionnels.

Enfin, il faut rappeler que ce travail ne s'est intéressé quasi exclusivement qu'au sport traditionnel et amateur. Il serait donc intéressant d'étendre ce travail à d'autres environnements sportifs comme dans les filières STAPS, l'ensemble des APS et l'EPS (Demers, 2006; Héas et al., 2009).

3.3 Vers une politique du respect et de la gestion de la diversité

Tout au long de ce travail, ont été appliqués les principes fondamentaux relatifs à toute démarche scientifique. Des résultats majeurs ont été apportés dans la **compréhension des mécanismes liés à l'acceptation de l'homosexualité dans le sport**. Ces résultats font état de la complexité du phénomène et de son évolution. Fort de ce travail, il est également important de proposer des actions, qui pourront être promues dans la lutte contre l'homophobie dans le sport. Certains objecteront que le choix d'avoir étudié l'hétérosexisme en s'appuyant sur le concept psychologique d'attitude, n'est peut-être pas le plus judicieux dans une telle démarche. Les attitudes envers l'orientation sexuelle, comme les autres attitudes raciales, ethniques, de nature discriminante, sont internes au sujet. L'attitude étant une construction hypothétique, elle ne s'observe pas, comme cela pourrait être fait avec un comportement, elle se déduit à partir des déclarations ou réponses des individus. Ainsi, d'autres études ont privilégié l'observation des manifestations en lien avec le rejet des homosexuels : comportement non-verbal d'un sujet hétérosexuel en présence d'un homme gay (par exemple : les expressions faciales, le débit oral, la transpiration, la distance physique), les comportements d'évitement d'un homme gay ou d'une femme lesbienne dans un environnement donné, le vote pour des lois/propositions hostiles à l'égalité des droits pour les minorités sexuelles, ou bien encore à l'extrême, les actes de discriminations et de violence.

Comme il a été démontré précédemment, les relations entre attitudes et comportement dans le cadre de l'orientation sexuelle sont complexes (Franklin, 1998, 2000; G. M. Herek & Belkin, 2005; G. M. Herek, 2004). Pour autant, les éléments apportés sur la répartition des attitudes, notamment chez les hommes, les normes déclarées, réelles, les liens entre les attitudes et les divers déterminants étudiés, laissent à penser que le climat actuel n'est pas soutenant pour les sportifs gays. Dans le cadre du sport féminin, la situation semble

inversement beaucoup plus tolérante envers les sportives lesbiennes. Cependant, ce travail a soulevé la difficulté d'accès pour les femmes (hétérosexuelles et homosexuelles) à certaines pratiques sportives jusqu'à considérées comme masculines, tout comme la difficulté pour ces femmes de s'affranchir de la masculinité ambiante dans ces mêmes disciplines. Ce constat a été soulevé à de nombreuses reprises dans la littérature (Bohuon & Louveau, 2008; N Koivula, 2001; Terret, 2005) et semble toujours actuel.

De plus, le rôle de la religion dans la dynamique de groupe, son impact sur les attitudes, et l'impact d'autres déterminants interpersonnels, positionnels et intra individuels a été démontré ici. En somme, en investiguant le champ de l'homosexualité dans le sport, nous avons également soulevé des questions relatives à d'autres stigmates : les discriminations de genre, les discriminations raciales, ethniques, économiques, religieuses ou bien encore les questions relatives aux violences sexuelles.

C'est pourquoi, les préconisations qui seront proposées ici ne seront pas exclusivement réservées aux considérations envers l'orientation sexuelle. **Le problème de l'homosexualité dans le sport est réel, mais il serait injuste et inefficace de le considérer à part.** La tolérance envers l'homosexualité ne peut être augmentée qu'en prenant en compte la réalité du terrain et les autres problématiques existantes. L'analyse proposée ici se fera donc sous l'angle de la gestion diversité dans les groupes sportifs.

La diversité fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux en psychologie sociale du sport (Cunningham & Fink, 2006; Cunningham & Melton, 2011; Cunningham & Sagas, 2008; Cunningham, 2004, 2009, 2010; Feezell, 2013; Fink, Pastore, & Riemer, 2001; Fink & Pastore, 1999; Fletcher, Smith, & Dyson, 2010; Kahane, Longley, & Simmons, 2013; Lee, Kane, Drane, & Kane, 2009). Le constat de l'ensemble de ces travaux est que les équipes sportives sont multiples. Outre les critères ethniques qui ont longtemps attiré l'attention des chercheurs (Brown et al., 2003), les équipes se composent aujourd'hui d'athlètes représentant une grande diversité sexuelle, religieuse et culturelle. Cette représentation est d'ailleurs symbolique d'un changement sociologique d'ensemble, un passage vers des sociétés multiculturelles (Taylor, 2009). Certains se montrent critiques vis-à-vis de ces politiques volontaristes, antidiscriminatoires et identitaires (favorisant l'expression des particularités des diverses cultures). Finkelkraut (2013, p. 213) évoque par exemple « *la crise du vivre ensemble* ». Ces politiques volontaristes sont ainsi souvent apparentées au communautarisme. Dans un certain sens, et à son échelle, le sport est symbolique de ces enjeux. Le football est

par exemple régulièrement confronté à ces revendications identitaires (Beaud, 2011; Gounot, Jallat, & Koebel, 2011; Ravenel, 2005; Riolo, 2013).

En tous les cas, les sportifs vont devoir apprendre à jouer ensemble. Sinon, les revendications de certaines communautés vont se faire de plus en plus importantes. Cela semble être le cas de la communauté homosexuelle, qui aujourd'hui, revendique son droit de faire du sport sereinement. La Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL) regroupe plus de 41 associations, le nombre de licenciés est en augmentation constante⁴⁷. La FSGL a également, et largement, contribué à l'attribution des Gay Games à la ville de Paris en 2018, grâce à l'appui de divers financements publics et privés. Face à la difficulté pour les homosexuels d'évoluer dans des environnements sportifs traditionnels, s'offre clairement à eux la possibilité de se regrouper. Si la FSGL et les clubs qui lui sont affiliés se défendent de toute forme de communautarisme - la plupart des manifestations sportives organisées étant ouvertes aux hétérosexuelles - la question peut néanmoins se poser (Elling, De Knop, & Knoppers, 2003; Ferez & Beukenkamp, 2009; Ferez, 2005; L. Jones & McCarthy, 2010).

Face à ces revendications identitaires, une contre réponse peut donc être la promotion du « sport pour tous ». La promotion de la tolérance dans et par le sport. Il ne serait pas forcément pertinent de promouvoir « la diversité à tout prix », forme d'idéologie du multiculturalisme. La recherche a d'ailleurs montré que la diversité pouvait s'avérer difficile en fonction des membres qui composent le groupe (Cunningham, 2004). Kahane, Longley et Simmons (2013) ont par exemple démontré que les équipes de Hockey sur glace professionnelles Nord Américaines qui recrutaient des joueurs européens étaient plus performantes. Néanmoins, lorsque les joueurs étaient issus de trop de pays européens différents, l'intégration des joueurs était plus difficile, notamment en raison des différences culturelles, de langue. Cela annulait les effets positifs de la diversité. C'est pourquoi, il semble préférable de **travailler à une meilleure gestion de la diversité, en phase avec la réalité psychosociologique des équipes et de chaque sport**. Cette démarche pourra tout aussi bien être à visée éducative que de performance (Lee et al., 2009).

Par ailleurs, en complément de ce travail, nous avons été amené à participer à divers projets d'enquêtes sur l'acceptation de l'homosexualité dans le sport. Nous avons participé à de multiples réunions de travail au Ministère des Sports et intégré un comité de lutte contre

⁴⁷ Informations diffusées sur le site internet de la FSGL <http://www.fsgl.org/> au 7 janvier 2013

les discriminations dans le sport. Malheureusement, les actions engagées au cours de ces travaux se sont avérées fastidieuses. Les pouvoirs publics semblent contraints entre une politique Républicaine qui refuse tout communautarisme, et les exigences des communautés (lobbys, associations) qui luttent contre toute forme de discriminations et pour la défense de leurs droits. Les exigences des directives européennes et des institutions internationales peuvent également parfois, aller à contre sens des positionnements nationaux. Un des exemples les plus symboliques est l'autorisation par la FIFA du port du voile pour les footballeuses. La FFF refuse toujours l'application de cette directive en France et la LFP a signalé son désaccord⁴⁸.

En France, les instances dirigeantes sportives et politiques semblent donc à contre courant de certaines directives internationales. On peut également regretter la lenteur de ces institutions face aux mouvements de la société. **Plusieurs pays ont lancé des plans de lutte contre l'homophobie et le racisme dans le sport**⁴⁹. Ces actions s'effectuent à plusieurs niveaux et se basent sur les principes fondamentaux de la théorie du racisme (colorblind et colorconscious). La France n'est que depuis quelques années alertée par ces phénomènes.

De plus, les réponses apportées semblent toujours se faire dans la précipitation et dans du court terme, sans positionnement politique clair. Entre le début et la fin de ce travail de thèse, 6 ministres des sports se sont succédés, avec chacun des impératifs divergents. Force est de constater que la thématique de l'homophobie dans le sport n'a été que modérément prise en compte par certains de ces ministres. En conséquence, il serait bénéfique qu'une plus grande partie de pouvoir décisionnel revienne aux collectivités territoriales et aux services déconcentrés. Ce sont eux qui ont la possibilité de remettre en avant, et durablement, les notions de tolérance et de respect dans le sport. Les fédérations sportives devront aussi clairement prendre en compte ces questions de citoyenneté et de vivre ensemble. Trop d'importance est aujourd'hui apportée à la performance. Il semble primordial que le sport se resitue autour de **valeurs issues de l'altruisme, de la santé et de l'épanouissement**

⁴⁸ Cette directive marque clairement l'importance du contexte et de l'idéologie sous-tendant les politiques de lutte contre les discriminations. En France, autoriser le port du voile pour les footballeuses est perçu comme le fait de cautionner la répression des droits des femmes. En Iran, cela permettra aux femmes de s'affranchir progressivement en leur donnant accès à des activités jusqu'alors interdites.

⁴⁹ L'ensemble de ces actions européennes est illustré dans le document suivant : [http://www.dsj.de/fileadmin/user_upload/Bilder/Handlungsfelder/Europa/europ_PSG_Projekt_2012/Catalogue Initiatives in Europe and beyond 2012 2.pdf](http://www.dsj.de/fileadmin/user_upload/Bilder/Handlungsfelder/Europa/europ_PSG_Projekt_2012/Catalogue_Initiatives_in_Europe_and_beyond_2012_2.pdf)

personnel. Nombre de travaux ont démontré l'intérêt de l'activité physique sur la qualité de vie (Décamps, 2011). Il serait donc salubre de promouvoir ces « nouvelles valeurs du sport », favorables à un terrain apaisé, diversifié et solidaire⁵⁰.

Enfin, une grande responsabilité dans la gestion de la diversité incombe **aux entraîneurs, aux éducateurs et aux animateurs sportifs**. Si le sport veut se donner les moyens de répondre aux enjeux actuels, il se doit de poursuivre sa démarche de professionnalisation des intervenants sportifs. La formation des entraîneurs doit se renforcer en offrant une large tribune aux thématiques de discriminations. Cette sensibilisation peut se faire aussi bien sous l'angle de la performance, que dans une démarche éducative. La gestion de la diversité peut ainsi viser le double objectif de renforcer la cohésion des groupes sportifs, souvent corrélée à la performance (Carron et al., 2005; Chelladurai, 2009) et de favoriser le respect de l'autre. La « lutte contre les discriminations » telle qu'elle est proposée aujourd'hui est perçue comme une contrainte par les entraîneurs. Certains argumentent même que c'est un phénomène qui ne les concerne pas. Or, aucune équipe ne semble échapper aux phénomènes de discriminations, dès l'instant où l'on prend en compte tous les stigmates. Il est du devoir des psychologues du sport de sensibiliser les entraîneurs à ces thématiques. Ce travail de sensibilisation sera d'autant plus facile s'il prend donc en compte les exigences de terrain des entraîneurs, les exigences relatives à la performance et la cohésion des groupes. C'est dans cette optique que nous avons été amené à proposer avec la DRJSCS Aquitaine une action de sensibilisation aux conseillers techniques régionaux sur la gestion de la diversité et la dynamique de groupe (Mette, Durrieu, & Fruchet, 2011). C'est également dans cette optique que nous travaillons en ce moment, avec la DDCS Seine-Maritime, à la création d'une formation pour les entraîneurs et animateurs sportifs.

Pour conclure, avec l'ensemble de ce travail nous avons apporté des éléments de réponses permettant d'approfondir les connaissances relatives à l'acceptation de l'homosexualité dans le sport. Il est important que la recherche serve de base à l'élaboration d'interventions et que ces dispositifs viennent ensuite enrichir les connaissances scientifiques ; ces dispositifs pouvant être évalués par des études scientifiques. Ainsi,

⁵⁰ Depuis 2002, les quarts de final de la coupe du monde de football sont dédiés à sensibiliser à la lutte contre le racisme et les autres formes de discriminations. Lors de cette dernière coupe du monde au Brésil, la FIFA a également réagi aux chant de supporters et aux insultes à caractère homophobe qui se sont produits dans les tribunes.

l'ensemble de ces éléments rapportés dans ce travail permettent une réflexion globale sur la gestion de la diversité dans le sport. La pratique sportive peut avoir des atouts majeurs dans le développement d'une société et l'épanouissement de ses individus. Les moyens doivent donc lui être donnés de remplir au mieux ces missions. Enfin, nous pensons que de ce travail pourront découler de nombreuses études sur l'homosexualité et les discriminations dans le sport.

Références

- Abric, J.-C. (2003). La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales. In J. C. Abric (Ed.), *Méthode d'étude des représentations sociales*. Paris: Eres.
- Abric, J.-C., & Guimelli, C. (1998). Représentations sociales et effets de contexte. *Connexions*, 72(2), 23–38.
- Adams, A. (2011). “Josh wears pink cleats”: inclusive masculinity on the soccer field. *Journal of Homosexuality*, 58(5), 579–596. doi:10.1080/00918369.2011.563654
- Adams, A., & Anderson, E. D. (2012). Exploring the relationship between homosexuality and sport among the teammates of a small, midwestern Catholic college soccer team. *Sport, Education and Society*, 17, 347–363. doi:10.1080/13573322.2011.608938
- Adams, A., Anderson, E. D., & McCormack, M. (2010). Establishing and challenging masculinity: The influence of gendered discourses in organized sport. *Journal of Language and Social Psychology*, 29, 278–300. doi:10.1177/0261927x10368833
- Adolfsen, A., Iedema, J., & Keuzenkamp, S. (2010). Multiple dimensions of attitudes about homosexuality: Development of a multifaceted scale measuring attitudes toward homosexuality. *Journal of Homosexuality*, 57(10), 1237–1257. doi:10.1080/00918369.2010.517069
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1977). Attitude-behavior relations: A theoretical analysis and review of empirical research. *Psychological Bulletin*, 84(5), 177–181. doi:10.1037/0033-2909.84.5.888
- Allport, G. W. (1935). “Attitude.” In C. Murchison (Ed.), *Handbook of Social Psychology*. Worcester: Clark University Press.
- Allport, G. W. (1954). *The nature of prejudice*. The nature of prejudice. Oxford England: Addison-Wesley.

- Alric, T. (2002). *Le sexe et le sport*. Paris: Chiron.
- Amaechi, J. (2008). *A Man in the middle*. ESPN Books.
- Anderson, E. D. (2002). Gays in sport: Contesting hegemonic masculinity in a homophobic environment. *Gender & Society*, 16(6), 860–877. doi:10.1177/089124302237892
- Anderson, E. D. (2005). *In the game: Gay athletes and the cult of masculinity*. New York: State University of New York Press.
- Anderson, E. D. (2008). “Being Masculine is not About who you Sleep with....” Heterosexual Athletes Contesting Masculinity and the One-the Rule of Homosexuality. *Sex Roles*, 58, 104–115.
- Anderson, E. D. (2009). The Maintenance of masculinity among the stakeholders of sport. *Sport Management Review*, 12, 3–14.
- Anderson, E. D. (2011). Masculinities and Sexualities in Sport and Physical Cultures: Three Decades of Evolving Research. *Journal of Homosexuality*, 58, 565–578. doi:10.1080/00918369.2011.563652
- Anderson, E. D. (2011a). The rise and fall of western homophobia. *Journal of Feminist Scholarship*, 1, 80–94.
- Anderson, E. D. (2011b). Updating the Outcome: Gay athletes, straight teams, and coming out at the end of the decade. *Gender & Society*, 25, 250–268.
- Anderson, E. D., McCormack, M., & Lee, H. (2012). Male team sport hazing initiations in a culture of decreasing homophobia. *Journal of Adolescent Research*, 27, 427–448.
- Anderson, E. D., & McGuire, R. (2010). Inclusive masculinity theory and the gendered politics of men’s rugby. *Journal of Gender Studies*, 19, 249–261. doi:10.1080/09589236.2010.494341
- André-Simonet, M. (2003). Discrimination. In L.-G. Tin (Ed.), *Dictionnaire de l’homophobie*. Paris: PUF.

- Arnaud, P., & Terret, T. (1996). *Histoire du sport féminin* (Vol. Tome 1 et). Paris: L'Harmattan.
- Arndt, M., & de Bruin, G. (2006). Attitudes toward lesbians and gay men: Relations with gender, race and religion among university students. *Psychology in Society*, 33, 16–33.
- Ashburn, L., Burroughs, A., & Seebom, L. (1995). Add sex and stir: Homophobic coverage of women's cricket in Australia. *Journal of Sport and Social Issues*, 19, 266–284.
- Baker, J. G., & Fishbein, H. D. (1998). The development of prejudice towards gays and lesbians by adolescents. *Journal of Homosexuality*, 36(1), 89–100.
doi:10.1300/J082v36n01_06
- Baks, B., & Malecek, S. (2004). Synopsis on Homophobia and Discrimination on Sexual Orientation in Sport. Amsterdam: European Gay & Lesbian Sport Federation.
- Balthazart, J. (2010). *Biologie de l'homosexualité. Psy : théories, débats, synthèses*. Wavre: Mardaga.
- Barber, H., & Krane, V. (2005). The Elephant in the Locker Room : Opening the Dialogue About Sexual Orientation on Women's Sports Teams. In M. B. Andersen (Ed.), *Sport Psychology in Practice* (pp. 265–286). Champaign, IL: Human Kinetics.
- Barret, R. L. (1993). The homosexual athlete. In L. Diamant (Ed.), *homosexual issues in the workplace* (pp. 161–170). Washington, DC: Taylor & Francis.
- Barrientos Delgado, J. E., & Cárdenas Castro, M. (2012). A confirmatory factor analysis of the Spanish language version of the Attitudes Toward Lesbians and Gay Men Scale (ATLG). *Universitas Psychologica*, 11(2), 579–586.
- Bean, B., & Bull, C. (2004). *Going the Other Way: Lessons from a Life in and out of Major League Baseball*. New York: Marlowe & Company.
- Beaud, S. (2011). *Traîtres à la Nation? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*. Paris: La Découverte.

- Bem, S. L. (1993). *The Lenses of Gender: Transforming the Debate on Sexual Inequality* (p. 244). Yale University Press.
- Berjot, S., & Finez, L. (2011). Le Soi et l'Identité. Clarifications pour une meilleure compréhension de leur fonctionnement. In G. Décamps (Ed.), *Psychologie du sport et de la santé* (pp. 101–116). Bruxelles: De Boeck.
- Blanchard, F. A., Lilly, T., & Vaughn, L. A. (1991). Reducing the expression of racial prejudices. *Psychological Science*, 2(2), 101–105. doi:10.1111/j.1467-9280.1991.tb00108.x
- Blinde, E. M., & Taub, D. E. (1992a). Homophobia and women's sport: The disempowerment of athletes. *Sociological Focus*, 25, 151–166.
- Blinde, E. M., & Taub, D. E. (1992b). Women athletes as falsely accused deviants: Managing the lesbian stigma. *The Sociological Quarterly*, 33, 521–533.
- Bloch, H., Dépret, E., Gallo, A., Garnier, P., Gineste, M.-D., Leconte, P., ... Casalis, D. (2002). *Dictionnaire fondamental de la psychologie* (p. 1430). Paris: Larousse.
- Bohr, L., Pascarella, E. T., Nora, A., & Terenzini, P. T. (1995). Do Black students learn more at historically Black or predominantly White colleges? *Journal of College Student Development*, 36(1), 75–85.
- Bohuon, A., & Louveau, C. (2008). Le test de féminité ou la définition médicalement légitime des corps féminins sportifs. In P. Liotard (Ed.), *Sport et homosexualités*. Carnon: Quasimodo & fils.
- Borillo, D. (2000). *L'Homophobie. Que sais-je?* Paris: PUF.
- Bourdet-Loubère, S., & Pugnière, J.-M. (2011). *Attirance sexuelle, suicidalité et homophobie intériorisée*. Poche - Société (pp. 113–122). ERES.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil.

- Bowen, A. M., & Bourgeois, M. J. (2001). Attitudes Toward Lesbian, Gay, and Bisexual College Students: The Contribution of Pluralistic Ignorance, Dynamic Social Impact, and Contact Theories. *Journal of American College Health*, 50(2), 91–98.
- Brackenridge, C. H., Alldred, P., Jarvis, A., Maddocks, K., & Rivers, I. (2008). A Review of Sexual Orientation in Sport. (sportscotland Research Report, Sport Northern Ireland, Sport England, & U. Sport, Eds.). Edinburgh: sportscotland.
- Bredemeier, B. J. L., Carlton, E. B., Hills, L. A., & Oglesby, C. A. (1999). Changers and the Changed: Moral Aspects of Coming Out in Physical Education. *Quest*, 51, 418–431.
- Bressoux, P. (2010). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, par Pascal Bressoux - Cairn.info (p. 464). Bruxelles: De Boeck.
- Brewer, B. W., & Cornelius, A. E. (2001). Norms and factorial invariance of the Athletic Identity Measurement Scale. *Academic Athletic Journal*, 15, 103–113.
- Brewer, B. W., Van Raalte, J. L., & Linder, D. E. (1993). Athletic identity: Hercules muscles or Achilles heel? *International Journal of Sport Psychology*, 24, 237–254.
- Broad, K. L. (2001). The Gendered Unapologetic: Queer Resistance in Women's Sport. *Sociology of Sport Journal*, 18, 181–204.
- Brown, K. T., Brown, T. N., Jackson, J. S., Sellers, R. M., & Manuel, W. J. (2003). Teammates On and Off the Field? Contact With Black Teammates and the Racial Attitudes of White Student Athletes¹. *Journal of Applied Social Psychology*, 33(7), 1379–1403. doi:10.1111/j.1559-1816.2003.tb01954.x
- Brownsworth, V. A. (1991). Bigotry on the home team, lesbians face harsh penalties in the sports world. *The Advocate*, 34–39.
- Brownsworth, V. A. (2001, June). Is homophobia mental illness? *Bay Area Reporter*, p. 6.
- Bush, A., Anderson, E. D., & Carr, S. (2012). The Declining Existence of Men's Homophobia in British Sport. *Journal of the Study of Sports and Athletics in Education*, 6, 107–120.

- Cahn, S. K. (1993). From the “Muscle Moll” to the “Butch” ballplayer: mannishness, lesbianism, and homophobia in U.S. women’s sport. *Feminist Studies*, 19(2), 343–368.
- Cahn, S. K., & Birrell, S. (1994). Crushes, Competition, and Closets: The Emergence of Homophobia in Women’s Physical Education. In S. Birrell & C. L. Cole (Eds.), *Women, sport, and culture*. (pp. 327–340). Champaign, IL: Human Kinetics.
- Calderwood, P. (2000). *Learning community: finding common ground in difference* (p. 208). New York: Teachers College Press.
- Cardenas, M., & Barrientos, J. E. (2008). The Attitudes Toward Lesbians and Gay Men Scale (ATLG): Adaptation and Testing the Reliability and Validity in Chile. *Journal of Sex Research*, 45(2), 140–159.
- Carron, A. V., Hausenblas, H. A., & Eys, M. A. (2005). *Group dynamics in sport* (3e. ed.). Morgantown: Fitness Information Technology, Inc.
- Carron, A. V., Shapcott, K. M., & Burke, S. M. (2008). Group cohesion in sport and exercise : Past, present and future. In M. R. Beauchamp & M. A. Eys (Eds.), *Group dynamics in exercise and sport psychology* (pp. 116–139). New York: Routledge.
- Cartiaux, J., Sanchez, P., Durrieu, A., Raynaud, J., & Fruchet, N. (2010). L’accès des femmes au sport en Aquitaine, éléments du diagnostic. (Aquitaine, Ed.). Aquitaine: DRJSCS Aquitaine. Retrieved from http://www.aquitaine.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/Les_femmes_et_le_sport_4_pages.pdf
- Catalano, G., & Thomas, G. (2010). Entretien avec Gareth Thomas. *L’Equipe Magazine*.
- Caudwell, J. (1999). Women’s football in the United Kingdom: theorizing gender and unpacking the butch lesbian image. *Journal of Sport & Social Issues*, 23, 390–402.
- Caudwell, J. (2011). “Does your boyfriend know you’re here?” The spatiality of homophobia in men’s football culture in the UK. *Leisure Studies*, 30(2), 123–139.
- Chamberland, L. (2007). *Stéréotypes et préjugés* (p. 14). Retrieved from http://homophobie.ccdmd.qc.ca/medias/pdfs/homophobie_stereotype.pdf

- Chaumont, F. (2009). *Homo-Ghetto, Gays et lesbiennes dans les cités : les clandestins de la République*. Paris: Le Cherche Midi.
- Chauvin, S. (2003). Honte. In L.-G. Tin (Ed.), *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris: PUF.
- Chelladurai, P. (2009). *Managing Organizations for sport and physical activity* (3rd ed.). Scottsdale, Arizona: Holcomb Hathaway.
- Chokier, N., & Moliner, P. (2006). La “zone muette” des représentations sociales, pression normative et/ou comparaison sociale? *Bulletin de Psychologie*, 59(3), 281–286.
- Codol, J.-P. (1975). “Effet PIP” et conflit de normes. *L'année Psychologique*, 75(1), 127–145.
- Codol, J.-P. (1984). La perception de la similitude interpersonnelle : influence de l'appartenance catégorielle et du point de référence de la comparaison. *L'année Psychologique*, 84, 43–56.
- Colman, M. M., & Carron, A. V. (2001). The nature of norms individual sport teams. *Small Group Research*, 32, 206–222.
- Cordier, D. (2009). *Alias Caracalla*. Paris: Editions Gallimard.
- Corneau, S., & Holmes, D. (2008). Détresse psychique et homosexualité : état des connaissances et enjeux méth... *Santé Mentale*, 132, 17–22.
- Cotten-Huston, A. L., & Waite, B. M. (1999). Anti-Homosexual Attitudes in College Students. *Journal of Homosexuality*, 38(3), 117–133. doi:10.1300/J082v38n03_07
- Crandall, Christian, S., Eshlemen, A., & O'Brien, L. (2002). Social norms and the expression and suppression of prejudice: The struggle for internalization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(3), 359–378.
- Croizet, J.-C., & Leyens, J.-P. (2003). *Mauvaises réputations : Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris: Armand Colin.

- Croizet, J.-C., & Martinot, D. (2003). Stigmatisation et estime de soi. In J.-C. Croizet & J. P. Leyens (Eds.), *Mauvaises réputations* (pp. 25–59 ST – Stigmatisation et estime de soi). Paris: Armand Colin.
- Cross, S. E., & Madson, L. (1997). Models of the self: self-construals and gender. *Psychological Bulletin*, 122(1), 5–37.
- Crowne, D. P., & Marlowe, D. (1960). A new scale of social desirability independent of psychopathology. *Journal of Consulting Psychology*, 24(4), 349–354.
- Cunningham, G. B. (2004). Strategies for Transforming the Possible Negative Effects of Group Diversity. *Quest*, 56, 421–438.
- Cunningham, G. B. (2009). Understanding the Diversity-Related Change Process: A Field Study. *Journal of Sport Management*, 23, 407–428.
- Cunningham, G. B. (2010). Predictors of Sexual Orientation Diversity in Intercollegiate Athletics Departments. *Journal of Intercollegiate Sport*, 3, 256–269.
- Cunningham, G. B., & Fink, J. S. (2006). Diversity Issues in Sport and Leisure. *Journal of Sport Management*, 20, 455–465.
- Cunningham, G. B., & Melton, E. N. (2011). The Benefits of Sexual Orientation Diversity in Sport Organizations. *Journal of Homosexuality*, 58(5), 647–663.
- Cunningham, G. B., & Sagas, M. (2008). Gender and Sex Diversity in Sport Organizations: Introduction to a Special Issue. *Sex Roles*, 58, 3–9.
- Curry, T. J. (1991). Fraternal Bonding in the Locker Room: A Profeminist Analysis of Talk About Competition and Women. *Sociology of Sport Journal*, 8, 119–135.
- Cusack, D. O. (2010). *Come what may: The autobiography*. London: Penguin Books.
- Cyrulnik, B. (2010). *Mourir de dire, la honte*. Paris: Odile Jacob.
- Davis, A., & Louveau, C. (1998). *Sports, école, société : La différence des sexes* (p. 344). Paris: L'Harmattan.

- De Biolley, I., & Aslan, M. (2007). *Recherche exploratoire sur les représentations de l'homosexualité dans la fonction publique belge* (p. 150). Retrieved from <https://biblio.ugent.be/input/download?func=downloadFile&recordId=1143019&fileId=1143075>
- De Kersauson, O. (2013). *Le monde comme il me parle* (p. 220). Paris: Le Cherche Midi.
- De Saint-Exupery, A. (1939). *Terre des hommes* (p. 253). Paris: Gallimard.
- De Singly, F. (1993). Les habits neufs de la domination masculine. *Esprit*, 11, 54–64.
- Décamps, G. (2011). *Psychologie du Sport et de la Sante* (p. 350). Bruxelles: De Boeck.
- Décamps, G., Afflelou, S., Jolly, A., Dominguez, N., Cosnefroy, O., & Eisenberg, F. (2009). *Etude des violences sexuelles dans le sport en France : Contextes de survenue et incidences psychologiques*.
- Demers, G. (2006). Homophobia in Sport - Fact of Life, Taboo Subject. *Canadian Journal for Women in Coaching*, 6(2).
- DeSouza, E. R., Solberg, J., & Elder, C. (2007). A Cross-cultural Perspective on Judgments of Woman-to-woman Sexual Harassment: Does Sexual Orientation Matter? *Sex Roles*, 56(7-8), 457–471.
- Detenber, B., Cenite, M., Ku, M., Ong, C., Tong, H., & Yeow, M. (2007). Singaporeans' Attitudes toward Lesbians and Gay Men and their Tolerance of Media Portrayals of Homosexuality. *Journal of Public Opinion Research*, 19, 367–379.
- Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled components. *Journal of Personality & Social Psychology*, 56(1), 5–18.
- Dietschy, P. (2010). *Histoire du football. Pour l'histoire*. Paris: Librairie Académique Perrin.
- Doise, W. (1982). *L'Explication en psychologie sociale* (p. 233). Paris: PUF.
- Doise, W. (1993). *Représentations sociales et analyses de données* (p. 261). Grenoble: PUG.

- Dovidio, J. F., Gaertner, S. F., & Kawakami, K. (2013). Racism. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick, & V. M. Esses (Eds.), *Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (pp. 312–327). London, UK: Sage.
- Dovidio, J. F., Glick, P., Hewstone, M., & Esses, V. M. (2013). *The Sage Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (p. 672). London: SAGE Publications Ltd.
- Dubuis, P. (2011). *Emergence de l'homosexualité dans la littérature française d'André Gide à Jean Genet* (p. 318). Paris: Editions L'Harmattan.
- Duff, C. (1999). Stepping through the eye of power : Foucault, limits and the construction of masculinity. Retrieved from <http://www.qut.edu.au/edu/epol/foucault/duff/html>
- Dunning, E. (1986). Le sport, fief de la virilité : remarques sur les origines sociales et les transformations de l'identité masculine. In N. Elias & E. Dunning (Eds.), *Sport et civilisation : la violence maîtrisée* (pp. 367–389). Fayard.
- Dunning, E., Murphy, P., & Williams, J. (1986). La violence des spectateurs lors des matchs de football : vers une explication sociologique. In N. Elias & E. Dunning (Eds.), *Sport et civilisation : la violence maîtrisée* (pp. 335–366). Fayard.
- Dupont, E., & Leyens, J. P. (2003). Perceptions différentes des discriminations individuelle et groupale. In J.-C. Croizet & J. P. Leyens (Eds.), *Mauvaises réputations* (pp. 93–116). Paris: Armand Collin.
- Duret, P., Bodin, D., & Collectif. (2003). *Le sport en questions* (p. 189). Paris: Chiron.
- Elling, A., De Knop, P., & Knoppers, A. (2003). Gay/lesbian sport clubs and events: places of homo-social bonding and cultural resistance? *International Review for the Sociology of Sport*, 38, 441–456.
- Ellison, C. G., & Musick, M. A. (1993). Southern Intolerance: A Fundamentalist Effect? *Social Forces*, 72(2), 379–398. doi:10.1093/sf/72.2.379
- Engh, M. H. (2011). Tackling femininity: The heterosexual paradigm and women's soccer in South Africa. *International Journal of the History of Sport*, 8(1), 137–153.

- Ensign, K. A., Yiamouyiannis, A., White, K. W., & Ridpath, D. (2011). Athletic Trainers' Attitudes Toward Lesbian, Gay, and Bisexual National Collegiate Athletic Association Student-Athletes. *Journal of Athletic Training*, 46(1), 69–75.
- Eribon, D. (2012). *Réflexions sur la question gay* (p. 816). Paris: Flammarion.
- Estrada, A. X., & Weiss, D. J. (1999). Attitudes of military personnel toward homosexuals. *Journal of Homosexuality*, 37(4), 83–97.
- Fasting, K., Brackenridge, C., & Sundgot-Borgen, J. (2004). Prevalence of Sexual Harassment among Norwegian Female Elite Athletes Inrelation to Sport Type. *International Review for the Sociology of Sport*, 39, 373–386.
- Feezell, R. (2013). Sport, Religious Belief, and Religious Diversity. *Journal of the Philosophy of Sport*, 40(1), 135–162. doi:10.1080/00948705.2013.785423
- Ferez, S. (2005). Entre loisir et militantisme: Naissance d'une communauté sportive gay et lesbienne. In T. Terret (Ed.), *Sport et genre* (Vol. 1, pp. 312–330). Paris: L'Harmattan.
- Ferez, S. (2007). *Le corps homosexuel en-jeu : sociologie du sport gay et lesbien*. Collection *Epistémologie du corps*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Ferez, S., & Beukenkamp, K. (2009). Le « sport homosexuel »: une pratique communautaire ou contre-communautaire ? *Science et Motricité*, 3(68), 39–50.
- Fernandez, D. (1989). *Le rapt de Ganymède* (p. 346). Paris: Grasset.
- Festinger, L. (1954). A Theory of Social Comparison Processes. *Human Relations*, 7(2), 117–140. doi:10.1177/001872675400700202
- Fink, J. S., & Pastore, D. L. (1999). Diversity in Sport? Utilizing the Business Literature to Devise a Comprehensive Framework of Diversity Initiatives. *Quest*, 51, 310–327.
- Fink, J. S., Pastore, D. L., & Riemer, H. A. (2001). Do Differences Make a Difference? Managing Diversity in Division IA Intercollegiate Athletics. *Journal of Sport Management*, 15, 10–50.

- Finkelkraut, A. (2013). *L'identité malheureuse* (p. 240). Paris: Stock.
- Fishbein, M., & Ajzen, I. (1975). *Belief, Attitude, Intention, and Behavior: An Introduction to the Theory and Research*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- Fisher, R. D., Derison, D., Polley, C. F., Cadman, J., & Johnston, D. (1994). Religiousness, religious orientation, and attitudes towards gays and lesbians. *Journal of Applied Social Psychology*, 24(7), 614–630.
- Fiske, S., & Leyens, J.-P. (2008). *Psychologie sociale*. Bruxelles: De Boeck.
- Flament, C. (1999). La représentation sociale comme système normatif. *Psychologie & Société*, 1, 29–53.
- Flament, C. (2006, February 28). Effets de masquage dans l'expression d'une représentation sociale. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*. Presses universitaires de Liège.
- Flament, C., Guimelli, C., & Abric, J.-C. (2006). Effets de masquage dans l'expression d'une représentation sociale. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 69, 15–31.
- Flament, C., & Milland, L. (2010). La substitution dans les études de représentations sociales : quel processus impliqué? *Psychologie Française*, 55, 195–210.
- Fletcher, G., Smith, L., & Dyson, S. (2010). Fair Go, Sport! Promoting sexual and gender diversity in hockey. (H. and S. Australian Research Center in Sex, Ed.). La Trobe University.
- Fontayne, P., Sarrazin, P., & Famose, J.-P. (2001). Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre. *STAPS*, 55, 23–37.
- Ford, T. E., Brignall, T., VanValey, T. L., & Macaluso, M. J. (2009). The Unmaking of Prejudice: How Christian Beliefs Relate to Attitudes Toward Homosexuals. *Journal for the Scientific Study of Religion*, 48(1), 146–160. doi:10.1111/j.1468-5906.2009.01434.x
- Fortin, J. (2012). *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme?* Paris: Textuel.

- Franklin, K. (1998). Unassuming motivations: Contextualizing the narratives of antigay assailants. In G. M. Herek (Ed.), *Stigma and sexual orientation: Understanding prejudice against lesbians, gay men, and bisexuals* (pp. 1–23). Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.
- Franklin, K. (2000). Antigay Behaviors Among Young Adults: Prevalence, Patterns, and Motivators in a Noncriminal Population. *Journal of Interpersonal Violence*, 15(4), 339–362. doi:10.1177/088626000015004001
- Franzen, J. (2010). *Freedom* (p. 787). Paris: Editions de l'Olivier.
- Fusco, C. (1998). Lesbians and Locker Rooms: The Subjective Experience of Lesbians in Sport". In G. Rail (Ed.), *Sport and Postmodern Times* (pp. 87–116). New York: Stat University of New York Press.
- Gaffié, B. (2005). Confrontations des Représentations Sociales et construction de la réalité. *Journal International Sur Les Représentations Sociales*, 2(1), 6–19.
- Gelbal, S., & Duyan, G. (2006). Attitudes of university students toward lesbians and gay men in Turkey. *Sex Roles*, 55, 573–579.
- Glenn, N. D., & Weaver, C. N. (1979). Attitudes toward premarital, extramarital and homosexual relations in the U.S. in the 1970s. *Journal of Sex Research*, 15, 108–118.
- Glick, S. N., & Golden, M. R. (2010). Persistence of racial differences in attitudes toward homosexuality in the United States. *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes*, 55(4), 516–523. doi:10.1097/QAI.0b013e3181f275e0
- Godard, B., & Jessel, J. (2011). *Sexe Football Club*. Paris: Fetjaine.
- Goldstein, J. S. (2001). *War and gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gounot, A., Jallat, D., & Koebel, M. (2011). *Les usages politiques du football* (p. 197). Paris: L'Harmattan.

- Greendorfer, S. L., & Robinson, L. (1997). Homophobia and heterosexism in women's sport and physical education: a review. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 6(2), 189–210.
- Griffin, P. (1989). Homophobia in physical education. *Canadian Association for Physical Education and Recreation*, 11(2), 333–346.
- Griffin, P. (1992). Changing the game: Homophobia, sexism, and lesbians in sport. *Quest*, 44(2), 251–265.
- Griffin, P. (1993). Homophobia in women's sports: The fear that divides us. In G. L. Cohen (Ed.), *Women in sport: Issue and controversies*. Newbury Park: Sage.
- Griffin, P. (1994). Homophobia in sport: addressing the needs of lesbian and gay high school athletes. *High School Journal*, 77(2), 80–87.
- Griffin, P. (1998). *Strong women, deep closets: Lesbians and homophobia in sport*. Champaign, IL: Human Kinetics.
- Guegan, J., Moliner, P., & Vidal, J. (2013, June 10). Enquête en ligne et masquage/démasquage des opinions sensibles : une autre approche des effets de contexte. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*. PUG.
- Guillet, E., Sarrazin, P., Fontayne, P., & R., B. J. (2006). Understanding female sport attrition in a stereotypical male sport within the framework of Eccles's expectancy-value model. *Psychology of Women Quarterly*, 30, 358–368.
- Guimelli, C. (2009). Normativité, représentations sociales et stratégies de masquage. In M.-L. Rouquette (Ed.), *La pensée sociale* (pp. 121–135). Paris: ERES.
- Guimelli, C., & Deschamps, J.-C. (2000). Effets de contextes sur la production d'associations verbales - le cas des représentations sociales des Gitans. *Cahier Internationaux de Psychologie Sociale*, 47-48, 44–54.

- Guindon, M. H., Green, A. G., & Hanna, F. J. (2003). Intolerance and psychopathology: Toward a general diagnosis for racism, sexism, and homophobia. *American Journal of Orthopsychiatry*, 73(2), 167–176. doi:10.1037/0002-9432.73.2.167
- Gury, C. (1999). *L'honneur ratatiné d'une athlète lesbienne en 1930*. Paris: Kimé.
- Guyonnaud, J.-P. (2003). De l'homosexualité à l'homophobie. *Imaginaire & Inconscient*, 10, 73–79.
- Haddock, G., & Zanna, M. P. (1998). Evaluation Thermometer measure for assessing attitudes toward gay men. In C. M. Davis, W. L. Yarber, R. Bauserman, G. Schreer, & S. L. Davis (Eds.), *Handbook of sexuality-related measures* (pp. 381–382). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Halbert, C. (1997). Tough enough and woman enough: stereotypes, discrimination, and impression management among women professional boxers. *Journal of Sport & Social Issues*, 21, 7–36.
- Harry, J., & Joseph, H. (1995). Sports ideology, attitudes toward women, and anti-homosexual attitudes. *Sex Roles*, 32(1), 109–116.
- Hayes, B. C. (1995). Religious identification and moral attitudes: The British case. *British Journal of Sociology*, 46, 457–474.
- Héas, S., Bodin, D., Robène, L., Meunier, D., & Blumrodt, J. (2006). Sports et publicités imprimées dans les magazines en France : une communication masculine dominante et stéréotypée. *Etudes de Communication*, 29, 131–156.
- Héas, S., Ferez, S., Kergoat, R., Bodin, D., & Robène, L. (2009). Violences sexistes et sexuelles dans les sports : exemples de l'humour et de l'insulte. *Genre, Sexualité & Société*, 1.
- Hebl, M. R., Law, Charlie, L., & King, E. (2013). Heterosexism. In J. F. Dovidio, M. Hewstone, P. Glick, & V. M. Esses (Eds.), *Prejudice, Stereotyping and Discrimination* (pp. 345–360). London.

- Hegarty, P. (2002). "It's not a choice, it's the way we're built": symbolic beliefs about sexual orientation in the US and Britain. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 12(3), 153–166. doi:10.1002/casp.669
- Heinze, J. E., & Horn, S. S. (2009). Intergroup contact and beliefs about homosexuality in adolescence. *Journal of Youth and Adolescence*, 38(7), 937–51. doi:10.1007/s10964-009-9408-x
- Hekma, G. (1998). "As long as they don't make an issue of it...": Gay men and lesbians in organised sports in The Netherlands. *Journal of Homosexuality*, 35(1), 1–23.
- Henley, N. M., & Pincus, F. (1978). Interrelationship of sexist, racist and anti-homosexual attitudes. *Psychological Report*, 10, 1–21.
- Herek, G. M. (1984). Attitudes toward lesbians and gay men: A factor analytic study. *Journal of Homosexuality*, 10, 39–51.
- Herek, G. M. (1987). Religious orientation and prejudice: A comparison of racial and sexual attitudes. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 13(1), 34–44.
- Herek, G. M. (1988). Heterosexuals' attitudes toward lesbians and gay men: Correlates and gender differences. *Journal of Sex Research*, 25, 451–477.
- Herek, G. M. (1994). Assessing heterosexuals attitudes toward lesbians and gay men: A review of empirical research with the ATLG scale. In B. Greene & G. Herek (Eds.), *Psychological perspectives on lesbian and gay issues, v. 1: Lesbian and gay psychology: Theory, research and clinical applications*. Newbury Park, CA: Sage.
- Herek, G. M. (2000). The Psychology of Sexual Prejudice. *Current Directions in Psychological Science*, 9(1), 19–22. doi:10.1111/1467-8721.00051
- Herek, G. M. (2002). Gender gaps in public opinion about lesbians and gay men. *Public Opinion Quarterly*, 66, 40–66.
- Herek, G. M. (2004). Beyond "Homophobia": Thinking About Sexual Prejudice and Stigma in the Twenty-First Century. *Sexuality Research & Social Policy*, 1(2), 6–24.

- Herek, G. M., & Belkin, A. (2005). Sexual Orientation and Military Service : Prospects for Organizational and Individual Change in the United States. In T. W. Britt, A. B. Adler, & C. A. Castro (Eds.), *Military life: The psychology of serving in peace and combat* (pp. 119–142). Westport, CT: Praeger Security International.
- Herek, G. M., & Capitanio, J. P. (1995). Black heterosexuals' attitudes toward lesbians and gay men in the United States. *The Journal of Sex Research*, 32(2), 95–105.
- Herek, G. M., & Capitanio, J. P. (1999). Sex Differences in How Heterosexuals Think About Lesbians and Gay Men: Evidence From Survey Context Effects. *The Journal of Sex Research*, 36(4), 349–360.
- Herek, G. M., Cogan, J. C., & Gillis, J. R. (2009). Internalized Stigma Among Sexual Minority Adults: Insights From a Social Psychological Perspective. *Journal of Counseling Psychology*, 56(1), 32–43. doi:10.1037/a0014672.supp
- Herek, G. M., & Glunt, E. K. (1993). Interpersonal contact and heterosexuals' attitudes toward gay men: Results from a national survey. *The Journal of Sex Research*, 30(3), 239–244.
- Herek, G. M., & Gonzalez-Rivera, M. (2006). Attitudes Toward Homosexuality Among U.S. Residents of Mexican Descent. *The Journal of Sex Research*, 43(2), 122–135.
- Hinrichs, D. W., & Rosenberg, P. J. (2002). Attitudes toward gay, lesbian, and bisexual persons among heterosexual liberal arts college students. *Journal of Homosexuality*, 43(1), 61–84.
- Hooghe, M. (2011). The impact of gendered friendship patterns on the prevalence of homophobia among belgian late adolescents. *Archives of Sexual Behavior*, 40(3), 543–50. doi:10.1007/s10508-010-9635-y
- Hooghe, M., Claes, E., Harell, A., Quintelier, E., & Dejaeghere, Y. E. T.-2010/04/15. (2010). Anti-Gay Sentiment Among Adolescents in Belgium and Canada: A comparative Investigation into the Role of Gender and Religion. *Journal of Homosexuality*, 57(3), 384–400.

- Hooper, C. (2001). *Manly States: Masculinities, International Relations, and Gender Politics* (p. 297). Columbia University Press.
- Horn, S. S. (2006). Heterosexual adolescents' and young adults' beliefs and attitudes about homosexuality and gay and lesbian peers. *Cognitive Development, 21*(4), 420–440.
doi:10.1016/j.cogdev.2006.06.007
- Hourcade, N., Lestrelin, L., & Mignon, P. (2010). *Le livre vert du supportérisme*. Ministère des Sports.
- Howell, D. C. (2009). *Méthodes statistiques en sciences humaines [Broché]* (2nd ed., p. 762). Bruxelles: De Boeck.
- Hudson, W., & Ricketts, W. (1980). A strategy for the measure of homophobia. *Journal of Homosexuality, 5*, 357–372.
- Ingen, C. van. (2004). Therapeutic landscapes and the regulated body in the Toronto Front Runners. *Sociology of Sport Journal, 21*(3), 253–269.
- INSERM. (2008). *Activité physique : Contextes et effets sur la santé* (p. 826). Paris: Les éditions INSERM. Retrieved from
<http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/97/?sequence=9>
- Irwin, P., & Thompson, N. L. (1977). Acceptance of the rights of homosexuals: A social profile. *Journal of Homosexuality, 3*, 107–121.
- Jacobson, D. (2013). Building your Youth Soccer Organization's Culture. *Soccer Journal, 58*(2), 22.
- Janus, A. L. (2010). The Influence of Social Desirability Pressures on Expressed Immigration Attitudes. *Social Science Quarterly, 91*(4), 928–946.
- Jellison, J. M., & Green, J. (1981). A self-presentation approach to the fundamental attribution error: The norm of internality. *Journal of Personality and Social Psychology, 40*(4), 639–649.

- Jensen, L., Gambles, D., & Olsen, J. (1988). Attitudes Toward Homosexuality: a Cross Cultural Analysis of Predictors. *International Journal of Social Psychiatry*, 34(1), 47–57. doi:10.1177/002076408803400107
- Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales* (p. 447). Paris: PUF.
- Jones, J. M., Dovidio, J. F., & Vietze, D. L. (2013). *The Psychology of Diversity: Beyond Prejudice and Racism* (p. 432). Chichester: Wiley-Blackwell.
- Jones, L., & McCarthy, M. (2010). Mapping the landscape of gay men's football . *Leisure Studies*, 29(2), 161–173.
- Jones, M. K., & Sullivan, G. (2002). Psychiatric disorder or straight prejudice? The role of education in overcoming homophobia. *Journal of Gay & Lesbian Services*, 14(2), 95–105.
- Jowett, S., & Poczwadowski, A. (2008). Comprendre la relation entraîneur-entraîné. In S. Jowett & D. Lavalée (Eds.), *Psychologie sociale du sport*. Bruxelles: De Boeck.
- Kahane, L., Longley, N., & Simmons, R. (2013). The Effects of Coworker Heterogeneity on Firm-Level Output: Assessing the Impacts of Cultural and Language Diversity in the National Hockey League. *Review of Economics and Statistics*, 95(1), 302–314. doi:10.1162/REST_a_00221
- Kauer, K., & Krane, V. (2006). “Scary dykes” and “feminine queens”: Stereotypes and female collegiate athletes. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 15, 42–55.
- Kelley, J. (2001). Attitudes towards homosexuality in 29 nations. *Australian Social Monitor*, 4(1), 15–22.
- Kelman, H. (1958). Compliance, identification, and internalization three processes of attitude change. *The Journal of Conflict Resolution*, 2(1), 51–60.
- Kimmel, M. (1994). Masculinity as homophobia: Fear, shame and silence in the construction of gender identity. In H. Brod & M. Kaufman (Eds.), *Theorizing masculinities*. Thousand Oaks, CA: Sage.

- Kite, M. E. (1984). Sex differences in attitudes toward homosexuals: A meta-analytic review. *Journal of Homosexuality*, 10(1-2), 69–81.
- Kite, M. E., Deaux, D., & Deaux, K. (1986). Attitudes toward Homosexuality: Assessment and Behavioral Consequences. *Basic and Applied Social Psychology*, 7(2), 137–162.
doi:10.1207/s15324834basp0702_4
- Kock, N. (2010). Using WarpPLS in e-collaboration studies: An overview of five main analysis steps. *International Journal of E-Collaboration*, 6(4), 1–11.
- Kock, N. (2014). Advanced mediating effects tests, multi-group analyses, and measurement model assessments in PLS-based SEM. *International Journal of E-Collaboration*, 10(3), 1–13.
- Koivula, N. (1995). Ratings of gender appropriateness of sports participation: Effects of gender-based schematic processing. *Sex Roles*, 33(7-8), 543–557.
doi:10.1007/BF01544679
- Koivula, N. (2001). Perceived characteristics of sports categorized as gender-neutral, feminine and masculine. *Journal of Sport Behavior*, 24, 377–393.
- Kopay, D., & Young, P. (1977). *The David Kopay Story: An extraordinary self revelation*. New York: Arbor House.
- Krane, V. (1997). Homonegativism experienced by lesbian collegiate athletes. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 6(2), 141–163.
- Krane, V., Choi, P. Y. L., Baird, S. M., Aimar, C. M., & Kauer, K. J. (2004). Living the Paradox : Female Athletes Negotiate Femininity and Muscularity, 50(March).
- Lacerda, M., Pereira, C., & Camino, L. (2002). Um estudo sobre as formas de preconceito contra homossexuais na perspectiva das representações sociais. *Psicologia: Reflexao E Critica*, 15(1), 165–178.
- Lagrange, H. (2010). *Le déni des cultures*. Paris: Seuil.

- Lagrange, H. (2013). *En terre étrangère : Vies d'immigrés du Sahel en Val de Seine* (p. 337). Paris: Seuil.
- Lagrange, H., & Lhomond, B. (1997). *L'entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida. Recherches*. Paris: Editions La Découverte.
- Lajeunesse, S. L. (2008). *L'épreuve de la masculinité : Sport, rituels et homophobie*. Béziers: H&O.
- LaMar, L., & Kite, M. (1998). Sex differences in attitudes toward gay men and lesbians: A multidimensional perspective. *Journal of Sex Research*, 35(2), 189–196.
- Lamont-Mills, A., & Christensen, S. A. (2006). Athletic identity and its relationship to sport participation levels. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 9(6), 472–478.
- Lamy, B. (1990). La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique: une analyse bibliographique. *Sociétés Contemporaines*, 1, 113–136.
- Lawrence, S. M. (2005). African American Athletes' Experiences of Race in Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 40(1), 99–110.
doi:10.1177/1012690205052171
- Le Bras, H. (2007). Quelles statistiques ethniques? *L'Homme*, 184, 7–24.
- Lee, J., Kane, J., Drane, D., & Kane, R. (2009). Seeing is believing: Using film for teaching issues of diversity in sport. *Journal of Hospitality, Leisure, Sport & Tourism Education*, 8(1).
- Légal, J.-B., & Delouée, S. (2008). *Stéréotypes, préjugés et discrimination* (p. 127). Paris: Dunod.
- Lemaire, Y. (2009). *“Je suis le seul joueur de foot homo.”* Paris: Pédro Torres.
- Lenskyj, H. J. (1991). Combating homophobia in sport and physical education. *Sociology of Sport Journal*, 8(1), 61–69.

- Lenskyj, H. J. (1992). Unsafe at home base: Women's experiences of sexual harassment in university sport and physical education. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 1(1), 19–33.
- Lévêque, M. (2005). *Psychologie du métier d'entraîneur* (p. 188). Paris: Vuibert.
- Lewin, K. (1973). *Resolving social conflicts: selected papers on group dynamics* (p. 230). Michigan: Souvenir Press.
- Leyens, J.-P. (2012). *Sommes-nous tous racistes ? : Psychologie des racismes ordinaires* (p. 164). Editions Mardaga.
- Lim, V. (2002). Gender differences and attitudes toward homosexuality. *Journal of Homosexuality*, 43, 85–97.
- Lin, X., Bryant, C., & Boldero, J. (2010). Measures for Assessing Student Attitudes Toward Older People. *Educational Gerontology*, 37(1), 12–26. doi:10.1080/03601270903534796
- Lingiardi, V., Falanga, S., & Augelli, A. (2005). The evaluation of homophobia in an italian sample. *Archives of Sexual Behavior*, 34(1), 81–93.
- Liotard, P. (2008). Les fonctions éducatives de l'homophobie dans le sport. In P. Liotard (Ed.), *Sport et homosexualités*. Carnon: Quasimodo & fils.
- Long, S. L., Mollen, D., & Smith, N. G. (2011). College Women's Attitudes Toward Sex Workers. *Sex Roles*, 66(1-2), 117–127. doi:10.1007/s11199-011-0088-0
- Lottes, I. L., & Kuriloff, P. J. (1992). The effects of gender, race, religion, and political orientation on the sex role attitudes of college freshmen. *Adolescence*, 27(107), 675–88.
- Louganis, G. (2006). *Breaking the surface*. New York: Penguin Books.
- Louveau, C. (1996). Sport masculin/sport féminin : intérêt et apport de l'analyse couplée. In P. Arnaud & T. Terret (Eds.), *Histoire du sport féminin* (Vol. 2). Paris: L'Harmattan.
- Louveau, C., & Bohuon, A. (2005). Le test de féminité, analyseurs du procès de virilisation fait aux sportives. In T. Terret (Ed.), *Sport et Genre* (Vol. 1). Paris: L'Harmattan.

- Luck, O., & Schäfer, R. (2004). Warten auf das Coming-out. *Spiegel*. Retrieved from <http://www.spiegel.de/sport/fussball/0,1518,324932-3,00.html>
- Luu, T. D., & Bartsch, R. A. (2011). Relationship Between Acculturation and Attitudes Toward Gay Men and Lesbians in the Vietnamese American Community. *Journal of Applied Social Psychology*, 41(11), 2621–2633. doi:10.1111/j.1559-1816.2011.00840.x
- MacCoun, R. J. (1996). Sexual Orientation and military cohesion: A critical review of the evidence. In G. M. Herek, J. B. Jobe, & R. Carney (Eds.), *Out in force: Sexual orientation and the military* (pp. 157–176). Chicago: University of Chicago Press.
- Martel, F. (2008). *Le rose et le noir : Les homosexuels en France depuis 1968. Essais*. Paris: Seuil.
- Mata, J., Ghavami, N., & Wittig, M. A. (2010). Understanding Gender Differences in Early Adolescents' Sexual Prejudice. *The Journal of Early Adolescence*, 30(1), 50–75. doi:10.1177/0272431609350925
- Matteo, S. (1988). The effect of gender-schematic processing on decisions about sex-inappropriate sport behavior. *Sex Roles*, 18(1-2), 41–58. doi:10.1007/BF00288016
- McClelland, K., & Linnander, E. (2006). The Role of Contact and Information in Racial Attitude Change among White College Students. *Sociological Inquiry*, 76(1), 81–115. doi:10.1111/j.1475-682X.2006.00145.x
- McCormack, M. (2011). The declining significance of homophobia for male students in three sixth forms in the south of England. *British Educational Research Journal*, 37, 337–353. doi:10.1080/01411921003653357
- McCormack, M., & Anderson, E. D. (2010). “It’s just not acceptable any more’: The erosion of homophobia and the softening of masculinity at an English sixth form. *Sociology*, 44, 843–859. doi:10.1177/0038038510375734
- McFarland, S. G. (1989). Religious Orientations and the Targets of Discrimination. *Journal of Scientific Study of Religion*, 28(324-336).

- Mennesson, C. (2000). “Hard” women and “soft” women. The social construction of identities among female boxers. *International Review for the Sociology of Sport*, 31, 185–202.
- Mennesson, C., & Clément, J.-P. (2003). Homosociability and Homosexuality: The Case of Soccer Played by Women. *International Review for the Sociology of Sport*, 38(3), 311–330. doi:10.1177/10126902030383004
- Messner, M. A., & Sabo, D. F. (1990). *Sport, men and the gender role: Critical feminist perspectives*. Champaign, IL: Human Kinetics.
- Messner, M. A., & Sabo, D. F. (1994). *Sex, violence and power in sports: Rethinking masculinity*. Freedom, CA: The Crossing Press.
- Mette, A., Décamps, G., & Lecigne, A. (2011). Validation du questionnaire d’identité sportive (AIMS) et intérêts pour les psychologues de la santé. In *Congrès de Psychologie de la Santé de Langue Française*. Chambéry.
- Mette, A., Décamps, G., Lecigne, A., & Rault, A. (2013). *Analyse de l’homophobie dans le football professionnel*. Retrieved from <http://www.psychologie-du-sport.com/homophobie-dans-le-football/>
- Mette, A., Durrieu, A., & Fruchet, N. (2011). *Rapport d’enquête : Etat des lieux de l’homophobie dans le sport Aquitain*. DRJSCS Aquitaine.
- Mette, A., Lecigne, A., Lafont, L., & Décamps, G. (2012). Evaluation des attitudes des sportifs français envers les homosexuels : Effets du genre et du type de sport. *STAPS*, 96-97(2-3), 157–1.
- Miller, D. T., & McFarland, C. (1987). Pluralistic ignorance: When similarity is interpreted as dissimilarity. *Journal of Personality & Social Psychology*, 53(2), 298–305.
- Minard, R. D. (1952). Race Relationships in the Pocahontas Coal Field. *Journal of Social Issues*, 8(1), 29–44. doi:10.1111/j.1540-4560.1952.tb01592.x

- Ministère-Des-Sports. (2011). Installation du comité permanent de lutte contre les discriminations. Retrieved from <http://www.sports.gouv.fr/index/communication/a-la-une-846/lutte-contre-les-discriminations-4349>
- Miracle, A. W. (1981). Factors Affecting Interracial Cooperation: A Case Study of a High School Football Team. *Human Organization*, 40(2), 150–154.
- Monteith, M. J., Deneen, N. E., & Tooman, G. D. (1996). The Effect of Social Norm Activation on the Expression of Opinions Concerning Gay Men and Blacks. *Basic and Applied Social Psychology*, 18(3), 267–288. doi:10.1207/s15324834basp1803_2
- Monto, M. A., & Supinski, J. (2013). Discomfort with Homosexuality: A New Measure Captures Differences in Attitudes Toward Gay Men and Lesbians. *Journal of Homosexuality*. doi:10.1080/00918369.2014.870816
- Moreau, Y., Lacassagne, M.-F., & Minondo, B. (2011). L'analyse discursive des stéréotypes de rôles de genre en contexte rugbystique. In P. Castel, E. Salès-Wuillemin, & M.-F. Lacassagne (Eds.), *Psychologie sociale - Communication - Langage* (pp. 73–81). Paris: De Boeck.
- Morrison, M. A., & Morrison, T. G. (2002). Development and validation of a scale measuring modern prejudice toward gay men and lesbian women. *Journal of Homosexuality*, 43, 15–37.
- Moscovici, S. (1961). *La Psychanalyse, son image et son public* (p. 512). Paris: PUF.
- Mosher, W. D., Chandra, A., & Jones, J. (2005). Sexual behavior and selected health measures : men and women 15-44 years of age, United States 2002. Retrieved from <http://www.cdc.gov/nchs/data/ad/ad362.pdf>
- Muller, L. (2006). La pratique sportive en France, reflet du milieu social. In *Données sociales : la société française*. Retrieved from www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06zu.pdf
- Munroe, K., Estabrooks, P., Dennis, P., & Carron, A. V. (1999). A Phenomenological Analysis of Group Norms in Sport Teams. *The Sport Psychologist*, 13, 171–182.

- Naït-Balk, B., & Assouline, F. (2010). *Un homo dans la cité*. Paris: Calmann-Lévy.
- Negy, C., & Eisenman, R. (2005). A comparison of African American and white college students' affective and attitudinal reactions to lesbian, gay, and bisexual individuals: an exploratory study. *Journal of Sex Research*, 42(4), 291–298.
doi:10.1080/00224490509552284
- Ng, C. G., Tan, L. K., Gill, J. S., Koh, O. H., Jambunathan, S., Pillai, S. K., & Sidi, H. (2013). Reliability and validity of the Malay version of Attitudes toward Lesbians and Gay Men (MVATL/MVATG): A study on a group of medical students in Malaysia. *Asia-Pacific Psychiatry*, 5, 118–122. doi:10.1111/appy.12056
- O'Brien, K. S., Shovelton, H., & Latner, J. D. (2012). Homophobia in physical education and sport: The role of physical/sporting identity and attributes, authoritarian aggression, and social dominance orientation. *International Journal of Psychology*, 48(5), 891–899.
doi:10.1080/00207594.2012.713107
- O'Donohue, W., & Caselles, C. E. (1993). Homophobia: Conceptual, definitional, and value issues. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 15(3), 177–195.
doi:10.1007/BF01371377
- Papageorgiou, A., & Boge, U. (1996). Motive und Einstellungen von homosexuellen Volleyballern. In *Volleyball 96 - Facetten des Spiels. 22. Symposium des Dt. Volleyball Verbands 1996*.
- Pearson, A. R., Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (2009). The Nature of Contemporary Prejudice: Insights from Aversive Racism. *Social and Personality Psychology Compass*, 3(3), 314–338. doi:10.1111/j.1751-9004.2009.00183.x
- Pereira, A., Monteiro, M. B., & Camino, L. (2009). Social norms and prejudice against homosexuals. *The Spanish Journal of Psychology*, 12(2), 576–84.
- Pétard, J.-P. (2007). *Psychologie sociale* (2ème édit., p. 480). Paris: Editions Bréal.
- Pettigrew, T. F. (1958). Personality and sociocultural factors in intergroup attitudes: a cross-national comparison. *The Journal of Conflict Resolution*, 2(1), 29–42.

- Pettigrew, T. F., & Meertens, R. W. (1995). Subtle and blatant prejudice in western Europe. *European Journal of Social Psychology*, 25(1), 57–75. doi:10.1002/ejsp.2420250106
- Pettigrew, T. F., & Tropp, L. R. (2006). A meta-analytic test of intergroup contact theory. *Journal of Personality and Social Psychology*, 90(5), 751–783.
- Petty, R. E., & Cacioppo, J. T. (1981). *Attitudes and Persuasion--Classic and Contemporary Approaches*. Co, U.S.: Brown (William C.).
- Petty, R. E., & Krosnick, J. A. (1981). *Attitudes and Persuasion: Classic and Contemporary Approaches*. Mahwah, N-J: Lawrence Erlbaum.
- Picaud, M. F. (2008). 1986-2006 : vingt ans de mouvement sportif gay et lesbien en France. In P. Liotard (Ed.), *Sport et homosexualités* (pp. 43–62). Carnon: Quasimodo & fils.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives Pratiques, représentations et mythes sportifs* (p. 287). Paris: PUF.
- Poteat, V. P., & Anderson, C. J. (2012). Developmental changes in sexual prejudice from early to late adolescence: The effects of gender, race, and ideology on different patterns of change. *Developmental Psychology*, 48(5), 1403–1415.
- Poteat, V. P., Espelage, D. L., & Green Jr., H. D. (2007). The socialization of dominance: Peer group contextual effects on homophobic and dominance attitudes. *Journal of Personality & Social Psychology*, 92(6), 1040–1050.
- Poteat, V. P., Espelage, D. L., & Koenig, B. W. (2009). Willingness to remain friends and attend school with lesbian and gay peers: relational expressions of prejudice among heterosexual youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 38(7), 952–62. doi:10.1007/s10964-009-9416-x
- Pouliquen, G. (2007). *Sport, homophobie et présentation de soi : Stratégies de gestion du label lesbien dans le handball, le football et le rugby féminins*. (P. Liotard, Ed.) STAPS. Lyon 1, Lyon.

- Pouliquen, G. (2008). L'Homophobie dans trois sports collectifs pratiqués par des femmes (football, handball, rugby). In P. Liotard (Ed.), *Sport et homosexualités*. Carnon: Quasimodo & fils.
- Prentice, D. A., & Miller, D. T. (1993). Pluralistic ignorance and alcohol use on campus: Some consequences of misperceiving the social norm. *Journal of Personality & Social Psychology*, 64(2), 243–256. doi:<http://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0022-3514.64.2.243>
- Pronger, B. (1990). Gay Jocks: A Phenomenology of Gay Men in Athletics. In M. Messner & D. Sabo (Eds.), *Sport, men, and the gender order* (pp. 141–152). Champaign, IL: Human Kinetics.
- Pronger, B., Messner, M., Sykes, H., & Anderson, E. D. (2001). Trailblazing: The true story of America's first openly gay track coach. *Sociology of Sport Journal*, 18(4), 463–480.
- Pugnière, J.-M. (2011). *L'orientation sexuelle, facteur de suicide et de conduites à risque chez les adolescents et les jeunes adultes ? : l'influence de l'homophobie et de la victimation homophobe en milieu scolaire*. Université Toulouse 2.
- Py, J., & Somat, A. (1991). Normativité, conformité et clairvoyance : leurs effets sur le jugement évaluatif dans un contexte scolaire. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule, & J.-M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (pp. 167–193). Delachaux et Niestlé.
- Raja, S., & Stokes, J. P. (1998). Assessing Attitudes Toward Lesbians and Gay Men: The Modern Homophobia Scale. *International Journal of Sexuality and Gender Studies*, 3(2), 113–134. doi:[10.1023/A:1023244427281](https://doi.org/10.1023/A:1023244427281)
- Ravel, B., & Rail, G. (2006). The Lightness Of Being 'Gaie': Discursive Constructions of Gender and Sexuality in Quebec Women's Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 41(3), 395–412. doi:[10.1177/1012690207080239](https://doi.org/10.1177/1012690207080239)
- Ravel, B., & Rail, G. (2008). “Je joue au hockey et je suis gaie, mais ne me traite pas de butch!” : le paradoxe montréalais. In P. Liotard (Ed.), *Sport et homosexualités* (pp. 119–129). Carnon: Quasimodo & fils.

- Ravenel, L. (2005). Discours médiatique et identités territoriales du football. In R. Poli (Ed.), *Football et identités*. Neuchâtel: CIES.
- Remafedi, G., French, S., Story, M., Resnick, M., & Blum, R. (1998). The relationship between Suicide Risk and Sexual Orientation : Results of a Population-Based Study. *American Journal of Public Health*, 88(1), 57–60.
- Revenin, R. (2007). Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006). *Genre & Histoire*, (1). Retrieved from <http://genrehistoire.revues.org/219>
- Riolo, D. (2013). *Racaille football club* (p. 156). Paris: Hugo Sport.
- Ronzier, E. (2012). *Rapport sur l'homophobie 2012* (Vol. 16). Paris: SOS Homophobie.
- Roper, E. A., & Halloran, E. (2007). Attitudes Toward Gay Men and Lesbians Among Heterosexual Male and Female Student-Athletes. *Sex Roles*, 57, 919–928.
doi:10.1007/s11199-007-9323-0
- Rosenberg, M. J., & Hovland, C. I. (1960). Cognitive, affective and behavioral components of attitudes. In C. I. Hovland & M. J. Rosenberg (Eds.), *Attitude Organization and Change*. New Haven: Yale University Press.
- Rotella, R. J., & Murray, M. M. (1991). Homophobia, the World of Sports, and Sport Psychology Consulting. *The Sport Psychologist*, 5, 355–364.
- Roth-Bettoni, R. (2008). *L'homosexualité aujourd'hui. Les Essentiels Milan*. Paris: Editions Milan.
- Rouquette, M.-L. (2009). *La pensée sociale* (p. 248). Paris: Eres.
- Roussiau, N., & Bonardi, C. (2001). *Les représentations sociales: états des lieux et perspectives* (p. 250). Bruxelles: Mardaga.
- Rowatt, W. C., LaBouff, J., Johnson, M., Froese, P., & Tsang, J.-A. (2009). Associations among religiousness, social attitudes, and prejudice in a national random sample of American adults. *Psychology of Religion and Spirituality*, 1(1), 14–24.

- Royer, M. (2010). Sports et Homosexualités, c'est quoi le problème. CAPA.
- Sablik, E., & Mennesson, C. (2008). Homosexualité et sociabilité sportive. In *Sport et homosexualités*. Carnon: Quasimodo & Fils.
- Salès-Wuillemin, E., Stewart, I., & Dautun, M. (2004). Effets de l'activation d'une représentation sociale par l'attitude : étude expérimentale. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 61, 43–56.
- Sales-Wuillemin, E. (2008). Préjugés, stéréotypes et discriminations dans les relations interculturelles. In *Actes du colloque "Du ressenti au vécu des discriminations par les victimes"* (pp. 1–4). GIP Arifor, Châlons-en-Champagne. Retrieved from <http://www.prejudges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/sales.pdf>
- Saouter, A. (2001). L'espace homosexué du rugby: le masculin en questions. *Les Cahiers Du Genre*, 29, 83–100.
- Sartore, M. L., & Cunningham, G. B. (2009). Gender, Sexual Prejudice and Sport Participation: Implications for Sexual Minorities. *Sex Roles*, 60, 100–113 ST – Gender, Sexual Prejudice and Sport P. doi:10.1007/s11199-008-9502-7
- Sartore, M. L., & Cunningham, G. B. (2010). The Lesbian Label as a Component of Women's Stigmatization in Sport Organizations: An Exploration of Two Health and Kinesiology Departments. *Journal of Sport Management*, 24, 481–501.
- Schellenberg, E. G., Hirt, J., & Sears, A. (1999). Attitudes toward homosexuals among students at a Canadian university. *Sex Roles*, 40, 139–152.
- Schulte, L. J., & Battle, J. (2004). The relative importance of ethnicity and religion in predicting attitudes towards gays and lesbians. *Journal of Homosexuality*, 47(2), 127–142.
- Schwartz, J. P., & Lindley, L. D. (2005). "Religious Fundamentalism and Attachment: Prediction of Homophobia." *International Journal for the Psychology of Religion*, 15(2), 145–157. doi:10.1207/s15327582ijpr1502_3

- Senécal, J., Loughhead, T. M., & Bloom, G. A. (2008). A Season-Long Team-Building Intervention: Examining the Effect of Team Goal Setting on Cohesion. *Journal of Sport & Exercise Psychology*, 30, 186–199.
- Sherif, M. (1966). In *Common Predicament: Social Psychology of Intergroup Conflict and Cooperation* (p. 192). Boston: Houghton Mifflin comp.
- Sherrod, D., & Nardi, P. M. (1998). Homophobia in the courtroom: An assesment of biases against gay men and lesbians in a multiethnic sample of potential jurors. In G. M. Herek (Ed.), *Stigma and sexual orientations: understanding prejudice against lesbians, gay men, and bisexuals*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Simmons, R., & DiMarco, D. (2005). *Out of Bounds: Coming Out of Sexual Abuse, Addiction, and My Life of Lies in the NFL Closet*. Carroll & Graf Publishers Inc.
- Simon, P. (1999). L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945. In P. Dewitte (Ed.), *Immigration et intégration : Etat des savoirs*. Paris: La Découverte.
- Simon, P. (2003). Les sciences sociales françaises face aux catégories ethniques et raciales. *Annales de Démographie Historique*, 1, 111–130.
- Smith, D. G. (1995). Organizational implications of diversity in higher education. In M. et al. Chemers (Ed.), *Diversity in Organizations*. Newbury Park, CA: Sage.
- Smith, I., Oades, L., & McCarthy, G. (2012). Homophobia to heterosexism: constructs in need of re-visitation. *Gay and Lesbian Issues and Psychology Review*, 8(1), 34–44.
- Smith, K. T. (1971). Homophobia: a tentative of personnality profil. *Psychological Reports*, 29, 1091–1094.
- Sokora, A., & Bergier, J. (2011). Sense of Gender Identity in Women Practicing Football with Consideration of the Formation. *Sport Tourism*, 18, 45–58.
- Sollers, P. (2001). *Eloge de l'infini* (p. 1184). Paris: Gallimard.

- Southall, R. M., Anderson, E. D., Nagel, M. S., Polite, F. G., & Southall, C. (2011). An investigation of ethnicity as a variable related to US male college athletes' sexual-orientation behaviours and attitudes. *Ethnic & Racial Studies*, 34, 293–313. doi:10.1080/01419870.2010.495409
- Southall, R. M., Nagel, M. S., Anderson, E. D., Polite, F. G., & Southall, C. (2009). An Investigation of Male College Athletes' Attitudes toward Sexual-Orientations. *Journal of Issues in Intercollegiate Athletics*, (Special Issue), 62–77.
- Spencer, C. (1995). *Histoire de l'homosexualité : De l'Antiquité à nos jours* (p. 472). Paris: Le Pré aux Clercs.
- Steffens, M., & Wagner, C. (2004). Attitudes toward lesbians, gay men, bisexual women, and bisexual men in Germany. *Journal of Sex Research*, 41(2), 137–149.
- Stoever, C. J., & Morera, O. F. (2007). A confirmatory factor analysis of the Attitudes Toward Lesbians and Gay Men (ATLG) measure. *Journal of Homosexuality*, 52(3-4), 189–209. doi:10.1300/J082v52n03_09
- Stratta, T. M. (1995). Cultural Inclusiveness in Sport—Recommendations from African American Women College Athletes. *Journal of Physical Education, Recreation & Dance*, 66(7), 52–56. doi:10.1080/07303084.1995.10607118
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. . In W. G. Austin & S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*. Monterey, CA: Brooks-Cole.
- Tamagne, F. (2006). Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 53, 7–31.
- Tarricone, D. (1999). *Relationship between homophobia and worldview with respect to attitudes and perceptions of women in sports*. Doctoral Dissertations. University of Connecticut. Retrieved from <http://digitalcommons.uconn.edu/dissertations/AAI9926298>
- Taylor, C. (2009). *Multiculturalisme : Différence et démocratie* (Champs ess., p. 139). Paris: Editions Flammarion.

- Terret, T. (2004). Sport et masculinité : une revue de questions. *STAPS*, 66, 209–225.
- Terret, T. (2005). *Sport et Genre* (Vol. 1). Paris: L'Harmattan.
- Terret, T. (2007). *Histoire du sport*. Paris: PUF.
- Tewksbury, M. (2006). *Inside Out: Straight Talk from a Gay Jock*. Mississauga, Ontario, CA: Wiley.
- The Governor's Commission on gay and Lesbian Youth. (1993). *Breaking the silence in schools and in families* (p. 68). Boston, MA. Retrieved from http://www.mass.gov/cgly/Education_Report.pdf
- Tin, L.-G. (2003). *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris: P.U.F.
- Tournois, J., Mesnil, F., & Kop, J.-L. (2000). Autoduperie et hétéroduperie : Un instrument de mesure de la désirabilité sociale. *European Review of Applied Psychology*, 50(1), 219–233.
- Tuaolo, E., & Rosengren, J. (2006). *Alone in the Trenches: My Life As a Gay Man in the NFL* (p. 288). Naperville, Illinois: Sourcebooks, Inc.
- Tuaolo, E., & Rosengren, J. (2007). *Alone in the Trenches: My Life as a Gay Man in the NFL*. Sourcebooks.
- UEFA, & FARE. (2006). Lutter contre le racisme dans le football interclubs. Tous contre le racisme.
- Vaidis, D. (2006). Attitude et comportement dans le rapport cause-effet : quand l'attitude détermine l'acte et quand l'acte détermine l'attitude. *Linx*, (54), 103–111.
doi:10.4000/linx.507
- Valla, J. P., Bergeron, L., Bérubé, J. J., Gaudet, N., Berthiaume, C., St.-Georges, M., ... Smolla, N. (1994). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes de 6 à 14 ans 1992: Vol. 1. Méthodologie*. *Journal of Abnormal Child Psychology* (Vol. 38, pp. 15–28). Montreal.

- Vallerand, R. J. (1989). Toward a methodology for the transcultural validation of psychological questionnaires: Implications for re. *Canadian Psychology*, 30(4), 662–380.
- Van de Meerendonk, B., Eisinga, R., & Felling, A. (2003). Application of Herek's Attitudes Toward Lesbians and Gay Men Scale in the Netherlands. *Psychological Reports*, 93, 265–275.
- Verdier, E., & Firdion, J.-M. (2003). *Homosexualités & Suicide* (pp. 123–138). Paris: H&O.
- Vicario, B. A., Liddle, B. J., & Luzzo, D. A. (2005). Role of values in understanding attitudes toward lesbians and gay men. *Journal of Homosexuality*, 49(1), 145–159.
- Waddell, T., & Schaap, D. (1996). *Gay Olympian : The Life and Death of Dr. Tom Wadell*. New-York: Alfred A. Knopf Inc.
- Walther, T. (2006). Kick it out : Homophobia in Football. Amsterdam: EGLSF. Retrieved from http://www.farenet.org/resources/EGLSF_Homophobia_in_Football_2006.pdf
- Weinberg, G. (1972). *Society and healthy homosexual*. New York: St. Martin's Press.
- Wellman, S., & Blinde, E. M. (1997). Homophobia in women's intercollegiate Basketball. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 6(2), 63–82.
- Welzer-Lang, D. (1994). La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie. In D. Welzer-Lang, P. Dutey, & M. Dorais (Eds.), *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*. Montréal: VLB.
- Wendling, T. (2005). Football ne rime pas toujours avec fait social total. In R. Poli (Ed.), *Football et identités. Les sentiments d'appartenance en question*. (pp. 123–138). Neuchâtel: CIES.
- Whitley, B. E., & Aegisdottir, S. (2000). The gender belief system, authoritarianism, social dominance orientation, and heterosexuals' attitudes toward lesbians and gay men. *Sex Roles*, 42(11), 947–967.

- Wills, G., & Crawford, R. (2000). Attitudes toward homosexuality in Shreveport-Bossier City, Louisiana. *Journal of Homosexuality*, 38(3), 97–116.
- Wolf-Wendel, L. E., Toma, J. D., & Morpew, C. C. (2000). *How Much Difference Is Too Much Difference: Perceptions of Homosexuality in Intercollegiate Athletics*. ASHE Annual Meeting Paper.
- Woodford, M. R., Silverschanz, P., Swank, E., Scherrer, K. S., & Raiz, L. (2012). Predictors of Heterosexual College Students' Attitudes Toward LGBT People. *Journal of LGBT Youth*, 9(4), 297–320. doi:10.1080/19361653.2012.716697
- Woog, D. (1998). *Jocks*. New York: Alyson Books.
- Worthington, R. L., Dillon, F. R., & Becker-Schutte, A. M. (2005). Development, Reliability, and Validity of the Lesbian, Gay, and Bisexual Knowledge and Attitudes Scale for Heterosexuals (LGB-KASH). *Journal of Counseling Psychology*, 52(1), 104–118.
- Wright, J., & Clarke, G. (1999). Sport, the media and the construction of compulsory heterosexuality. *International Review for the Sociology of Sport*, 34, 227–243.
- Wu, J., & Kwok, D. K. (2012). Psychometric properties of Attitudes Towards Lesbians and Gay Men Scale with Chinese university students. *Psychological Reports*, 110(2), 521–6.
- Yu, Y., Xiao, S., & Xiang, Y. (2011). Application and testing the reliability and validity of a modified version of Herek's attitudes toward lesbians and gay men scale in China. *Journal of Homosexuality*, 58(2), 263–74. doi:10.1080/00918369.2011.540182
- Zitek, E. M., & Hebl, M. R. (2007). The role of social norm clarity in the influenced expression of prejudice over time. *Journal of Experimental Social Psychology*, 43(6), 867–876. doi:10.1016/j.jesp.2006.10.010

Figures

Figure 1 : Niveaux d'analyses possibles des attitudes envers les homosexuels dans le cadre sportif traditionnel	63
Figure 2 : Comparaison des scores entre les hommes et les femmes pour ATG et ATL	118
Figure 3 : Synthèse des déterminants des attitudes envers les homosexuels obtenus à l'aide de régression linéaires hiérarchiques descendante	124
Figure 4: Moyennes obtenues par les hommes aux échelles ATG et ATL avec et sans technique de substitution	128
Figure 5 : Moyennes obtenues par les femmes aux échelles ATG et ATL avec et sans technique de substitution	129
Figure 6 : Représentation des attitudes envers les gays déclarées par les joueurs et par équipe (seules les équipes où au moins 8 joueurs ont participé sont représentées y compris les joueurs non hétérosexuels)	150
Figure 7 : Représentation des attitudes envers les lesbiennes déclarées par les femmes et par équipe (seules les équipes où au moins 8 joueuses ont participé sont représentées y compris les joueuses non hétérosexuelles)	151
Figure 8: Moyennes obtenues par les hommes footballeurs et les hommes du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL en évaluation classique	152
Figure 9: Moyennes obtenues par les hommes footballeurs et les hommes du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL avec la technique de substitution	152
Figure 10 : Illustration de la norme envers ATG à +1 et -1 écart type de la moyenne pour les footballeurs	153
Figure 11 : Modèle en équations structurelles pour ATG	157
Figure 12 : Modèle en équations structurelles pour ATL	158
Figure 13: Moyennes obtenues par les femmes footballeuses et du groupe contrôle aux échelles ATG et ATL	160
Figure 14: Moyennes obtenues par les femmes footballeuses et du groupe contrôle aux échelles ATG-sub et ATL-sub	160
Figure 15 : Illustration de l'expression des attitudes envers l'homosexualité et du processus d'influence interpersonnel au sein des groupes sportifs	170
Figure 16 : Répartition des attitudes envers les lesbiennes et les gays déclarées par les footballeurs hétérosexuels	257
Figure 17 : Répartition des attitudes envers les lesbiennes et les gays déclarées par les footballeuses hétérosexuelles	257

Tableaux

Tableau 1 : Illustration des différents déterminants des attitudes envers les homosexuels en référence aux niveaux de Doise (1982).....	50
Tableau 2 : Exemples d'études ayant opérationnalisés des techniques d'évaluation/substitution en lien avec les normes.....	81
Tableau 3 : Répartition de la population selon le genre et le sport pratiqué.....	104
Tableau 4 : Résultats des analyses factorielles pour les attitudes envers les lesbiennes (ATL), les attitudes envers les gays (ATG) et l'ensemble des attitudes envers les gays et les lesbiennes ATLG.....	107
Tableau 5 : Statistiques pour l'ensemble des participants, hommes et femmes aux échelles ATG et ATL.....	108
Tableau 6: Tests de comparaisons de moyennes pour ATL, ATG et ATLG entre sportifs, non sportifs et en fonction du genre des athlètes	108
Tableau 7 : Niveaux d'analyse des variables	113
Tableau 8 : Moyennes par item des attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les attitudes envers les gays (ATG) obtenues par les hommes et les femmes	117
Tableau 9 : Résultats obtenus par les hommes et les femmes aux échelles ATG, ATL, l'échelle d'identité sportive (IS) et le nombre d'amis et de membres de la famille homosexuels.....	117
Tableau 10 : synthèse des résultats significatifs pour les hommes obtenus à l'aide des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations	119
Tableau 11 : Modèles des régressions linéaires hiérarchiques évaluant l'effet des différents déterminants sur les attitudes envers les gays (ATG) et les lesbiennes (ATL) pour les sportifs	120
Tableau 12 : Synthèse des résultats significatifs pour les femmes obtenus à l'aide des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations	121
Tableau 13 : Modèles des régressions linéaires hiérarchiques évaluant l'effet des différents déterminants sur les attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les gays (ATG) pour les sportives	122
Tableau 14 : Niveaux d'analyse des variables	127
Tableau 15 : Synthèse des résultats obtenus pour les hommes en étude 1 et 2, tests de comparaisons de moyennes et de corrélations	130
Tableau 16 : Synthèse des résultats obtenus pour les femmes en étude 1 et 2, tests de comparaisons de moyennes et de corrélations	131
Tableau 17 : Niveaux d'analyse des variables	142
Tableau 18 : orientation sexuelle déclarée de l'ensemble de nos participants et moyenne des contacts avec des homosexuels	144
Tableau 19 : Moyennes des attitudes déclarées par les joueurs hétérosexuels	146

Tableau 20 : Scores obtenus par les footballeurs aux différentes attitudes individuelles et collectives.....	153
Tableau 21 : Répartition du nombre de répondants à +1 ou -1 écart type de la moyenne des attitudes envers ATG-sub et ATL-sub pour les hommes	154
Tableau 22 : Synthèse déterminants des normes et des attitudes envers les homosexuels obtenus pour les hommes à l'aide de tests de comparaisons de moyennes et de corrélations.....	155
Tableau 23 : Scores obtenus par les footballeuses aux différentes attitudes individuelles et collectives.....	161
Tableau 24 : Répartition du nombre de répondantes à +1 ou -1 écart type de la moyenne des attitudes envers ATG-sub et ATL-sub pour les femmes.....	161
Tableau 25 : synthèse des tests de comparaisons de moyennes et de corrélations pour les femmes	162
Tableau 26 : Moyennes par item des attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les attitudes envers les gays (ATG) obtenues par les hommes et les femmes hétérosexuels.....	255

Annexes

Annexe 1 : Propos référencés par le Paris Foot Gay dans son rapport d'activité 2012

2012
Florilège

Quelques citations trouvées dans la presse ou sur le net.

José Mourinho (lors d'un entraînement filmé par la télévision)



Et ces pédés (maricones), là, qui ne nous disent pas avec quel ballon on va jouer !

Voir notre communiqué, page XXX

David Douillet, alors ministre des sports (sur un plateau télé, pour expliquer sa phrase "...tous les hommes sont misogynes, sauf les tapettes.") :

"... c'est un langage qui, malheureusement, peut choquer aujourd'hui... c'est dans le langage commun... ça veut dire t'es pas courageux, t'es pas ceci, t'es pas cela ; ça n'a rien à voir avec l'homophobie."



Voir notre communiqué, page XXX

Joey Barton, joueur international anglais, dans SO FOOT :



"Beaucoup d'entraîneurs ont encore une attitude discriminatoire envers les joueurs homosexuels. Ils ont des idées archaïques et pensent qu'un joueur homosexuel peut troubler le vestiaire d'une équipe".

Federic Macheda, footballeur italien (sur Twitter) :

"Ferme ta gueule, stupide petit gay !"



Graeme Le Saux, ex joueur professionnel de Chelsea, dans SO FOOT :



" L'important ce n'est pas qu'il y ait ou non des homos sur les terrains de football. Ce qui compte c'est que, s'ils le sont, ils puissent s'épanouir dans le foot et savoir que la profession les soutiendra. Et pour le moment, ce n'est pas le cas. Il est temps que le foot affronte ses démons et dise nous allons défendre les joueurs quelle que soit leur couleur, leur religion ou leur sexualité"

Antonio Cassano, joueur international italien, lors d'une conférence de presse :

"C'est leur problème s'ils sont pédés. Tout cela ne me regarde pas, mais j'espère qu'il n'y en a pas en Nazionale."



Voir notre communiqué, page XXX



David Bême, journaliste, dans Doctissimo :

"On met souvent en avant l'intolérance des fans, mais une étude britannique révèle que 93% d'entre eux s'opposent à l'homophobie et supporteraient des joueurs gays."

Annexe 2 : Présentation des différentes définitions de l'homophobie

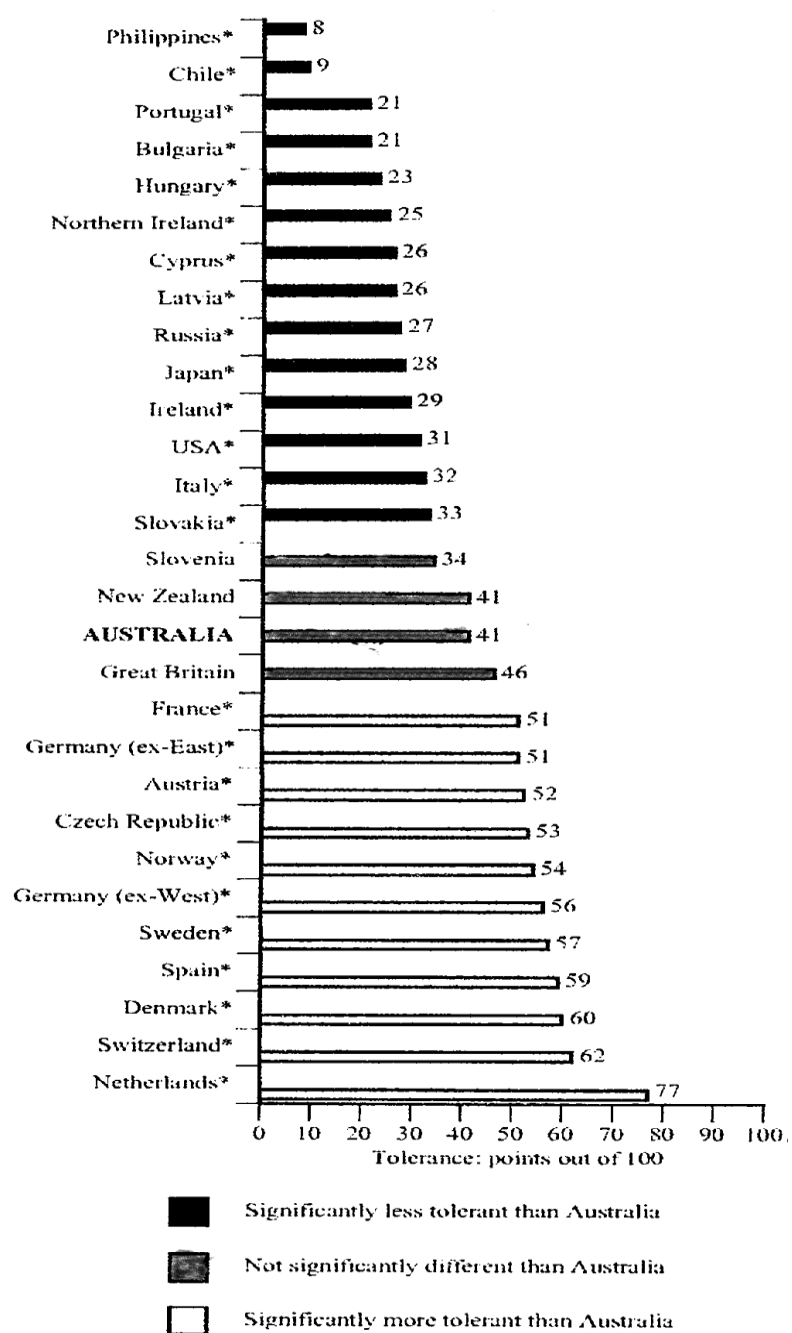
Définition recensées par Smith et al. (2012, pp. 2–3)

Author	Date	Definition
Weinberg	1960's	Heterosexual people's fear, contempt and hatred of LGB people.
Weinberg	1972	Heterosexual person's irrational fear and dread of being in close contact/quarters with LGB persons
Macdonald	1976	An irrational persistent fear and dread of homosexuals
Morin & Garfinkle	1978	An individual's irrational fear, as well as a cultural belief system that supports negative stereotypes about gay people
Hudson & Ricketts	1980	A uni-dimensional construct composed of several emotional responses (e.g. fear, anger, disgust) that persons experience while interacting with lesbian, gay, bisexual, transgender and questioning (LGBTQ) individuals
Fyfe	1983	Consists of negative attitudes, culture bound commitments to traditional sex roles and personality traits
Brittin	1990	Fear and dislike of lesbians and gay men
Adams et al.	1996	A construct that consists of negative attitudes, affect regulation and malevolence towards lesbians and gay men
Sears	1997	The prejudice, discrimination, harassment or acts of violence against sexual minorities, including lesbians, gay men, bisexuals, and transgendered persons, evidenced in a deep-seated fear or hatred of those who love and sexually desire those of the same sex.
Adam	1998	Negative attitudes toward lesbian, gay and (sometimes) bisexual people
Herek	2000	The marginalisation and disenfranchisement of lesbians and gay men.
Kritzing	2001	One way in which strict adherence to gender role stereotypes is enforced and gender oppression maintained.
Herek	2004	Refers to individual's beliefs and behaviours emanating from personal ideology. Individual or social ignorance or fear of gay and /or lesbian people. Homophobic actions can include prejudice, discrimination, harassment, and acts of violence and hatred.

Note: 'Definitions were obtained from a literature search which yielded 19 articles in 13 different journals with key words of 'homophobia and heterosexism'

Annexe 3 : Etude ISSP 1998-1999 rapportée par Kelley (2001)

Moyenne des scores de tolérance envers l'homosexualité obtenue par pays



Note: * indicates that this country is significantly different from Australia.

Annexe 4: Thématiques de recherches sur l'homosexualité dans le sport

Thématiques référencées par Brackenridge (2008)

THEME	CATEGORY OF LITERATURE							Sub-totals n (%)
	Lesbian n (%)	Women/ Femin inity n (%)	Gay n (%)	Men/ Mascu linity n (%)	Bisexual n (%)	Trans- sexuality n (%)	Mixed n (%)	
Biography	9 (1)		8 (1)		0 (0)	0 (0)	0 (0)	17 (2)
Health	1 (0)		2 (0)		0 (0)	0 (0)	6 (1)	9 (1)
Homophobia	24 (3)		6 (1)		0 (0)	0 (0)	27(4)	57 (8)
Identities	48 (7)	79 (11)	18 (3)	149 (21)	1 (0)	5 (1)	52 (7)	352 (50)
Media	25 (4)		27 (4)		0 (0)	0 (0)	24 (3)	76 (11)
Policy & management	10 (1)		3 (0)		0 (0)	14 (2)	54 (7)	81 (11)
Race	2 (0)		5 (1)		0 (0)	0 (0)	6 (1)	13 (2)
Teaching & coaching	11 (2)		1 (0)		0 (0)	0 (0)	19 (3)	31 (4)
Theory	46 (7)		4 (1)		0 (0)	0 (0)	25 (4)	75 (11)
Sub-totals	176 (25)	79 (11)	74 (11)	149 (21)	1 (0)	19 (3)	213 (30)	711 (100)

Annexe 5: Traduction du questionnaire ATLG-S

Attitudes envers les gays		Attitudes envers les femmes lesbiennes	
1	Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants <i>I think male homosexuals are disgusting</i>	1	Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société <i>Lesbians just can't fit into our society</i>
2	L'homosexualité masculine est une perversion <i>Male homosexuality is a perversion</i>	2	Les lois qui dictent la conduite sexuelle autorisée entre deux femmes devraient être abolies <i>State laws regulating private, consenting lesbian behavior should be loosened</i> <u>Item proposé</u> : Le mariage entre deux femmes devrait être autorisé
3	Comme pour les autres espèces, l'homosexualité masculine est une expression naturelle de la sexualité humaine. <i>Just as in other species, male homosexuality is a natural expression of sexuality in human men</i>	3	L'homosexualité féminine est une faute <i>Female homosexuality is a sin</i>
4	Les rapports sexuels entre deux hommes ne sont pas naturels <i>Homosexual behavior between two men is just plain wrong</i>	4	L'homosexualité féminine est une forme de sexualité inférieure <i>Female homosexuality is an inferior form of sexuality</i>
5	L'homosexualité masculine est un style de vie qui ne devrait pas être condamné <i>Male homosexuality is merely a different kind of lifestyle that should not be</i>	5	Les femmes lesbiennes sont malades <i>Lesbians are sick</i>

Annexe 6 : Echelle de Désirabilité Sociale

Lisez chaque énoncé et indiquez s'il est vrai ou faux, en ce qui vous concerne.

1. Je trouve parfois difficile de continuer à travailler si on ne m'encourage pas.
2. Je sens parfois de la rancœur quand je ne peux pas faire les choses à ma façon.
3. À quelques occasions, il m'est arrivé de renoncer à ce que j'avais entrepris parce que je ne croyais pas avoir les habiletés nécessaires.
4. Quelques fois, j'ai eu envie de me rebeller contre des gens qui exercent l'autorité même si je savais qu'ils avaient raison.
5. Peu importe la personne qui me parle, j'écoute toujours très bien.
6. Il m'est déjà arrivé de profiter de quelqu'un.
7. Lorsque je fais une erreur, je suis toujours prêt à l'admettre.
8. J'essaie parfois de me venger plutôt que de pardonner et d'oublier.
9. Je suis toujours poli même avec les gens désagréables.
10. Je n'ai jamais été contrarié lorsque les gens exprimaient des idées très différentes des miennes.
11. Il m'est arrivé d'être assez jaloux de la chance des autres.
12. Je me sens parfois irrité lorsque des gens me demandent des faveurs.
13. Je n'ai jamais dit délibérément quelque chose qui pouvait blesser quelqu'un.

Annexe 7 : Communication écrite pour la validation de l'AIMS

VALIDATION DU QUESTIONNAIRE D'IDENTITE SPORTIVE (AIMS) ET INTERETS POUR LES PSYCHOLOGUES DE LA SANTE

Anthony Mette, Greg Décamps & André Lecigne

Laboratoire de psychologie, EA4139, Université Bordeaux 2, France

anthony.mette@cabinet-mb.fr

INTRODUCTION

Brewer, Van Raalte et Linder (1993) ont défini l'identité sportive (IS) comme le degré dans lequel les individus s'identifient dans le rôle « sportif », en termes d'exclusivité et d'intensité. Il est par exemple démontré que plus un sujet pratique une activité physique régulière et à un haut-niveau plus il s'identifiera comme sportif (Lamont-Mills & Christensen, 2006). Nous proposons donc une traduction du questionnaire de mesure de l'identité sportive l'AIMS. Les qualités psychométriques seront évaluées auprès d'une population de sportifs, en fonction de leur degré de pratique.

METHODE

Notre échantillon se compose de 334 sportifs, 158 femmes (47,3%) et 176 hommes (52,7%). Nous avons réparti les sportifs en 3 groupes : « sportifs récréatifs » 94 sujets, « sportifs compétitifs » 132 sujets, « sportifs haut-niveau » 108 sujets. Les sujets ont tous rempli le questionnaire AIMS traduit.

RESULTATS-DISCUSSION

L'analyse factorielle en axes principaux réalisée a confirmé la structure du construit en 1 seul facteur $\alpha=0.90$. Les 7 items avaient un coefficients $\geq .30$. Les Anovas réalisées montrent une différence significative au score d'IS pour l'ensemble des trois groupes. Plus les sujets ont une activité sportive intensive et à niveau élevé, plus ils s'identifient comme « sportifs ». Des études supplémentaires seront à envisager afin de proposer une validation française complète de cet outil. Cette validation nous semble essentielle, tant l'AIMS s'est avéré pertinent dans la recherche en psychologie, en lien avec des variables de santé comme les troubles du comportement alimentaire, la gestion de la blessure (Brewer, Cornelius, Stephan, & Van Raalte, 2010) et le suivi de personnes malades soumis à une activité physique (Tasiemski, Kennedy, Gardner, & Blaikley, 2004).

REFERENCES

- Brewer, B. W., & Cornelius, A. E. (2001). Norms and factorial invariance of the Athletic Identity Measurement Scale. *Academic Athletic Journal*, 15, 103-113.
- Brewer, B. W., Cornelius, A. E., Stephan, Y., & Van Raalte, J. L. (2010). Self-protective changes in athletic identity following anterior cruciate ligament reconstruction. *Psychology of Sport and Exercise*, 11, 1-5.
- Brewer, B. W., Van Raalte, J. L., & Linder, D. E. (1993). Athletic identity: Hercules muscles or Achilles heel? *International Journal of Sport Psychology*, 24, 237-254.
- Lamont-Mills, A., & Christensen, S. A. (2006). Athletic identity and its relationship to sport participation levels. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 9(6), 472-478.
- Tasiemski, T., Kennedy, P., Gardner, B. P., & Blaikley, R. A. (2004). Athletic Identity and Sports Participation in People With Spinal Cord Injury. *Adapted Physical Activity Quarterly*, 21(4), 364-378.

Annexe 8 : Répartition des scores des hommes et loi normale (étude 1)

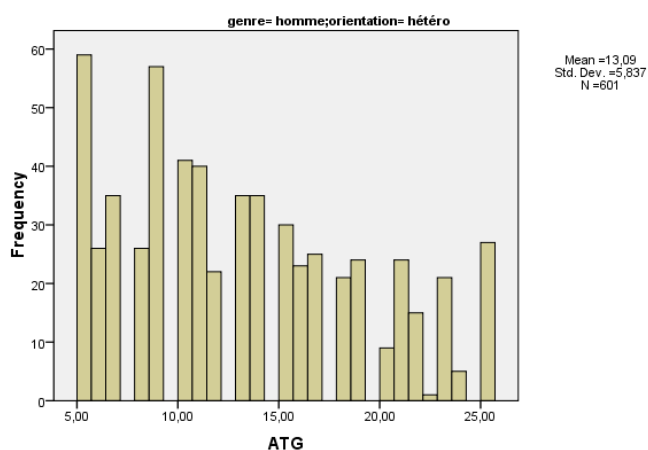
Tests of Normality^b

	Kolmogorov-Smirnov ^a			Shapiro-Wilk		
	Statistic	df	Sig.	Statistic	df	Sig.
ATL	,162	601	,000	,856	601	,000
ATG	,112	601	,000	,943	601	,000

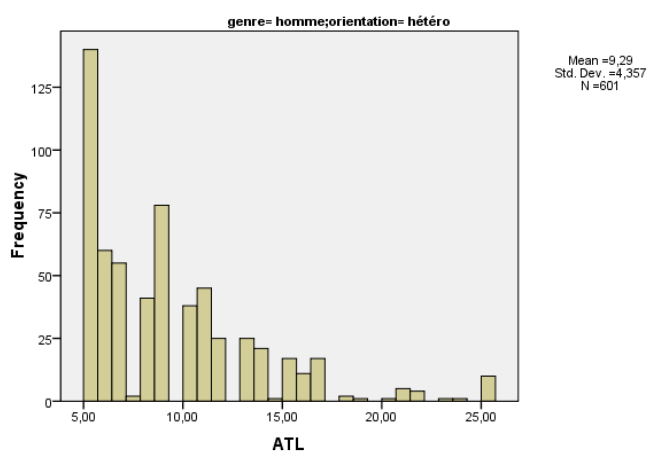
a. Lilliefors Significance Correction

b. genre = homme, orientation = hétéro

Histogram



Histogram



Annexe 9 : Répartition des scores des femmes et loi normale (étude 1)

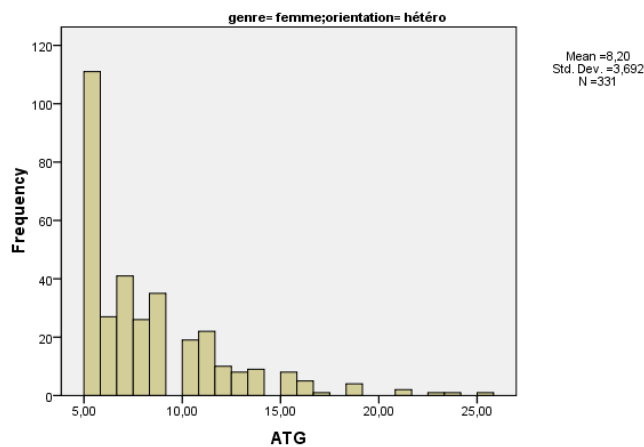
Tests of Normality^b

	Kolmogorov-Smirnov ^a			Shapiro-Wilk		
	Statistic	df	Sig.	Statistic	df	Sig.
ATL	,217	331	,000	,784	331	,000
ATG	,193	331	,000	,820	331	,000

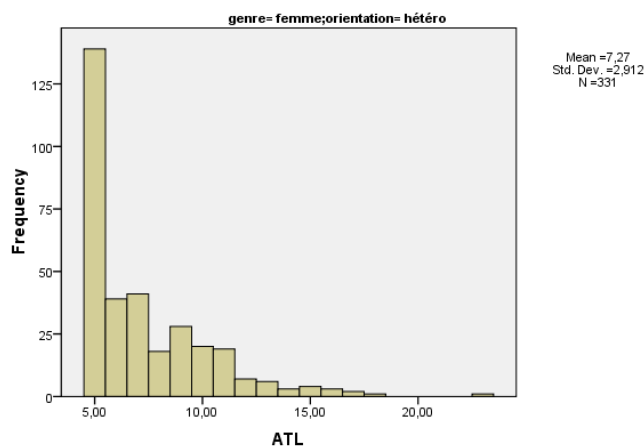
a. Lilliefors Significance Correction

b. genre = femme, orientation = hétéro

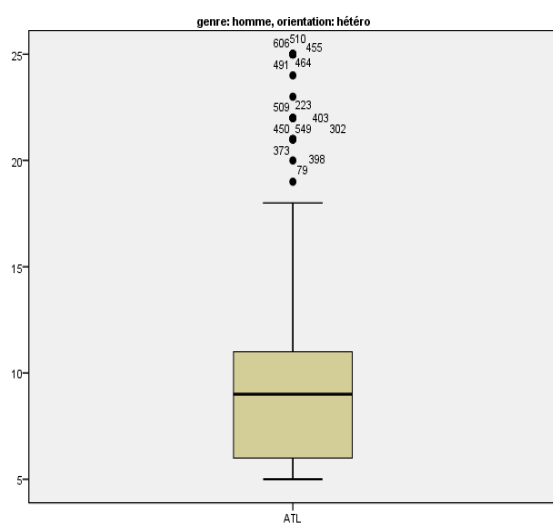
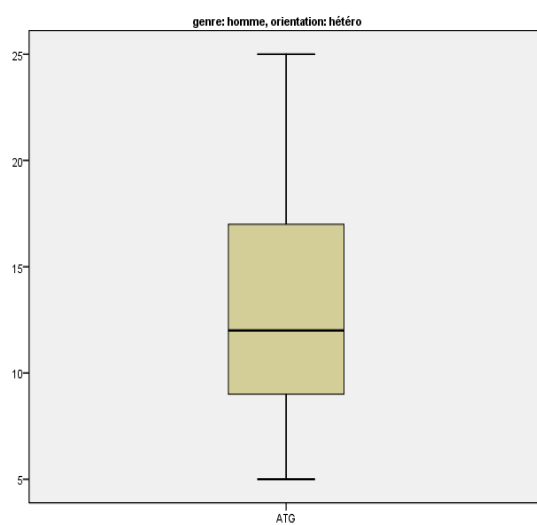
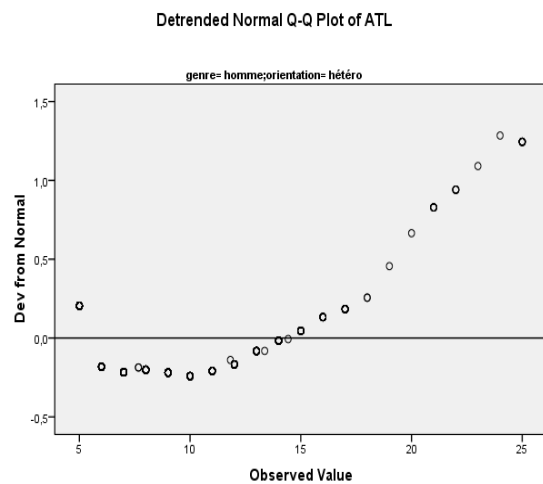
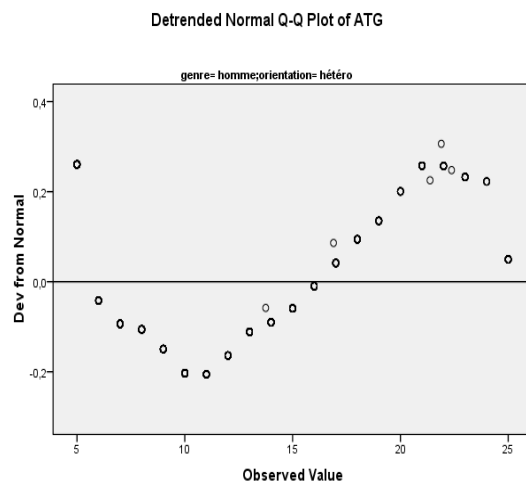
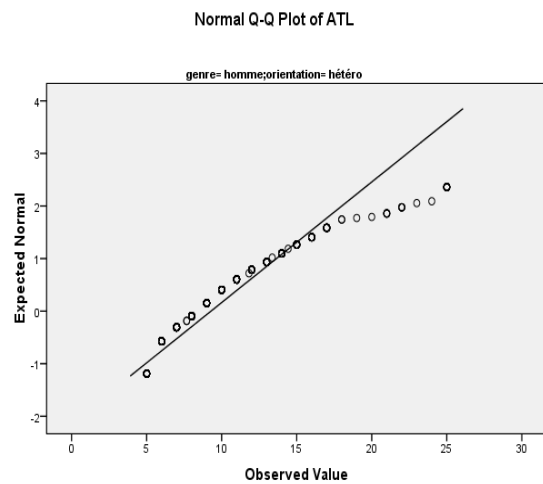
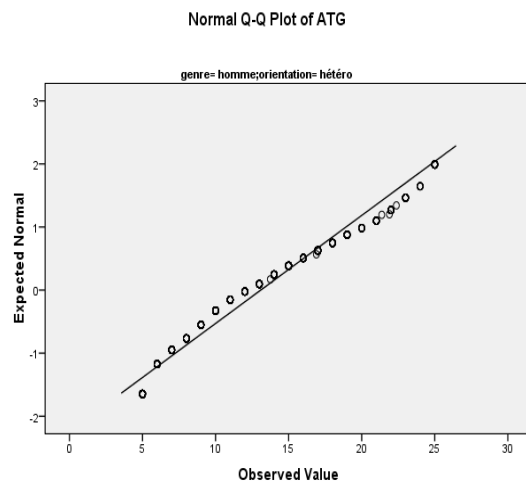
Histogram



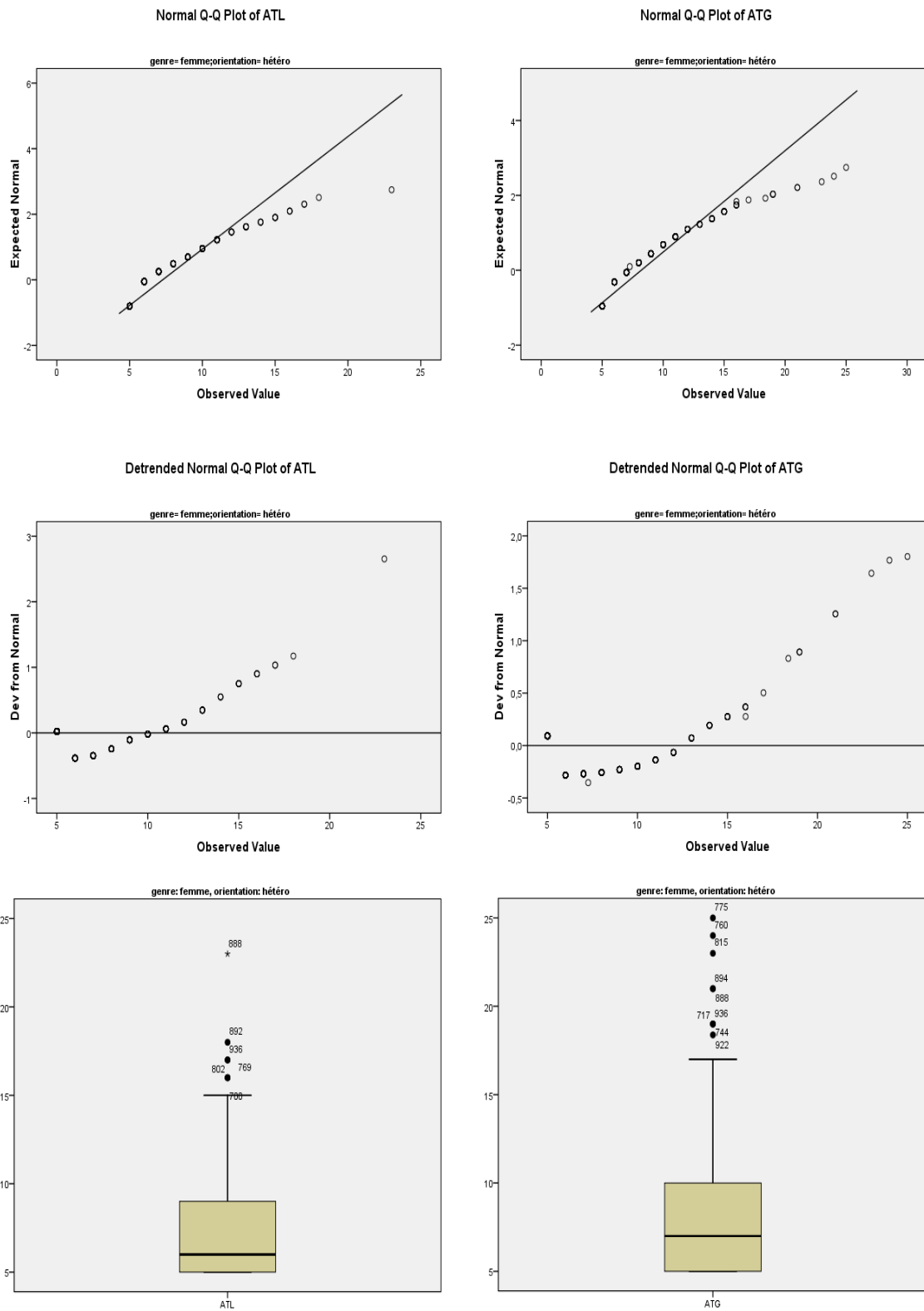
Histogram



Annexe 10 : Normalité des résidus pour les hommes (étude 1)



Annexe 11 : Normalité des résidus pour les femmes (étude 1)



Annexe 12 : Présentation de l'étude

Université Victor Segalen Bordeaux 2

Laboratoire de Psychologie EA4139

DRJSCS Aquitaine

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je réalise une étude sur le genre, la sexualité et le sport, en partenariat avec la DRJSCS Aquitaine. Nous serions très heureux si vous acceptiez de répondre à divers questionnaires destinés à mieux définir les problèmes que rencontrent les sportifs dans leur activité physique.

Si vous êtes d'accord, certaines personnes seront contactées une deuxième fois pour participer à un entretien individuel.

Il est important de souligner les éléments suivants :

- Toutes les informations personnelles et individuelles collectées sont strictement confidentielles.
- Nous nous engageons à supprimer ces renseignements de nos fichiers dès que les informations nécessaires à notre enquête seront collectées.

Si vous avez n'importe quelle question ou que vous désirez plus de renseignements concernant cette étude, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : anthony.mette@u-bordeaux2.fr

Je vous remercie de votre participation.

Anthony Mette



Annexe 13 : Consentement éclairé et coordonnées

CONSENTEMENT ECLAIRE

Je soussigné(e), accepte de prendre part à l'étude concernant le genre, la sexualité et le sport.

Après avoir pris connaissance de la note d'information qui m'a été remise, j'ai eu la possibilité de poser toutes les questions que je souhaitais et on m'a répondu de façon satisfaisante.

Je connais la possibilité qui m'est réservée de refuser de participer à ce travail de recherche ou de retirer mon consentement à tout moment.

Fait à, le / /

COORDONNEES

Si vous acceptez d'être recontacté pour participer à un entretien de recherche dans le courant de l'année, pouvez-vous me donner les quelques renseignements vous concernant ?

1. Quels sont vos nom et prénom ?
2. Quel est votre numéro de téléphone ?
3. Quel est votre adresse email ?
4. Quelle est votre adresse postale ?

Annexe 14 : Questionnaire d'identité sportive

AIMS (Brewer & Cornelius, 2001; Mette, Décamps, et al., 2011)

Consigne : Ce questionnaire est destiné à recueillir des informations sur vous et votre activité sportive. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Lisez attentivement les items et entourez un seul chiffre parmi les 7 qui vous sont proposés.

Pas du tout
d'accord
1 2 3 4 5 6 7

Tout à fait
d'accord
1 2 3 4 5 6 7

1	Je me considère comme un sportif	1 2 3 4 5 6 7
2	J'ai de nombreux objectifs en ce qui concerne mon activité sportive	1 2 3 4 5 6 7
3	La plupart de mes amis sont sportifs	1 2 3 4 5 6 7
4	Le sport est la chose la plus importante dans ma vie	1 2 3 4 5 6 7
5	Je passe plus de temps à penser au sport qu'à n'importe quoi d'autre	1 2 3 4 5 6 7
6	Je perds confiance en moi quand je ne suis pas bon en sport	1 2 3 4 5 6 7
7	Je serais vraiment très nerveux et anxieux si j'étais blessé et que je ne puisse pas faire de sport	1 2 3 4 5 6 7

Annexe 15 : Questionnaire de mesure des attitudes envers les gays et les lesbiennes

Consigne : Ce questionnaire est destiné à recueillir vos impressions sur les personnes homosexuelles. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Répondez simplement ce qui vous **vient immédiatement à l'esprit** en entourant un seul chiffre parmi les 5 qui vous sont proposés. Certaines questions peuvent sembler répétitives, mais **REPONDEZ, S'IL VOUS PLAÎT, A TOUTES LES QUESTIONS.** Votre franchise est très importante pour l'intérêt de l'étude.

		Pas du tout d'accord			Tout à fait d'accord		
		1	2	3	4	5	
1	Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société	1	2	3	4	5	
2	Le mariage entre deux femmes devrait être autorisé	1	2	3	4	5	
3	L'homosexualité féminine est une faute	1	2	3	4	5	
4	L'homosexualité féminine n'est pas un problème pour notre société	1	2	3	4	5	
5	Les femmes lesbiennes sont malades	1	2	3	4	5	
6	Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants	1	2	3	4	5	
7	L'homosexualité masculine est une perversion	1	2	3	4	5	
8	L'homosexualité masculine est une forme naturelle de la sexualité	1	2	3	4	5	
9	Les rapports sexuels entre deux hommes sont une erreur	1	2	3	4	5	
10	L'homosexualité masculine est un style de vie différent mais acceptable	1	2	3	4	5	

Annexe 16 : Evaluation de la norme avec la technique de substitution

Vous allez remplir une deuxième fois le questionnaire mais attention, avec une consigne différente. Lisez donc attentivement la consigne.

Consigne : Pensez maintenant à vos partenaires d'entraînement, membres de votre équipe. Veuillez indiquer le degré d'accord ou de désaccord de ces personnes pour chacune des propositions envers l'homosexualité.

		Pas du tout d'accord		Tout à fait d'accord		
		1	2	3	4	5
1	Pour mes partenaires d'entraînement, les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société	1	2	3	4	5
2	Mes partenaires pensent que le mariage entre deux femmes devrait être autorisé	1	2	3	4	5
3	Pour les membres de mon équipe, l'homosexualité féminine est une faute	1	2	3	4	5
4	Mes partenaires pensent que l'homosexualité féminine n'est pas un problème pour notre société	1	2	3	4	5
5	Selon mes partenaires, les femmes lesbiennes sont malades	1	2	3	4	5
6	Mes partenaires pensent que les hommes homosexuels sont repoussants	1	2	3	4	5
7	L'homosexualité masculine est une perversion pour mes coéquipiers	1	2	3	4	5
8	Mes partenaires pensent que l'homosexualité masculine est une forme naturelle de la sexualité	1	2	3	4	5
9	Les membres de mon équipe pensent que les rapports sexuels entre deux hommes sont une erreur	1	2	3	4	5
10	Pour mes coéquipiers, l'homosexualité masculine est un style de vie différent mais acceptable	1	2	3	4	5

Annexe 17 : Questionnaire sociodémographique

Consigne : Ces questions sont destinées à recueillir des informations sur vous et votre activité sportive. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Cochez ou entourez simplement la réponse qui vous est la plus appropriée. Votre franchise est très importante pour l'intérêt de l'étude.

Genre :

☐ Homme ☐ Femme

Quel âge avez-vous ?

14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58

Vous vous identifiez comme étant d'origine ou appartenant à la communauté :

- ☐ Afrique noire
- ☐ Antillais/DOM-TOM
- ☐ Asiatique
- ☐ Communauté des gens du voyage
- ☐ Européen
- ☐ Français
- ☐ Latino/sud-américain
- ☐ Maghrébin
- ☐ Turc
- ☐ autre, précisez

Vous vous identifiez comme :

- ☐ Athée
- ☐ Bouddhiste
- ☐ Catholique
- ☐ Juif(ve)
- ☐ Musulman(e)
- ☐ Protestant(e)

Vous vous rendez, participez à des cérémonies religieuses :

- ☐ Jamais
- ☐ Occasionnellement
- ☐ Régulièrement
- ☐ Souvent

Vous vous décrivez comme :

- ☐ Hétérosexuel
- ☐ Homosexuel
- ☐ Bisexuel

Certains de vos amis(es) se définissent comme homosexuel :

- ☐ aucun
- ☐ si oui, combien

Certains membres de votre famille se définissent comme homosexuel :

- ☐ aucun
- ☐ si oui, combien

Quel sport pratiquez-vous principalement et pour lequel vous êtes licencié(e) ?

- | | |
|---|--|
| ☐ Aérobie | ☐ Karaté |
| ☐ Aïkido | ☐ Kempo |
| ☐ Athlétisme | ☐ Kick Boxing |
| ☐ Aviron | ☐ Kung Fu |
| ☐ Badminton | ☐ Moto |
| ☐ Base-ball | ☐ Musculation |
| ☐ Basket Ball | ☐ Natation |
| ☐ Boxe | ☐ Natation Synchronisée |
| ☐ Boxe Française | ☐ Parachutisme |
| ☐ Boxe Thaï | ☐ Patinage de vitesse |
| ☐ Course d'orientation | ☐ Plongée |
| ☐ Cyclisme | ☐ Roller de vitesse |
| ☐ Danse | ☐ Roller artistique |
| ☐ Danse Folklorique | ☐ Rugby |
| ☐ Equitation | ☐ Stretching |
| ☐ Escalade | ☐ Tae Kwon Do |
| ☐ Escrime | ☐ Tennis |
| ☐ Football | ☐ Tennis de Table |
| ☐ Golf | ☐ Tir |
| ☐ GRS | ☐ Tir à l'arc |
| ☐ Gymnastique | ☐ Twirling Bâton |
| ☐ Handball | ☐ Viet Vo Dao |
| ☐ Hockey/Gazon | ☐ Volley-Ball |
| ☐ Hockey/Glace | ☐ VTT |
| ☐ Jiu-Jitsu | ☐ Water Polo |
| ☐ Judo | ☐ Autre(précisez) |

Combien d'heures par semaine pratiquez-vous en moyenne ce sport ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

Vous pratiquez en compétition à un niveau :

- ☐ Aucune compétition
- ☐ Départemental
- ☐ Régional
- ☐ National/international

Quel est votre type de pratique sportive ?

- ☐ Sportif professionnel/semi-professionnel
- ☐ Sportif inscrit en filière d'accès au haut-niveau, sport-études
- ☐ Activité sportive de loisir (licence en club)

Annexe 18 : Répartition genrée des sports

Références : (Fontayne et al., 2001; N Koivula, 2001; Nathalie Koivula, 1995)

ACTIVITES MASCULINES	ACTIVITES FEMININES	ACTIVITES APPROPRIÉES AUX DEUX SEXES
Aviron	Aérobic	Aikido
Baseball	Danse	Athlétisme
Basketball	Danse Folklorique	Badminton
BMX	GRS	Course d'orientation
Boxe	Gymnastique	Equitation
Boxe française	Natation Synchronisée	Escrime
Boxe thaï	Patinage artistique	Golf
Canoe Kayak	Stretching	Jiu-Jitsu
Cyclisme	Twirling Bâton	Natation
Escalade		Tennis
Foot		Volley-Ball
Handball		
Hockey/Gazon		
Hockey/Glace		
Judo		
Karaté		
Kempo		
Kick Boxing		
Kung Fu		
Moto		
Musculation		
Parachutisme		
Patinage Vite.		
Plongée		
Roller		
Rugby		
Surf		
Tae Kwon Do		
Tennis Table		
Tir		
Tir Arc		
Viet Vo Dao		
Vo Dan Toc		
VTT		
Water Polo		

Sports rajoutés à la catégorisation française pour ce travail

Annexe 19 : Scores bruts obtenus par les hommes et les femmes (étude 1)

Descriptives^a

		N	Mean	Std. Deviation	Minimum	Maximum
ATL	Athlétisme	27	9,3333	3,38549	5,00	17,00
	Aviron	2	5,0000	,00000	5,00	5,00
	Badminton	21	8,6667	4,38558	5,00	21,00
	Baseball	11	7,1818	2,27236	5,00	12,00
	Basketball	87	9,6207	4,54497	5,00	25,00
	Boxe	1	5,0000	.	5,00	5,00
	Cyclisme	7	8,2857	2,92770	5,00	12,00
	Equitation	13	13,2051	7,32517	5,00	25,00
	Football	117	9,1352	3,77243	5,00	25,00
	Gymnastique	16	8,8125	3,37083	5,00	15,00
	Handball	55	10,2545	4,66356	5,00	25,00
	Judo	11	9,4545	6,05580	5,00	25,00
	Karaté	4	14,2500	7,04154	5,00	22,00
	Natation	38	7,6053	3,15834	5,00	17,00
	Rugby	76	8,7249	3,59722	5,00	17,00
	Tennis	6	10,0000	3,28634	7,00	15,00
	Tir à l'arc	4	9,2500	,95743	8,00	10,00
	Volleyball	70	9,2286	5,16446	5,00	25,00
	Waterpolo	19	9,8615	4,61270	5,00	25,00
	Surf	10	10,3000	3,56059	5,00	15,00
	Autres	6	11,5000	7,42294	5,00	25,00
	Total	601	9,2911	4,35740	5,00	25,00
ATG	Athlétisme	27	14,0000	5,55393	5,00	25,00
	Aviron	2	11,0000	7,07107	6,00	16,00
	Badminton	21	12,0000	6,22093	5,00	24,00
	Baseball	11	6,3636	1,56670	5,00	10,00
	Basketball	87	13,6207	5,70035	5,00	25,00
	Boxe	1	5,0000	.	5,00	5,00
	Cyclisme	7	11,7143	3,45033	7,00	18,00
	Equitation	13	12,6923	6,11534	5,00	25,00
	Football	117	13,2148	5,68216	5,00	25,00
	Gymnastique	16	10,5625	4,88493	5,00	22,00
	Handball	55	14,8163	5,75537	5,00	25,00
	Judo	11	10,9091	7,43579	5,00	25,00
	Karaté	4	17,0000	7,11805	7,00	23,00
	Natation	38	10,5263	4,74049	5,00	22,00
	Rugby	76	12,5250	5,22562	5,00	25,00
	Tennis	6	15,5000	7,47663	5,00	25,00
	Tir à l'arc	4	11,0000	6,37704	5,00	17,00
	Volleyball	70	13,0000	6,00241	5,00	25,00
	Waterpolo	19	16,4407	6,22242	5,00	25,00
	Surf	10	16,1000	5,83952	7,00	25,00
	Autres	6	19,6667	6,02218	9,00	25,00
	Total	601	13,0903	5,83738	5,00	25,00

a. genre = homme, orientation = hétéro

Descriptives^a

		N	Mean	Std. Deviation	Minimum	Maximum
ATL	Athlétisme	10	5,9000	1,66333	5,00	9,00
	Aviron	4	8,0000	2,58199	5,00	11,00
	Badminton	8	7,6250	4,30739	5,00	15,00
	Basketball	55	7,0000	2,64575	5,00	16,00
	Football	53	7,6415	2,91610	5,00	16,00
	Gymnastique	20	8,0500	2,32775	5,00	12,00
	Handball	33	7,1212	2,75860	5,00	16,00
	Judo	18	9,2778	5,43199	5,00	23,00
	Karaté	9	7,0000	2,64575	5,00	11,00
	Natation	23	6,7826	2,93810	5,00	17,00
	Rugby	36	6,9444	2,54047	5,00	17,00
	Tennis	1	7,0000	.	7,00	7,00
	Tir à l'arc	4	8,0000	2,94392	5,00	11,00
	Volleyball	39	6,6923	2,30735	5,00	12,00
	Waterpolo	15	7,0000	1,73205	5,00	10,00
	Surf	3	9,6667	5,03322	5,00	15,00
	Total	331	7,2749	2,91183	5,00	23,00
ATG	Athlétisme	10	7,1381	4,28604	5,00	18,38
	Aviron	4	7,5000	2,38048	5,00	10,00
	Badminton	8	9,5000	4,53557	5,00	15,00
	Basketball	55	7,8729	3,15707	5,00	16,01
	Football	53	9,6415	4,67026	5,00	25,00
	Gymnastique	20	7,6000	1,69830	5,00	11,00
	Handball	33	8,1515	3,08344	5,00	17,00
	Judo	18	11,0556	5,34099	5,00	21,00
	Karaté	9	9,4444	3,16667	5,00	15,00
	Natation	23	7,6522	3,25589	5,00	19,00
	Rugby	36	7,4722	3,45159	5,00	23,00
	Tennis	1	7,0000	.	7,00	7,00
	Tir à l'arc	4	7,0000	2,82843	5,00	11,00
	Volleyball	39	6,9744	2,47607	5,00	15,00
	Waterpolo	15	7,3333	3,75436	5,00	19,00
	Surf	3	9,0870	5,24411	5,00	15,00
	Total	331	8,2044	3,69217	5,00	25,00

a. genre = femme, orientation = hétéro

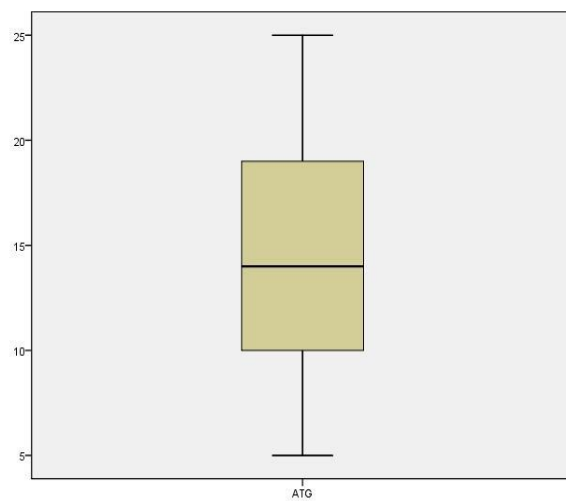
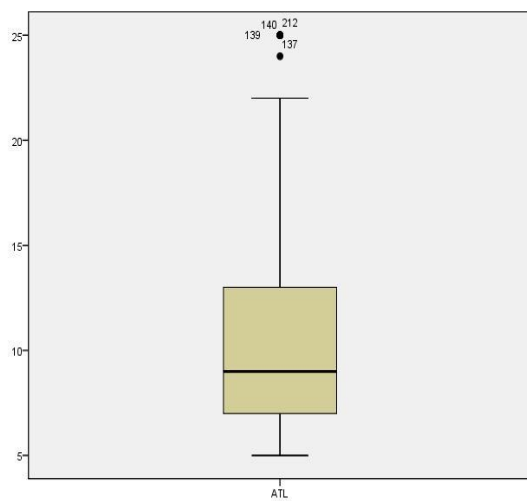
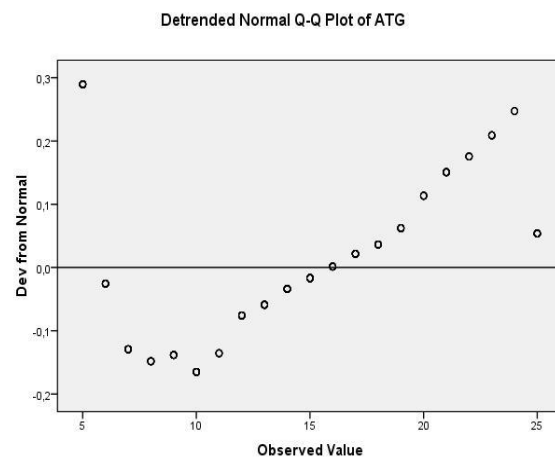
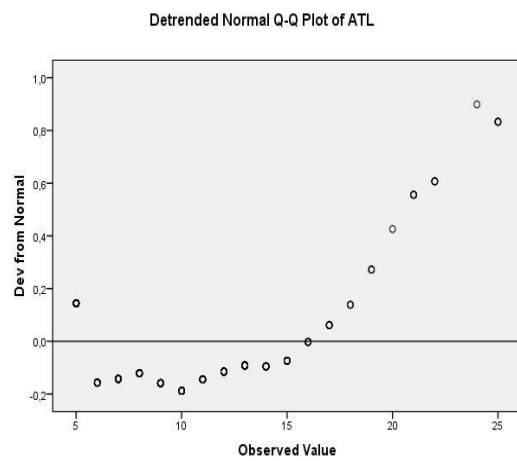
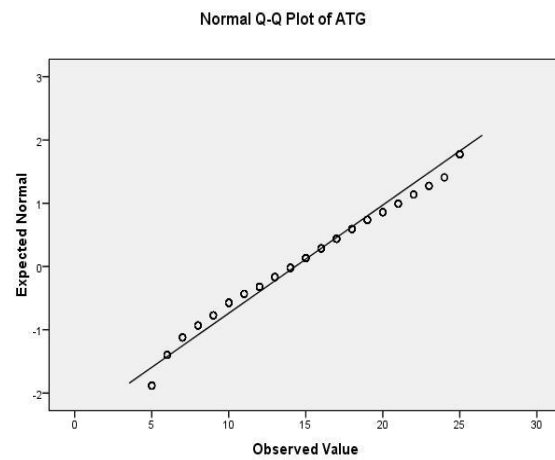
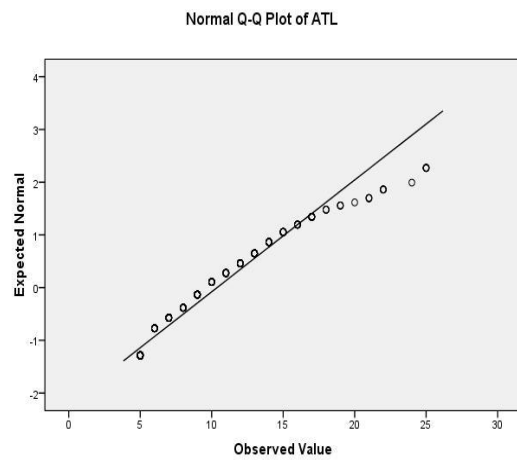
Annexe 20 : Scores par item, au questionnaire ATLG-S (étude 3)

Tableau 26 : Moyennes par item des attitudes envers les lesbiennes (ATL) et les attitudes envers les gays (ATG) obtenues par les hommes et les femmes hétérosexuels

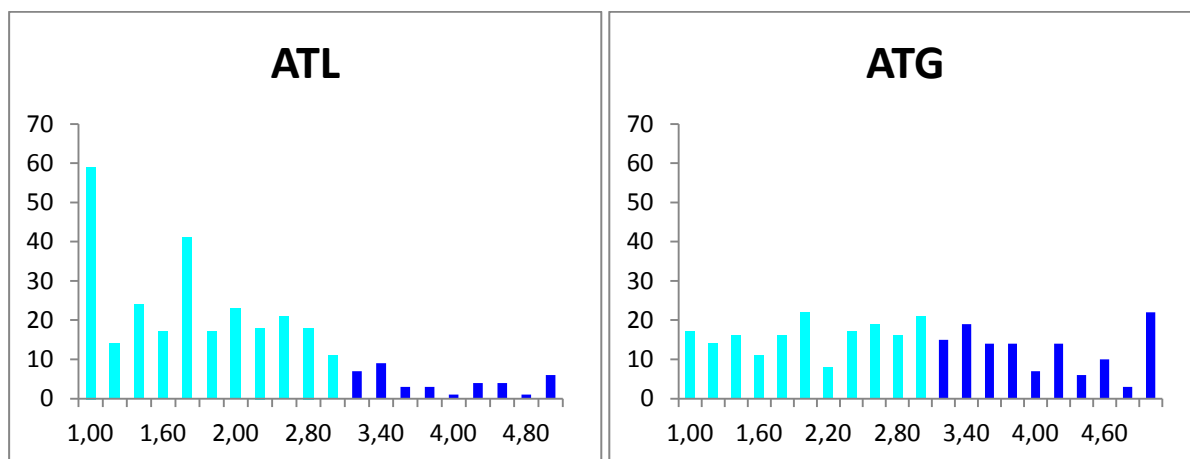
Items		Hommes		Femmes	
		ATL	ATG	ATL	ATG
1	Les femmes lesbiennes ne devraient pas être intégrées à notre société	1.64		1.24	
2	Le mariage entre deux femmes devrait être autorisé (r)	2.78		2.23	
3	L'homosexualité féminine est une faute	1.73		1.30	
4	L'homosexualité féminine n'est pas un problème pour notre société (r)	2.35		2.05	
5	Les femmes lesbiennes sont malades	1.57		1.18	
1	Je pense que les hommes homosexuels sont repoussants		3.01		1.57
2	L'homosexualité masculine est une perversion		2.48		1.40
3	L'homosexualité masculine est une forme naturelle de la sexualité (r)		3.21		2.61
4	Les rapports sexuels entre deux hommes sont une erreur		2.81		1.68
5	L'homosexualité masculine est un style de vie différent mais acceptable (r)		2.40		1.99

La moyenne présentée des items renversés (r) est la moyenne recodée

Annexe 21 : Normalité des résidus pour les hommes (étude 3)



Annexe 22 : Répartition de catégorisation des scores (étude 3)

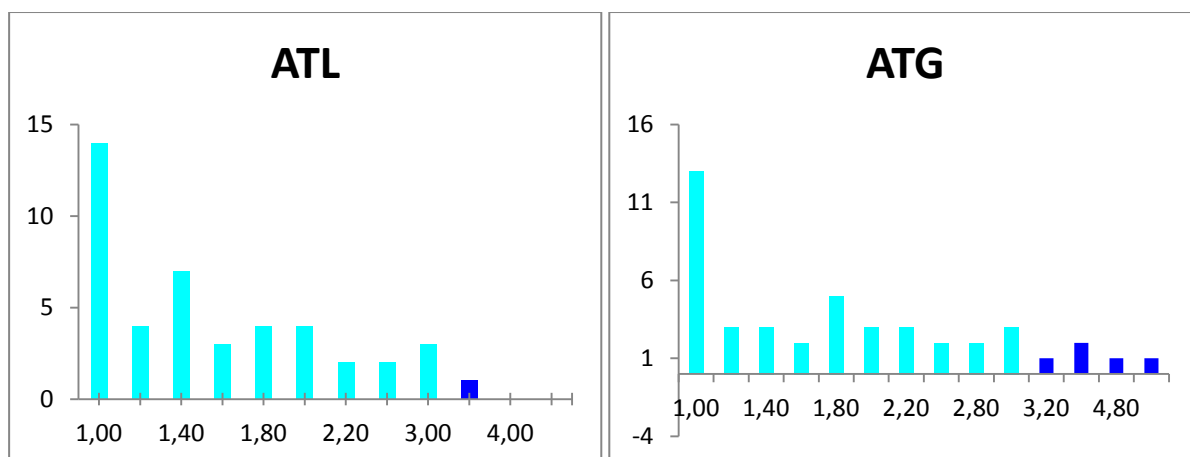


Légende :

■ Attitudes positives

■ Attitudes très négatives

Figure 16 : Répartition des attitudes envers les lesbiennes et les gays déclarées par les footballeurs hétérosexuels



Légende :

■ Attitudes positives

■ Attitudes négatives

Figure 17 : Répartition des attitudes envers les lesbiennes et les gays déclarées par les footballeuses hétérosexuelles

